# LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS



Dans les Laurentides
sur le chemin de Ste-Adèle à Ste-Marguerite
LE RESTAURANT Nicky
GRILLADES
FRUITS DE MER
Sortie 69 de l'autoroute Réservations 1-228-2426



Vol. LXXI — No 104 Nébulosité variable. Maximum 12. Montréal, vendredi 9 mai 1980 25 CENTS


## tourisme

### De Lisbonne à Madère

En plein coeur de l'Atlantique, au large des côtes africaines, un véritable jardin botanique: Madère. Le visiteur est comblé: végétation tropicale dans un décor fait de sommets impressionnants, de pics, de caps, de petites routes bordées de fleurs, d'une mer très bleue, assez sauvage et sans plage. Tout cela à un prix qui en rehausse l'intérêt pour notre dollar chancelant.


— page 11

### L'Americana Trail

Sur un parcours de moins de 200 km, on peut, en un week-end prolongé en Nouvelle-Angleterre, retracer agréablement 350 ans de l'histoire américaine. Cette route s'appelle l'Americana Trail et s'étend sur trois États: le Massachusetts, le Connecticut et le Rhode Island. Monique Nuytemans vient de parcourir cette «piste», en fait une autoroute. Elle nous la décrit.


— page 12


AU SOMMAIRE


■ Le bâtonnier de Montréal se moque des commissions d'enquête — page 2

■ Nouveau raid israélien au Sud-Liban — page 4

■ Muskie rencontre Gromyko à Vienne — page 5

■ La publicité fédérale: un éditorial de Lise Bissonnette

■ Un Québec satisfait de son gouvernement: un commentaire de Michel Roy — page 8

■ Le cabinet Trudeau rejette le plan d'aide à Chrysler — page 15



Rôtisserie
Au Poulet Doré
3400 est, rue Sainte-Catherine
288-2441
près de Saint-Denis


# Québec achète Bell Asbestos

**par Michel Nadeau**

Le gouvernement du Québec vient de conclure une entente avec le puissant groupe britannique Turner and Newall en vue de l'acquisition de la compagnie Bell Asbestos au prix de $35.5 millions.

La Société nationale de l'amiante (SNA) deviendra bientôt propriétaire d'une mine souterraine et d'un moulin moderne à Thetford-Mines, de même que de deux usines de transformation de la fibre, situées à Montréal et à Mission, en Colombie-Britannique.

La transaction sera complétée officiellement au début de la semaine prochaine. C'est la première fois que des intérêts québécois prennent le contrôle d'une des cinq compagnie qui extraient de l'amiante au Québec.

Ironiquement, la mine de Bell Asbestos jouxte le gisement King Beaver qui est exploité par la Société Asbestos.

L'achat de Bell Asbestos ne modifie en rien les plans de Québec pour ce qui est de l'acquisition de la Société Asbestos, ont indiqué, hier, lors d'une conférence de presse, le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, et le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Bérubé.

Cependant cette transaction revêt une signification importante dans le conflit entre Québec et General Dynamics qui détient 54,6% des actions d'Asbestos. Les deux parties ne s'entendent pas sur la façon de déterminer le prix des actions d'Asbestos. Or, l'acquisition de Bell Asbestos s'est faite selon la méthode proposée par Québec, soit l'évolution projetée des prix de la fibre et le taux d'actualisation des profits. En cas d'expropriation, le tribunal ne peut que s'inspirer fortement de cet accord conclu de gré à gré.

Les investisseurs ont rapidement compris que Québec venait de marquer un point car les actions d'Asbestos ont perdu $3 hier, après-midi à la Bourse pour clôturer à $33. Ce montant demeure nettement inférieur aux $46 qu'avance aujourd'hui le ministre des Finances pour l'achat des actions de General Dynamics.

Filiale à 100% de Turner and Newall, la compagnie Bell Asbestos — connue depuis peu sous la raison sociale Mines d'amiante Bell — produit environ 70,000 tonnes de fibre par année à la mine et au moulin de Thetford-Mines. Les 525 travailleurs à cet endroit rentrent au travail cette semaine après avoir fait une grève de près de deux mois.

Des investissements seront nécessaires pour accroître la capacité de production de cette mine souterraine. Le moulin a déjà fait l'objet d'importants travaux de modernisation depuis 1975.

Bell Asbestos est la principale entreprise de transformation de l'amiante au Québec. Son usine de la rue Hochelaga emploie 400 personnes environ à la fabrication de plaques et de tuyaux d'amiante-ciment. On entreprenait récemment la production de plaques pour tours de refroidissement de centrales thermiques et nucléaires.

L'usine de la Colombie-Britannique est plus modeste; une quarantaine de travailleurs fabriquent des plaques d'amiante-ciment.

La compagnie Bell Asbestos est présidée par M. Marcel Dorais, le seul Québécois de langue


Voir page 10: Bell Asbestos


# La chute des taux hypothécaires s'accélère

La Banque Nationale du Canada (BNC) a surpris ses concurrentes hier après-midi en prenant les devants dans la désescalade des taux hypothécaires.

Un porte-parole de la banque a en effet annoncé qu'à partir de lundi les prêts hypothécaires fermés de deux et de trois ans seraient offerts à 14½%.

La nouvelle est survenue en fin d'après-midi à la suite d'une cascade de baisses des taux préférentiels provoquée par une nouvelle et appréciable diminution du taux d'escompte de la Banque du Canada, désormais fixé à 14.17%. (A ce sujet, voir nos informations en page 15).

Actuellement, les taux de la BNC sont de 15 3-4% pour les prêts hypothécaires de deux ans et de 16% pour ceux de trois ans. La baisse annoncée hier est la plus substantielle enregistrée dans le milieu bancaire depuis le début de l'actuelle désescalade.

Plus tôt cette semaine, diverses autres banques et certaines sociétés de fiducie avaient diminué leurs taux hypothécaires, qui vont maintenant de 14 3-4 à 15 1-2%. Certes, on est encore loin des niveaux «raisonnables» d'antan, mais c'est tout de même mieux que les quelque 18% d'il y a


Voir page 10: Taux


pour un OUI, pour un NON

## *Mon «option» est personne*

**par Guy Deshaies**

Dans les quelques comtés que j'ai visités jusqu'à présent, les comités pour les divers regroupements sont bien différents de ceux qu'on a l'habitude d'investir en campagne électorale normale.

Pour les lieux physiques c'est assez semblable mais on ne retrouve plus les bons organisateurs électoraux classiques; les gars d'un certain âge, vêtus en costume foncé et cravate, et qui parlent sur le ton doctoral avec une grande confiance, genre «on est tout seuls» ou «pas de problèmes ici dans le comté, on passe avec un gros 8,000 à 10,000 de majorité». Des gars qui ont un petit bureau à l'arrière du local principal et qui ferment leurs portes pour parler au téléphone en vous demandant de sortir quelques minutes pour parler à l'interlocuteur mystérieux. L'antre du secret, de la stratégie, du commandement.

En cette campagne référendaire on rencontre des jeunes surtout, décontractés, en jeans souvent, et qui ne risquent pas de prédictions. C'est le ton amical et franc mais ça n'a pas autant de couleur. Les locaux sont plutôt calmes et même parfois déserts, et les bénévoles sirotent des cafés sous des murs complètements couverts de OUI ou de NON selon le cas.

Mais c'est surtout le langage qui n'a plus la même saveur. En période électorale normale, vous avez des arguments comme «on va passer entre le libéral et le créditiste» ou encore «nous autres on joue le candidat; on a un gros candidat et le chef n'a pas besoin de venir ici». Il est question de majorités, de voix, de partis, de scandales locaux, de gars qui sont bien aimés dans le comté, de candidats parachutés, de candidats qui ont fait beaucoup pour les jeunes, etc.

On examine aussi les résultats des élections précédentes, on compare, on annonce qu'on va «passer comme du beurre dans la poêle»; on promène le candidat, on le fait parler, on le présente, on lui chante d'avance qu'il «a gagné ses épaulettes», on lui fait faire du porte à porte, on le montre avec son épouse autant que le permet la compatibilité mutuelle. Bref, c'est l'option faite homme et l'homme a plus de personnalité qu'un mot. Il représente aussi plus de partis politiques et la «lutte», comme on dit en langage électorale classique, se fait «à


Voir page 10: Option


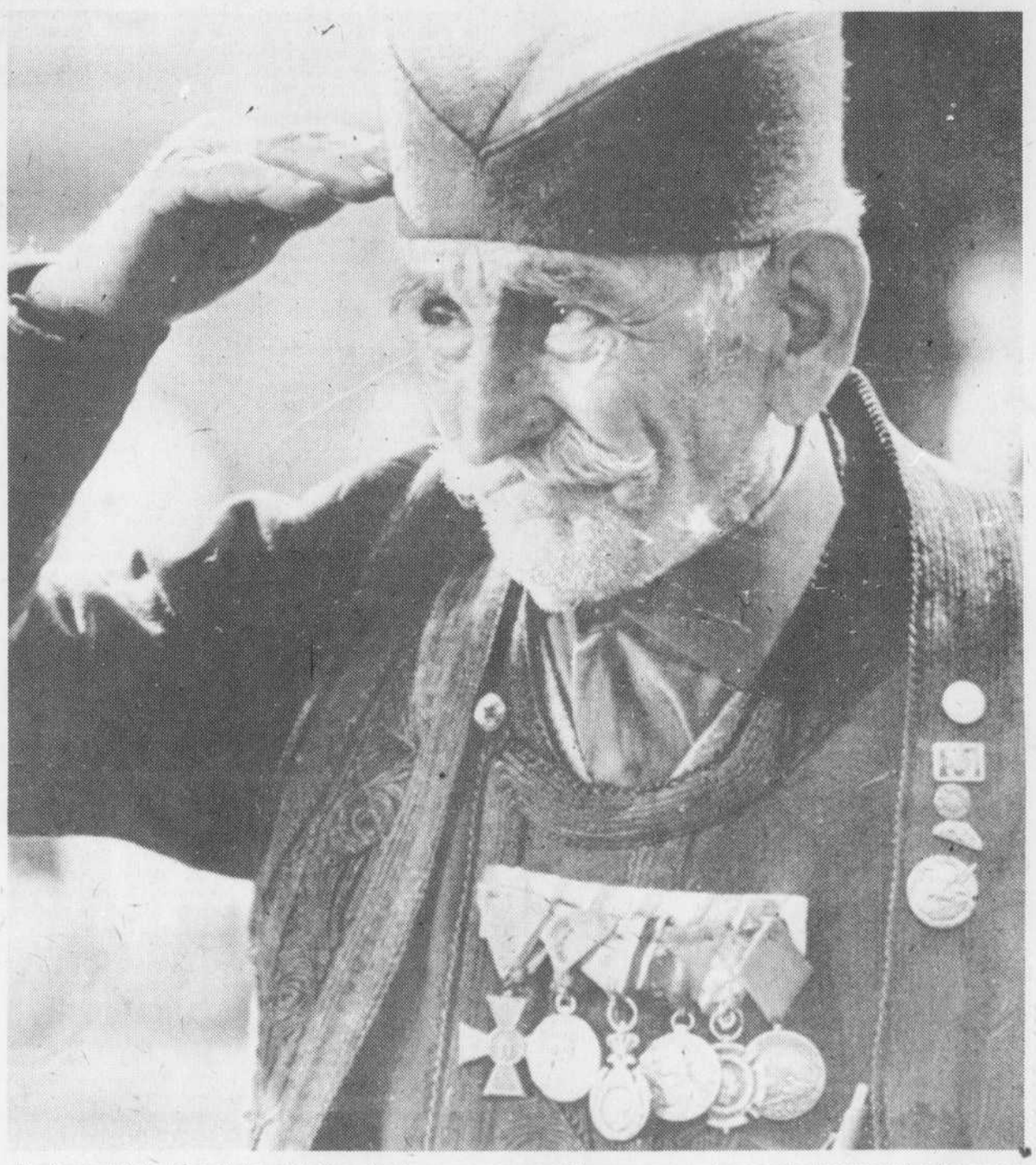

Un vieux soldat, arborant des médailles des deux guerres mondiales sur son costume serbe traditionnel, adresse un dernier salut au maréchal Tito sur le passage du cercueil à Belgrade, où avaient lieu hier les obsèques du chef d'État yougoslave, en présence d'une imposante délégation de dirigeants étrangers. (Nos informations, page 4)
(Photolaser AP)

## *7,000 OUI au Petit Colisée*

*LE DEVOIR a involontairement rompu hier l'équilibre qu'il s'efforce d'assurer dans la présentation de l'actualité référendaire. Notre journal n'a pas rendu compte de la grande manifestation que le Comité national pour le OUI avait organisée au Petit Colisée de Québec pour faire contrepoids à celle que le Regroupement pour le NON avait montée au Centre des congrès. Nous reconnaissons qu'il s'agit d'une erreur et nous nous en excusons auprès des lecteurs qui ont protesté en grand nombre hier; une erreur de caractère professionnel dont les causes sont d'ordre matériel et technique, une erreur qu'il ne faut surtout pas imputer à d'inavouables desseins politiques... Notre collègue Jean-Claude Picard situe la portée de l'événement dans l'article qui suit.*
**M.R.**

■

**par Jean-Claude Picard**

QUÉBEC — La ville de Québec a été le théâtre, mercredi soir, de la plus imposante confrontation de la campagne référendaire.

Jusqu'ici en effet, les organisations du OUI et du NON avaient pris bien garde de se retrouver en même temps sous le même toit, planifiant leurs activités de façon à ce que chacun puisse disposer à tour de rôle de l'ensemble du terrain.

A Québec mercredi on a rompu cette règle et de belle manière.

Informés que les tenants du NON avaient organisé une manifestation monstre au Centre municipal des Congrès, en se servant notamment de MM. Pierre Trudeau, Claude Ryan et Jean Lesage comme orateurs-appâts, l'organisation du OUI a répliqué en louant le Petit Colisée pour y tenir une


Voir page 10: Colisée


## Le NON en avance de 6%, d'après CROP


— page 6


# Lévesque dénonce la campagne «laide et humiliante» du NON

**par Bernard Descôteaux**

Qu'une large majorité de citoyens non francophones appuient le NON le 20 mai est un phénomène qui peut se comprendre mais le conditionnement de l'opinion publique que le NON pratique auprès des communautés ethniques ou auprès des Anglo-Québécois est inacceptable.

Le premier ministre René Lévesque, qui faisait campagne hier à Montréal, a ainsi dénoncé ce qu'il a appelé, en pesant ses mots, «l'une des campagnes les plus laides et les plus humiliantes qu'il ait vu depuis des années», s'en prenant par ailleurs au quotidien anglophone *The Gazette*.

C'est devant un groupe de partisans du OUI, en fin d'après-midi, que le président du Regroupement national pour le OUI a fait sa première sortie contre ce conditionnement de l'opinion des citoyens non francophones au Québec.

Faisant alors appel à la solidarité des Québécois francophones le premier ministre a souligné que du côté anglophone il y avait une telle solidarité, et que c'est massivement que l'on voterait contre le projet du gouvernement québécois le 20 mai. «C'est normal,» a dit le chef du OUI qui a cependant souligné que «tout est fait pour qu'il en soit ainsi».

M. Lévesque a alors dénoncé *The Gazette* qui cherche à conditionner justement cette opinion des anglophones.

Ce journal est contrôlé de l'extérieur du Québec par une chaîne de journaux, a souligné le premier ministre qui a parlé de directives venant de l'extérieur, de propagande que l'on diffuse. L'establishment qui contrôle ce journal, comme tout autre establishment, n'a pas comme priorité de corriger les inégalités, mais de les entretenir, a dit M. Lévesque, qui a rappelé que depuis quelque temps les dirigeants de la *Gazette* ont transformé leur entreprise en véritable château-fort, se sentant assiégés.

Ces jours derniers M. Lévesque avait parlé du ghetto que certains tentaient de


Voir page 10: Lévesque


# Ryan souhaite un véritable consensus après le 20 mai

**par Marie Laurier**

Le chef des forces du NON, M. Claude Ryan, se sent de plus en plus assuré de triompher le soir du 20 mai et il en profite cette semaine pour axer ses interventions, surtout celles qu'il fait devant de grandes assemblées publiques ou des organismes sociaux, sur les retombées de l'après-référendum.

C'est ainsi qu'hier midi, à peine rentré de Québec où il avait invité son rival, M. René Lévesque, à accepter l'éventualité de la défaite devant plus de 6,000 partisans et non le moindre, M. Pierre Trudeau, premier ministre du Canda, il s'est fait encore plus pressant devant les membres du Cercle canadien de Montréal (Canadian Club) réunis à leur déjeuner-causerie mensuel pour souhaiter un «véritable consensus social et politique pour le Québec».

Dans un discours entièrement prononcé en anglais, M. Ryan a délibérément abandonné le ton partisan — «j'ai amplement l'occasion de l'employer dans mes rencontres avec les citoyens et je l'aurai encore dans les prochains jours», a-t-il dit — pour esquisser le profil socio-politique du Québec le 21 mai, au lendemain de la déroute des tenants du OUI qu'il ressent à moins de deux semaines de l'échéance référendaire.

Soulignant que la coexistence des deux cultures, francophone et anglophone, devra se poursuivre harmonieusement dans la société québécoise, M. Ryan a maintenu que la philosophie fédéraliste du grand ensemble canadien est encore celle qui peut être la plus perméable à notre prospérité culturelle économique et sociale.

Mais tous les problèmes qui nous confrontent ne seront pas réglés pour autant avec une victoire du NON, a indiqué l'orateur qui entrevoit la persistance de fortes «tensions» entre les tenants des deux clans, fédéraliste et souverainiste. Aussi souhaite-t-il ardemment le dénouement de ces tensions avec le temps et il se dit prêt à collaborer à la recherche d'un consensus social et politique.

Le genre de campagne référendaire


Voir page 10: Ryan



chez VITO
Cuisine Italienne authentique
La meilleure cave à Montréal
ATMOSPHÈRE. TRADITION. EXCELLENCE
735-3623
5412 Côte des Neiges Montréal

*Les expressions «gangrène», «fascisme», «germe de haine», etc*

# Bédard reproche au Barreau de ne pas être intervenu

M. Marc-André Bédard, ministre de la Justice du Québec.

**par Bernard Morrier**

Le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, a carrément reproché hier au Barreau du Québec de ne pas être intervenu au sujet de propos, qu'il a qualifiés d'absolument inacceptables, évoquant des relents de totalitarisme et tenus par diverses personnalités — notamment devant certaines communautés ethniques par un médecin montréalais (le Dr Fortas) — mais aussi par des personnalités politiques dont certaines de premier plan.

Parlant hier à l'inauguration du congrès annuel du Barreau du Québec, qui se poursuivra à Montréal jusqu'à samedi, Me Bédard s'est demandé s'il n'aurait pas été plus sain que le Barreau intervienne, aussi rapidement que son bâtonnier l'a fait, lorsque le ministre Yves Bérubé a tenu une discussion à l'Assemblée nationale, à propos des relations entre l'exécutif, le législatif et le judiciaire en matière d'injonction contre la Couronne.

«Je le dis franchement, et même si je le fais plus sobrement et dans des termes moins virulents que ceux employés par certains éditorialistes, d'enchainer le ministre de la Justice, je le dis en espérant être compris, même et surtout si on est premier ministre fédéral, même et surtout si on est chef de l'opposition à Québec, on ne doit pas comparer le Québec et sa société à des pays comme Haïti et Cuba, on ne doit pas, au sujet de ses adversaires, parler de «gangrène», de «germe de haine» et de «fascisme», on ne doit pas exploiter indûment des thèmes d'érosion de liberté et de totalitarisme.»

M. Bédard devait poursuivre que, dans une société comme la nôtre, qui a démocratisé le financement des partis politiques, qui consulte la population par référendum tout en donnant une chance absolument égale aux deux options, qui administre et applique avec rigueur une Charte des droits et libertés de la personne, qui protège le consommateur, qui accueille avec sollicitude et empressement des réfugiés d'Amérique latine et du Sud-Est asiatique, qui a accru ses subventions aux écoles privées de groupes ethniques, qui favorise largement une justice impartiale, cette société, a-t-il dit, et le gouvernement qui l'administre légitimement et démocratiquement, ne méritent pas d'être attaqués, critiqués et insultés comme l'ont fait certaines personnes.

Consacrant plus de la moitié de son discours au débat référendaire, Me Bédard a fait ressortir que les suites de celui-ci sont très importantes pour la justice.

«Il me semble, a-t-il continué, qu'il existe de plus en plus un consensus pour mettre fin à la situation de double juridiction et pour instaurer un régime de responsabilité législative et administrative unique, qui, non seulement, couvrirait le droit familial, et le droit civil, mais aussi d'autres secteurs, le droit de la faillite, la nomination des juges, le système pénitentiaire, les libérations conditionnelles et la police, si on veut pouvoir mieux organiser cette administration de la justice avec plus d'efficacité, à un meilleur coût et, finalement, pour une plus vaste qualité de la justice.» Me Bédard a dit en outre espérer que, dans les négociations qui suivront le 20 mai, le gouvernement pourra enfin accorder au secteur de la justice toute l'attention requise pour que celle-ci dans les années 80 soit la plus conforme aux besoins des citoyens.

Préalablement, le ministre a affirmé que le gouvernement du Québec était prêt à tout mettre en oeuvre pour respecter le droit du citoyen à être représenté par un avocat, à la suite de difficultés qui surgissent dans les relations des avocats avec les fonctionnaires de différents ministères et avec certains organismes quasi-judiciaires. Il a aussi suggéré que des discussions soient entreprises pour en arriver à un nouveau tarif dans l'aide juridique.

Abordant deux nouvelles lois du Code civil, celle du droit de la famille et l'autre sur la perception des pensions alimentaires, Me Bédard s'est d'autre part étonné que le Barreau ne se soit pas préoccupé publiquement, avant qu'un tribunal n'en soit saisi, du problème des sources d'information d'un policier et de la confidentialité qui s'y rattache.

En concluant, Me Bédard a aussi dit qu'il aurait aimé connaître l'opinion du Barreau du Québec sur l'attitude du gouvernement fédéral qui consiste à considérer comme secret d'État une foule de renseignements et d'informations qui concernent la sécurité des citoyens du Québec et à en refuser la divulgation même aux autorités responsables de cette sécurité et du maintien de l'ordre au Québec.

# Le bâtonnier de Montréal se moque de toutes les commissions d'enquête

**par Patricia Poirier**

Le bâtonnier de Montréal, Me Philippe Casgrain, s'est moqué hier de toutes les commissions d'enquête récentes du Québec et a mis en doute leur utilité.

Selon lui, les gouvernements instituent des commissions d'enquête pour se débarrasser de «patates chaudes», pour se justifier ou pour se venger. Il a fait ses déclarations dans un discours haut en couleur dans le cadre de discussions portant sur les commissions d'enquête lors d'un atelier de travail au congrès annuel du Barreau du Québec.

La plupart des intervenants ont repris ces mêmes affirmations, mais en termes moins durs et le juge Denys Dionne de la Commission d'enquête sur le crime organisé, s'est retrouvé presque tout seul, à dire du bien des commissions d'enquête.

Sur un ton badin, Me Casgrain n'a pas hésité à demander ce que le juge René Malouf et quelques comptables pourraient bien trouver sur le coût de construction des installations olympiques de Montréal. «La commission Malouf, avez-vous déjà vu une farce comme celle-là, une manoeuvre politique», a-t-il déclaré. Au sujet de la commission Keable, il a affirmé que c'était une «promesse électorale», et au sujet de la commission Brabant de la Ville de Laval il s'est exclamé: «une farce monumentale, une catastrophe...».

Il a nommé presque toutes les commissions sans oublier la commission McDonald qui enquête sur la Gendarmerie royale du Canada depuis près de trois ans. Cette commission, c'est un «club» qui a, au moins, eu l'avantage de procurer du travail à plusieurs avocats Québécois, a-t-il déclaré, au grand plaisir de plus de 100 avocats qui assistaient aux discussions.

Me Casgrain a participé à la commission parlementaire sur le conflit de travail de la Commonwealth Plywood et a avoué en avoir gardé un très mauvais souvenir. Selon lui, il serait préférable de faire disparaître toutes ces enquêtes pour les remplacer lorsque cela s'avère nécessaire, par des commissions parlementaires comme celles qui ont fait leur preuve aux États-Unis.

Le juge Dionne a pour sa part tenu à faire un certain nombre de mises au point au sujet du rôle ces commissions qui sont apparues dans les lois du pays dès 1869. «Il y a un vacuum entre la vérité et la justice», a-t-il déclaré.

Il s'est défendu de blâmer le système judiciaire mais a ajouté qu'il devait reconnaître que le système ne permet pas de faire la lumière sur certains phénomènes, comme celui du crime organisé, par exemple.

Enfin, Me Michel Proulx, un criminaliste bien connu, a fait un véritable plaidoyer en faveur d'un nouvel ensemble de règlements de conduite pour les commissions d'enquête, afin que les témoins ne soient plus traités comme des accusés. Il a suggéré que les témoins puissent réclamer et obtenir des ordonnances de non-publication, que le huis clos soit invoqué le moins souvent possible et que les présidents de telles commissions ne puissent plus condamner des témoins pour outrage au tribunal, autoriser des perquisitions ou saisies et encore moins procéder à l'arrestation.

# Les postiers voient un motif référendaire

La direction montréalaise du syndicat des postiers a accusé hier le gouvernement fédéral de retarder indûment l'obtention du droit de grève, vraisemblablement pour permettre l'acheminement du courrier «politique» des élus fédéraux durant la campagne référendaire.

L'accusation lancée hier visait expressément la Commission des relations de travail fédérale, qui a décidé de retarder la remise du rapport de conciliation, du 2 au 16 mai. Le droit de grève est normalement acquis dans les jours qui suivent le dépôt de ce rapport.

Le président du syndicat des postiers montréalais, M. Marcel Perreault, a affirmé à ce sujet «que la commission a reçu le rapport du conciliateur Germain Jutras et ce, dans les deux langues officielles». En somme, la commission ne peut prétexter les délais normaux de traduction dans ce cas-ci pour justifier le prolongement du délai de remise aux parties.

«Dans le passé, a déclaré M. Perreault, nous avons subi de nombreux préjudices, les uns portant atteinte à nos droits fondamentaux de négocier et de faire la grève, les autres à cause des délais de toute sorte accordés par la Commission.

«Nous ne croyons pas, a poursuivi le leader syndical, qu'il existe une raison valable pour justifier la commission de ne pas rendre public dès maintenant le rapport du conciliateur. M. Germain Jutras, à défaut de quoi nous soupçonnerions qu'une ingérence politique est à l'origine de tout autre délai de ce rapport, ne serait-ce que les envois des députés fédéraux aux électeurs québécois en vue du référendum du 20 mai.

Le président des postiers montréalais a expressément demandé au gouvernement fédéral de mandater dans les plus brefs délais un négociateur pour «régler» les multiples différends qui subsistent, «au moins dans les sept jours qui précèdent l'acquisition du droit de grève».

M. Perreault a prédit que les postiers ne travailleront pas sans contrat de travail et qu'ils feront la grève dès qu'ils en auront le droit légalement, c'est à dire sept jours après le dépôt du rapport du conciliateur.

# Les professionnels de l'État continuent de faire pression

Les 8,000 membres du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) ont décidé, hier en assemblée de leurs délégués, de poursuivre les moyens de pression entrepris depuis plus de deux semaine.

Les moyens de pression du SPGQ ont déjà eu pour effet de perturber considérablement le fonctionnement de la fonction publique québécoise.

Les trois points encore au coeur de ce litige sont: a) la question de la carrière, en particulier l'avancement de classe et la révocation; b) la sécurité d'emploi; c) les disparités salariales dont sont victimes les bibliothécaires, les diététistes, les agents d'information, les agents culturels, les traducteurs et les travailleurs sociaux.


LES ÉDITIONS Québecor
Les livres qui marchent

Léon Dion

Le Québec et le Canada

Les voies de l'avenir

240 pages $7.50

C'est un *OUI* pour Léon Dion

*Dire "non" lors du référendum équivaudrait pour moi à dire "oui" au Livre beige, ce qui m'est intellectuellement et affectivement impossible de faire. Je me dois de voter "oui" pour dire "non" au fédéralisme infirme que représente le Livre beige. (...)*

*Je dirai "oui" parce qu'il me sera plus facile, après le référendum, de continuer à chercher les voies d'une réforme constitutionnelle et politique qui soit le plus possible en accord avec les structures sociales du Québec comme à celle des neuf provinces anglophones telles que les vivent les individus et les collectivités et telles que les présentent les recherches de plus en plus nombreuses en sciences humaines. (...)* Léon Dion

EN VENTE PARTOUT

Vous pouvez recevoir ce livre chez vous. Remplissez ce coupon, joignez-y votre chèque ou mandat et postez-le à:
LES BONS BOUQUINS, C.P. 188,
Succ. La Cité, Montréal, H2W 2M9
LÉON DION ..... 7.50
Ajoutez $1.00 pour frais de port et manutention.
Nom .....
Adresse .....
Ville .....
Code postal .....
Ci-joint un chèque
un mandat
de $.....



ACHETONS 2 DERNIERS JOURS
FOURRURES USAGÉES

Nous sommes heureux de pouvoir acheter et payer comptant pour tout genre de manteaux et jaquettes usagés, en fourrure. De préférence, nous désirons de la bonne qualité.
Demande spéciale:
Vison, renard, raton laveur
Ribnick Furs
224 N. 1st St.,
Minneapolis, MN U.S.A.

Apportez-les avec vous au:
HOLIDAY INN
420 ouest, Sherbrooke
ven. 9 mai
sam. 10 mai
10 A.M. à 7 P.M.
Demander à la réception le numéro de la chambre



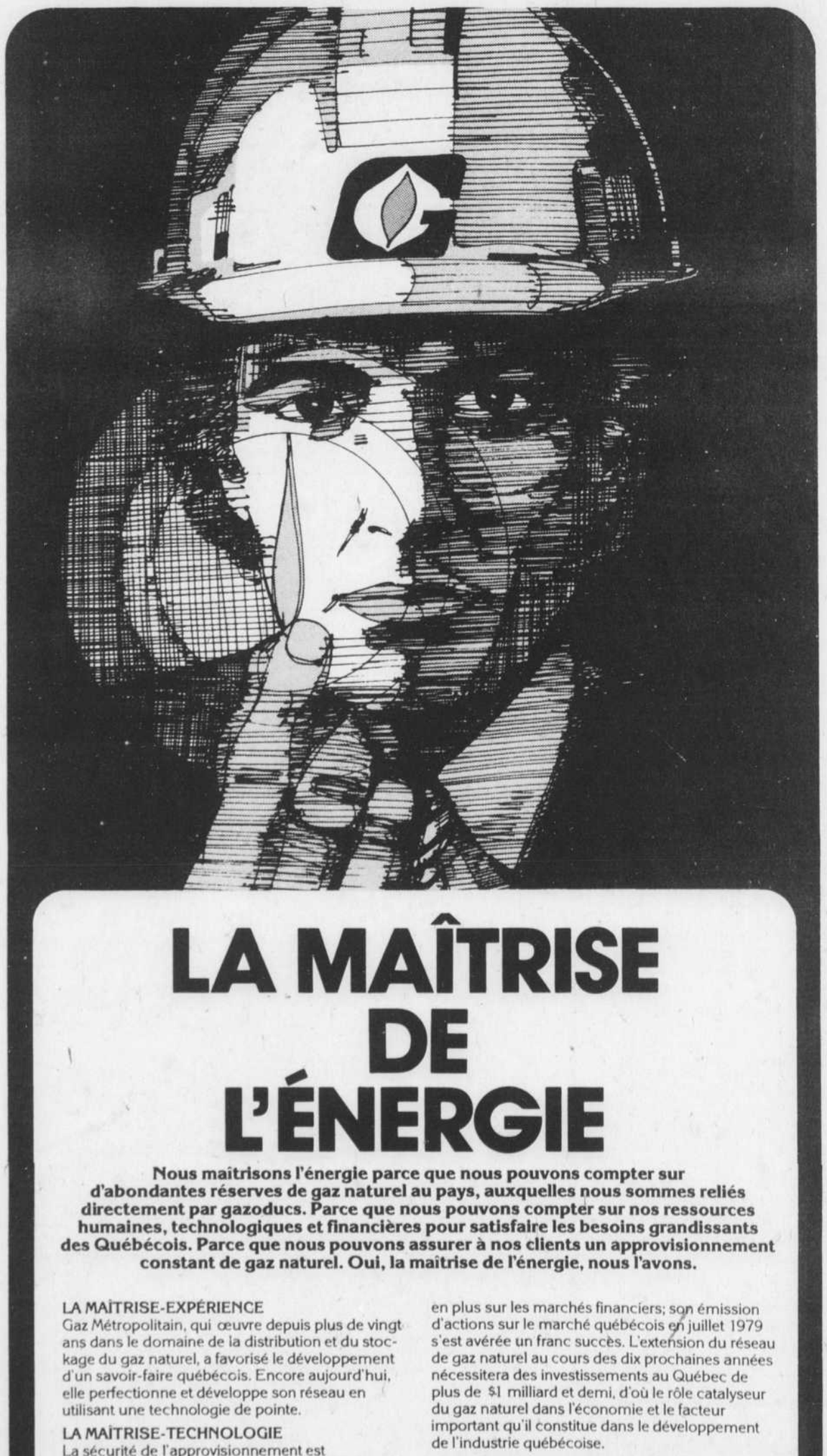

LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

**Nous maîtrisons l'énergie parce que nous pouvons compter sur d'abondantes réserves de gaz naturel au pays, auxquelles nous sommes reliés directement par gazoducs. Parce que nous pouvons compter sur nos ressources humaines, technologiques et financières pour satisfaire les besoins grandissants des Québécois. Parce que nous pouvons assurer à nos clients un approvisionnement constant de gaz naturel. Oui, la maîtrise de l'énergie, nous l'avons.**

LA MAÎTRISE-EXPÉRIENCE
Gaz Métropolitain, qui œuvre depuis plus de vingt ans dans le domaine de la distribution et du stockage du gaz naturel, a favorisé le développement d'un savoir-faire québécois. Encore aujourd'hui, elle perfectionne et développe son réseau en utilisant une technologie de pointe.

LA MAÎTRISE-TECHNOLOGIE
La sécurité de l'approvisionnement est assurée grâce à l'usine de liquéfaction de Gaz Métropolitain. Cette usine est la plus vaste du genre au pays. Elle est en mesure de réduire 620 fois le volume de gaz naturel et d'emmagasiner en quantité des réserves assurant l'approvisionnement de sa clientèle, même durant les grands froids de nos hivers.

LA MAÎTRISE-FINANCE
L'actif de Gaz Métropolitain dépasse maintenant les $250 millions. La Compagnie s'affirme de plus en plus sur les marchés financiers; son émission d'actions sur le marché québécois en juillet 1979 s'est avérée un franc succès. L'extension du réseau de gaz naturel au cours des dix prochaines années nécessitera des investissements au Québec de plus de $1 milliard et demi, d'où le rôle catalyseur du gaz naturel dans l'économie et le facteur important qu'il constitue dans le développement de l'industrie québécoise.

LA MAÎTRISE-AVENIR
Gaz Métropolitain ne cesse de grandir et de répondre toujours mieux aux besoins croissants du Québec en matière d'énergie. Elle offre à ses usagers une des sources énergétiques les plus économiques. Tenant compte des besoins actuels et futurs, Gaz Métropolitain peut assurer aux Québécois une partie importante de l'énergie dont ils ont besoin et cela pendant de nombreuses décennies.

Gaz Métropolitain, inc.

# Montréal veut voir des quartiers aussi fleuris que l'île Notre-Dame

**par Alain Duhamel**

A l'occasion de l'exposition des Floralies internationales, l'administration municipale souhaiterait fleurir tous les quartiers de Montréal autant que le seront le vélodrome olympique et l'île Notre-Dame.

«L'exposition internationale ne serait, pour nous, qu'une partie d'une réussite, si elle ne connaissait pas son prolongement dans tous les quartiers de Montréal», a dit le président du comité exécutif, M. Yvon Lamarre, en lançant au Jardin botanique une campagne d'embellissement de grande envergure appelée «Montréal, ville fleurie».

Dans tous les quartiers, un comité local des floralies a pour tâche de susciter la participation de son milieu à l'embellissement des façades, des rues, et des places publiques. L'une des principales manifestations que le comité local pilotera consistera, au mois de juin, à décorer le plus grand nombre de maisons de fleurs dans le cadre de l'opération «1 million de fleurs».

La ville de Montréal met gratuitement à la disposition des propriétaires et locataires des fleurs pour les parterres et les boîtes. Toute personne qui entreprend pour la première fois la décoration florale de sa maison est éligible.

Cette initiative a suscité un grand intérêt partout dans la ville au point où la demande dépasse largement l'offre. En fait, l'opération «1 million de fleurs» est devenue une opération «1,300,000 fleurs» et pourrait dépasser ce nombre au rythme où les comités de quartiers progressent dans l'identification des besoins du milieu. Déjà, la ville de Montréal a dû acheter à l'extérieur des fleurs.

A cette opération, qui affecte directement chaque Montréalais, s'ajoutent d'autres initiatives municipales destinées à donner à Montréal splendeur et beauté durant l'été. Ainsi, l'administration municipale fera planter 6,500 arbres et, si l'automne est clément, ce nombre passera à 7,500. Dans toutes les rues commerciales, fleurs et arbustes feront partie intégrante des efforts de valorisation et d'embellissement du mobilier urbain. Enfin, l'administration municipale a fait ouvrir neuf marchés aux fleurs, aux endroits suivants: place Jacques-Cartier, carrés Saint-Louis, Phillips, Dominion, Cabot, place Pasteur, marchés Atwater, Jean-Talon et Maisonneuve.

«Comme les temps ont changé», a dit le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, en rappelant que, il y a 25 ans, on l'avait ridiculisé lorsqu'il avait demandé d'orner les lampadaires de paniers à fleurs.

Sans pouvoir annoncer l'émission d'un timbre sur l'exposition des Floralies internationales, le ministre des Postes, M. André Ouellet, a profité de ce lancement pour annoncer l'émission, l'an prochain, de quatre timbres commémorant des personnes ou des institutions de Montréal.

«Il n'est jamais trop tard pour bien faire», a dit M. Ouellet en s'excusant presque auprès du maire de Montréal qui n'a guère apprécié l'émission d'un timbre sur le jardinage sans que les mots Floralies et Montréal y apparaissent.

A la fin de l'année, le ministère des Postes émettra un timbre pour commémorer le centième anniversaire de l'hôpital Notre-Dame de Montréal. Le timbre soulignera particulièrement la contribution du docteur Emmanuel Persillier-Lachapelle, fondateur de l'Association médicale canadienne, fondateur des hôpitaux Royal Edward et Notre-Dame.

Le second timbre soulignera la béatification de Kateri Tekakwitha (1656-1680), surnommée le Lys des Mohawks, dont la vie exemplaire et le rayonnement spirituel se sont étendus bien au-delà de Caughnawaga où elle a vécu presque toute sa vie.

Enfin, les deux autres timbres souligneront l'exposition florale permanente de Montréal et le cinquantième anniversaire du Jardin botanique. Le premier portera clairement les mots Montréal et floralies tandis que le second rendra hommage au fondateur du Jardin botanique, le frère Marie-Victorin.

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et le président du comité exécutif, M. Yvon Lamarre, ont appris du ministre des Postes, M. André Ouellet, l'émission d'un timbre, l'an prochain, qui soulignera le cinquantième anniversaire de fondation du Jardin botanique. (Photo Jacques Grenier)

# Les vrais problèmes des radiations: peur, ignorance, phobie

**par Gilles Provost**

«Il est urgent que les médecins et les autres spécialistes de la santé se lèvent pour dissiper le mythe selon lequel les radiations constitueraient un risque terriblement dangereux et incontrôlable pour la santé publique. À cet égard, le problème n'est pas scientifique, économique ou énergétique. Le vrai problème, c'est la peur. La peur, l'incompréhension, la phobie et l'information biaisée ou mal comprise qui circule dans les médias et dans la population».

Telle est l'opinion du président sortant de l'American College of Nuclear Medicine, le docteur Herbert Allen. Pour la première fois de son histoire, cet organisme tient son congrès annuel hors des États-Unis. L'événement se déroule à Montréal aujourd'hui et demain.

Le College a décidé de faire campagne contre l'incompréhension et le mystère d'où provient la majeure partie des craintes du public à l'égard des radiations et de l'énergie nucléaire en général, a déclaré pour sa part au DEVOIR le docteur Joseph Sternberg, professeur à l'Université de Montréal et prochain président de l'American College of Nuclear Medicine.

Le congrès qui débute ce matin veut donc mettre en relief les applications utiles des radiations autant que leurs dangers éventuels et, surtout, «dissiper le mythe des effets néfastes des faibles niveaux de radiations», comme l'explique M. Allen dans son discours d'ouverture.

Par un pur hasard, il se tient aussi à Montréal en ce moment un autre congrès scientifique destiné, celui-là, à améliorer la protection du public contre le danger des radiations. En effet, l'Association canadienne de radioprotection tient depuis hier matin son congrès annuel qui réunit environ 125 spécialistes à l'hôtel Loews La Cité.

L'organisateur de ce deuxième congrès, M. Michel Deschamps, a refusé hier de se prononcer sur la validité des craintes du public à l'égard des radiations mais il a indiqué au DEVOIR que tout utilisateur de ces phénomènes physiques doit demeurer prudent. Les spécialistes de la radioprotection, dit-il, s'efforcent justement de trouver les moyens les plus sécuritaires d'utiliser les radiations... et de sensibiliser les médecins ou les autres utilisateurs aux dangers possibles.

Quoi qu'il en soit, les spécialistes de la médecine nucléaire souligneront aujourd'hui et demain, dans le cadre de leur propre congrès, les nombreuses applications médicales bénéfiques des radiations, tout en essayant de quantifier le risque inhérent aux faibles niveaux de radiation.

De façon générale, les conférences insisteront sur le fait que l'analyse des survivants de Hiroshima et de Nagazaki n'a permis de déceler jusqu'à maintenant aucun effet nocif chez les enfants de ceux qui avaient été irradiés en 1945, (exception faite, évidemment, des individus qui étaient déjà en gestation au moment des explosions). On souligne aussi que le surplus de cancers enregistré chez les survivants est d'à peine un pour cent par rapport à une population normale.

Les conférenciers rappellent aussi que les organismes complexes comme l'homme peuvent réparer assez facilement la plupart des dommages causés par de faibles niveaux de radiation et qu'il y a donc une bonne marge de sécurité dans l'hypothèse courante selon laquelle les dommages sont toujours proportionnels à la dose reçue, aussi faible soit-elle.

Le problème, c'est que les effets des faibles niveaux de radiation sont tellement aléatoires et rares qu'il est absolument impossible de les détecter de façon significative à moins d'étudier des populations de plusieurs millions de personnes, explique-t-on. Dans ces conditions, on en est réduit à de simples spéculations dont les conclusions dépendent fortement des hypothèses invérifiables des spécialistes.

L'Association de médecine nucléaire a aussi décidé d'accorder une médaille d'or au physicien Edward Teller et à John Lawrence pour leurs «découvertes émérites dans le domaine de la médecine nucléaire.» Tous deux ont aussi été parmi les principaux artisans du programme militaire américain qui a mené aux premières bombes atomiques ou à hydrogène.

## *Un petit doigt évalué à $9,400*

Pour avoir subi une blessure à son petit doigt, alors qu'il circulait sur le terrain de stationnement de la Plaza Côte-des-Neiges, en mai 1979, M. Umesh Mundody poursuit la firme qui gère cette dernière pour une somme de $9,400, devant la Cour supérieure.

Le plaignant a subi sa blessure quand il a été heurté par un véhicule d'entretien alimenté à l'électricité et appartenant au centre commercial.

Il soutient que sa blessure au petit doigt de la main droite a notamment eu pour effet d'immobiliser ce membre pour une période de deux mois, tout en souffrant durant cette même période de douleurs violentes à la poitrine.

Enfin, il affirme que les blessures subies sont uniquement et nettement dues à la négligence des administrateurs de la Plaza Côte-des-Neiges.

# Les professeurs de Montréal acceptent le projet de convention du conciliateur

**par Paule des Rivières**

L'Alliance des professeurs de Montréal a accepté, hier soir, le projet de convention collective locale soumis par le bureau de conciliation du ministère du Travail plus tôt cette semaine.

Mais elle pourrait déclencher une grève générale dès lundi matin si l'autre partie, la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), rejetait la recommandation des conciliateurs Denis Tremblay et Raymond Désilets qui doit, précisent dans leur document, être acceptée ou rejetée comme un tout.

La CECM, dont les commissaires ont tenu en soirée leur première assemblée publique du mois de mai, ont d'abord reçu en fin d'après-midi un court rapport de ses négociateurs mais il a été décidé ultérieurement que la complexité du projet soumis mercredi par les conciliateurs commandait une étude plus approfondie.

Pour leur part, c'est par une très forte majorité que les enseignants francophones de la métropole, réunis hier en assemblée générale, ont entériné la recommandation d'acceptation de leur président, M. Rodrigue Dubé. Près de 2,500 des 6,500 membres de l'Alliance ont participé à la réunion syndicale.

Le chef syndical a admis que le rapport des conciliateurs ne satisfaisait pas toutes les demandes de l'Alliance mais il a dit croire qu'il contenait des conditions de travail bien supérieures à tout ce que le syndicat pourrait obtenir de la commission.

De fait, les enseignants ont également mandaté leurs dirigeants afin qu'ils interviennent auprès du gouvernement, advenant le cas où la CECM n'accepterait pas le rapport de conciliation.

Il serait opportun en cas de refus, croient en effet les enseignants, que l'Alliance demande expressément au gouvernement de transformer le rapport des conciliateurs en convention collective locale, qui comprend 16 aspects des conditions de travail des enseignants. Dans l'esprit du président de l'Alliance, il ne fait aucun doute que la négociation est terminée.

Enclenchés véritablement après l'entente convenue au plan provincial — et qui définit les conditions de travail de tous les enseignants, sauf certaines dispositions agréées localement — les pourparlers entre la CECM et l'Alliance de Montréal étaient au point mort lorsque le ministère du Travail nomma M. Denis Tremblay afin de rapprocher les parties.

Dimanche soir, M. Tremblay demanda au syndicat de surseoir à la grève qu'il devait déclencher le lendemain matin, question de prendre deux jours pour rédiger son rapport. C'est ce rapport qui a été transmis mercredi soir aux parties.

C'est par des votes à main levée que les enseignants se sont exprimés hier soir, de sorte qu'il est impossible de connaître les pourcentages qui ont appuyé chaque décision.

Le principal point qui divisait le syndicat et la CECM ces derniers temps se rapportait aux critères devant prévaloir lors des affectations et mutations annuelles de personnel enseignant, opération que la baisse de la natalité rend importante.

L'entente provinciale prévoyait deux critères: l'ancienneté et les capacités de l'enseignant, le syndicat mettant l'accent sur le premier, la CECM sur le deuxième. Dans leur rapport, les conciliateurs proposent que la capacité soit associée à un brevet ou une expérience dans un poste analogue.

La CECM doit faire connaître sa réaction ce soir.


Jacques Brossard

**l'accession à la souveraineté et le cas du Québec**

*à l'intention de tous ceux, favorables ou non à l'indépendance, qui se soucient de l'évolution politique du Québec et du Canada.*

800 pages, $11.00 — en librairie

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, Succ. «A»
Montréal, Qué., Canada H3C 3J7
Tél.: 343-6321/6325



**À l'heure où les voyages en avion commencent à ressembler aux voyages en autobus, les Suisses ne restent pas neutres.**

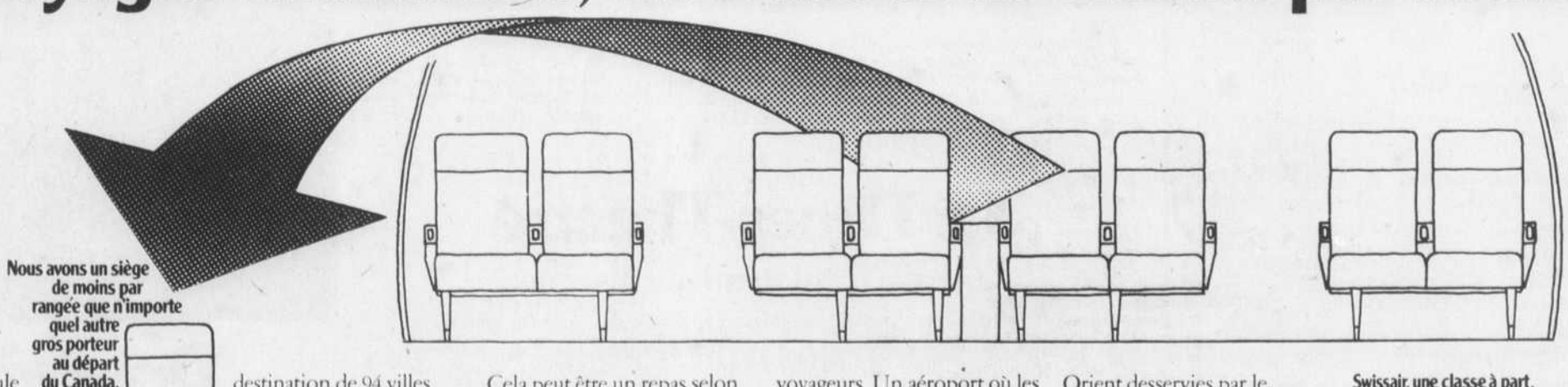

Nous avons un siège de moins par rangée que n'importe quel autre gros porteur au départ du Canada.

Une seule ligne aérienne vous offre la classe suisse partout dans le monde.

Swissair.

C'est un fait. C'est aussi une promesse plus importante que jamais à l'heure où de nombreux voyageurs font des expériences désagréables: retards, annulations, manque de confort, service indifférent.

À qui la faute? En y songeant bien, n'êtes-vous pas un peu responsable de ne pas avoir choisi Swissair récemment alors que vous en aviez la possibilité? Car nous sommes les seuls à vous offrir la classe suisse partout dans le monde. Swissair vole à destination de 94 villes dans 64 pays.

**Voici la classe suisse des années 1980.**

Un personnel de réservation qualifié qui prend le temps de vous renseigner.

Des équipages qui vous assurent des départs et des arrivées selon l'horaire.

Une attention toute particulière à votre confort car, en classe économique nos avions comptent un siège de moins par rangée que tout autre gros porteur au départ du Canada.

Un service à bord soigné: le choix de 2 menus en classe économique, menus mis au point par nos chefs suisses. Cela peut être un repas selon vos goûts: végétarien, kosher, ou sans sel, il suffit de nous le demander à l'avance.

Les repas sont servis dans des couverts de porcelaine. Cela aussi c'est la classe suisse.

Et quand vous voyagez en première classe vous bénéficiez d'un service de luxe comprenant, entre autres, le champagne, un menu digne des plus grands restaurants, de véritables écouteurs stéréophoniques conçus pour votre confort.

**La classe suisse ne s'arrête pas lorsque vous quittez l'avion.**

L'aéroport de Zurich est en effet conçu pour offrir toutes les facilités utiles aux voyageurs. Un aéroport où les restaurants sont ouverts jusqu'aux petites heures du matin. Où vous pouvez réserver une salle de conférence, vous reposer et prendre une douche rafraîchissante entre 2 vols ou encore confier vos enfants à une garderie gratuite.

Un aéroport fonctionnel et efficace où le passager en transit n'a pas de corridors sans fin à parcourir pour prendre son vol de correspondance. Que ce soit à destination de l'une des 43 villes européennes ou de toute autre capitale d'Afrique, du Moyen-Orient, de l'Extrême-Orient desservies par le réseau Swissair.

**Zurich, une ville qui a gardé sa classe.**

Zurich enchante toujours par son charme, son hospitalité et son cachet médiéval. Zurich, une ville où l'on découvre des hôtels impeccables, des promenades merveilleuses, des restaurants réputés et une population fière d'accueillir ses visiteurs en français, en anglais ou en italien, si votre suisse-allemand est quelque peu rouillé.

C'est un endroit idéal pour y faire des achats, y flâner, s'y reposer entre deux voyages d'affaires.

**Swissair, une classe à part.**

Depuis 1931, Swissair offre ses services avec la ferme conviction que, face à un choix, la plupart des gens opteront pour une ligne aérienne de classe supérieure.

Un vol de classe suisse, c'est à la fois un art de vivre et une excellente façon de commencer un voyage d'affaires.

La classe suisse partout dans le monde.

swissair

Swissair vous offre quatre vols par semaine à bord de ses gros porteurs DC10-30 au départ de Montréal et de Toronto et des vols quotidiens de New York et de Boston à destination de 94 villes dans 64 pays. Pour vos réservations, appelez votre agent de voyages ou Swissair aux numéros suivants: (514) 866-7901 à Montréal, (416) 364-3361 à Toronto, (613) 236-7368 à Ottawa ou demandez à l'opératrice le numéro à composer sans frais pour nous rejoindre.

# Des milliers de marines à Oman

STOCKHOLM (AFP) — Les États-Unis auraient fait débarquer «très récemment quelques milliers de marines à Oman», a indiqué hier soir la télévision suédoise citant une source proche des services secrets suédois.

Selon la première chaine de la télévision, ces services auraient reçu un rapport d'un de leurs agents à Oman, affirmant avoir assisté au débarquement à Oman d'un contingent de «quelque milliers» de marines.

Sans pouvoir préciser la date exacte d'un tel débarquement, la télévision, estime que l'opération, très récente, aurait pu avoir eu lieu hier.

Toujours d'après la télévision suédoise, le commandant en chef des forces armées suédoises, le général Lennart Ljung a jugé l'affaire assez sérieuse pour en informer le premier ministre, M. Thorbjorn Faelldin.

Dans la soirée, le ministère suédois des Affaires étrangères a confirmé avoir eu «des informations similaires» à celles citées par la télévision à propos du débarquement de marines américains à Oman. Un porte-parole du ministère s'est toutefois refusé à tout commentaire sur la véracité de ces informations.

Mais, de son côté, le Pentagone a formellement démenti les informations de la télévision suédoise. Ces informations sont «dénuées de tout fondement», a déclaré un porte-parole du Pentagone qui a précisé que l'unité de 1,800 «marines» dont les États-Unis disposent dans la région de l'océan Indien se trouvait hier à bord de quatre navires.

Ces «marines» américains avaient fait relâche au cours des jours derniers à Mombasa (Kenya) et sur l'île de Diego Garcia, la seule base militaire permanente que les États-Unis ont à leur disposition dans l'océan Indien.

Bien que les États-Unis négocient depuis plusieurs mois avec Oman l'utilisation de facilités militaires, aucune unité américaine ne se trouve basée actuellement dans cet émirat, précise-t-on au Pentagone.

# Nouveau raid israélien au Sud-Liban

TEL AVIV (d'après AP et AFP) — Des forces israéliennes ont attaqué des guérilleros palestiniens en deux endroits du Sud-Liban, dans la nuit de mercredi à jeudi, au cours d'un nouvel épisode de ce que le chef d'état-major israélien a appelé «la guerre générale contre le terrorisme».

Un journaliste radio de l'armée israélienne, qui accompagnait les troupes israéliennes, a précisé que les opérations étaient dirigées contre deux objectifs: le camp de réfugiés palestiniens de Sarafand, sur la côte méditerranéenne, où les soldats israéliens ont échangé des coups de feu avec les Palestiniens; et Damour, au sud de Beyrouth, où les Israéliens ont ouvert le feu sur des véhicules appartenant aux Palestiniens.

Un communiqué militaire a précisé que «les terroristes ont enregistré des pertes, et les véhicules en leur possession ont été détruits». À Beyrouth, l'O.L.P. a affirmé de son côté que trois Palestiniens avaient été tués et deux autres blessés.

Un porte-parole du gouvernement libanais de M. Elias Sarkis a qualifié l'incursion israélienne d'acte de «haute piraterie».

Pour sa part, le ministère français des affaires étrangères a déploré ce raid, qui s'inscrit dans l'ensemble des actes de violence récemment observés dans la région, a précisé le porte-parole du Quai d'Orsay.

Cette nouvelle opération israélienne est survenue six jours après l'embuscade d'Hébron, en Cisjordanie occupée, dans laquelle six colons israéliens ont été tués et 16 autres blessés. Cependant, le général Rafael Eytan, chef d'état-major de l'armée israélienne, a déclaré que cette incursion n'était pas une réaction au raid d'Hébron mais faisait partie de la lutte globale d'Israël contre le terrorisme. Le général Eytan a ajouté: «C'était une opération réussie et elle sera suivie par d'autres. Il s'agit de maintenir les terroristes en état d'alerte et de tension permanente, même s'ils sont loin d'Israël, de ne pas cesser de les surprendre...».

La précédente opération israélienne au Liban datait d'un mois; elle avait eu pour but de couper les routes d'infiltration utilisées par les fedayin et faisait suite à une attaque menée contre le Kibboutz frontalier de Misgav Am, qui avait coûté la vie à trois personnes. Les Israéliens s'étaient repliés cinq jours plus tard, sous une forte pression internationale.

Par ailleurs, à Gaza, les Israéliens ont fait sauter hier deux maisons et ont arrêté deux de leurs occupants pour terrorisme. Selon des sources palestiniennes, les soldats israéliens ont utilisé des bulldozers et de la dynamite pour détruire les maisons. Les deux jeunes Palestiniens arrêtés sont soupçonnés d'avoir jeté des grenades sur des véhicules militaires israéliens en janvier et février.

D'autre part, le maire de Tulkarem (Cisjordanie) a été interrogé à propos de la distribution dans sa ville de tracts hostiles aux Israéliens.

À Jérusalem enfin, une série d'affrontements légers a opposé la police et des Israéliens à des groupes de jeunes manifestants arabes. Il n'y a pas eu de blessés et une quinzaine de personnes ont été arrêtées, a annoncé la radio israélienne.

# Banisadr formerait un gouvernement pour prendre de vitesse ses rivaux

TEHERAN (d'après AFP et Reuter) — Le président iranien Abolhassan Banisadr a tenté de prendre de vitesse ses adversaires du Parti de la République islamique, intégriste, en parlant de nommer un premier ministre avant la réunion du Parlement islamique, qui sera formé à l'issue du deuxième tour des élections législatives d'aujourd'hui.

Dans une déclaration faite hier matin à l'AFP, le chef de l'État iranien a en effet confirmé sa volonté de constituer un cabinet «le plus tôt possible et peut-être même dès aujourd'hui».

Ce faisant, il mettait ses adversaires du Parti de la République islamique devant le fait accompli et les privait des fruits d'une probable victoire électorale. Car comme l'a déclaré le président Banisadr lui-même, «un gouvernement bénéficiant de ma confiance et de celle de l'iman serait forcément investi par le Parlement, quelle que soit sa composition».

Toute la question était de savoir dans quel sens l'iman Khomeiny souhaitait faire pencher la balance. Mercredi, M. Banisadr avait remporté une première manche en obtenant du guide de la révolution islamique le feu vert pour former un gouvernement.

Aussitôt commençait dans les milieux politiques de la capitale iranienne le classique jeu de devinettes sur les personnalités ministrables. Les noms de MM. Mezzatolah Sahabi, proche du président Banisadr, ministre du budget et du plan, et Ahmad Madani étaient les plus souvent cités, surtout après l'annonce de la visite effectuée, mercredi, par l'amiral Madani chez l'iman Khomeiny.

Le journal Bamdad concluait pour sa part à la possibilité d'un gouvernement de coalition comprenant «des amis de l'ancien premier ministre, Mehdi Bazargan, des membres de l'actuel gouvernement et des proches de M. Banisadr».

Rien n'était cependant joué. Tout d'abord, parce que le firman (décret) autorisant M. Banisadr à former un gouvernement n'avait pas encore été publié, vraisemblablement, estimaient les observateurs, en raison d'une intervention auprès de l'iman des représentants des intégristes.

Ces derniers étaient loin d'avoir désarmé. Leur principal porte-parole, l'ayatollah Behechti, a poursuivi la contre-attaque, hier dans les colonnes de son journal République islamique où il a écrit notamment: «La formation d'un gouvernement de coalition avant la réunion du Parlement serait contraire aux principes islamiques qui doivent prévaloir au sein de la prochaine assemblée».

De son côté, l'ayatollah Rafsadajani, autre personnalité en vue du Parti de la République islamique, soulignait les prérogatives dont allait disposer le futur Parlement sur l'exécutif.

Les dirigeants de la fraction dure de la révolution islamique pouvaient également se prévaloir, au moins sur cette question, du soutien de l'iman Khomeiny qui, entre autres consignes électorales, a appelé les Iraniens à «voter cent pour cent musulman».

C'était donc une fois de plus entre les mains de l'iman Khomeiny que reposait la décision de constituer ou non un gouvernement avant la réunion du Parlement iranien et donc de renforcer ou de saper un peu plus l'autorité du président de la République.

La journée a également été marquée par les premières exécutions de femmes pour des motifs politiques: Mme Earokhrou Parsa, ancien ministre de l'Education du chah, fusillée pour corruption et «promotion de la culture impérialiste», et Mme Fatenah Sadeghi, également fusillée mais pour avoir livré des jeunes filles à la prostitution».

Le ministère des Affaires étrangères a par ailleurs officiellement confirmé à l'ambassade de Suisse que Mme Cynthia B. Dwyers, journaliste pigiste américaine, avait bien été arrêtée lundi par les gardes révolutionnaires.

L'ambassade de Suisse représente les intérêts des États-Unis en Iran.

# Pékin se prépare à lancer un missile intercontinental

PÉKIN (AFP) — Les autorités chinoises n'ont ni confirmé ni démenti l'annonce par le gouvernement néo-zélandais d'un prochain essai par la Chine d'un missile balistique intercontinental (ICBM), un essai qui est attendu depuis un certain temps déjà par les spécialistes.

La Chine a averti la Nouvelle-Zélande que la cible de l'engin se situerait dans le Pacifique sud, dans la région des Iles Kiribati et Tuvalu (Salomon, Micropolynésie), a annoncé hier le premier ministre de Wellington, M. Robert Muldoon. Un porte-parole du gouvernement chinois, interrogé par l'AFP a simplement répondu: «Nous n'avons pas de commentaire».

À Canberra, on apprend de source officielle australienne que l'Australie a été informée de son côté du prochain essai chinois, pour lequel aucune date précise n'a encore été annoncée.

La Chine a déjà expérimenté avec succès, au printemps 1979, un missile de portée intercontinentale CSS-X-4, tiré depuis Shaanxi (centre de la Chine) sur une cible qui se trouvait vraisemblablement dans la région du Lob Nor, aux Xinjiang, la principale base d'expériences spatiales chinoise, selon des informations données l'an dernier de source diplomatique citant des sources officielles chinoises.

Le dernier rapport annuel de l'Institut international des études stratégiques de Londres notait toutefois «qu'un essai complet» nécessiterait que la Chine utilise des cibles soit dans l'océan Indien, soit dans l'océan Pacifique.

Selon les auteurs de ce rapport, l'ICBM sur lequel ont travaillé les experts chinois a une portée de 8,000 miles (environ 12,800 kilomètres).

Il s'agit là, remarquent d'autre part les spécialistes, de la quatrième génération de missiles chinois.

# Rallis prend la relève de Caramanlis

ATHÈNES (AFP) — Le «caramanlisme continue» avec l'élection du ministre des Affaires étrangères, M. Georges Rallis, à la tête du parti de la Nouvelle démocratie et ipso facto du prochain gouvernement, estiment les observateurs politiques.

Selon eux, M. Rallis, qui succède à M. Caramanlis à la tête du parti, est peut-être mieux que quiconque à même d'assurer la cohésion du parti dont les cadres lui sont attachés. M. Rallis, partage les sentiments pro-européens de M. Caramanlis, élu lundi dernier à la présidence de la république, et jouit d'une grande estime au sein du Parlement de Strasbourg. En outre son atlantisme est loin d'être aussi marqué que celui de son rival malheureux, le ministre de la défense, M. Evangelos Averoff-Tossistas, qui passe pour être »l'homme des Américains».

Les députés de la Nouvelle démocratie ont donc sacrifié «l'ami de Washington» sur l'autel électoral en choisissant un homme qui a l'énorme atout de connaître à fond les rouages de la machine du parti. Selon les observateurs, cet atout se révèlera de première grandeur lors de l'affrontement au cours de la prochaine consultation populaire — normalement prévue pour l'automne 1981 — entre la société conservatrice-libérale de M. Rallis et la nouvelle société socialiste pour laquelle milite inlassablement le dirigeant du Mouvement socialiste panhellénique (PASOK), M. Andreas Papandréou.

# Le Caire demande le report des négociations

LE CAIRE (AFP) — Le président Sadate a demandé le report des réunions des négociations sur l'autonomie au niveau ministériel, a indiqué hier soir M. Sol Linowitz, envoyé spécial du président Carter dans un communiqué publié par l'ambassade des États-Unis au Caire.

Selon le communiqué, le président Sadate a demandé le report des négociations afin d'avoir le temps d'examiner avec ses conseillers les résultats des entretiens du début de cette semaine à Herzliya (Israël).

Les groupes de travail issus des négociations pourront poursuivre leurs réunions, a précisé M. Linowitz.

Le président Sadate s'était entretenu pendant une heure, à Ismailia, avec M. Linowitz, qui est en route pour les États-Unis, après avoir dirigé la délégation américaine aux négociations d'Herzliya (Israël) sur l'autonomie.

L'entretien a porté, selon le président Sadate, sur la situation au Proche-Orient en général et sur les résultats des négociations d'Herzliya ainsi que sur «des questions importantes dans le monde troublé d'aujourd'hui».

Le président Sadate a exprimé d'autre part, à l'issue de l'entretien, son «appui total» au président Carter et sa «profonde reconnaissance» pour l'aide accordée par les États-Unis à l'Égypte.

M. Linowitz a indiqué de son côté qu'il avait été chargé par le président Sadate de transmettre «certaines questions» (sur l'autonomie) au président Carter et aux responsables israéliens.

M. Linowitz a affirmé, en réponse à une question, que les négociations sur l'autonomie «n'étaient pas dans l'impasse».

# Ballet politique aux obsèques de Tito

BELGRADE (AFP) — Pendant près de deux heures, toutes rancoeurs rentrées, le Gotha politique de la planète a rendu, hier sur les hauteurs de Belgrade, un ultime hommage au maréchal Tito décédé quatre jours plus tôt.

Ils étaient plus de deux cents, rois, présidents, chefs de gouvernement ou ministres, représentant les pays les plus puissants ou les plus faibles, serrés sur une tribune de trente mètres sur trente et devenue le microcosme des rivalités de ce monde.

Ils se sont tous levés quand la dépouille de Tito, couverte du drapeau yougoslave est apparue peu avant 15 heures devant sa dernière demeure, rue Uzicka, à Dedinje, qui fut la résidence préférée du maréchal.

M. Leonid Brejnev était assis sur une chaise verte, alors que les autres personnalités se contentaient des planches de la tribune.

Au premier rang de l'assistance — d'où étaient absents les présidents Carter, Giscard d'Estaing et Castro — le «numéro un» soviétique, a eu le plus de mal à se détacher de son siège. À ses côtés, son ministre des Affaires étrangères, M. Andrei Gromyko, et son aide de camp l'entouraient de sollicitude pour l'aider à mieux supporter ce qui semblait être une véritable épreuve pour cet homme malade.

Stoïquement, il est resté près d'un quart d'heure debout sous un soleil estival durant l'éloge funèbre prononcé par le président de la présidence yougoslave, M. Lazar Kolisevski. S'épongeant constamment le front et le cou, il n'a pas semblé entendre le successeur de Tito dénoncer les «ingérences dans les affaires intérieures yougoslaves, à l'époque des tourbillons de la guerre froide la plus virulente et de la confrontation des blocs».

À quelques mètres de lui, également au premier rang, le chef de la Chine Hua Guofeng est resté de marbre. Les deux frères ennemis se sont ignorés. Une seconde cependant, Brejnev a tourné les yeux à droite vers Hua Guofeng, mais le dirigeant soviétique s'est aussitôt détourné quand le Chinois a porté son regard dans sa direction.

Sous les yeux de la famille de Tito, de la direction et des invités yougoslaves, la tribune a ainsi reflété en raccourci toutes les dissensions qui déchirent le monde: le vice-président américain Walter Mondale, passant devant Brejnev et Gromyko, pour gagner sa place, s'est contenté de les saluer d'un signe de tête courtois mais froid, imité par Lillian Carter, la mère du président, et du vieil ambassadeur Averell Harriman.

Le prince Philip et Mme Margaret Thatcher, premier ministre britannique, ostensiblement semble-t-il, sont montés sur la tribune par le côté droit, opposé à celui de Brejnev. Le Roumain Nicolae Ceaucescu a suivi le même chemin ainsi que le Pakistanais Zia ul-Haq, mais on ne sait si leur geste était voulu.

Le roi de Suède, Charles Gustave, élancé dans son uniforme d'apparat, après quelque hésitation, a lui aussi tourné à droite. Baudoin, roi des Belges, et Hussein de Jordanie, volontairement ou non, ont également omis de saluer les deux personnalités soviétiques. Majestueux, le souverain norvégien Olav, en revanche, leur a chaleureusement serré la main.

C'est avec le même empressement que Willy Brandt, chef de l'internationale socialiste, et président du Parti social-démocrate allemand, s'est déplacé auprès de Brejnev. Il a été imité par le chancelier Helmut Schmidt, le président Karl Carstens et le ministre des Affaires étrangères, Hans Dietrich Genscher.

Le visage de Brejnev est resté impassible durant tout ce discret ballet esquissé autour de lui. Il a soudain paru s'animer quand il a vu la veuve de Tito sanglotant derrière le cercueil de bois clair, porté en terre par huit officiers. Son regard, comme surpris, l'a suivie jusqu'à l'entrée du jardin d'hiver, où la bière frappée de l'emblème yougoslave a été glissée dans le tombeau de marbre blanc.

Il était un peu plus de quinze heures quand le corps a gagné sa dernière demeure en présence des deux fils de Tito et des responsables du pays. Une garde d'honneur, vareuse bleue, pantalons à parements rouge et bottes noires, a tiré une salve de coups de fusils. Le grondement des coups de canons tirés à l'instant précis dans toutes les villes de Yougoslavie lui a répondu. Toutes les sirènes des usines et des navires se sont mises à mugir.

Le silence est alors revenu, troublé seulement par des sanglots étouffés et le frémissement des 365 drapeaux des unités de partisans qui combattirent durant la guerre contre l'envahisseur nazi. Certaines de ces unités étaient formées d'Italiens, de Russes, de Français, dont les couleurs étaient également présentes.

La garde d'honneur de mineurs et d'ouvriers métallurgistes, qui a accompagné la dépouille d'un bout à l'autre, symbolisait la contribution de Tito au développement du pays et ses liens avec la classe ouvrière. Il a été en effet, dans sa jeunesse, tour à tour mineur et ouvrier dans une usine métallurgique sous l'empire austro-hongrois.

C'est dans le jardin de la résidence qu'il affectionnait ces dernières années, que le vieux maréchal a été inhumé, dans le quartier résidentiel de la capitale.

Le jardin domine le confluent de la Sava et du Danube. Dans ses dernières années, Tito aimait flâner dans un cottage construit près de l'endroit où, avec d'autres partisans, il avait préparé le soulèvement contre les Allemands en 1941.

La construction du tombeau avait commencé dès la mort de Tito. Sur la pierre, une seule inscription: «Josip Broz Tito, 1892-1980».

**COMMISSION DE CONTRÔLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUÉBEC**

La(les) personne(s) ci-après mentionnée(s) a(ont) demandé le(s) permis suivant(s):

| Nom | Adresse | Catégorie |
|---|---|---|
| JASMIN, Roland | 371-375 Président Kennedy, Montréal | Changement de catégorie et changement de capacité de Brasserie 1 restaurant |
| GILLET, Michel Restaurants les Chenets Inc. (demande additionnelle) | 2075 Bishop Montréal | |
| SIROUET, Micheline Paneterie La Bouchée Du Roi Ltée | 3635 rue St-Denis Montréal | 1 restaurant |
| HARDY, Lionel La Brasserie Le Cavalier Inc. (correction à la parution du 28-04-80) | 9199 Centrale LaSalle | 1 Brasserie |
| POLISENO, Michael | 10 388 boul. Gouin Roxboro | 1 restaurant |
| ATTARDO, Vincenzo (suite à une vente) | 8666 Maurice Duplessis Montréal | 1 épicerie |
| BOUCHER, Raymond (suite à une vente) | 4351 Charleroi Montréal-Nord | 1 épicerie |
| D'ORSO, Antonino lui-même et Giuseppe D'Orso | 2481 est, Fleury Montréal | 1 restaurant |
| LORTIE, Richard Marché L. Tardif Inc. | 3321 est, Ste-Catherine Montréal | 1 épicerie |
| KARABETIAN, Minas Supermarché Monsieur Boeuf Ltée/Mister Beef Supermarket Ltd. (suite à une incorporation) | 549 ave Ogilvy Montréal | 1 épicerie |
| HUBERT, Michel (Vente) | 233, 2ème avenue LaSalle | 1 épicerie |
| MARKUS, Mary Ann Les Services d'alimentation G.M.K. Inc. | 423 est, St-Paul, Montréal | 1 restaurant/1 bar |
| CHARTRAND, Rénald Dépanneur Beyries 65 Inc. | 112 D 65e Avenue LaSalle | 1 épicerie |
| COHEN, Michel | 5875 Victoria Montréal | 1 épicerie |
| CHU Kok Yu (location) | 5064 avenue Papineau Montréal | 1 restaurant |
| FALCONI Egidio (suite à une vente) | 11473 Pigeon Montréal Nord | 1 épicerie |
| CHAN, Cheung Wah Restaurant Tiki Doré Inc./ Golden Tiki Restaurant Inc. Montréal | 6976-6980-6984 est, Sherbrooke | Changement de capacité et autorisation danse dans restaurant avec oeuvres musicales. |

**Afin d'être valide, toute objection à cette(ces) demande(s) doit être faite par écrit, dûment motivée et assermentée dans les 15 jours du présent avis au:**

**SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**
**1 rue Notre-Dame est, suite 9,200**
**Montréal, Québec H2Y 1B6**



**Le Dîner-Théâtre**

**Une délicieuse mise en scène.**

Pour faire de votre prochaine sortie à la Place des Arts un spectacle complet, ouvrez la soirée avec un dîner-théâtre. Offrez-vous d'abord une délicieuse table d'hôte dans l'un de nos restaurants situés au Complexe Desjardins: Le Grilladin, Le Piccolo et Le KI-SAN-FU. Après le spectacle vous pourrez déguster votre dessert et votre café à la terrasse L'Affiche, située dans le passage souterrain, à quelques minutes de la Place des Arts. De plus, si vous êtes en voiture, nous vous offrons le stationnement gratuit au Complexe Desjardins.

Le dîner-théâtre, c'est une idée qui mérite une salve d'applaudissements. D'autant plus que ces restaurants acceptent la carte American Express, une carte réputée sur toutes les scènes.

GRILLADIN

Le Piccolo

KI-SAN-FU

Réservations: (514) 284-1104
(Après 17h00): (514) 284-0297

Sortez en grand

La carte American Express. Ne sortez pas sans elle.MC



**Demain, on aura encore besoin de nous.**

Si vous désirez participer à notre campagne de souscription et que personne ne vous l'a encore demandé, il suffit de nous faire parvenir votre don accompagné du bon ci-contre.

Quel que soit votre don, vous nous aiderez à relever le défi que constitue pour nous chaque jour qui se lève.

**Donnez-nous aujourd'hui** — Armée du Salut

Veuillez recevoir ci-joint mon don au montant de $
Je demande que l'on communique avec moi ☐
Téléphone
Je désire plus de renseignements à votre sujet ☐
Nom
Adresse
Ville
Province Code postal

**Objectif:** $690,000.00
**Souscription:** du 1er au 15 mai

*Envoyez vos dons au*
**Bureau-chef de l'Armée du Salut**
**1255 rue University, suite 627**
**Montréal H3B 3V9 Tél: 861-6304**

S'il vous plaît... participez à notre campagne de souscription
**Donnez-nous aujourd'hui**

# Muskie rencontrera Gromyko à Vienne

WASHINGTON (d'après AFP et Reuter) — La première rencontre américano-soviétique depuis l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS en décembre dernier se déroulera le 16 mai à Vienne entre le secrétaire d'État, M. Edmund Muskie, et M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères, a annoncé hier le département d'État.

Cette rencontre, qui se déroulera en marge des cérémonies marquant le 25ème anniversaire de la signature du traité d'État rétablissant la souveraineté de l'Autriche, sera essentiellement une «prise de contacts et ne devrait pas donner lieu à des négociations substantielles», a précisé M. Hodding Carter, porte-parole du département d'État.

On indique toutefois, de source informée, que cette rencontre pourrait être suivie d'une seconde entrevue Muskie-Gromyko, qui pourrait être organisée avant la fin de l'été. Le porte-parole a souligné que la rencontre de Vienne ne devait pas être considérée comme «un signe de faiblesse» de la part des États-Unis.

Le président Carter a approuvé le principe de cette rencontre parce que les États-Unis «ne souhaitent pas détruire les structures de la détente Est-Ouest — le dialogue fait partie de ces structures», a dit M. Hodding Carter.

Bien que les détails de la rencontre Muskie-Gromyko n'aient pas encore été officiellement annoncés, on ajoute de même source qu'elle aura lieu le 16 mai en début de soirée à l'ambassade des États-Unis à Vienne.

Le porte-parole a indiqué que cette rencontre permettrait à MM. Gromyko et Muskie de discuter de «questions d'intérêt mutuel». Les deux parties ont décidé qu'une telle rencontre serait «utile», a-t-il ajouté.

On estime qu'en acceptant cette première rencontre soviéto-américaine de haut niveau depuis l'intervention soviétique en Afghanistan, le 28 décembre 1979, le Kremlin veut montrer qu'il ne se dérobe pas à la discussion sur une question, qui est à l'origine de la crise actuelle entre les deux super-puissances.

Par ailleurs, le porte-parole a laissé entendre que le nouveau chef de la diplomatie américaine pourrait également s'entretenir avec le ministre français des Affaires étrangères, M. Jean François-Poncet, lors de son séjour de 24 heures dans la capitale autrichienne.

Entre-temps, le sénateur Muskie a pris ses fonctions de secrétaire d'État hier alors que le président Carter s'apprête à prononcer un important discours touchant notamment aux questions de l'Iran et des relations soviéto-américaines.

# Uranium US pour l'Inde

WASHINGTON (AFP) — L'intervention soviétique en Afghanistan a obligé le président Carter à mettre entre parenthèses l'une des bases de sa politique étrangère depuis trois ans: la non-prolifération nucléaire.

L'Inde, a confirmé hier la Maison-Blanche pourra recevoir rapidement les 38 tonnes d'uranium enrichi qu'elle attendait depuis plusieurs mois, sans pour cela s'être engagée à ne pas utiliser ce combustible à des fins militaires.

Cette décision, a-t-on indiqué de bonne source à Washington, a été prise devant le danger de voir l'Inde se tourner vers l'Union soviétique, si les États-Unis ne remplissaient pas leurs engagements de 1963 concernant la fourniture de combustible nucléaire pour le réacteur de Tarapur, qu'ils avaient aidé à construire, au nord de Bombay.

La première commande indienne de combustible avait été adressée aux États-Unis en septembre 1978, à une époque où le gouvernement Carter avait décidé de ne plus vendre de matériel nucléaire à tout pays qui ne se plierait pas aux contrôles internationaux.

Deux ans de négociation avec l'Inde sur ces contrôles n'ont pas donné de résultats, a reconnu un haut responsable gouvernemental. Depuis le retour au pouvoir de Mme Indira Gandhi, fin 1979, la position indienne à ce sujet s'est même durcie, a-t-il ajouté.

Le président Carter, devant le danger de déstabilisation de l'Asie du Sud-Ouest, a donc décidé de passer outre, et d'accorder la licence d'exportation. Celle-ci doit cependant encore être approuvée par la commission de réglementation nucléaire, puis par le Congrès. Mais M. Carter aura le dernier mot et contredira ces deux instances s'il le faut, a-t-on précisé hier.

L'établissement de bonnes relations avec l'Inde ne pouvait plus être gêné par ce dossier, a-t-on précisé à Washington. Les tensions au Moyen-Orient et dans le Golfe, ainsi que la volonté américaine de créer des «zones régionales» de coopération, avec l'Inde et le Pakistan notamment, ont prévalu sur une politique qui avait créé de nombreux affrontements entre les États-Unis et ses alliés.

Au mois d'août 1976, la France avait protesté officiellement devant l'intervention américaine destinée à bloquer la vente par Paris à Islamabad d'une usine de retraitement nucléaire. Paris, devant l'insistance de Washington, avait par la suite décidé de ne pas livrer cette usine au Pakistan.

De même, en avril 1979, le président Carter avait décidé de suspendre toute aide économique et militaire au Pakistan, toujours soupçonné de vouloir s'engager sur la voie nucléaire à des fins militaires. En février 1980, le gouvernement américain revenait sur cette décision, un mois après le «coup de Kaboul».

Les responsables américains, tout en reconnaissant que le changement de politique vis-à-vis de l'Inde était guidé par des considérations stratégiques, ont mis l'accent hier sur l'une des dispositions de la loi américaine sur la non-prolifération nucléaire, votée en 1978 sur l'insistance du président Carter.

# Argentine: «disparu» signifie «mort»

BUENOS AIRES (AFP) — Le malaise qui persiste en Argentine sur le sort des personnes portées «disparues» risque de s'aggraver singulièrement à la suite des révélations faites mardi soir par M. Ricardo Balbin, président du Parti Radical, deuxième formation politique du pays après le péronisme.

A l'issue d'un entretien qu'il a eu avec le ministre de l'Intérieur, le général Albano Harguindeguy, M. Balbin a révélé que le gouvernement estimait clos le dossier des «disparus». «Le ministre, a-t-il déclaré, m'a signifié que tout ce qu'il y avait à dire à ce sujet a été dit par le gouvernement et les forces armées et qu'il n'y avait rien à ajouter».

M. Balbin, qui avait récemment affirmé en Espagne qu'il n'y avait pas de disparus en Argentine, mais des morts, a implicitement confirmé que tel était également le point de vue du gouvernement argentin. Cette opinion avait déjà été émise, il est vrai, par le général Roberto Viola, à l'époque où ce dernier était encore commandant-en-chef de l'armée et membre de la junte, mais le gouvernement a toujours observé sur la question une attitude délibérément vague.

La thèse officielle a toujours été qu'il y a eu une guerre avec un certain nombre de victimes, dénombrées ou pas, et qu'au nombre des disparus il y a des morts, des personnes entrées dans la clandestinité et des exilés, d'où la difficulté d'en établir la liste exacte.

Mais les organisations argentines de défense des droits de l'homme font valoir que cette thèse ignore manifestement les nombreux enlèvements imputables à des organisations policières ou parapolicières depuis l'arrivée des militaires au pouvoir, en mars 1976.

En se refusant à toute explication et en confirmant le point de vue de M. Balbin, le gouvernement se heurte à une partie de l'opinion et avant tout à l'Eglise, pour laquelle le problème des disparus est un obstacle irréductible à la réconciliation nationale.

Dans ses conclusions publiées mardi, la Conférence épiscopale argentine affirmait en effet que «l'incertitude angoissée qui règne sur les disparus et la situation des détenus sans procès sont au nombre des causes profondes qui empêchent la grande réconciliation des Argentins et demandent sans délai une solution, que nous autres, évêques, non seulement conseillons, mais demandons et qui, pour être la vérité, si douloureuse soit-elle, constituera toujours une force de paix».

«Nous devons aussi dire clairement, ajoutait le texte des évêques, que ceux qui fomentent la tragédie et la douleur des autres à des fins inavouables et ceux qui persistent dans leur volonté de violence et de destruction créent une méfiance générale et détruisent profondément le tissu social».

L'attitude du gouvernement devrait également avoir pour effet de relancer la campagne menée par des organisations comme l'Assemblée permanente des droits de l'homme et les «Familiers des disparus et détenus politiques», qui, par leur caractère apolitique et les éléments parfaitement documentés qu'elles versent au dossier, trouvent un écho dans la population et un secteur de la presse.

Toutes deux sont intervenues auprès de partis politiques pour que le problème figure au chapitre du dialogue ouvert avec le gouvernement. La statistique la plus sérieuse, élaborée avec précision par l'Assemblée permanente des droits de l'homme, établit à 5,465 le nombre des disparus et à quelque 2,500 celui des détenus politiques, dont plus de la moitié sans chef d'inculpation déclaré. Sur ce dernier point, M. Balbin, rapportant les propos du général Harguindeguy, a précisé: «le ministre m'a indiqué que ce chapitre était l'objet d'une préoccupation spéciale et que depuis un certain temps déjà, l'on procède à un examen minutieux de chaque cas pour adopter les solutions correspondantes». Le gouvernement, quant à lui, affirme ne détenir pour des motifs politiques que quelque 1,400 détenus seulement.

# Campagne pour les Haïtiens

WASHINGTON (AFP) — Une campagne visant à obtenir pour les milliers de réfugiés haïtiens arrivés ces dernières années en Floride le même traitement que celui accordé aux réfugiés cubains, vient d'être lancée auprès des autorités fédérales américaines.

Soutenue par le groupe des élus noirs du Congrès ainsi que par diverses associations religieuses et de défense des droits civiques, une délégation d'Haïtiens de Floride est arrivée à Washington au début de la semaine avec un objectif: obtenir du président Carter qu'il accorde l'asile politique aux quelque 10,000 réfugiés qui en ont fait la demande.

Cinq Haïtiens ont, à cet effet, entamé lundi une grève de la faim devant la Maison-Blanche et une manifestation de soutien aux Haïtiens est prévue demain dans la capitale fédérale.

Au cours d'une conférence de presse mercredi, les représentants de la communauté haïtienne et les organisations les soutenant ont souligné la «discrimination» dont sont, selon eux, victimes les Haïtiens: pendant des années, ont-ils déclaré, les Haïtiens arrivant en Floride ont été arrêtés et détenus pendant plusieurs jours, voire plusieurs mois. En huit ans, moins de 250 visas leur ont été délivrés, alors que pour la seule année dernière, 2,000 visas ont été accordés aux Cubains. En outre, les Cubains reçoivent une aide financière fédérale, alors que les Haïtiens «meurent de faim» en Floride, selon les termes de M. Gérard Jean-Juste, directeur du Centre de réfugiés haïtiens de Miami.

Par ailleurs, les représentants des Haïtiens ont affirmé que les Haïtiens qui seraient renvoyés dans leur pays par les autorités américaines, comme cela a été le cas pour 1,000 d'entre eux ces dernières années, risquaient d'être jetés en prison et torturés.

Les affirmations du département d'État selon lesquelles les Haïtiens renvoyés chez eux ne sont pas persécutés sont des «mensonges» a pour sa part, déclaré M. William Fauntroy, délégué du district de Columbia à la Chambre des représentants et membre du groupe des élus noirs du Congrès. Ce dernier vient par ailleurs d'adresser au président Carter une lettre demandant l'asile politique pour les réfugiés haïtiens.

«Dans le traitement réservé par l'administration américaine aux Haïtiens, nous ne voyons que pour seule explication le racisme, selon lequel des boat people noirs ne mériteraient pas le statut de réfugiés politiques», déclare notamment cette lettre.

De son côté, M. Lane Kirkland, président de la puissante centrale syndicale AFL-CIO, a lancé un appel au gouvernement américain pour qu'il accueille les Haïtiens, qui, a-t-il dit, comme les Cubains sont victimes «à la fois de la répression politique et de l'exploitation».

Par ailleurs la Conférence des maires américains a demandé au ministre de la Justice, l'octroi immédiat du statut de réfugiés politiques aux Cubains et Haïtiens par milliers en Floride.

# Reagan en tête

WASHINGTON (AFP) — L'ancien gouverneur conservateur de Californie Ronald Reagan, favori de la course à l'investiture républicaine, devrait gagner aussi l'élection présidentielle de novembre, selon un nouveau sondage publié hier.

Selon ce sondage, réalisé par l'institut Harris pour le compte de la chaîne de télévision ABC, les personnes interrogées ont montré par leurs réponses généralement positives à toute une série de questions, que Reagan avait, selon elles, les atouts et les capacités nécessaires pour remporter la course à la Maison-Blanche.

Plus de la moitié d'entre elles ne considèrent plus l'âge de Reagan (69 ans) comme un handicap. Plus de la moitié également estiment que Reagan «a la personnalité et les qualités de commandement, que doit avoir un président». Plus des deux tiers enfin sont d'accord avec l'un des grands thèmes de la campagne de Reagan: diminuer le rôle du gouvernement fédéral pour laisser plus de place à la libre entreprise.

A la suite des dernières consultations électorales, Ronald Reagan dispose déjà de 90 pour cent environ des délégués nécessaires pour obtenir l'investiture républicaine à la convention nationale. Il est ainsi presque assuré de devenir le candidat de son parti à l'élection de novembre.

Chambre de Commerce Française au Canada
French Chamber of Commerce in Canada

**Déjeuner-causerie le Lundi 12 mai 1980 à midi**

au Salon Ovale de l'Hôtel Ritz-Carlton de Montréal

*Conférencière invitée d'honneur:*

**Micheline BOUCHARD**

Présidente de l'Ordre des Ingénieurs du Québec

dont l'exposé aura pour thème:

**«LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE L'ÉNERGIE»**

Réservations: **866-2797**

**EUROPCAR**

**"L'Europe en automobile"**
**Plan achat-rachat - location**
**Citroen - Renault - Simca - Peugeot - etc...**

Ventes hors taxes
Marques européennes
Location: caravanes - campers
Permis de conduire international
Billet avion-air-auto

**EUROPCAR** 1176 rue Drummond, Montréal, Tél.: 861-0200
Permis 13868252-0280

**Regardez autour de vous...**

**la piscine**

L'environnement c'est vous. Bien sûr, c'est aussi l'eau, la terre, l'air. Mais c'est avant tout ce que vous en faites autour de vous.

Par exemple, pour avoir une piscine en bonne santé, ça prend un peu de chimie, de bons accessoires et beaucoup de soins. Mais c'est maintenant qu'il faut la nettoyer. Vidangez l'eau jusqu'au quart environ, nettoyez ensuite les parois, le fond, puis remplissez-la (mais pas aux heures de grande demande). Une piscine de 7,2 m (24 pi) de diamètre et 1,2 m (4 pi) de profondeur prend 15,300 l (3400 gal.) d'eau. Après avoir nettoyé le système de purification, de filtration, remettez-le en marche.

Remarquez-vous des mauvaises odeurs? Avez-vous les yeux irrités? Si oui, c'est que la quantité de chlore libre dans l'eau est insuffisante. Vaut mieux mettre plus de chlore que pas assez.

Pour de plus amples renseignements, procurez-vous le dépliant «Des piscines en santé» en écrivant à l'adresse suivante:
Ministère de l'Environnement
Direction des communications et de l'éducation
2360, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy (Québec) G1V 4H2

L'environnement dépend de vous.

Environnement Québec

**c'est le mois de l'Environnement**

**Emissions spéciales sur le référendum**

**L'Enjeu. Ce soir à 21h30.** L'émission durera exceptionnellement une heure pour permettre la publication et l'analyse d'un sondage d'opinion réalisé par Radio-Canada et CROP dans la dernière semaine d'avril. Gil Courtemanche s'entretiendra des résultats du sondage avec des tenants du oui et du non. Réalisation: Jean Savard.

**Les Vendredis du référendum. Ce soir à 23h22.** Cette deuxième émission réunira autour de l'animateur Jean Groulx douze personnes de Hull et de l'ouest du Québec, qui exposeront le point de vue de ces régions sur l'évolution de la campagne. Réalisation à Ottawa: Line Robinson.

**Le Référendum Noir sur blanc. Samedi à 18h05.** Denise Bombardier animera un débat entre d'une part Mme Louise Harel, vice-présidente du Parti québécois, et M. Yves Martin, recteur de l'Université de Sherbrooke, l'un et l'autre partisans du oui, et d'autre part M. Marcel Masse, ministre sous le gouvernement Johnson, et M. Fernand Lalonde, député libéral de Marguerite-Bourgeoys à l'Assemblée nationale, l'un et l'autre partisans du non.

**Le Référendum Noir sur blanc. Dimanche à 18h05.** Denise Bombardier animera un autre débat entre des personnalités représentant les deux options. Réalisation: Michel Beaulieu.

Pour être informés des événements relatifs au référendum, comme des réactions qu'il suscite, regardez aussi les émissions **Ce soir, le Téléjournal** et **l'Opinion.**

**À la télévision de Radio-Canada**

# le débat référendaire

## en bref...

### ■ Tournée des chefs

Les chefs des regroupement du NON et du OUI passent tous deux la journée à Montréal.

A midi, le premier ministre, **M. René Lévesque,** est invité par un groupe de professionnels à un déjeuner-causerie qui se tiendra au restaurant Sambo, au 5666 de la rue Sherbrooke est. A 19 h 30, M. Lévesque au centre communautaire arménien Sourp Hangop, au 3401 de la rue Olivar-Asselin. A 20 h enfin, il participera à une émission d'une heure qui sera diffusée sur les ondes de Télé-Métropole.

**M. Claude Ryan,** de son côté, commencera la journée à 10 h par une émission type «ligne ouverte» qui sera diffusée sur les ondes de CFCF. Le chef des forces du NON accordera ensuite une entrevue qui sera diffusée plus tard à l'émission Canada AM, puis à 11 h 30 rencontrera les anciens combattants pour le NON. Après deux autres entrevues, M. Ryan rencontrera M. Davidson Dunton qui lui présentera la pétition «People to People», puis donnera une conférence de presse.

### ■ Mon Père, j'accuse...

Le député de Chauveau, M. Louis O'Neill, piqué au vif par la lecture d'une épitre du père Georges-Henri Lévesque à son ami Doris Lussier, a écrit au père Lévesque pour lui suggérer d'observer de plus près la conduite de ses amis libéraux et fédéralistes. Ces amis, dont plusieurs comptent parmi vos anciens étudiants, «recourent à des méthodes et à des arguments inqualifiables à l'encontre du projet de souveraineté-association. Leur arme préférée, c'est la peur et le chantage. Ils cherchent par tous les moyens à déprécier le Québec et à détruire la confiance que les Québécois se doivent d'avoir en leur propre avenir collectif. Ils n'hésitent pas à établir des rapprochements grotesques entre la souveraineté-association et la situation pénible que vivent certains pays. Ils parlent d'Haïti, de Cuba, du Biafra, de communisme et de nazisme. Ils multiplient les prédictions de malheurs à venir», écrit M. O'Neill.

### ■ Une demande irréalisable

Le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, a répondu au Comité d'Action positive qui réclamait pour les personnes hospitalisées un transport par ambulance vers les bureaux de scrutin le 20 mai en notant que cette exigence était irréaliste et injuste. Le transport de 50,000 personnes hospitalisées vers les bureaux de scrutin nécessiterait 50,000 déplacements d'ambulance, a-t-il souligné, en rappelant que ces personnes hospitalisées étaient dans des hôpitaux parce que leur état de santé le nécessitrait. Agréer à cette demande, a-t-il conclu, equivaudrait à créer deux types d'injustice: l'une envers les malades dont l'état de santé ou le manque de ressources financières les empêcherait de se déplacer en ambulance l'autre envers tous les malades qui, en temps normal, doivent défrayer eux-mêmes le coût de leur transport par ambulance. M. Lazure a noté aussi que ce transport vers les urnes se ferait au détriment des vraies urgences qui nécessiteraient des transports par ambulance.

### ■ Le secret du vote

Les co-présidents du Comité d'Action positive, MM. Storrs McCall et Alex K. Paterson, ont écrit au premier ministre du Québec, M. Lévesque, pour lui reprocher les déclarations du Regroupement pour le OUI selon qui les anglophones du Québec, en empêchant la majorité francophone d'exprimer clairement sa volonté, seraient responsables d'une victoire du OUI avec une faible marge. «Ces déclarations, écrivent les co-présidents du CAP, «vont à l'encontre de ce qui devrait être le principe le plus sacré d'une société démocratique, à savoir que chaque citoyen a le droit à un vote, ni plus ni moins, et que son vote a exactement la même valeur que le vote de tout autre citoyen». Les citoyens anglophones, les membres des divers groupes ethniques et les autochtones sont-ils des membres à part entière de la société québécoise, ou ne le sont-ils pas? MM. McCall et Paterson rappellent enfin à M. Lévesque que le lendemain du référendum sera tout aussi important dans l'histoire du Québec que le 20 mai «car, quel que soit le résultat, nous devrons tous vivre et travailler ensemble».

### ■ Un OUI à Times Square

Un groupe de Québécois et d'Américains se sont cotisés pour acheter une demi-heure de temps publicitaire sur le fameux panneau lumineux de Times Square, à New York, qui devait écrire de ses milliers d'ampoules électriques hier soir «OUI, Québec, OUI».

### ■ En vrac

■ Le député de d'Arcy McGee, M. Max Herbert, a fait devoir il y a quelque temps déjà à M. Lévesque qu'il était scandalisé de voir que le gouvernement du Québec avait choisi les 19 membres du conseil d'administration de la nouvelle Commission de la santé et de la sécurité du travail parmi des québécois canadiens-français. Les Québécois non-canadiens français forment 20% de la population, note M. Herbert, et ils auraient dû compter de trois à quatre représentants dans cette Commission.

■ Les nouveaux adhérents au OUI: plus de 120 sculpteurs membres du Conseil de la sculpture du Québec; un regroupement de musiciens dont plusieurs font partie de l'Orchestre symphonique de Québec; le personnel du centre hospitalier Robert-Giffard, à Québec, et l'ensemble du personnel des hôpitaux de la région de Québec; plus de 700 chasseurs et pêcheurs qui ont adhéré simultanément hier au OUI à Montréal, au Cap-de-la-Madeleine et à Mont-Laurier.

ACHETONS FOURRURES USAGÉES
2 DERNIERS JOURS
Nous sommes heureux de pouvoir acheter et payer comptant pour tout genre de manteaux et jaquettes usagés, en fourrure. De préférence, nous désirons de la bonne qualité.
Demande spéciale:
Vison, renard, raton laveur
Ribnick Furs
224 N. 1st St.,
Minneapolis, MN U.S.A.
Apportez-les avec vous au:
HOLIDAY INN
420 ouest, Sherbrooke
ven. 9 mai
sam. 10 mai
10 A.M. à 7 P.M.
Demander à la réception le numéro de la chambre

# Limoilou

## *Des statistiques qui risquent d'avoir un impact*

**par Jean-Claude Picard**

QUÉBEC — À dix jours du référendum, la lutte continue d'être extrêmement serrée dans le comté de Limoilou, si bien que au soir du scrutin, le vainqueur ne devrait normalement détenir que quelques points d'avance sur le camp adverse.

Essentiellement francophone, ce comté, qui est situé dans la Basse-Ville de Québec, élisait en 1976 un député du Parti québécois, M. Raymond Gravel. Ce dernier obtenait alors 49% des voix, devançant ses adversaires par près de 4,000 votes.

Les 38,000 électeurs de ce comté sont en grande majorité des ouvriers et des fonctionnaires de niveau moyen ou inférieur. Limoilou se partage en outre avec le comté voisin de Taschereau la majeure partie des chômeurs et des assistés sociaux de la ville de Québec. Enfin, une dernière statistique qui risque d'avoir un grand impact sur le résultat du vote, ce comté compte une proportion plus élevée qu'ailleurs de femmes (54%) et de retraités (environ 20%).

Pour l'instant, Limoilou semble se retrouver à peu près dans la même situation que l'ensemble des comtés francophones du Québec: le OUI et le NON y sont à peu près nez à nez parmi les électeurs déclarés et une très forte proportion de citoyens restent discrets ou indécis.

Du côté du OUI, la campagne est menée par une jeune femme, Mme Christine Simard, qui milite dans le comté depuis 1973 et qui, depuis 1976, dirige sur le terrain l'organisation du PQ.

Sûre d'elle, débordante d'énergie, Mme Simard se dit confiante de décrocher une majorité de OUI. Elle affirme que le pointage du PQ place cette option nettement en avance de celle du NON mais que la proportion d'indécis est telle que tout peut encore changer d'ici le 20 mai.

«Pour que le NON l'emporte, il faudrait cependant que tous les indécis penchent de ce côté, ce qui m'apparaît quand même assez improbable», dira-t-elle.

Mme Simard reconnaît toutefois que le OUI n'atteindra pas l'objectif de 62% que l'organisation nationale avait fixé pour ce comté et envisage un résultat plus près de 55%.

Elle craint de plus que, dans les jours précédant immédiatement le vote, le camp du NON réussisse par quelque stratagème à éveiller de nouvelles craintes parmi les couches les plus fragiles de l'électorat du comté, soit bien sûr les personnes âgées, les communautés religieuses (il y a plus de 700 religieuses dans Limoilou) et tous les gagne-petit qui ont réussi de peine et de misère à amasser quelques biens.

Jusqu'ici, la campagne du OUI s'est faite relativement discrète. S'appuyant principalement sur le député Gravel, un humble travailleur du centre hospitalier de Giffard, on a axé le travail autour de la rencontre directe avec l'électorat, par le porte à porte et les assemblées de cuisine.

On ne prévoit pas modifier cette stratégie d'ici la fin de la campagne sauf que le OUI lancera en fin de semaine une opération spéciale auprès des personnes âgées (il y a 20 clubs de l'Âge d'or dans le comté) et que le premier ministre, M. René Lévesque, doit faire une visite la semaine prochaine aux 1,000 travailleurs de l'Anglo Pulp, l'usine la plus importante de Limoilou.

Pour l'instant, le OUI semble plus assuré de la solidité de ses positions dans le secteur de Giffard, où les électeurs sont plus jeunes et présentent des caractéristiques socio-économiques se rapprochant de celles des citoyens de Vanier et de Charlesbourg.

Mme Simard reconnaît cependant que la lutte est beaucoup plus ardue dans la vieille partie du comté où sont concentrées les personnes plus âgées et les catégories de citoyens un peu plus «insécures».

Du côté du NON, l'organisation référendaire est présidée par M. J.-A. Charland, un conseiller municipal de la ville de Québec, et est dirigée sur le terrain par M. Jean-Noël Gravel, le secrétaire parlementaire du chef des Démocrate-Créditistes, M. Camil Samson. M. Gravel connaît bien le comté de Limoilou, y ayant été candidat créditiste lors de l'élection de 1976.

Mercredi, le comité du NON ressemblait à une véritable ruche, des dizaines de femmes travaillant avec acharnement à la révision des listes électorales. On raconte cependant dans le comté qu'il n'est pas surprenant de voir l'organisation du NON mettre les bouchées doubles puisqu'elle a décollé avec un certain retard.

La campagne des tenants du NON ressemble beaucoup à celle du OUI. On fait du porte à porte, on tient des petites assemblées et on se sert abondamment du téléphone pour contacter l'électorat du comté.

La seule manifestation publique s'est produite il y a une dizaine de jours lors de l'ouverture officielle de la campagne du NON. Le député provincial de Jean-Talon, M. Jean-Claude Rivest, ainsi que les députés fédéraux Raynald Guay et Gérard Duquette ont alors prononcé des discours en faveur du maintien du lien fédéral.

M. Duquette a cependant réussi à commettre une bourde qui a fait depuis le tour du comté en qualifiant le député Gravel de «mop-pologiste» (le métier de ce dernier étant celui d'employé d'entretien). Les tenants du OUI se sont évidemment servi abondamment de ce commentaire disgracieux pour renforcir leurs appuis parmi les petits salariés du comté.

Le chef du NON, M. Claude Ryan, s'est rendu une fois dans Limoilou en devançant M. Lévesque chez les employés de l'Anglo Pulp. Il y a reçu un accueil plutôt réservé.

Mais tout cela ne diminue en rien l'optimisme de M. Gravel qui est convaincu que les caractéristiques socio-économiques de l'électorat du comté feront en sorte qu'au soir du référendum le NON l'emportera.

M. Gravel se fie aux sondages qui indiquent que les femmes, les personnes âgées et les citoyens moins scolarisés (trois catégories d'électeurs qu'on retrouve en grand nombre dans Limoilou) sont davantage en faveur du NON que du OUI.

Il prédit ainsi que son option l'emportera par une majorité de 60% au soir du scrutin.

## *Le dernier sondage CROP-Radio-Canada*

# Les NON devancent les OUI mais le PQ voit grandir ses chances de réélection

**par Pierre O'Neill**

Les tenants du NON devancent le camp du OUI, alors que les chances de réélection du Parti québécois se sont accrues et que le taux de satisfaction à l'endroit du gouvernement a atteint un niveau sans précédent.

Ces tendances de l'électorat québécois se dégagent des résultats du dernier sondage que le Centre de recherche sur l'opinion publique (CROP) a effectué pour le compte de la société Radio-Canada.

Selon ce sondage téléphonique, réalisé du 26 avril au 3 mai, 45.5 pour cent des Québécois auraient voté NON tandis que le OUI aurait recueilli 39.6 pour cent des voix. La proportion des indécis s'établit à 14.9 pour cent des répondants.

Si des élections générales avaient eu lieu au cours de cette même période, 42 pour cent de l'électorat aurait voté en faveur du Parti québécois, tandis que 41 pour cent aurait opté pour le Parti libéral du Québec. Très peu de Québécois auraient voté pour l'UN (1.6%) ou pour le Parti démocrate-créditiste (1.1%).

Les deux tiers des Québécois (67%) sont très (15%) ou assez (52%) satisfaits du gouvernement actuel. C'est la première fois depuis 1973, que les Québécois se montrent aussi satisfaits de leur gouvernement. Depuis l'élection du gouvernement péquiste en novembre 1976, le taux de satisfaction s'était maintenu entre 45% et 53% des électeurs mais il a grimpé à 59% lors du dernier sondage Radio-Canada de la fin mars. C'est non seulement une majorité de francophones (69%) mais aussi une majorité des non-francophones (57%) qui sont très ou assez satisfaits de leur gouvernement.

Par rapport aux relevés antérieurs, ce nouveau sondage de Radio-Canada indique que sensiblement le même pourcentage de Québécois voteraient NON au référendum 43.9% en mars contre 45.5% en avril). Toutefois, une proportion un peu moins forte de Québécois (39.6%) opteraient pour le OUI, alors que le pourcentage était de (44.4%) en mars dernier. Pendant la même période, le taux d'indécis est passé de 11.7% à 14.9%.

Les tenants du OUI se recrutent surtout parmi les francophones. De fait, la moitié des francophones (49.7%) auraient voté OUI tandis que plus du tiers (37.7%) auraient préféré le NON. Presque les trois quarts des non-francophones (72.8%) auraient accordé leur appui au camp du NON pendant que l'Option du OUI n'aurait recueilli que 3.7% des voix de cette catégorie de citoyens.

De tous les groupes d'âges, les Québécois de 25 à 34 ans sont plus enclins à faire confiance aux tenants du OUI. D'autre part, les partisans du NON se recrutent surtout chez les Québécois âgés de 35 ans et plus et chez ceux qui comptent moins de huit ans de scolarité. Les femmes accordent leur appui au NON dans une proportion de 48.8% aux dépens du OUI qui ne recueille que 36.6% de leurs voix. Lors du dernier sondage de RC-CROP, les femmes avaient préféré le NON à 44% et le OUI à 41%.

L'analyse des résultats de ce sondage, région par région, permet de constater que le NON avec 47.1% devance le OUI avec 34.4% dans la région de Montréal. Mais chez les Montréalais francophones, le OUI l'emporte avec 51.6% tandis que le NON se contente de 33.3% des intentions de vote exprimées.

Le sondage RC-CROP révèle par ailleurs que la grande majorité des partisans péquistes (85%) préfèrent le OUI tandis que la majorité des libéraux (88%) ont l'intention d'appuyer le NON. Les indécis se retrouvent davantage chez les non-francophones (23.6%), chez les Québécois âgés de 55 ans et plus (20%) et les Québécois qui ont moins de huit années de scolarité (22.3%).

Chez les Québécois qui se proposent de voter OUI, trois raisons reviennent plus souvent et apparaissent leur servir de motivations: Ils voteront OUI parce qu'ils sont en faveur de la souveraineté-association (35%); parce qu'ils veulent fournir au gouvernement du Québec plus de force de négociations (35%), parce qu'ils recherchent une meilleure place pour le Québec à l'intérieur du Canada (17%). Au nombre des Québécois qui voteront, NON, 42% le feront dans l'espoir de maintenir le Québec dans le Canada, 40% parce qu'ils croient que le Québec peut davantage s'épanouir à l'intérieur de la Confédération, 32% parce qu'ils sont en faveur du fédéralisme renouvelé et 30% parce qu'ils sont opposés à la souveraineté-association.

Les sondeurs avaient demandé aux personnes interrogées de faire un choix entre cinq options constitutionnelles. C'est le fédéralisme renouvelé avec 53% des voix qui est l'option la plus populaire. Le statu particulier vient au second rang avec 47%, suivi de la souveraineté association avec 42%. Le statu quo ferait l'affaire de 33% des Québécois tandis que seulement 20% désirent rien de moins que l'indépendance politique.

Les trois éléments de la souveraineté-association connus du plus grand nombre de Québécois sont les mêmes qui figurent au texte de la question référendaire; soit le pouvoir exclusif de percevoir les impôts (80%), le pouvoir exclusif de faire les lois (72%) et la responsabilité des relations extérieures (72%). Une majorité de Québécois (59%) croient que sous le régime de la souveraineté-association, le Québec n'élirait plus de députés à Ottawa. Seulement 43% sont d'avis que le Québec aurait sa propre armée.

Les Québécois semblent être partagés à parts égales entre ceux qui comprennent que la démarche du gouvernement Lévesque vise l'indépendance pure et simple (39%) et ceux qui croient savoir que le but du gouvernement est de faire un État souverain associé économiquement au reste du Canada (32%).

Le sondage s'est penché par ailleurs sur d'autres composantes de la campagne référendaire, telles les personnalités impliquées, et les facteurs d'influence dans l'opinion publique québécoise. Les résultats tendent à indiquer que 54% des Québécois jugent la performance du premier ministre Lévesque supérieure à celle du chef du PLQ, M. Ryan (11%). C'est évidemment chez les tenants du OUI (83%) que l'on retrouve le plus d'admirateurs de M. Lévesque tandis que les partisans du NON sont partagés à cet égard; ils sont plus nombreux (39%) à croire que la performance de M. Lévesque a été à ce jour supérieure à celle de leur chef, M. Ryan (20%).

Au chapitre de la pénétration populaire, une majorité de Québécois, (52%) accordant de l'importance aux prises de position des hommes d'affaires, 45% font plutôt confiance aux maires et conseillers municipaux, 38% se laissent influencer par les leaders syndicaux, 26% par les artistes, 24% par le clergé et 23% par les vedettes du sport. Parmi les autres facteurs sur lesquels les Québécois entendent baser leur choix, 69% accordent de l'importance aux bulletins de nouvelles à la radio et à la télévision tandis que les reportages des journalistes et les éditoriaux des journaux méritent la confiance de 54%, des personnes interrogées.

Les trois quarts des Québécois approuvent la participation des députés libéraux fédéraux dans la campagne référendaire mais seulement 51% voient d'un bon oeil l'entrée en scène des premiers ministres des autres provinces.

Interrogé sur les résultats de ce nouveau sondage RC-CROP, le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, s'est dit très rassuré et plus convaincu que jamais de la victoire du OUI au référendum. De la lecture qu'il fait des données de cette enquête d'opinion publique, M. Morin conclut que les deux options «sont encore nez à nez». Et il trouve particulièrement encourageant le fait que 67% des personnes interrogées se disent satisfaites du gouvernement et que la performance de M. Lévesque apparaît supérieure même aux tenants du NON.

## *Le débat de Queen's Park*

# L'Ontario, quoi qu'il arrive, respectera ses engagements envers les francophones

**par Patricia Dumas**

TORONTO — Après 17 heures de session intensive et de multiples répétitions, le débat qui se déroule présentement à Queen's Park souligne un degré de sensibilisation accrue chez certains ministres à l'égard des droits des francophones de l'Ontario et du Canada. Il dessine également une réalité ontarienne qui laisse entrevoir une société en mouvement qui ne permettra peut-être pas pendant encore bien longtemps le maintien du statu quo.

La législature ontarienne est non seulement devenue complètement bilingue cette semaine avec un nombre impressionnant d'interventions en français, elle est devenue multilingue, avec des membres du NPD se levant pour s'adresser à leurs électeurs en ukrainien, en polonais et en italien. De nombreux membres des trois partis en Chambre les ont écouté presque religieusement.

Mais c'est en français que le procureur général, M. Roy McMurtry, a pris la parole pour démontrer que «quoiqu'il arrive au Québec, notre engagement à cet égard (le soutien de la reconnaissance et la contribution à l'épanouissement de la langue et de la culture française) ne diminuera pas». M. McMurtry a rappelé qu'il n'avait pas attendu la victoire du PQ pour s'engager à «développer les services en langue française devant les tribunaux de la province» et que toutes les cours criminelles de l'Ontario sont maintenant bilingues.

C'est en français également que le ministre sans portefeuille représentant Cochrane-Sud, dans le nord-est de la province, M. Alan Pope, a invité les Québécois «à considérer sérieusement les conséquences de leur geste lors du référendum. Un OUI majoritaire serait ni plus ni moins que de tourner le dos non seulement aux centaines de milliers de Franco-Ontariens, mais à tous les francophones à l'extérieur du Québec. M. Pope, originaire d'Écosse, ne parlait pas le français il y a quelques années. Il le parle maintenant couramment et rappelle que M. René Lévesque, avant qu'il ne devienne premier ministre du Québec, qualifiait les francophones hors Québec de «dead ducks» et invite tous les Québécois à venir constater eux-mêmes la vivacité de la culture franco-ontarienne.

Le seul ministre franco-ontarien, M. René Brunelle, ministre d'État au Développement des ressources, originaire de Penetanguishene, a déclaré qu'il rejetait la souveraineté - association parce que ce n'est que dans un Canada uni que le peuple français pourra survivre à travers le Canada. Il a ajouté que l'avenir des francophones peut s'épanouir autrement que par l'isolation et prétendre le contraire serait nier les efforts et la persévérance de ses ancêtres et admettre que la génération actuelle ne veut pas continuer ces efforts.

Le trésorier de la Province, M. Frank Miller, a volontairement choisi de ne pas faire la guerre des chiffres en déclarant en français: «En fait, nous serons tous perdants avec un Québec indépendant et un Canada divisé et séparée.»

C'est en citant des extraits de *Mon Pays* de Gilles Vigneault qu'il a déclaré que: «Pour que notre pays survive, il faut que tous les Canadiens croient en son avenir».

Le ministre de l'Éducation, Mme Bette Stephenson, surnommée la femme de fer et souvent crainte pour son intransigeance a éclaté en sanglots en disant: «Ma génération a joué un rôle important (à bâtir le Canada). Nous avons lutté pour le Canada et des milliers de mes contemporains, francophones et anglophones, sont morts pour le Canada. Et si la population du Québec décide de retrancher une partie intégrante de notre patrimoine commun, son geste indiquera nettement et sans équivoque que nos parents et nos amis les plus chers ont donné leur vie inutilement».

Mme Stephenson a également indirectement fait allusion au mouvement des Yvettes en soulignant qu'elle avait le privilège de s'exprimer dans la législature ontarienne sur l'avenir de son pays alors que près de quatre millions et demi de ses concitoyennes de l'Ontario ne pouvaient le faire. Elle a souligné que, par contre, des milliers d'entre elles avaient communiqué avec leurs soeurs du Québec pour manifester leur appui dans la défense de l'unité nationale.

Les groupes ethniques de la partie ontarienne de «ce grand pays solitaire» dont parlait M. Miller en citant Gilles Vigneault, on fait entendre leurs voix par de nombreuses interventions néo-démocrates qui sonnaient presque comme des cris d'alarme: message de solidarité envers les minorités francophones et mise en garde contre le gouvernement qui fait de ses nouveaux citoyens, les nouveaux nègres blancs d'Amérique.

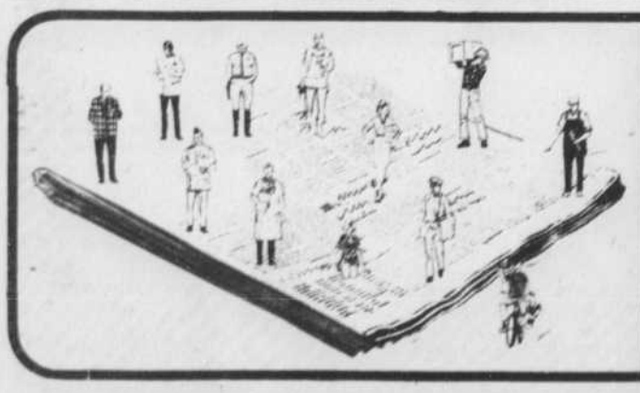
OFFREZ-VOUS LE DEVOIR
Chaque matin
*Renseignements*
Service du tirage
844-3361
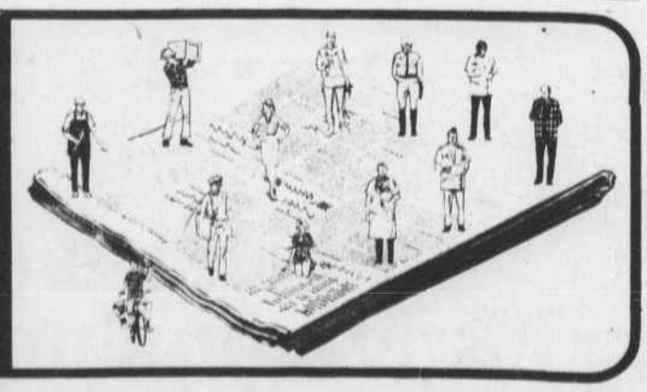

# La récupération de la lutte des femmes

**par Lauraine Gratton**

*L'auteur est professeur au cégep Maisonneuve.*

LES Yvettes ont fait jusqu'à maintenant couler beaucoup d'encre, avec surtout le «grand rassemblement» au Forum. Les femmes n'en sont pourtant pas à leur premier grand rassemblement: on n'a qu'à se rappeler, tout près de nous, le 8 mars 80 qui réunissait plus de 10,000 personnes. Ce rassemblement, pourtant pas moins «impressionnant» quant à la mobilisation des femmes, n'a pas fait grand tapage. La presse ne lui a pas donné beaucoup de place et, pour elle, la mobilisation des femmes sur leurs revendications n'a pas semblé être d'un grand intérêt public. Actuellement les médias d'information, loin de donner la place qui revient à des événements comme ceux du 8 mars ou les États généraux des femmes du Québec, profitent du phénomène des Yvettes pour discréditer le mouvement de lutte des femmes. Comme si les femmes qui se sont senties insultées par Mme Payette ne l'avaient été que sur le plan politique et non sur le plan social!

Cette analyse cerne mal, à mon avis, les manifestations de mécontentement de divers groupes de femmes face à la manipulation que Mme Payette a tenté de faire.

Si les médias d'information replaçaient le tout dans le contexte social et politique global, ils pourraient vite constater le fait qu'un nombre grandissant de femmes sont sensibilisées à leurs conditions de femme. D'une part, un grand nombre de ménagères sont conscientes de l'importance de leur travail et ne se laisseront plus insulter facilement. D'autre part, un grand nombre de femmes, depuis une dizaine d'années environ, se mobilise à chaque 8 mars, fête internationale des femmes, pour organiser leur lutte. On a également assisté, pour la première fois au Québec, les 3 mars 79 et le 3 novembre 79 aux États généraux des travailleuses salariées du Québec où fut élaboré un plan d'action unitaire pour mettre de l'avant une plate-forme minimale de revendications démocratiques face au système en place. On remarque également une croissance des activités des groupes autonomes de femmes.

Le PQ et le PLQ qui sous-estiment la conscience des femmes du Québec ont été pris au dépourvu par un sondage qui a révélé que les femmes avaient développé une pensée politique autonome et ne voteraient plus selon l'allégeance politique du mari comme traditionnellement cela se passait au Québec.

Le PQ qui a toujours essayé de se servir des femmes, pour le porte à porte par exemple, pour se faire ériger au pouvoir, tente, maladroitement cette fois, de manipuler les femmes par une intervention sur ce que le mouvement de lutte pour l'émancipation des femmes dénonce depuis longtemps: le sexisme dans les livres scolaires.

L'intervention de Mme Payette comportait deux aspects: un positif et un négatif. D'une part la dénonciation de la sexisation de l'éducation dès l'enfance par les manuels scolaires était juste en soi; d'autre part, l'intention partisane que Mme Payette y donna s'attaquait et dévalorisait le travail que la majorité des femmes assument encore en très grande partie. Mme Payette avait-elle oublié que son parti n'avait encore rien fait de concret, depuis qu'il est au pouvoir, pour pallier à cette situation?

Certaines femmes ont réagi vivement à la déclaration de Mme Payette parce que depuis longtemps elles ont pris conscience que les tâches qu'elles assument sont indispensables au fonctionnement de notre société.

Les femmes n'en sont pas à leur première insulte de la part du PQ. Pensons seulement à certaines de leurs demandes prioritaires comme un réseau de garderie libre et gratuit, l'accès à l'avortement libre et gratuit, et aux réponses qu'elles ont obtenues: l'institutionnalisation de la garde des enfants à la maison et l'implantation de cliniques Lazure qui selon un rapport publié la semaine dernière, sont à peu de chose près inopérantes.

Les libéraux, eux, suite au résultat du sondage profitèrent de l'intervention de Mme Payette pour transformer le mécontentement d'un certain nombre de femmes, manifestation sociale, en un mouvement politique. En passant du brunch à l'assemblée au Forum, ils organisèrent diverses activités.

Ce qu'il ne faut pas manquer de souligner ici c'est que les femmes insultées par Mme Payette n'étaient pas toutes présentes à l'assemblée du Forum. Elles voyaient trop bien la récupération partisane que voulaient faire les libéraux. Quant à celles présentes au Forum, elles n'étaient pas, elles non plus, toutes des libérales enragées. Plusieurs motifs ont pu amener certaines femmes à se rendre au Forum: la curiosité, la rencontre d'artistes voire même l'identification à un groupe de ménagères. Les femmes réactionnaires, libérales, qui y étaient, elles, ont essayé de toute leur force de récupérer et de manipuler les femmes pour le NON en leur valorisant le «rôle de la mère».

Qu'en est-il au juste de cette soudaine préoccupation, de la part des libéraux, de revaloriser le rôle de la mère et de la ménagère? Va-t-elle dans le sens de reconnaître que le travail effectué à la maison constitue un travail socialement nécessaire au système au même titre que tout autre travail? Met-elle de l'avant la socialisation et la prise en charge des tâches ménagères et éducatives par l'ensemble de la société? Voudrait-elle instaurer les services nécessaires au développement maximal des enfants en créant un réseau de garderies libre et gratuit? Voudrait-elle installer un service de cafétéria dans les écoles primaires, etc. Tout cela dans le but de donner aux femmes des conditions sociales concrètes qui leur permettraient de «choisir» d'assumer n'importe quelle tâche dans la société? Non, il n'en est rien, et ce, pour les deux partis en lutte!

Juste à la veille du référendum, Mme Payette se contente de «parler» du sexisme dans l'éducation, Mme Ryan et d'autres profitent de la circonstance pour revaloriser, de façon réactionnaire, le rôle de la mère et de la ménagère. Elles ne proposent en aucun temps des moyens concrets de reconnaissance sociale et de ces tâches, mais elles valorisent, comme l'a si bien dit Mme Ryan, elle-même, dans une entrevue à Radio-Canada, «le choix» qu'ont fait les femmes de travailler à la maison plutôt qu'à l'extérieur.

Parlons donc, un peu, de cette utilisation démagogique que font les «Yvettes du samedi», Tisseyre et Cie, du «choix» qu'ont fait les femmes de travailler à la maison. Mme Ryan soutient que si les femmes se sentent insultées par l'intervention de Mme Payette, c'est qu'elles ont «librement choisi» de travailler à la maison. Comment alors expliquer que la majorité des femmes «choisissent» de travailler à la maison?

Une série de constantes observables par tous viennent immédiatement s'imposer. D'une part, les tâches d'éducation des enfants et d'entretien ménager doivent absolument s'exécuter, et ce, sur le plan privé, parce que socialement nécessaires mais non reconnues comme telles.

D'autre part, si ces tâches incombent, en très grande partie, aux femmes, c'est que dans notre «société démocratique», le système décide, dès l'enfance, en sexisant l'éducation et l'orientation des individus *qui* des classes sociales, et par surcroît, *qui* des deux sexes, effectuera telle ou telle tâche.

On constate donc que ce «choix» est soumis à une série de facteurs prédéterminés par le système, incontrôlables par l'individu et qui amènent les femmes à «choisir» de travailler à la maison. Ce «choix» est donc bien loin du «libre choix» dont fait démagogiquement usage Mme Ryan.

Bien que le droit d'expression soit un droit inaliénable, on peut se demander, comme le faisait l'auteur des «Yvettes à demi-temps» si «discourir sur la notion de maternité et, du même coup, vanter les mérites d'un fédéralisme moribond, ce n'est pas faire preuve d'une mauvaise foi évidente.» (LE DEVOIR, 10 avril) Quant à nous, nous irons encore beaucoup plus loin en affirmant qu'il s'agit là, et ce, de la part des deux partis, PQ et PLQ d'une utilisation démagogique d'un mécontentement social et du mouvement des revendications des femmes en général. Cela à des fins politiques partisanes.

Pendant cette période référendaire, toutes les femmes, de quelque allégeance politique que ce soit, doivent être vigilantes et dénoncer toutes tentatives des partis politiques de se servir de la mobilisation grandissante des femmes au nom de causes partisanes.

# en bref...

### ■ *Sur le Chemin du pays*

Sept comités d'artistes adhérant au OUI organisent un défilé Montréal-Québec qui se déroulera dimanche. Cette fête, qui a pour nom «Chemin du pays», débutera à 9 h au parc Richelieu, à l'extrémité est de la rue Notre-Dame. Trois spectacles sont prévus le long du trajet; le premier se déroulera à Berthier vers 10 h 30; l'autre à Louiseville vers midi et le troisième vers 14 h au Cap-de-la-Madeleine. Vers 18 h, les artistes partisans du OUI doivent se retrouver sur le campus de l'Université Laval.

### ■ *M. Trudeau s'explique*

Le premier ministre du Canada, M. Trudeau, a expliqué hier pourquoi il avait refusé d'affronter le chef du OUI, M. Lévesque, en un débat télévisé. Un des porte-parole de M. Trudeau, M. Patrick Gossage, a fait savoir que le débat avait été refusé parce qu'il aurait été mal à propos que M. Trudeau s'engage de cette façon dans le débat référendaire. «Il n'appartient pas au premier ministre du Canada et au premier ministre d'une province de s'affronter en un débat sur l'avenir du pays. La campagne se déroule entre les deux comités-parapluie», a noté M. Gossage.

### ■ *Le MÉOUI s'illustre*

La campagne du Mouvement étudiant pour le OUI (MéOUI) s'étend maintenant aux foyers pour personnes âgées, aux cinémas, aux bars et aux banques. Le MéOUI vient en effet de publier à 10,000 exemplaires un dépliant à l'intention des personnes à la retraite les remerciant de s'être «battu pour conserver et transmettre notre tradition culturelle» et expliquant que les aspirations des jeunes d'aujourd'hui «vont dans le même sens que celles qui vous ont toujours animés». À la sortie des cinémas, le MéOUI distribue un feuillet, tiré à 10,000 exemplaires, annonçant le 20 mai au Cinéma de l'avenir, à l'adresse du Regroupement pour le OUI, rue Saint-Denis, un spectacle unique intitulé «Ils ont dit OUI». Dans les bars, ce sont 10,000 sous-verre portant la date du 20 mai et un OUI qui ont été distribués tandis que les clients des banques auront à portée de la main un carnet intitulé «La caisse du Mouvement étudiant pour le OUI» décrivant les échecs du fédéralisme renouvelé, le mythe des deux nations, les dépenses fédérales par habitant, etc.

### ■ *Boxeur pour le OUI*

Le chef des Chevaliers de l'indépendance, M. Reggie Chartrand, pugiliste bien connu, effectuera un retour à la boxe d'ici quelques jours pour défendre la cause du OUI. Il veut ainsi faire contrepartie au boxeur André Beauchamp qui a annoncé son intention de se battre pour le NON. Au cours de sa carrière, André Beauchamp a affronté des adversaires redoutables et n'a jamais été battu par K.O. Reggie Chartrand a déclaré hier: «J'ai décidé de lui faire face et de lui montrer ce que c'est qu'un Québécois qui se tient debout.» L'endroit et la date de ce combat qui se déroulera dans l'arène n'ont pas encore déterminés.

### ■ *Les Chrétiens politisés*

Le mouvement des Chrétiens politisés, qui regroupe quelque deux cents militants, pour la plupart impliqués dans des organisations populaires et syndicales à travers le Québec, a publié la lecture qu'il fait de la réalité nationale québécoise et il tente d'analyser l'éclairage que l'Évangile peut projeter sur le débat référendaire. En somme, les Chrétiens répondent «OUI, mais», en faveur d'une véritable libération des travailleurs et des organisations populaires, pour favorise leurs ues pour une société socialiste adaptée à la réalité québécoise. Dans l'esprit des Chrétiens politisés, voter «OUI, mais», c'est faire appel à une fidélité conséquente à un Évangile qui libère les opprimés et à un projet de société plus juste.

### ■ *«Un risque sérieux»*

L'Association des manufacturiers canadiens (section du Québec), par la voix de son président, M. Guy Laurin, vient de faire connaître les raisons qui l'amènent à refuser son appui à l'option souveraineté-association du gouvernement Lévesque. Essentiellement, l'Association croit que la souveraineté politique accroîtrait «inévitablement» les difficultés des manufacturiers québécois aussi bien dans la production que dans la mise en marché. M. Laurin ajoute: «Nous comprenons l'intention de négocier une étroite association économique mais il y a un risque sérieux que celle-ci ne se déroulerait pas harmonieusement».

### ■ *Le Québec raconté*

Le groupe sénatorial d'amitié France-Canada avait invité mercredi à Paris l'ambassadeur canadien Gérard Pelletier à faire le point sur la situation au Québec. M. Pelletier a notamment expliqué que le référendum du 20 mai ne peut rien changer au statut politique du Québec, qu'une victoire du OUI ne «provoquerait ni la rupture de la Confédération canadienne, ni l'émergence d'un Québec indépendant», mais que, par contre, les menaces à la cohésion canadienne et l'angoisse culturelle sont des «faits bien réels». Il a en outre exprimé l'avis qu'une sécession du Québec provoquerait un morcellement du Canada en trois ou quatre morceaux dont chacun se retrouverait, à plus ou moins brève échéance, au sein de l'union américaine.

### ■ *Trudeau pourra voter*

Le premier ministre Trudeau pourra voter au référendum du 20 mai. Un porte-parole du bureau du PM à Ottawa a indiqué hier que le nom de M. Trudeau avait été inscrit vendredi sur la liste électorale de Mont-Royal. Contrairement à d'autres ministres et députés, M. Trudeau n'a pas de résidence dans le comté qu'il représente à la Chambre des Communes et pour un certain temps, son entourage craignait qu'il ne puisse voter au référendum. Mais le directeur général des élections, M. Pierre-F. Côté, a donné le feu vert en expliquant que certaines dispositions de la loi électorale du Québec permettent aux Québécois qui travaillent pour le gouvernement fédéral à l'extérieur du Québec de venir voter lors d'élections.


# POUR LE RÉFÉRENDUM UN BULLETIN DE VOTE DIFFÉRENT

Ce bulletin de vote est différent par son contenu car, pour un référendum, on a à se prononcer sur une question. Cette question, adoptée en français et en anglais par l'Assemblée nationale, est traduite en 8 langues autochtones.

**Voici la procédure à suivre pour voter:**

À l'aide d'un crayon à mine noire, qui vous sera remis, faites une croix (+), un x (X), une coche (√) ou un trait (—) dans le carré de votre choix en prenant soin de ne pas dépasser ce carré.

Après avoir voté, pliez votre bulletin de vote, montrez au scrutateur ses initiales au verso, détachez le talon et déposez vous-même votre bulletin dans la boîte de scrutin.

**Notre rôle est de bien vous renseigner.**

Pour plus de renseignements,
composez sans frais: 1-800-463-4378

Le Gouvernement du Québec a fait connaître sa proposition d'en arriver, avec le reste du Canada, à une nouvelle entente fondée sur le principe de l'égalité des peuples;

cette entente permettrait au Québec d'acquérir le pouvoir exclusif de faire ses lois, de percevoir ses impôts et d'établir ses relations extérieures, ce qui est la souveraineté — et, en même temps, de maintenir avec le Canada une association économique comportant l'utilisation de la même monnaie;

aucun changement de statut politique résultant de ces négociations ne sera réalisé sans l'accord de la population lors d'un autre référendum;

en conséquence, accordez-vous au Gouvernement du Québec le mandat de négocier l'entente proposée entre le Québec et le Canada?

The Government of Québec has made public its proposal to negotiate a new agreement with the rest of Canada, based on the equality of nations;

this agreement would enable Québec to acquire the exclusive power to make its laws, levy its taxes and establish relations abroad — in other words, sovereignty — and at the same time, to maintain with Canada an economic association including a common currency;

no change in political status resulting from these negotiations will be effected without approval by the people through another referendum;

on these terms, do you give the Government of Québec the mandate to negotiate the proposed agreement between Québec and Canada?

OUI
YES

NON
NO

# Référendum 80

**Le Directeur général des élections du Québec**

Le Directeur général des élections du Québec, M. Pierre-F. Côté, C.R., nommé à ce poste par l'Assemblée nationale suite a une résolution approuvée à l'unanimité des membres de l'Assemblée, a la responsabilité de surveiller l'exécution de la Loi sur la consultation populaire (Référendum) sauf à l'égard des dispositions concernant le financement des comités nationaux.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

# La publicité fédérale

Il est onze heures quarante-cinq, hier matin; à CFGL-FM, c'est le moment d'une pause publicitaire. On y simule la rencontre fortuite de «X» et «Y» dans un avion. «X» est fonctionnaire à la protection de l'environnement; il a une voix scolarisée et un accent super-responsable. «Y» a la voix éraillée et l'accent joualisant. Ils discutent des dédoublements et des chevauchements des services de protection de l'environnement entre gouvernements fédéral et provincial. «Y» lance qu'il faut «abolir» un palier de gouvernement et que si nos «voisins» nous envoient leur pollution, il faudra «abolir» aussi les voisins. Le dénommé «Y» a donc l'air stupide et extrémiste, «X» lui donne la réplique avec une patience d'ange, et conclut évidemment qu'une simple élimination des chevauchements, consentie dans un esprit de collaboration et de bonne entente, mènerait certes à des résultats de loin supérieurs. On s'arrête, la pause publicitaire est signée et offerte par le «gouvernement du Canada».

Il ne faut pas plus que l'âge de raison pour comprendre que cette publicité intervient dans le débat référendaire. Elle met en scène l'indépendantiste irresponsable, posant la question classique du gaspillage par dédoublements, et le fédéraliste ayant charge d'âmes qui fait miroiter une sorte de troisième option. Elle invite évidemment à voter NON, et ne se donne même pas la peine de faire un détour subliminal. Pourtant, elle ne sera pas comptabilisée au comité du NON, parce qu'elle est, paraît-il, une simple information sur les services du gouvernement fédéral, prévue depuis longtemps (il s'agit en effet de la campagne que le gouvernement Clark avait annulée parce qu'il la trouvait provocante) et qu'elle nous tombe dessus en pleine période référendaire par simple coincidence.

Deux journalistes en poste à Ottawa, Maurice Godin de l'émission *Présent* à Radio-Canada, et Gilles Paquin, du quotidien *La Presse*, ont toutefois fait la semaine dernière une enquête sur ces programmes de publicité, qui mène à des conclusions troublantes. Ces campagnes de 13 semaines n'ont lieu qu'au Québec. À la radio, les thèmes varient de région en région selon les questions en vedette dans le débat référendaire (pêche, agriculture, voie maritime) et le tout coûte au moins $200,000. À la télévision, la campagne pourrait toucher jusqu'à 17 ministères mais pour les quatre étudiées pour les fins du dossier, les seuls coûts d'achat du temps et de production atteignent au moins $1.5 millions. Une autre campagne, dans cinq quotidiens et 160 hebdomadaires du Québec, coûte $175,000. Tout cela sans compter les trois roulottes publicitaires, toujours sur les mêmes «services», qui sont actuellement au Québec, et les panneaux-réclames tel, autre «coincidence» sans doute, le «non merci» à l'alcool qui vient d'apparaître.

De façon extrêmement conservatrice, on peut affirmer que le gouvernement fédéral déverse actuellement sur le Québec entre deux et trois millions pour vanter ses propres mérites et, dans le cas de la campagne-radio par exemple, contredire carrément les thèses souverainistes. Or cette campagne est inspirée et coordonnée par le Centre d'information sur l'unité canadienne, dont le mandat tient officiellement en trois mots «promouvoir l'unité canadienne». Ce centre, qui compte actuellement 78 employés, a été créé par le gouvernement Trudeau à la suite de la victoire du Parti québécois. Il relève du ministère de la Justice, donc de nul autre que M. Jean Chrétien, par hasard membre de l'exécutif du Comité des Québécois pour le NON.

Toutes ces coincidences et ces hasards sont grossiers. La réalité, c'est qu'un organisme fédéral voué à la promotion de «l'unité canadienne», dont directement intéressé à la victoire du NON au référendum, coordonne le déversement sur le Québec d'une publicité à la gloire du système actuel dont le coût équivaut au moins, au bas mot, au budget total du comité du NON.

■

La loi référendaire réglemente tous les frais encourus pour «favoriser ou défavoriser une option soumise à un référendum», pendant la période référendaire. Le directeur général du financement des partis politiques, M. Pierre-Olivier Boucher, chargé de faire respecter ces dispositions, étudie la question mais il met du temps à réagir, sans doute à cause des difficultés légales qu'elle soulève, le gouvernement fédéral ne s'estimant pas lié par une loi provinciale.

Mais même si elle était légale, l'opération à laquelle se livre le gouvernement fédéral va certainement à l'encontre de l'esprit de la loi référendaire. Elle pose un problème éthique de première importance au Comité du NON dont elle multiplie le pouvoir publicitaire d'une façon spectaculaire, en produisant un net déséquilibre entre les deux camps. M. Claude Ryan, qui se glorifiait de s'astreindre aux règles du financement démocratique, transparent et populaire même quand rien ne l'y obligeait, fait une entorse énorme à ses beaux principes et accepte là, sans l'ombre d'une interrogation ou d'un doute, une aide substantielle d'origine connue, mais camouflée sous des prétextes abracadabrants et douteux.

Quant au gouvernement fédéral, s'il tenait à illustrer avec son et images, encore une fois, l'étendue de son irrespect à l'égard des provinces et tout particulièrement du Québec, il ne pouvait se livrer à meilleur spectacle que ce matraquage sans discernement. Ottawa est peut-être, à la lettre, au dessus des lois québécoises. Mais dans un régime de coopération comme celui qu'il prêche justement dans ses campagnes publicitaires, on ne saurait imaginer qu'un palier central de gouvernement donne de pareils coups de pied dans les règles du jeu qu'a adoptées démocratiquement un État fédéré, à moins qu'il le considère comme quantité négligeable.

Les députés fédéraux du Québec et leurs leaders, le coeur blessé, se plaignent d'être traités comme des «étrangers» par leurs adversaires dans cette campagne. Ils ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes, puisqu'ils se situent volontairement en marge et se donnent une immunité qui échappe à la vaste majorité des Québécois. Ils font effectivement la loi de l'extérieur.

■

Les porte-parole du NON, pour justifier l'opération fédérale et prétendre qu'elle n'a rien à voir avec la campagne référendaire, comme le soutient M. Chrétien, affirment qu'elle est assimilable à la publicité du gouvernement québécois pour des programmes comme OSE (Opération solidarité économique), qui font connaître l'appui gouvernemental à des secteurs industriels. Oublions que la petite campagne OSE se compare difficilement au déluge télé-radio-journaux venu d'Ottawa. Acceptons qu'ils sont de la même eau, qu'ils ont les mêmes objectifs. Voici ce que disait M. Claude Ryan des panneaux-réclames OSE, le 23 avril dernier: «C'est de la véritable provocation, de l'utilisation de fonds publics; le véritable message de cette publicité est Ose dire OUI.» Et quel est le véritable message de la publicité fédérale sur l'alcool qui affiche depuis quelques jours «Non merci»... ça se dit bien»? Logiquement, M. Ryan devrait reparler bientôt d'utilisation de fonds publics et de provocation.

**Lise BISSONNETTE**

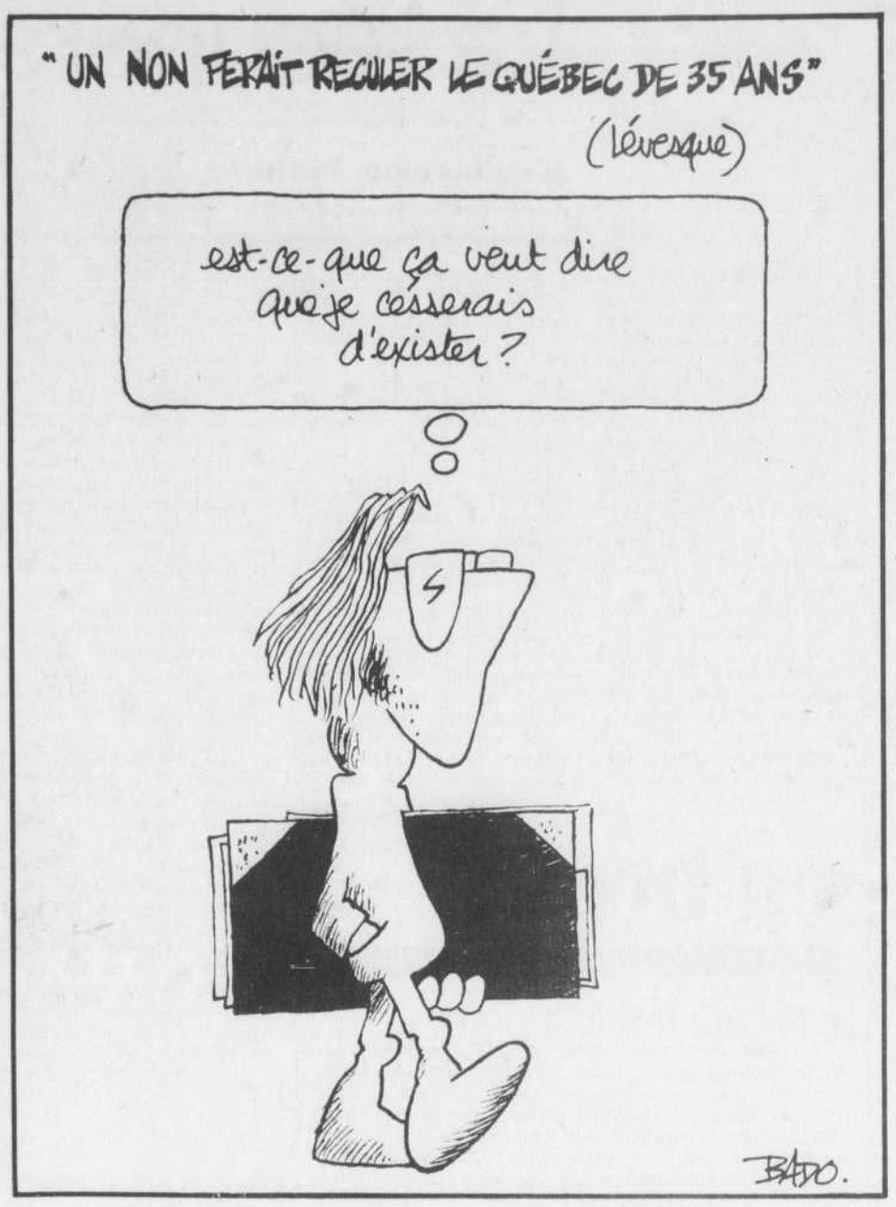


# Un Québec satisfait de son gouvernement

Le plus récent des sondages référendaires Radio-Canada-CROP (réalisé entre le 26 avril et le 3 mai) montre que le bloc des OUI s'effrite, que la masse des NON est stationnaire ou augmente légèrement, que les indécis sont un peu plus nombreux, passant de 12% à 15%. Ce comportement de l'électorat n'est pas inattendu: au fur et à mesure qu'approche le jour du scrutin, le nombre des incertains, des influençables, des indécis s'accroît. Il convient de noter que les consultations sont postérieures au premier grand discours référendaire prononcé par M. Trudeau aux Communes, et que la plus grande partie des répondants avaient déjà complété le questionnaire quand le premier ministre du Canada a fait son deuxième discours de la campagne le 2 mai à la Chambre de commerce de Montréal. Ce n'est donc qu'au prochain sondage que l'on pourra mesurer plus précisément l'influence réelle des interventions de M. Trudeau sur les esprits et les coeurs.

L'un des aspects les plus étonnants de ce sondage est certainement le taux de satisfaction envers le gouvernement du Québec: 67% de tous les répondants se disent satisfaits, c'est-à-dire 69% des francophones et 57% des non-francophones. Où donc se recrutent tous ces citoyens heureux? Dans le camp des OUI, bien sûr, mais aussi — notez bien ceci — chez les partisans du NON dont la moitié se disent très satisfaits et assez satisfaits du gouvernement.

Est-ce dire que ces citoyens se proposent d'appuyer le Parti québécois aux prochaines élections? Pas forcément puisque le PQ recueille 42% des intentions de vote (ce qui marque un progrès de cinq points sur le mois précédent) et le Parti libéral obtient 41%. Donc, on se dit satisfait du travail accompli par l'équipe de M. Lévesque à un degré qui ne s'était jamais vu depuis l'accession du PQ au pouvoir, et même à un degré qui ne s'était jamais vu au cours de la décennie 70, sauf erreur. Mais ce sentiment ou ce constat de satisfaction ne détourne pas les citoyens de leurs intentions de voter en faveur de l'Opposition lors des prochaines élections ou de voter NON au référendum.

Ce paradoxe n'est qu'apparent. Il est certain que beaucoup de Québécois ne sont pas mécontents de leur gouvernement et seraient disposés à le reporter au pouvoir s'il n'y avait l'hypothèque de l'option constitutionnelle. On peut tenter d'en trouver la preuve dans la relation qui s'établit entre l'intention de vote au référendum et l'intention de vote aux élections: 79% des partisans du NON annoncent leur projet de voter libéral; 90% des tenants du OUI sont résolus à voter PQ. Mais, dans ce bloc de 79% de ceux qui adhèrent au NON et voteront, il doit y avoir des citoyens qui ne désapprouvent pas les politiques sociales et culturelles du gouvernement Lévesque; d'autres qui sont en accord avec les mesures économiques.

Il n'en reste pas moins que ce taux de satisfaction envers le gouvernement constitue un record. Les sondeurs devraient s'efforcer d'en rechercher davantage les causes, découvrir les raisons pour lesquelles le répondant qui se dit satisfait du gouvernement indique ensuite qu'il appuie le parti de l'Opposition et votera NON au référendum. Voilà un beau champ d'exploration pour Radio-Canada, CROP, IQOP et les autres.

Le sondage est aussi éclairant quant aux motivations de ceux qui entendent voter OUI. Trois grandes raisons sont invoquées: ou bien ils sont en faveur de la souveraineté-association (35%), ou bien ils veulent donner plus de force de négociation au gouvernement de Québec (35%); ou bien encore ils souhaitent une meilleure place pour le Québec à l'intérieur du Canada (34%); enfin, 17% se disent carrément indépendantistes. La somme de ces pourcentages est supérieure à 100 parce que plusieurs des répondants optent pour plus d'une raison. Mais ces résultats tendent à confirmer que près de la moitié des partisans du OUI n'approuvent pas l'option de la souveraineté-association. C'est encore le fédéralisme renouvelé, avec 55% des voix, qui vient au premier rang, suivi du statut particulier (47%) et de la souveraineté-association (42%).

Et si le NON l'emportait au référendum, a-t-on demandé aux répondants, est-ce le retour à la grande noirceur, la fin de tous les progrès, le statu quo éternel? L'enquête Radio-Canada-CROP révèle que, pour 73% des personnes interrogées, un NON signifie que le Québec veut des changements constitutionnels, mais pas la souveraineté-association. En somme le sondage fait apparaître à 12 jours du référendum un électorat informé et plutôt serein

**Michel ROY**

## LETTRES AU DEVOIR

### ■ *L'autre temps de l'intolérance*

*(Lettre ouverte à M. Claude Ryan).*

Il y a 31 ans, en 1949, j'ai subi un coup très dur. Vous, monsieur Ryan, m'avez accusée à tort d'être une «communiste militante» alors que j'occupais le poste de secrétaire générale de la Société d'éducation des adultes du Québec. Vous l'avez fait par écrit et verbalement, de façon systématique, auprès de 17 personnes influentes du Québec en postes à l'Unesco, à l'Office national du film, à l'Action catholique, à la Société d'enseignement post-scolaire, à l'Université Laval, à l'Université de Montréal, au Conseil législatif de la province de Québec, au Secrétariat de la Province et même à la Gendarmerie royale du Canada.

Après avoir gagné contre vous mon procès pour diffamation, j'avais décidé d'enterrer cette histoire malgré tout le tort qu'elle m'avait causé et je n'en ai plus jamais reparlé. On m'a appris récemment que vous aviez déclaré à un journaliste qu'il s'agissait là d'une erreur de jeunesse. Je voudrais bien pouvoir accepter cette explication comme sincère et vraie. Mais comment le pourrais-je? À cette époque, M. Ryan, vous aviez déjà 26 ans et vous occupiez le poste important de secrétaire général des mouvements d'Action catholique pour l'ensemble du pays. De plus, voici qu'aujourd'hui, l'homme mûr que vous êtes ne semble pas avoir changé, il a seulement gagné en assurance. Je vous entends répéter avec véhémence qu'un OUI au référendum mettrait en danger nos libertés individuelles, ouvrirait la porte à l'intolérance. M. Ryan, vous oubliez trop facilement que c'est vous qui avez fait la «chasse aux sorcières» avec un acharnement rare, durant une période de grande intolérance au Québec. À vous entendre maintenant, je me croirais retournée trente ans en arrière. Ne venez-vous pas de blâmer la presse parce que vous n'aimez pas l'image qu'elle donne de vous? N'accusez-vous pas vos adversaires d'utiliser l'histoire «d'une manière presque aussi malhonnête que le Kremlin»? Et je pourrais relever encore d'autres propos tout aussi inquiétants.

L'enjeu qui nous occupe tous est bien au-dessus des querelles personnelles. Si je me décide à sortir de ma tranquillité bien méritée à l'âge de 72 ans, c'est que l'heure est grave. Risquons-nous de nous trouver encore dans une société où certains mots maléfiques, plantés adroitement dans une oreille complaisante, suffiront à fermer des portes, à mettre quelqu'un, sans qu'il sache pourquoi, sur la voie d'évitement?

J'invite donc ceux qui seraient tentés de vous croire l'homme logique et sans reproches, défenseur des libertés démocratiques que vous dites être, à lire le jugement rendu contre vous le 18 mai 1956 dans la cause civile pour diffamation no 5080, par la cour d'Appel de Montréal: Morin vs Ryan.

Devant votre refus de retirer vos propos calomnieux, j'ai dû avoir recours à la justice. Les trois juges: McDougall, Hyde et Martineau ont été unanimes à vous condamner avec des mots sévères. Selon leurs propres dires, qualifier une personne de «communiste militante» était dans le contexte de l'époque nettement diffamatoire et de nature à causer des dommages. De plus, ils ont conclu qu'il y avait preuve de malice de votre part dans cette affaire.

Je tiens à rappeler aux plus jeunes que moi que, durant ces années-là, il suffisait de chuchoter le mot «communiste» pour détruire une réputation, tant au Québec qu'au pays de McCarthy. Comment donc pourrais-je me retenir de lancer aujourd'hui un cri d'alarme!

Je n'ai jamais compris (ni mes avocats non plus) ce qui vous avait poussé M. Ryan à m'attaquer avec autant d'acharnement et de mesquinerie; cela complètement à mon insu et qui le serait resté si l'un des destinataires de vos nombreuses lettres, outré de cette injustice ne m'en avait avertie. Vous étiez opposé au choix que le gouvernement du Canada avait fait de moi comme membre de la délégation canadienne à la première Conférence internationale de l'Unesco sur l'éducation des adultes, à laquelle j'ai participé au Danemark en 1949. Votre mécontentement vous justifiait-il d'aller fureter dans les bureaux de la Gendarmerie royale du Canada, à la recherche d'une preuve, possible d'après vous, de mes relations avec des communistes? Preuve que vous n'avez jamais pu fournir évidemment. Aviez-vous donc vos entrées libre à la GRC? Avez-vous toujours conservé vos contacts dans ce milieu?

Quand vous étiez éditorialiste et que vous usiez librement de votre droit de parole, les lecteurs vous jugeaient sur des mots, des idées. Maintenant que vous êtes dans l'arène politique, le public a le droit d'être informé sur vos attitudes et vos actes, tant passés que présents, pour juger en connaissance de cause l'homme que vous êtes et décider de quel côté se trouvent les plus grands risques pour nos libertés démocratiques.

Quant à moi, c'est avec une profonde conviction que je dirai OUI au référendum. D'abord pour assurer l'épanouissement du nouvel élan créateur du peuple québécois dans toute la diversité que cela exige mais aussi dans le respect de notre culture majoritaire. Je dirai OUI tout autant pour préserver les droits démocratiques de tous les groupes ethniques, idéologiques, religieux etc... qui constituent notre société moderne et pluraliste.

Tous ceux dont l'espoir est de vivre dans une société ouverte, libre et démocratique doivent se montrer vigilants; ils doivent examiner de près le comportement de leurs futurs leaders. Il y a l'option, mais il y a aussi les hommes à considérer.

Renée MORIN

Outremont, 2 mai

### ■ *Question hypothétique aux députés du PLQ*

Plusieurs députés libéraux du Québec, dont M. Michel Gratton de Gatineau, nous disent que leur pays est le Canada et leur patrie, le Québec. C'est leur droit. Mais une question déchirante se pose lorsqu'on fait des hypothèses sur l'issue du référendum.

Laissant de côté les «steppettes» habituelles des «nonistes», genre un OUI serait un NON ou un NON serait un OUI, sauf si le NON voulait dire NON et le OUI, OUI, mais un NON ne peut vouloir dire NON, comme un OUI ne peut vouloir dire OUI, etc, etc, allons-y avec une hypothèse quand même assez réaliste. Si le OUI l'emportait et si M. Trudeau refusait de négocier avec le Québec, comme il l'a déclaré le 15 avril dernier, (ce qui serait non plus seulement de l'indifférence ou de l'indécence à l'endroit de ses frères de sang, comme il aime nous appeler, nous qu'il dit aimer et respecter, mais du mépris tout court) je voudrais savoir de quel côté, une fois les esprits refroidis, se situeraient nos libéraux de l'Assemblée nationale. Du côté du pays qui enverrait promener le Québec en niant le droit des peuples à l'autodétermination, ou du côté de la patrie qui aurait choisi majoritairement la négociation d'une nouvelle entente?

J'ai posé la question à M. Gratton et il m'a répondu que M. Trudeau négocierait. Qu'en pense-t-il, maintenant qu'il sait que M. Trudeau a déclaré aux Communes qu'il ne négocierait pas? En plus, M. Gratton m'a dit que ma question était hypothétique. Ce n'était pas nécessaire de me le répéter: je venais de lui dire que je faisais une hypothèse! D'ailleurs toutes les questions entourant l'issue du référendum sont forcément hypothétiques. J'ai demandé à mon fils de sept ans ce qu'il ferait s'il était au milieu de la rue et voyait venir une auto. Figurez-vous qu'il ne m'a pas répondu que ma question était hypothétique. Il m'a tout simplement dit qu'il se tasserait!

N'ayant pas eu de réponse, je repose ma question aux tenants du NON de l'Assemblée Nationale. Dans mon hypothèse, vous situeriez-vous du côté du pays qui mépriserait le Québec ou du côté de la patrie qui aurait choisi l'égalité?

Bernard LECLERC

Aylmer, 30 avril

## L'ACTUALITÉ

# Faites disparaître cette boîte...

**par Michel Vastel**

Les femmes ne sont pas tellement bienvenues aux Communes. Surtout pas, semble-t-il, lorsque l'«Orateur» est elle-même une femme.

Certaines femmes ont le droit de trouver que les politiciens, fussent-ils des Adonis comme John Munro, Marc Lalonde, David MacDonald, Llsyd Axworthy, sont «grands parleux mais petits faiseux».

Madame Pauline Jewett, député néo-démocrate de Vancouver, est de celles-là et, hier aux Communes, elle avait décidé de faire un peu de spectacle pour mieux démontrer combien la situation devient ridicule. Elle s'est donc présentée, aux Communes, avec une pleine caisse de documents, des études du gouvernement qui, les unes après les autres, plaidaient pour une politique de promotion de la femme dans le monde du travail.

Madame Jewett se montra d'ailleurs fort raisonnable puisqu'elle n'amena que «quelques-unes des centaines d'études» réalisées depuis une dizaine d'années sur la question. Néanmoins, la présidente de la Chambre des communes, Madame Jeanne Sauvé, n'a pas apprécié du tout.

Se référant aux règlements de la Chambre, ou à ses traditions, elle intima immédiatement au député de débarraser la Chambre de «ces sortes de choses».

Prompt à défendre les traditions des Communes, c'est le chef néo-démocrate lui-même, M. Ed Broadbent, qui s'empressa d'emporter la caisse de documents hors de la vue des honorables membres de la Chambre. «Ce que femme veut...» semblait obtempérer, bravement, le chef du NPD à la présidente des Communes».

Il faut dire que la boîte de Madame Jewett devait faire mal à la conscience de cette «mâle» assemblée. Quelques dizaines de rapports, payés par les contribuables, y compris les femmes elles-mêmes, pour presser les gouvernements successifs qu'il devenait urgent de faire quelque chose.

Jusqu'à un memorandum au Cabinet, rédigé en décembre pour l'ancien ministre conservateur, M. David MacDonald, qui presse les ministres d'adopter quelque 35 mesures indispensables à l'efficacité de toute stratégie d'emploi des femmes. Si Madame Jeanne Sauvé avait d'ailleurs laissé le temps à ses collègues députés de mettre leur nez dans la boîte de Madame Jewett, ils se seraient, peut-être souvenus que les femmes ne sont pas encore en mesure d'être traitées d'égal à égal sur le marché du travail. La preuve, avoue le ministre conservateur, les femmes représentent 39% de la population active, mais 46% des chômeurs canadiens.

Bref, conclut le mémo confidentiel brandi hier aux Communes par Madame Jewett, ce sont les ministres de la Santé et du Bien-Être, des Affaires Indiennes, de l'Industrie et du Commerce, du Travail, de l'Expansion économique régionale qui, en plus du président de Conseil du Trésor et du responsable de la Commission de la Fonction publique, devraient passer enfin aux actes.

Mais tout ce discours s'est perdu dans le formalisme procédurier de Madame Sauvé. La nouvelle présidente des Communes est pourtant cette même personne qui brave courageusement les traditions aux Communes pour donner, trois fois par jour, la parole à des députés ministériels du Québec qui veulent pourfendre du séparatiste.

Peut-être est-il moins «honorable», aux yeux de Madame Sauvé, d'afficher sa féminité que de défendre sa «québécitude»?

## BILLET

# Observations

*— La campagne référendaire est la plus grosse campagne électorale que le Québec aura été appelé à subir.*

*— Les politiciens — on s'en souvient — ont souhaité un débat civilisé. Or, ce sont ces politicards qui l'ont dégradé. Le mauvais exemple, cela se voit, vint aussi de haut.*

*— Au commencement, dans la nef de l'Assemblée nationale, le ton des harangues avait de la tenue, sinon toujours de la classe. Le temps des classes fini, les politiciens semblables à des galopins ont grimpé sur les tréteaux improvisés de la place publique, et leur naturel de saltimbanques et de charlatans a repris ses droits.*

*— Quand un orateur veut se faire comprendre de tous dans les ralliements de masse, il est forcément amené à vouloir atteindre le quidam le plus retardé du troupeau.*

*— Le gros public est bien incapable de suivre un raisonnement. Il lui préfère les gros mots en coups de poing. Et, sous ce rapport, beaucoup de politiciens sont des champions du coup bas.*

*— Le tribun, à la fin de sa diatribe que son ventre lui inspire, se moque éperdument de faire réfléchir son auditoire. Sa mission n'est pas d'être compris, mais de l'avoir.*

*— Lorsqu'un orateur soulève son auditoire, comme l'on dit, il ne l'élève pas par l'esprit, il le dépossède de tout son poids d'intelligence; il le rend léger comme un ballon qu'il souffle avec le seul vent de ses poumons.*

*— La campagne référendaire est trop longue. Son intérêt doit être soutenu artificiellement. Et pour que le citoyen ne se lasse pas, on grossit les raisons de voter OUI ou NON. On alimente son excitation et son irritabilité en jetant de l'huile sur le feu.*

*— Comme de coutume, les plus grandes absurdités sont proférées par les politiciens. À la veille du grand Jour, ils inviteront les Québécois à voter selon leur conscience, après avoir tout fait pour la dévoyer.*

*Albert BRIE*

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année, six mois: $38.00, trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00 par année, six mois: $41.00, trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19, par année. Édition quotidienne livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

# Entre la terre perdue et la terre promise

**par Jean Morisset**

Professeur de géographie à l'Université du Québec à Montréal, l'auteur vient de publier un «Essai sur la fabrication de l'identité canadienne» dans le dernier numéro de *Recherches amérindiennes au Québec.*

C'EST avec le début des campagnes référendaires au Québec que l'émergence d'une souveraineté franco-américaine a cessé d'être une fiction. La question qui vient immédiatement à l'esprit est alors la suivante: quels sont les fondements de l'identité québécoise et comment s'inscrit-elle à l'intérieur du fait américain? Une telle question participe d'emblée à une interrogation beaucoup plus vaste: celle de la spécifité franco-américaine face à son espace géo-territorial et face à son destin socio-politique.

Les analystes et observateurs allochtones qui, depuis Durham, de Tocqueville, Thoreau, Siegfried et d'autres, se sont penchés sur le Canada et l'Amérique française, ont toujours manifesté une surprise amusée, une condescendance anthropologique et un racisme bienveillant à l'endroit des Franco-Américains: peuple appelé à disparaître et auquel on prodigue l'encouragement du perdant sur la ligne de départ de l'histoire. Châteaubriand ne considérait-il pas les Canadiens comme une race perdue, condamnée à s'éteindre comme les Sauvages avec qui ils avaient fraternisé et avec lesquels ils s'étaient croisés!

Partagé entre la terre perdue et la terre promise, le Franco-Américain apparaît ainsi comme un éternel Métis qui ne peut assumer son identité et choisir son destin sans être assimilé sous ce choix. Un Métis à la recherche d'un pays que l'histoire n'a cessé de lui dérober et à la remorque d'une identité en perpétuelle transhumance. Une identité américaine que son élite a continuellement combattue pour lorgner du côté d'une France et d'une Europe qui l'ont sans cesse rejetée.

Pour ce premier américain (l'Indien étant bien sûr un pré-américain) qu'est le Canadien, il y aura donc eu, à l'origine, l'hésitation entre, d'une part, la sécurité seigneuriale et l'attachement tellurique au patrimoine en formation, et, d'autre part, l'irrésistible appel de la forêt, de la sauvagerie et du Grand Nord. Issu du «coureur de bois» et de «l'habitant enraciné», le Canado-Québécois appartiendrait à deux mondes difficilement conciliables entre lesquels il n'a jamais eu à jeter son dévolu: un monde symbolisé par l'Ile d'Orléans et le passé français; un monde symbolisé par les Pays d'en Haut et l'avenir américain. C'est donc tout au long d'un continuum gradué par le sédentarisme et le nomadisme qu'allait s'inscrire, à l'échelle de tout un continent, la griffe franco-américaine.

### LA FRANCE ET L'IDENTITÉ AMÉRICAINE

L'histoire des hégémonies européennes au Nouveau-Monde n'allait pourtant guère reconnaître un «statut particulier» au Canadien. De la colonisation française en Amérique qui, depuis le 16ième siècle, avait tenté de construire un empire sur cinq solives géographiques — l'Acadie, le Canada, La Louisiane, la Caraïbe et le Brésil, il ne resterait à peu près plus, à la fin du 18ième siècle, que les Antilles-Guyane pour le centre et le sud de l'hémisphère, et Saint-Pierre & Miquelon, pour le nord du continent.

L'aventure de la France en Amérique était dès lors achevée: les Acadiens avaient été déportés, les Canadiens conquis, les Louisianais vendus et les Equinoxiens évincés. (Le Brésil français du 16ième siècle, et son reliquat contemporain — la Guyane —, sont quelquefois appelés la France équinoxiale). La déportation, la capitulation, la liquidation et l'éviction, voilà donc ce que la «France éternelle» laissait en héritage à «ses» créoles américains.

Pour avoir voulu troquer quelques «arpents de neige» contre quelques «arpents de sable», cette France conserverait jusqu'à nos jours, les 'isles' antillaises. Mais, pour reprendre le mot brutal du Martiniquais Edouard Glissant à propos du refus de la souveraineté, les Franco-Antillais, formeraient au XXième siècle, l'exemple le plus authentique, et peut-être unique, de colonialisme réussi. Désenchantement d'autant plus accablant que le *Cahier d'un retour au pays natal* (publié par Césaire dès 1939) avait laissé pressentir la possibilité d'un pays qui s'appartienne bien avant que le Québec, à un autre coin de l'hémisphère, ne se mette sérieusement à entrevoir une «terre promise» qui ne fut pas une «terre mythique». Le projet ébauché par le *Franco-Américanus rapaillé* conduit-il au pays d'Aimé Césaire ou à celui de Gaston Miron? Ou alors, est-ce l'homme rapaillé lui-même qui conduira un jour toute la Franco-Amérique à la prise en main du pays natal?

Rappelons que la République d'Haïti fut en fait proclamée en 1804, soit une année après que Napoléon eut vendu la Louisiane aux Etats-Unis d'Amérique. Ce qu'il faut retenir, c'est que toutes les autres «nations créoles» de l'Amérique française n'allaient pas se voir offrir la possibilité de rejeter la France comme puissance coloniale et ne pourraient évidemment pas puiser, dans un tel rejet, le nécessaire mythe fondateur. C'est ainsi que les Canadiens se sont vus refuser par l'histoire la possibilité d'affirmer un projet collectif à travers leur européanité et leur américanité. Si bien qu'ils sont demeurés des Franco-Créoles politiquement apatrides, étatiquement assujettis aux institutions britanniques, et sociologiquement métisses à la géographie américaine.

### LE CANADA: CAS UNIQUE AU NOUVEAU-MONDE

Si on définit les Métis par l'ambivalence, les Canadiens allaient le demeurer longtemps. En effet, ils hésiteraient toujours à la fin du XXième siècle, soit plus de deux siècles après le démembrement de l'Amérique française, entre un gouvernement fédéral de facture britannique — gouvernement qui bien sûr n'eut pu exister sans la Conquête et en assure donc la continuité — et un gouvernement autonomiste cultivant des relations privilégiées avec une France qui, sur les plans historique et sociologique, ne leur a jamais témoigné quelque crédit que ce fut. C'est que le Canada et les Canadiens représentent vraiment un cas unique au Nouveau-Monde. Les Etats-Unis, le Pérou, la Colombie, le Mexique, le Brésil, etc... allaient naître d'une rupture avec l'Europe. Des quatre enfants que l'Europe avait engendrés en terre américaine, c'est vraiment la révolte contre la mère-patrie qui aura permis l'éclosion de nouvelles patries: la création des États-Unis d'Amérique se sera faite contre l'Angleterre, la multiplication des Hispano-Amériques contre l'Ibérie et le développement d'une Luso-Amérique contre le Portugal. Pour les Canadiens, par contre, la Conquête eut comme première conséquence celle de leur enlever la possibilité de s'affirmer comme nation et comme État contre la France.

Si l'on se place ainsi dans une perspective panaméricaine, on se rend compte qu'il y a environ cinq Anglo-Américains et cinq Hispano-Américains pour chaque Britannique et chaque Espagnol; de plus, il y a plus de dix Luso-Américains (ou Brésiliens) pour chaque Portugais. Ce qui fait que par rapport à l'anglais, à l'espagnol et au portugais, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal ont perdu l'exclusivité du contrôle culturel et politique que la France continue de maintenir sur le français. De plus le contenu sociolinguistique de ces nations passe désormais par l'Amérique.

Mais qu'en est-il alors de l'Amérique française? Elle se retrouve face à l'Europe dans une situation tout à fait opposée à celle des autres Américanités. Il y a environ un Québécois pour dix Français et, compte tenu de la Caraïbe, un Franco-américain pour cinq Français. Si bien que le rapport Amérique-Europe, en ce qui regarde le fait français, s'exprime en raison inverse de la situation panaméricaine. Cet état de chose permet à la France d'exercer vis-à-vis le Canada, les Antilles et Haïti un droit de regard et un monopole idéologique absolus sur la nature, la définition et le contenu de l'expression française dans le monde. La France ramène l'expression française au fait français et le fait français, elle le ramène à elle-même.

### LA FRANCE ET LE MYTHE AMÉRICAIN

La France ne juge pas ce qui provient de la Franco-Amérique selon les mêmes critères dont elle se sert pour accepter ce qui lui arrive de l'autre Amérique («latine» ou «anglo»). L'exotisme, le dépaysement et l'altérité qu'elle recherche chez le Brésil, chez le Pérou ou chez les États-Unis, la France les considère comme une forme particulière de sous-européanisme rachitique lorsqu'ils s'expriment en franco-américain (soit en Haïti, au Québec ou ailleurs). Voilà pourquoi la France a créé un mythe dans lequel elle aime bien se complaire et s'aliéner; ce mythe... c'est celui de l'Amérique. Depuis la Californie jusqu'à l'Alaska en passant par le Far West, les Rocky Mountains (parler de l'Ouest ou des Rocheuses, cela ne fait guère «genuine») et le Grand Nord, il existe une réalité américaine qui hante et obsède la France.

Évidemment les Antilles sous-développées et le Québec infra-américanisé ne peuvent être à ses yeux que des sous-produits un peu débilitants de la véritable saga de l'Amérique qui est tout ce que l'on voudra mais surtout pas francophone.

Si la France considérait en effet le Québec sur le même pied que l'autre Amérique, il lui faudrait alors admettre son erreur de jugement historique. C'est que la France de Louis XV et de Napoléon n'a pas choisi l'Amérique et a rejeté de ce fait tous les Canado-Québécois et tous les Franco-Antillais qui allaient en naître. La France est alors prisonnière d'un dilemme: elle ne peut reconnaître une Franco-Amérique à part entière sans reconnaître en même temps et donc endosser son échec américain. Voilà pourquoi il fallait que la France inventât une Amérique fictive dont la grandeur et l'authenticité ne pouvaient potentiellement pas exister en français.

### LES CANADIENS ET L'IDENTITÉ USURPÉE

Alors que la France s'est battue pour ne pas conserver une Amérique «française» et se défaire du Canada, l'Angleterre s'efforcerait, pour sa part, de garder une Amérique «britannique». C'est ainsi qu'on a dépouillé les Canadiens de leur identité géographique initiale et qu'on les a imperceptiblement et symboliquement dépossédés au nom d'une fausse patrie américaine qui s'appelait L'ANB (l'Amérique du Nord Britannique). Dans le processus de formation des États américains, il n'y aura eu en somme que l'ANB à faire bande à part et à ne pas vouloir former une nouvelle nation sur la rupture des vieilles réalités européennes. L'Amérique du Nord Britannique allait donc être simultanément le produit d'une conquête (celle des Canadiens) et d'un défaitisme (celui des Loyalistes). En effet, les Loyalistes seront les seuls de tout le continent américain à refuser l'autonomie, incapables de couper leurs rapports freudiens avec l'Angleterre. À l'image classique des Canadiens vaincus de la Conquête britannique, il faut donc opposer une image non moins réelle, celle des Anglais loyalistes et de tous leurs assimilés de l'ANB qui, refusant de s'autodéterminer, se sont vaincus eux-mêmes dans leur devenir américain.

De là, leur quête maladive, en cette fin de siècle, d'une identité qu'ils ne réussissent pas à trouver, pour la bonne raison qu'ils refusèrent tout simplement de se proclamer Américains. Le fait est qu'il n'y a pas et qu'il n'y a jamais eu de «Canadians», il n'y a que des «British North Americans» qui se sont toujours définis par la négative en se distinguant des Canadiens (devenus des Québécois). Si bien que sans référence aux Canado-Québécois, c'est l'existence même des BNA's qui vole en éclats.

S'il est en effet un fait important qui puisse expliquer «l'identité en transhumance» des Canadiens, c'est qu'ils se firent saisir leur nom par leurs conquérants européens. Faut-il rappeler que les Canadiens du 18ième siècle ne se sont pas en effet battus contre des Anglo-Américains mais bien contre des Britannico-Européens. Les Britanniques eussent pu choisir alors un nouveau nom pour désigner le pays qui leur était attribué par le Traité de Paris (1763), mais sans doute leur parut-il de meilleure stratégie de s'accaparer le nom même des vaincus (qui étaient alors la majorité). Ainsi un tel rapt leur permettrait-il à long terme d'assimiler symboliquement les Canadiens à leur insu.

### LES QUÉBÉCOIS ET L'IDENTITÉ RETROUVÉE

Comme les véritables Canadiens continuèrent, quant à eux, à se désigner comme tels, les BNA's les appelèrent alors «French Canadians». Ce processus de transfert et d'appropriation fut jusqu'à tout récemment une réussite incontestée puisque les Canadiens en vinrent eux-mêmes à se désigner, par aliénation mentale et linguistique, sous le vocable «Canadiens français», ce qui est là le plus pur des anglicismes. Chaque fois donc que le Canadien emploie ou utilise le mot «canadien-français», il commet là un anglicisme doublé d'une erreur historique.

On sait cependant que «les Anglais», contrairement aux Canadiens, refusèrent très souvent de traduire dans leur langue le vocable «canadien-anglais» et en vinrent rapidement à se considérer, avec tous ceux qu'ils assimilèrent, comme les seuls «Canadians». C'est pourquoi on s'est alors retrouvé vers le milieu du XXième siècle avec deux catégories apparemment acceptées par tous: 1) les «Canadians» et 2) les «Canadiens français». Par tous?... Sauf par les Franco-Américains de la vallée du Saint-Laurent qui, dans un ultime effort de récupération de leur identité, commencèrent à s'auto-désigner sous le nom de Québécois.

Par ce processus, les (Canado-) Québécois du Saint-Laurent se donnaient une identité politique que personne, semble-t-il, ne saurait cette fois leur disputer. Ce faisant, ils semblaient abandonner, ce qu'ils furent historiquement et géographiquement: à savoir les premiers eurogènes à pénétrer le continent nord-américain et à se métisser avec sa terre et ses hommes. C'est pourquoi une ambivalence demeure. Quand le Québec se propose de négocier une association avec le Canada, il fait intrinsèquement partie de ces deux instances. Quand le Québec s'interroge sur les fondements de sa spécifité américaine, il s'aperçoit qu'il fut sans doute, parmi tous les Européens du Nouveau Monde, le premier à s'américaniser. C'est une discontinuité historico-politique qui obnubile cette réalité et elle peut être formulée ainsi: si les Canado-Québécois ont formé la première nation américaine du Nouveau-Monde, ils sont assurément les derniers Américains à ne pas disposer d'un État.

La Franco-Amérique s'est laissée voler son passé et son identité parce qu'elle n'a jamais pu contrôler son avenir. Si bien que pour mieux prendre possession d'un tel avenir, elle en est subrepticement venue à lutter contre le métissage américain dont elle fut la dépositaire initiale et qui est la base de son identité.

### LE REFLUX DE LA CONQUÊTE

Lorsque le Québec, en tant qu'identité résiduelle de la Franco-Amérique, se met à songer à son destin politique et à se construire l'image susceptible de refléter son projet collectif, il se heurte alors à la question du devenir de tous les groupes minoritaires d'Amérique du Nord. Puisqu'on ne remue pas les cendres du passé sans infléchir la flamme de l'avenir, c'est tout l'ordre géopolitique nord-américain que la souveraineté du Québec vient réinterpréter. Derrière le symbole de libération du Québec se profile alors l'émergence de cette humanité écartée (Indiens, Hispanos, Noirs, Chicanos) qui n'a jamais été invitée à participer au projet d'un Monde Nouveau.

Le Franco-Nord-Américain aura beau hésiter entre sa canadianité et sa québécité, ces deux identités géographiques et sociologiques lui appartiennent de fait. Et elles n'appartiennent qu'à lui. La question est alors la suivante et elle est de nature essentiellement politique: «laquelle de ces appartenances le Franco d'Amérique peut-il effectivement contrôler'» En-deçà du projet souverainiste, cette question révèle d'abord et avant tout cette usurpation qu'a été et que demeure l'Amérique du Nord britannique. Une Amérique qui, à même le fait canado-québécois et la spécificité autochtone, a voulu se constituer une personnalité géographique dans une terre nordique.

Il ne faut donc pas se faire d'illusion. Personne n'a vraiment intérêt à ce que le Québec se ménage une voie entre la Terre perdue et la terre promise. Les groupes minoritaires seront toujours amenés à croire que l'affirmation des uns se fait au détriment de l'affirmation des autres... Ceci pour mieux masquer le fait que la légitimité des Britannico-Américains repose sur la conquête et l'assimilation de tous les groupes minoritaires. C'est pourquoi le Québec ne saurait vraiment compter sur d'autres que lui-même. Car ce qu'il incarne essentiellement, le Québec, c'est le reflux de la Conquête en Amérique.

# Vers la souveraineté

**par Michel Brunet**

Historien, M. Brunet est professeur à l'Université de Montréal.

CE premier référendum constitue une autre étape importante dans l'histoire du Québec et des Québécois. Le peuple, ce Jean Quotidien que nous rencontrons dans les transports en commun, à la taverne et au restaurant, qui suit le débat en cours avec attention et intérêt, a bien démontré l'importance qu'il y attache. Son comportement est digne d'admiration. Dans toute l'histoire récente de l'Occident, jamais une population n'a affiché avec autant de ferveur ses convictions démocratiques.

En histoire, comme dans tous les autres domaines, il n'y a pas de génération spontanée. La consultation populaire du 20 mai prochain, invitant les citoyens du Québec à réfléchir sur leur destinée en terre d'Amérique et à en préciser eux-mêmes l'orientation, s'inscrit dans une longue succession d'événements qui ont marqué notre évolution historique.

### 372 ANS D'ENRACINEMENT

Champlain fonde Québec en 1608. Les Français qui l'accompagnaient et les immigrants qui se joignirent aux pionniers pour coloniser la vallée du Saint-Laurent appelèrent d'abord Canada leur nouvelle patrie. Ils furent les premiers Canadiens.

Leur volonté et celle de leurs descendants n'ont pas varié: maintenir et faire progresser une collectivité distincte dans la vallée du Saint-Laurent. Il en est ainsi depuis la première moitié du XVIIe siècle. Un vouloir-vivre collectif tenace et constant a animé, depuis quelque douze générations, les hommes et les femmes d'ici qui s'identifient comme Québécois.

Quand ils étaient associés à l'Empire de Louis XIV et de Louis XV, les Français-Canadiens des XVIIe et XVIIIe siècles ont vécu sur un pied de guerre pendant plus de quatre générations pour défendre l'intégrité du territoire où ils s'étaient établis. De 1608 à 1760, ils proclamèrent leur droit à l'autodétermination les armes à la main.

Après la conquête, ils ne renoncèrent jamais à leur droit de se construire une véritable patrie dans la vallée du Saint-Laurent. Dans le nouveau Canada, bâti par les «British Americans» et par les «Canadians», ils refusèrent obstinément de s'y considérer comme des immigrants engagés dans un processus d'assimilation. Ils continuèrent à défendre leur liberté collective. Les pétitions et les bulletins de vote remplacèrent — sauf en 1837-1838 — les fusils et les balles. Depuis l'Acte de Québec (1774) jusqu'aux premières élections générales de 1792, depuis le choix du président de la première Assemblée nationale (1792) jusqu'à l'élection générale qui suivit l'adoption des 92 Résolutions (1834), depuis l'alliance LaFontaine-Baldwin (1842) jusqu'à l'Affaire Riel (1885-1887), depuis la guerre des Boers (1899) jusqu'au référendum sur la conscription (1942), depuis l'adoption d'un drapeau québécois (1948) jusqu'à la mise en vigueur de la Charte du français (1977), la même continuité historique se manifeste.

Annexés à l'Empire britannique en 1763, les Français-Canadiens ne furent jamais confondus avec leurs conquérants, les «British Americans». Lorsque ceux-ci organisèrent le Canada contemporain en 1867, les Anciens Canadiens refusèrent de s'identifier aux «Canadians» et sont devenus des Québécois.

Le référendum est un autre moment d'accélération de notre histoire. Nous en avons vécu plusieurs depuis la Deuxième Grande Guerre: le plébiscite de Mackenzie King (1942) qui révéla aux Canadiens français du Québec leur statut de minoritaires au Canada, l'institution d'un impôt québécois sur les revenus des particuliers (1954) qui fit entrer l'État du Québec dans le XXe siècle, les grandes réformes de la décennie de 1960 qui donnèrent à la société québécoise les cadres et les institutions dont elle avait besoin pour relever les défis de notre époque, la visite du général de Gaulle, l'agitation des groupes contestataires, la Crise d'octobre, les élections québécoises de 1973 et de 1976. Nous avons atteint l'âge adulte.

Les Canadiens français du Québec ont cessé d'exister entre le plébiscite de 1942 et les États-Généraux de 1967. Les citoyens du Québec forment dorénavant une société pluraliste dont les membres sont ou deviendront tous des Québécois à part entière.

Un Québec nouveau est en gestation. Le référendum, tout comme l'élection de 1976, nous aidera à mesurer le stage qu'il a atteint. Seuls ceux qui ont peur du changement ou ont intérêt à maintenir le statu quo répondront NON à l'avenir. L'ennui pour eux c'est que nous sommes déjà engagés — et depuis longtemps — dans l'édification de ce devenir. Douze générations l'ont préparé. Et d'autres sont prêtes à s'y consacrer.

Tenir ce référendum c'est rendre hommage à ceux qui nous ont précédés et dont la persévérance nous a conduits jusqu'à ce moment privilégié et critique de notre évolution historique. C'est également l'occasion d'une prise de conscience solennelle qui jettera une lumière nouvelle sur les problèmes qui nous confrontent. Enfin c'est un acte de foi en nous-mêmes et dans les générations qui nous suivront.

Au cours des siècles, la question et le défi n'ont pas changé. Nous faire organiser ou nous organiser nous-mêmes? «Canadians» ou Québécois?

BLOC

# Contremaîtres chez nous

*On raconte volontiers qu'au Québec tout a commencé par des chansons. De la révolution tranquille en montant. Afin de lutter d'égal à égal avec ses adversaires, M. Trudeau, cartésien, logique, a poussé à son tour son petit refrain. En entonnant «On est Canadien ou ben on l'est pas» (un air antérieur à «Bozo les culottes») M. Trudeau rappelait qu'il ne manque pas de voix au Québec et donnait la LA de la campagne référendaire.*

*Il faut savoir gré au premier ministre de n'avoir pas abusé de son pouvoir et résisté à l'outrecuidance d'y aller de quelque «toune» plus provocatrice comme «Bonhomme bonhomme tu n'es pas maître dans ta maison quand nous y sommes».*

*En présence du maître chantre, la chorale de la chapelle du NON n'osait même pas répondre en canon. Ils étaient là, tous dociles, penauds, résignés, sans voix: les Chrétien pour le NON, Marchand de rêve passe et Ryan négligé. Le soliste d'Ottawa n'invitait plus Québec à parler ou chanter fort mais disait plutôt implicitement: «Québécois restez cois».*

*«Papa boss» ayant vigoureusement empoigné le manche du parapluie du NON, l'équipe paroissiale subitement à découvert est rentrée dans le rang. Quand M. Trudeau se donne des airs, son bras sait porter l'épée, le nôtre doit porter la croix. Quand M. Trudeau se donne des airs, ses lieutenants enregistrent aussitôt comme un recul historique, ils ont l'air de... contremaîtres chez nous!*

*Rolande*
*ALLARD-LACERTE*

Des moyens plus efficaces de déceler les abus en matière d'assurance-chômage.

Certaines personnes semblent ignorer qu'elles ne peuvent prendre un emploi et continuer à toucher de l'assurance-chômage sans nous avertir qu'elles travaillent. C'est pourquoi nous avons demandé aux employeurs de nous fournir des Avis d'embauche.

Nous comparons les données figurant sur ces avis (date d'embauche et numéro d'assurance sociale) avec celles de nos listes de prestataires. Cette comparaison nous permet d'identifier les personnes recevant des prestations auxquelles elles n'ont pas droit.

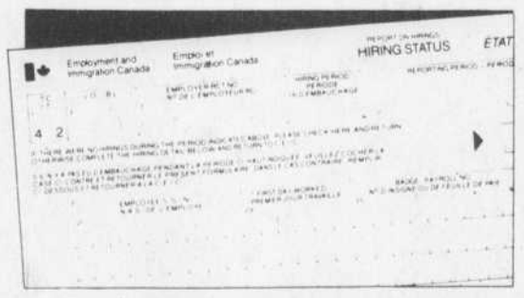


*Les numéros d'assurance sociale des personnes occupant un nouvel emploi sont comparés avec ceux figurant sur les listes des prestataires de l'Assurance-chômage. Seuls les cas d'abus possibles font l'objet d'une enquête.*

**Pourquoi un contrôle plus strict?**

L'an dernier, l'Assurance-chômage a versé plus de $4 milliards aux personnes sans emploi, ce qui inclut les sommes considérables indûment perçues par des gens qui continuaient de recevoir les prestations alors qu'ils occupaient un nouvel emploi et avaient omis de nous le signaler.

Ces versements indus doivent être payés, en définitive, par la collectivité.

Ils sont souvent, de la part des prestataires, la conséquence d'oublis, de négligence ou de simple ignorance. Certains prestataires ne se rendent pas compte qu'ils doivent avertir Emploi et Immigration Canada (Assurance-chômage) de leur nouvel emploi et de la totalité de leurs gains. Dans ces cas, après enquête, on exige le remboursement du trop-payé. Mais lorsqu'il y a lieu de penser qu'il y a vraiment mauvaise foi, nos enquêteurs procèdent à une étude minutieuse dans chaque cas. Des amendes peuvent être imposées et même des poursuites intentées.

Si vous touchez des prestations d'assurance-chômage et si vous prenez un nouvel emploi, même à temps partiel, ne manquez pas de le signaler à l'Assurance-chômage.

**C'est plus juste pour tout le monde.**

Nous devons veiller à ce que l'argent que les employés et les employeurs versent à l'Assurance-chômage soit utilisé aussi équitablement et aussi efficacement que possible. Nous en sommes responsables. Le nouveau programme de l'Avis d'embauche nous permet précisément de mieux remplir ce rôle et de remettre à chacun ce qui lui revient, ni plus, ni moins. C'est plus juste pour tout le monde.

Emploi et Immigration Canada
Employment and Immigration Canada

Canada

# Jean-Paul II invite les Ghanéens à resserrer les rangs

ACCRA (d'après Reuter et AFP) — Le pape Jean-Paul II a invité hier la population ghanéenne à resserrer les rangs pour surmonter les graves difficultés économiques que connaît le pays.

Venant de Nairobi, le Saint-Père a été accueilli à Accra par le président Hilla Limann et la hiérarchie catholique. Après avoir descendu l'échelle de coupée, le pape a, comme il en a désormais l'habitude, baisé le sol du Ghana. Et comme au Zaïre, au Congo et au Kenya, c'est une foule colorée et enthousiaste qui était rassemblée à son arrivée.

Autour du souverain pontife, se pressa t une foule nombreuse, bruyante et spontanée, mais une foule pauvre, qui contrastait singulièrement avec l'accueil kenyan où les écoliers, en uniformes, étaient tirés à quatre épingles pour accueillir le chef de l'Eglise catholique.

Une foule qui rappelait finalement le désordre bon enfant de vendredi dernier, à Kinshasa, lorsque le souverain pontife s'est agenouillé pour la première fois pour baiser la terre africaine.

Jean-Paul II, sous les clameurs et les bruits des tam tam, a salué le chef de l'Etat ghanéen, le Dr Hilla Limann, son gouvernement et toute la hiérarchie catholique venus l'accueillir.

Le pape s'est ensuite rendu, au milieu des chants et des applaudissements, vers la cathédrale. Là, il a tenu à rendre hommage aux premiers missionnaires, venus il y a plus d'un siècle dans cette région inhospitalière au climat particulièrement dur pour évangéliser les âmes.

Jean-Paul II a également eu un mot pour les nombreux chrétiens du Togo et du Benin voisins, venus le rencontrer dans la capitale ghanéenne, il a déclaré qu'il regrettait de ne pas avoir eu le temps de se rendre dans ces deux pays.

De la cathédrale, le souverain pontife s'est rendu au «château», résidence du président de la république pour avoir un entretien avec le Dr Limann.

Faisant, semble-t-il, allusion aux rivalités entre l'actuel chef de l'Etat et le lieutenant d'aviation Jerry Rawlings, auteur du coup d'État de juin 1979, Jean-Paul II a dit «espérer que tous les citoyens oeuvreront ensemble sans que des barrières se dressent entre des individus et des groupes».

Il a ajouté: «Dans vos villes, devenues de véritables concentrations humaines, peuvent se poser des problèmes de logement, d'éducation et d'emploi qui réclament des solutions audacieuses.

«Mais il y a aussi la campagne où la majorité de la population vit et où il existe des possibilités de contribuer à l'effort national pour le développement».

Le Saint-Père a ainsi plaidé en faveur d'une revalorisation de la condition paysanne dans un pays qui tire l'essentiel de ses devises du cacao.

Ce matin, Jean-Paul II se rendra à Koumassi, l'ancienne capitale de l'imposant empire Ashanti, située à environ 250 kilomètres au nord d'Accra. Il y rencontrera notamment plusieurs personnalités religieuses, et surtout l'«Aschantehène», roi de cet empire désormais sans frontière mais pourtant bien vivant, et qui règne sur plus d'un million et demi de personnes.

Avant son départ pour Koumassi, Jean-Paul II rencontrera un autre chef religieux important, Robert Runcie, archevêque de Canterbury depuis le 25 mars dernier, et qui règne sur les 65 millions de fidèles de l'Eglise anglicane. Lors de son intronisation, en mars, l'archevêque, qui séjourne actuellement à Accra, avait lancé un appel à l'unité du monde chrétien. Au Kenya, Jean-Paul II a fait la même chose en déclarant que la division de la chrétienté était «un scandale». Les deux hommes, personne n'en doute au Ghana, auront donc un entretien de première importance.

## 9 mai

**par la PC et l'AP**

**1978:** le corps d'Aldo Moro, ancien président du Conseil italien, enlevé 54 jours plus tôt par les Brigades Rouges, est découvert, criblé de balles, dans la malle d'une voiture garée dans le centre de Rome;

**1977:** le président Carter s'entretient à Genève avec le général Hafez el Assad, chef de l'État syrien, de problèmes intéressant le Proche-Orient;

**1973:** les Nations unies annoncent que le monde ne dispose plus de réserves suffisantes de céréales pour faire face à des récoltes catastrophiques;

**1972:** sur l'aérodrome de Lod-Tel-Aviv, des parachutistes israéliens donnent l'assaut à un avion belge que des fedayin palestiniens menaçaient de faire sauter après l'avoir détourné avec 100 personnes à bord: deux fedayin du commando sont tués, les deux autres sont faits prisonniers, les passagers sont libérés;

**1960:** dans le cadre d'une réforme prescrite par Vatican II, 200 saints sont évincés du calendrier liturgique officiel;

**1955:** l'Allemagne occidentale est admise au sein de l'OTAN;

**1936:** l'Italie annexe l'Éthiopie dont Victor-Emmanuel II est proclamé empereur;

**1933:** gigantesque autodafé — le premier du genre organisé par les nazis — de 25,000 livres à Berlin;

**1926:** les Américains Byrd et Bennet effectuent le premier survol en avion du pôle Nord;

**1788:** vote d'une loi en Angleterre qui abolit l'esclavage;

**1502:** Christophe Colomb appareille de Cadix (Espagne) pour son quatrième et dernier voyage au Nouveau-Monde.

Ils sont nés un 9 mai: Giovanni Paisiello ou Paesiello, compositeur italien (1740-1816); John Brown, anti-esclavagiste américain (1800-1859); Sir James Matthew Barrie, romancier et auteur dramatique écossais (1860-1937).

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

### ◆ Taux

à peine un mois.

Le Trust Royal a retranché un point de pourcentage complet de son taux applicable aux hypothèques de cinq ans, qui passe ainsi de 15 3-4 à 14 3-4%. Pour les hypothèques de un à quatre ans, le taux passe de 15 3-4 à 15%.

Au Trust Général du Canada, le taux d'un an, pour les prêts conventionnels comme les prêts garantis par la SCHL, est également réduit à 15%. Cependant, pour les termes de deux à cinq ans dans toutes les catégories de prêts hypothécaires, le taux tombe à 14 3-4%.

Pour sa part, la Banque de Nouvelle-Écosse a ramené tous ses taux hypothécaires cette semaine à 15%, ce qui représente des réductions de 3-4 à 1%.

La Banque Toronto-Dominion a fixé ses taux de un et de trois ans à 15%, et celui de cinq ans à 15 1-4%. Les termes de cinq ans n'étaient consentis depuis quelque temps que dans les cas de renouvellement de prêts.

À la Banque Royale, tous les taux hypothécaires — un, trois et cinq ans — ont été ramenés à 15 ½%. Il s'agit, selon le cas, de baisses de 0.5% à 1.25%.

### ◆ Bell Asbestos

française qui est à la tête d'une compagnie d'amiante depuis plusieurs années.

Bien que les bénéfices de Bell Asbestos ne soient pas rendus publics, on estime que la rentabilité est assez voisine de la moyenne de l'industrie.

La compagnie possède son propre service de ventes qui assure la distribution de 75% de la production aux États-Unis, en Europe et dans les pays du tiers-monde. Le groupe Turner and Newell vend l'autre quart des fibres produites dans les Cantons de l'Est.

C'est au mois de novembre dernier que Turner and Newall prenait contact avec le gouvernement du Québec pour offrir à ce dernier d'acheter ses installations au Canada.

Évidemment Québec ne se fit pas tirer l'oreille et les négociations se firent très facilement. La maison Currie, Coopers, Lybrand travailla avec la firme Robertson and Associates pour déterminer la valeur des actifs de Bell Asbestos. C'est Robertson and Associates qui a préparé la recherche pour le compte de General Dynamics qui soutient que ses actions valent $100 l'unité.

Turner and Newell a récemment cédé ses actifs en Australie; ce fabricant de matériaux de construction tente présentement de redéployer ses activités dans d'autres domaines. Le chiffre d'affaires de Turner and Newell dépasse le milliard de dollars.

L'achat de Bell Asbestos permettra au gouvernement du Québec de poursuivre sa politique dans le domaine de l'amiante en augmentant la transformation au Québec de même qu'en assurant une présence autochtone à tous les échelons.

Déjà, la Société nationale de l'amiante est engagée dans la fabrication de papier d'amiante, de freins. La SNA entreprendra l'année prochaine la production de composés de magnésium à partir de résidus d'amiante.

Hier, les deux ministres ont affirmé que cette transaction pourrait rendre moins évidente la nécessité d'acquérir la mine de la Société Asbestos dans l'Ungava. Le minerai extrait à cet endroit est transformé en Allemagne.

MM. Parizeau et Bérubé ont souligné que Bell a une taille sensiblement équivalente et a l'avantage d'être située à Thetford-Mines.

Il est évident que les deux mines contiguës pourraient être exploitées de façon jumelée.

En même temps, Québec signifie à General Dynamics qu'il pourrait bien ne pas acheter la mine d'Asbestos Hill au cours de l'expropriation projetée. La compagnie américaine se retrouverait alors avec un centre de production secondaire.

### ◆ Colisée

soirée de solidarité en compagnie des artistes Félix Leclerc et Sylvain Lelièvre ainsi que des ministres des Affaires intergouvernementales et de la Condition féminine, M. Claude Morin et Mme Lise Payette.

L'objectif du OUI était clair: il s'agissait simplement de rassembler au moins autant de citoyens qu'à la réunion du NON et de faire ainsi la preuve que, dans la région de Québec, les souverainistes peuvent, même en l'absence de leur chef, M. René Lévesque, regrouper autant de gens que les fédéralistes même si ces derniers jouissaient au départ d'un avantage certain, soit la présence de MM. Trudeau et Ryan.

Vu sous cette seule perspective, le OUI a aisément remporté son pari puisqu'au-delà de 7,000 personnes ont assisté à sa soirée alors qu'environ 6,000 citoyens se déplaçaient pour entendre les tenors du NON.

Hier, tous les journaux francophones de la province (à l'exception du DEVOIR) rapportaient l'événement et signalaient jusqu'à quel point ces deux assemblées simultanées illustraient à la fois la division des francophones et la différence de clientèle de chacune des deux options.

Ainsi, pendant que le NON rassemblait à la Haute-Ville l'essentiel de l'establishment politique et social de la région de Québec, le OUI regroupait, à la Basse-Ville, une population nettement plus jeune et manifestement moins bien située dans l'échelle sociale.

Comme l'a écrit hier Gilles Lesage dans le quotidien *Le Soleil*, ça sentait la lavande et le bon parfum de femme à l'assemblée du NON tandis que des odeurs de bière et d'herbe flottaient dans l'enceinte du Petit Colisée.

Deux types d'assistance et deux veillées différentes: au Centre des Congrès, on a eu droit à l'assemblée type des tenants du NON avec musique disco et une brochette d'orateurs-vedettes en plus d'une tribune fort garnie d'une trentaine de personnalités fédéralistes de la région, tant libérales que conservatrices.

Pendant ce temps, au Petit Colisée, une estrade nettement plus humble où se sont succédés politiciens et artistes sur un fond de musique québécoise.

Félix Leclerc y a lu un poème sur le sens du référendum tandis que Sylvain Lelièvre chantait quelques-unes de ses compositions invitant les citoyens à dire OUI.

Du côté politique, M. Claude Morin, Mme Lise Payette et M. Jean-Paul l'Allier, y sont tous trois allés de petits discours raillant les tenants du NON et faisant appel à la solidarité des francophones.

M. Claude Morin a affirmé qu'il était complètement absurde de prétendre qu'un NON au référendum signifiait un OUI à des changements constitutionnels tandis que Jean-Paul L'Allier a de nouveau servi une attaque très sévère du livre beige libéral et a qualifié M. Claude Ryan «d'entre-chef», entre MM. Robert Bourassa et Pierre Trudeau.

Quant à Mme Lise Payette, qui a reçu une ovation monstre de l'assistance, elle a invité les citoyens à la tolérance et au respect mutuel, signalant qu'après le 20 mai, il faudra continuer de vivre ensemble et poursuivre la marche du Québec vers son épanouissement collectif.

Fiers d'avoir réussi à attirer plus de gens que leurs adversaires, les organisateurs du OUI ont indiqué à la fin de la soirée que deux nouvelles manifestations d'envergure se dérouleront dans la région de Québec d'ici à la fin de la campagne.

Dimanche, il y aura un rassemblement du type «fête de famille» au Peps de l'Université Laval tandis que le 15 mai, on tiendra une assemblée publique au Centre des Congrès. Dans les deux cas, M. René Lévesque sera présent.

### ◆ Ryan

qu'il a choisi de faire lui apparaît le meilleur et le plus apte à convaincre les citoyens du bien-fondé de la thèse qu'il défend avec «vigueur, persistance et honnêteté», dit-il. Contrairement au style de M. René Lévesque qui «préfère l'image et les médias au contenu et à la substance de ses discours», M. Ryan constate depuis plus de trois semaines en parcourant la province pour rencontrer des milliers et des milliers de Québécois, l'émergence d'une filiation intime avec le fédéralisme. Et cette impression le confirme dans sa conviction d'une victoire des forces du NON le 20 mai.

Ce n'est pas la première fois que M. Ryan fait une comparaison entre les styles de campagne des tenants du OUI et du NON. Mais hier, il est allé encore plus loin dans l'apologie de son approche référendaire en disant qu'elle a été critiquée par ses adversaires mais qu'elle le conduit progressivement vers le succès. Dans cette perspective, il se félicite d'avoir rétabli la stratégie des grandes assemblées publiques et classiques d'antan, d'avoir remis à l'honneur l'hymne national *O Canada*, de percevoir chez les citoyens un esprit de solidarité, de fraternité. Selon lui, ce sont des symptômes évidents d'une ressurgence de la vraie nature des Québécois plus enclins à conserver les valeurs traditionnelles dans lesquelles ils baignent depuis des générations.

Pour le chef du Comité des Québécois pour le NON, la campagne référendaire confronte deux types de culture et les polarise dans un conflit entre les clans fédéraliste et séparatiste. Il y a d'abord la «nouvelle» culture véhiculée par le Parti québécois qui s'appuie sur un nationaliste excessif d'inspiration marxiste et technocratique et qu'il rejette parce qu'elle ne correspond guère au fondement de la société québécoise amante de la liberté. Ensuite, il y a la culture traditionnelle des Canadiens français défendue par le camp du NON et qui repose sur des valeurs solides et sur le respect des libertés individuelles.

Cependant, poursuit M. Ryan, le triomphe du NON ne se voudra pas une caution du statu quo, bien au contraire, et il se dit prêt à participer à des changements constitutionnels sans rien fracasser cependant, nos institutions servant de rempart à la vitalité du peuple québécois.

«Il est vrai, convient-il, que nous ressentons un malaise réel et profond dans notre société, et il ne se dissipera pas du jour au lendemain. Il faudra sans doute plusieurs années pour éliminer les tensions, contourner les difficultés, ajuster nos aspirations et atténuer les retombées du conflit entre séparatisme et fédéralisme.

L'ancien directeur du DEVOIR ne croit pas cependant que ce conflit existe vraiment entre francophones et anglophones, jugeant les Québécois suffisamment intelligents et fraternels pour coexister dans l'harmonie comme ils l'ont toujours démontré.

Sans prétendre être super-optimiste, M. Ryan prévient toutefois son auditoire: «Ce ne sera pas de tout repos après le 20 mai et je ne crois pas pour ma part que ce sera le temps de «relaxer». Il faudra faire en sorte tous ensemble d'atténuer la complexité des problèmes et des tensions pour parvenir à ce consensus social et politique».

L'exposé de M. Claude Ryan avait un ton intimiste et «low-profile» d'un homme qui sait que ses interlocuteurs sont acquis à la cause qu'il défend, et peut-être bien aussi en raison de la fatigue de la grande soirée de la veille à Québec où il avait donné le meilleur de lui-même devant 6,000 personnes rassemblées au Centre municipal des congrès. Il faut dire aussi qu'il parlait à ce moment devant M. Pierre Trudeau que M. Lévesque tient pour le «chef du NON» et d'une pléiade de personnalités de la scène politique fédérale et provinciale de toutes tendances et que ce genre de grand rassemblement lui plaît beaucoup. Faisant allusion hier midi à cette soirée «mémorable» qui incarne dans son esprit l'orientation nouvelle qu'il a insufflée à sa campagne «conçue pour le public et non pour les médias et le petit écran», se plaît-il à répéter, M. Ryan a légèrement déridé les fort sérieux convives du Canadian Club. Il a dit avoir fait mentir ses détracteurs qui estimaient «inimaginable» il y a à peine six mois que M. Trudeau et lui-même témoignent ensemble et sur une même tribune des excellentes relations qu'ils ont toujours entretenues.

Infatigable, quasi invulnérable dans la confiance qui l'anime, M. Claude Ryan s'est ensuite dirigé vers les Galeries d'Anjou, dans l'extrême est de Montréal où il s'est mêlé aux «magazineurs» du jeudi pour poursuivre sa tournée comme il l'aime: se sentir entouré de simples citoyens dont de nombreuses femmes qu'il embrasse et bichonne, s'intéressant à chacune, comme à cette ancienne voisine qu'il était visiblement heureux de croiser sur son chemin pour ressasser avec elle des souvenirs de jeunesse.

Pour l'aider à conquérir les récalcitrants au NON dans cet immense centre commercial, M. Ryan était accompagné de Mme Monique Bégin, ministre fédéral de la Santé et du Bien-être social et du comédien Claude Blanchard.

Ceux qui arboraient le macaron du OUI se tenaient éloignés de la caravane du NON se contentant d'observer M. Ryan, un léger sourire flottant sur leurs lèvres. Un d'entre eux, un jeune d'une vingtaine d'années, a confié au DEVOIR «Je suis venu uniquement pour voir cet homme de près car mon idée est faite depuis longtemps et il ne m'en fera pas changer.»

Une réflexion polie et ferme qu'il aurait eu du mal à défendre devant une irréductible du NON, une dame d'âge canonique qui murmurait à sa compagne que d'avoir «vu de ses yeux vu M. Ryan» était «le plus beau jour de sa vie!..

M. Ryan a terminé sa journée dans sa propre circonscription d'Argenteuil, prenant la parole devant une centaine de personnes réunies à Saint-Philippe.

Heureux de se retrouver «en famille», il a souligné que cette région du Québec est un exemple de la coexistence des francophones et des anglophones «qui n'a jamais fait mourir personne».

### ◆ Option

trois» et meme parfois «à quatre» dans certains comtés.

Sur les poteaux télégraphiques on ne voit pas que des mots mais des bouilles: des gros, des maigres, des moustachus, des frisés, des dames ici et là, des chauves, des avec des lunettes d'autres sans; des docteurs, des professeurs, des électriciens, des avocats, des gérants de caisses populaires. Tout ça a de la couleur, de la personnalité. On dira de tel candidat qu'il est très fort dans son comté et qu'il est indélogeable quoiqu'il arrive au parti; il y a des dissidents, des gens qui «se rangent» à la dernière minute et ils ont des noms: les gens votent pour des Boisvert, des Leblanc, des Tremblay et autres; ils les rencontrent, il y a des milliers de mains qui se serrent.

Et puis les attaques virulentes portent sur le passé des protagonistes; les adversaires du parti au pouvoir se demandent dans des salles combles ce que ce parti a fait depuis quatre ans, ils cherchent mais ne trouvent pas ou alors ils ne trouvent que du mauvais et ils le disent mesdames et messieurs.

Dans le débat actuel on ne présente personne mais deux mots: le OUI ou le NON. Mais des mots ça n'a pas de physionomie, ça ne serre pas de mains, ça ne rit pas. C'est le même OUI et le même NON à Rimouski qu'à Hull et leurs défenseurs, finalement, sont quelques ténors nationaux dans les deux camps. Pas facile d'avoir la couleur locale quand tu proposes la candidature d'un OUI ou d'un NON et qu'il ne s'agit pas de remporter un comté et de faire campagne «comté par comté» mais d'obtenir une majorité absolue en faveur d'un NON ou d'un OUI.

Et alors ce qu'il n'y a pas de très drôle non plus c'est que les accusations des deux côtés portent sur l'avenir et conséquemment sur des choses qui ne sont pas encore arrivées. C'est pas commode de travailler avec des prédictions, avec des présages de catastrophes à venir si telle ou telle option l'emporte. L'avenir est sombre par les temps qui courent mais il n'y a pas grand chose de concret à se mettre sous la dent dans l'immédiat.

Les chefs des deux options, je veux bien, mais ça reste maigre à côté des centaines de candidats de toutes couleurs qui sévissent aux quatre coins de la contrée lors d'une élection et qui fournissent la vraie saveur du débat. Ce ne sont pas que des slogans nationaux mais il y a des slogans locaux comme «C'est le doc qu'il nous faut» ou encore «Aidez Eddy à vous aider» (textuel).

Je me rappelle des «Gagnons avec Gagnon», des «Bienvenue à Matane», et autres recettes régionales. On regrette ces choses-là quand on voit un banal OUI tout court, un «NON merci», un «mon NON est Québécois» ou autres platitudes. Pour un OUI ou pour un NON, il ne faudrait pas que s'envole la belle imagination québécoise car nous aurions perdu beaucoup dans ce référendum quel que soit le résultat.

### ◆ Lévesque

faire de la communauté anglophone en prenant tous les moyens pour que celle-ci ne puisse être atteinte par l'information en provenance du OUI. C'est pour ce motif que MM. Trudeau et Ryan ont refusé un débat qui se serait déroulé en anglais et en français.

Au début de l'après-midi, le président du OUI rencontrait par la suite quelque 200 Italos-Québécois qui adhéraient au OUI et il a précisé son attitude à l'égard des communautés ethniques. Selon M. Lévesque, on ne peut blâmer bon nombre de citoyens qui dans le passé ont immigré au Québec de vouloir voter pour le NON. Lorsqu'ils sont arrivés, il étaient préparés à entrer dans un pays anglophone, ayant en tête le rêve américain. À la place ils ont trouvé une population francophone dominée par une minorité anglophone et ils ont vite réalisé que le succès était réservé à ceux qui se collaient au groupe dominant. Ceux-là ne peuvent être blâmés de ne pas avoir compris que le Québec évoluait, voulait s'émanciper, parce qu'ils étaient isolés de ce Québec et qu'ils le sont encore.

Si ce phénomène est compréhensible, là encore le conditionnement de l'opinion des membres de cette communauté est inacceptable, a soutenu M. Lévesque, car il tend à maintenir l'isolement de ces groupes de la majorité francophone et à augmenter les craintes et les peurs des plus démunis.

«Si vous êtes ici c'est que vous ne craignez pas l'avenir, que vous savez que la société québécoise est l'une des plus démocratiques, a déclaré M. Lévesque, demandant à son auditoire d'essayer de désarmer un peu cette propagande infâme, cette campagne de peur et de déformation qui s'adresse toujours aux plus fragiles.»

Si vous réussissez, au lieu d'être toujours pris en sandwich, au lieu d'être considérés comme des otages qu'on essaie de ballotter, tout ça sera fini une fois pour toutes et on pourra vivre dans un climat fraternel, a-t-il dit.

Le premier ministre est confiant que des changements d'attitude puissent survenir dans les grouues ethniques, même si actuellement les appuis au OUI y sont minoritaires. L'existence d'un appui même minoritaire au OUI est encourageante et «ça va être bon pour la santé du Québec», a-t-il prétendu. Ce vote viendra appuyer le vote «puissamment majoritaire» qu'on retrouvera chez les francophones, selon lui.

Le premier ministre, qui a consacré hier l'essentiel de son temps à l'enregistrement d'émissions de télévision, a rencontré en fin de journée trois groupes. Outre les groupes d'Italo-Québécois, il accueillait en fin d'après-midi l'adhésion de quelque 1,100 employés de la Société des alcools du Québec. Faisant allusion au conflit qui a opposé pendant de longs mois ce groupe d'employés à son gouvernement, M. Lévesque a lancé qu'il n'avait pas espéré pouvoir entrer comme ça à la SAQ.

Au début de la soirée, le chef du OUI rencontrait par ailleurs dans le nord de la métropole un groupe de personnes âgées dans un foyer d'accueil. Quelque 500 personnes étaient là pour assister à la rencontre au cours de laquelle on remit à M. Lévesque plusieurs pétitions de regroupements.

Au cours de la journée par ailleurs, M. Lévesque fut interrogé par la presse sur sa réaction au sondage de Radio-Canada-CROP rendu public au cours de la journée hier. Comme il l'avait déjà dit auparavant dans d'autres circonstances, M. Lévesque se refuse à tout commentaire maintenant sur les sondages et il a refusé de donner quelque opinion que ce soit sur les résultats de ce présent sondage.

## AUJOURD'HUI

À 19 h 30, rencontre d'information organisée par le Club de canot-camping des Pays d'en Haut, au Cégep de Saint-Jérôme, 455 rue Fournier.

■

À 20 h, conférence de M. Jean Herbert, sur «le yoga et la vie quotidienne» à l'Université du Québec, pavillon Hubert-Aquin.

■

À 20 h, dans le cadre de la semaine africaine de l'UdeM, présentation théâtrale intitulée *Le commencement de la fin*, au pavillon Lafontaine de l'UQAM, 130, rue Sherbrooke est.

■

Jusqu'à dimanche se tient, au Complexe Desjardins, une exposition à caractère éducatif et récréatif organisée par l'Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs.

■

Jusqu'à samedi se poursuit le Congrès 1980 du Barreau du Québec, à l'hôtel Bonaventure.

■

Dernière journée de la treizième assemblée statutaire du Congrès du travail du Canada au Centre des congrès de Winnipeg.

■

Dernière journée nationale organisée par l'Académie de gérontologie de l'Outaouais, au Cégep de l'Outaouais, 333 boul. Cité des Jeunes à Hull.

■

Jusqu'à samedi, Action Liban tient des «journées libanaises» au Centre commercial Les Terrasses, rue Sainte-Catherine, Métro McGill.

■

Dernière journée du huitième congrès annuel de l'Association des relationnistes du Québec, à l'Auberge des gouverneurs à Sherbrooke.

Le colloque du Comité de la condition féminine de la CECM se poursuit à la polyvalente Jeanne-Mance, 4240 rue Bordeaux.

■

Dernière journée du colloque Augustin-Frigon intitulé «L'évolution technologique oblige... l'éducation permanente!», à l'École polytechnique de Montréal.

■

À compter d'aujourd'hui et jusqu'à dimanche se tient un séminaire intitulé «La femme sous l'apartheid» au pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM.

■

À compter d'aujourd'hui et jusqu'à dimanche, retraite charismatique sous le thème «Je crois en Marie, Mère du Christ», à la Chapelle de la Réparation de Pointe-aux-Trembles.

■

À compter d'aujourd'hui et jusqu'à dimanche se tient à l'hôtel Regence Hyatt le colloque annuel de la faculté de Médecine de l'Université de Montréal et de l'American College of Nuclear Medecine.

■

Aujourd'hui et demain a lieu à l'École des compagnons de Cartier à Sainte-Foy le 3e rassemblement du secteur jeunesse de l'Alliance des chorales du Québec.

■

Il y a collecte de sang de la Croix-Rouge à la Fraternité des chauffeurs d'autobus de la CTCUM, division Mont-Royal, 2321 est, rue Mont-Royal de 9 h à 16 h; à la Plaza Newman de Ville LaSalle, de 14 h 30 à 20 h 30; et à Sainte-Anne-de-Bellevue, 60 rue Saint-Pierre, de 14 h 30 à 20 h 30.


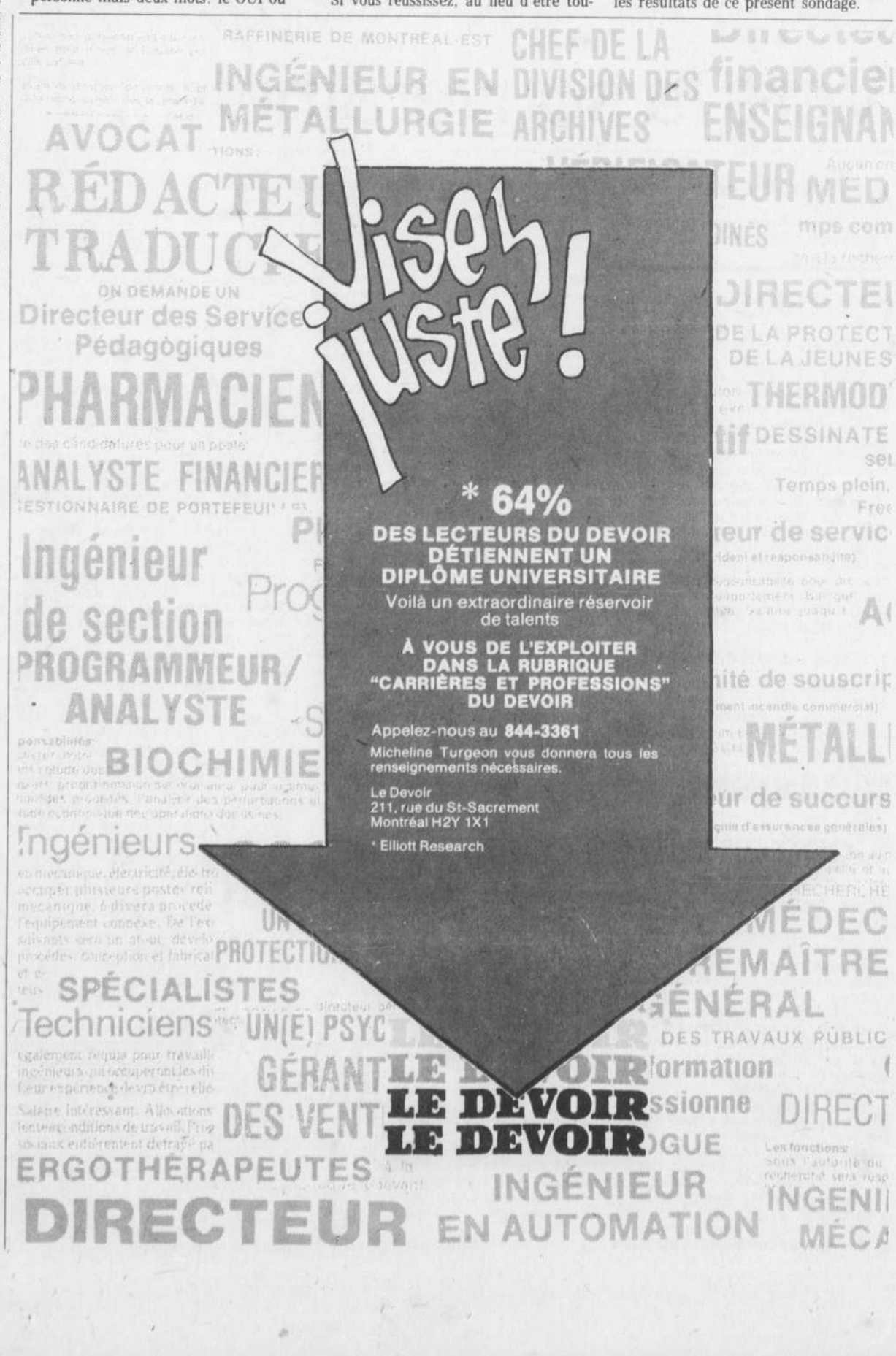

LE DEVOIR

CAHIER 7

TOURISME
Montréal, vendredi 9 mai 1980

# De Lisbonne à Madère

GUY DESHAIES

*Funchal, la capitale de Madère, avec ses hôtels modernes, son port et son casino.*

*Une végétation tropicale qui fait de Madère un véritable jardin botanique durant toute l'année.*

MOI, les fleurs, en dehors de la rose, de la tulipe, de l'oeillet et de deux ou trois autres espèces de nos jardins, je ne connais plus rien. C'est comme pour les oiseaux: je sais que l'hirondelle ne fait pas le printemps et je différencie le canard classique du moineau ou du pigeon urbain mais mon ignorance en ornithologie est aussi vaste qu'en botanique.

J'admire les gens qui s'exclament et disent: «Regardez la belle bergeronnette grise, ou la petite mésange charbonnière ou encore le mignon rouge-queue à front blanc!» Mais moi, c'est zéro.

Je raconte cela en guise d'introduction à l'île de Madère parce que, en plein Atlantique, au large des côtes africaines, Madère est un véritable jardin botanique. J'en reviens enchanté car, si je ne connais pas le nom des plantes, je les aime quand même. Peut-être que je côtoyais, en marchant au bord de la route, près de Funchal, la capitale, des cognassiers du Japon, des clématites, des glycines, des gaillardes vivaces (les gaillardes bipèdes mais non moins vivaces, je connais) des serpentines ou des montbrétias mais je l'ignore. Je ne pourrais pas dire.

En revanche, et pour commencer par le commencement, je sais que poser un Boeing 727 (série 100) sur la piste de 1,500 mètres de Santa Catarina, à 20 kilomètres de Funchal, et où les vents sont presque toujours du sud-ouest alors que la piste est axée nord-ouest ou sud-est, ça relève à la fois du sport, de l'acrobatie aérienne et du sang-froid. En approche finale, sur la piste 31, vous avez à gauche la montagne qui s'élève au-dessus de vous, à droite la mer houleuse infestée de requins et devant un mince plateau qu'il faut tout de suite toucher si on veut pouvoir s'arrêter à temps à l'autre bout. L'avion se présente à 20 ou 30 degrés de l'axe de la piste, 'because le vent («o vento», en portugais). Les pilotes ont une expression pour qualifier ce genre de situation («un chat, disent-ils, sur un toit brûlant») pour symboliser le pilote qui s'agite sur les gouvernes de ses deux pieds. Pour le décollage, les restrictions de poids sont sévères et on pèse même vos bagages à main. Souvent le pilote attend de longues minutes en bout de piste que le vent tourne un peu en sa faveur et ses paramètres de décollage comprennent les volets à 32 degrés plutôt qu'à 10 degrés comme c'est presque toujours le cas. Il met 50% de la poussée des réacteurs avant de lâcher les freins et là tu n'as plus qu'à te demander si tu vas aller en haut ou dans la flotte comme c'est arrivé à deux avions de ligne dans la même semaine il y a trois ans. Depuis ce temps les restrictions sont beaucoup plus sévères et le taux d'annulation des vols sur Madère est d'environ 50%. La TAP-Air Portugal a deux à trois vols par jour sur Madère au départ de Lisbonne et il est de bon ton de s'en remettre à elle pour aller à Madère. Le seul ennui est qu'on ne sait jamais quand on va y arriver et quand on va en repartir. Les hôtels de Madère en souffrent beaucoup et la situation ne s'améliorera pas tellement d'ici six ans, c'est-à-dire lorsque les Canadiens, sous la direction de l'architecte Guy Gérin-Lajoie, de Montréal, auront construit le nouvel aéroport à Santo da Serra avec une piste pouvant recevoir les gros porteurs.

Mais, quand on se trouve à Madère, on bénéficie d'une végétation tropicale dans un décor fait de sommets impressionnants, de pics, de caps, de petites routes bordées de fleurs, d'une mer très bleue et assez sauvage puisqu'il n'y a pas de plages. La très grande majorité des hôtels ont une piscine soigneusement installée à l'abri du vent car, si la température est relativement douce et stable à Madère, le vent peut parfois rendre inconfortable le bain de soleil. Mais, quand on est à Madère, on bénéficie également des prix bas du Portugal compte tenu de notre dollar, comme par exemple une chambre d'hôtel à quatre étoiles pour $32, des repas complets avec vin pour une dizaine de dollars, etc. Et les Madériens ne cessent de vous dire que tout est plus cher à Madère à cause de nombreux produits importés alors que les salaires sont parfois 50% des salaires payés au Portugal continental.

Je ne parlerai pas des produits artisanaux, des glissades en traîneaux sur les pentes de l'île, des excursions à l'île voisine de Porto Santo, des agréables terrasses au centre de Funchal, pratiquement dans le port, et des attraits divers qui n'empêchent pas Madère d'être un endroit paisible mais pas ennuyeux.

Je glisserai un mot sur la pêche en haute mer, peu organisée, mais qui peut faire de vous un recordman du thon en peu de temps. Le mieux est de s'adresser à M. José Braz, 73 avenida Arriaga, qui a un bateau bien équipé. Une journée de pêche pour quatre personnes revient à environ $80 par personne ce qui est peu en comparaison des prix pratiqués ailleurs au monde et surtout compte tenu des énormes thons qui circulent à Madère.

Moi j'adore le Portugal, c'est connu. Madère c'est toujours le Portugal et par conséquent toujours la même gentillesse et la même honnêteté des gens. Et puis la plaisante langue portugaise.

Les Portugais, eux, ont simplifié leur langue en 1948. Ils ont aboli les lettres inutiles pour adopter la langue phonétique.

Ils ne trimballent plus des «ph» lorsqu'un «f» suffit comme «foto» ou «farmacie». Il me semble qu'on pourrait regarder de ce côté chez nous. C'est assez difficile comme ça d'écrire que je ne vois pas l'utilité d'être constamment aux prises avec des doubles «n» ici, un «l» là, deux «rr» à un endroit, des «ph», des «y» et des «h» aspirés ou muets.

Mais il y a mieux chez les Portugais. Par exemple, si vous voulez être réveillé à sept heures demain matin vous vous adressez à la gentille et jolie réceptionniste de l'hôtel et vous lui balancez: «Eo agustava que se agressar me a sete horas demain matin.» Ce qui se traduirait littéralement comme: «J'aurais le goût que vous m'agressiez à sept heures demain matin.»

C'est pas de la langue bien pensée ça? C'est pas bien dit, mais bien tourné, à côté des «ring me» et des «réveillez-moi».

Les Portugais ne cachent pas les choses. Comme Sacha Guitry, ils savent que réveiller quelqu'un qui dort c'est comme ouvrir une lettre qui ne nous est pas adressée et conséquemment qu'il s'agit d'une agression pure et simple.

Moi, je me mets résolument au Portugais. C'est trop beau. Mais il y a parfois des ennuis. Ainsi, par exemple, à Lisbonne où il faut toujours s'arrêter en allant ou en revenant de Madère, je m'étais mis dans la tête de m'acheter des pantalons noirs. En portugais ça se dit «calças negros» seulement il faut prononcer «cal-

Suite à la page 12


L'AVION DE VOS VACANCES!

**Ils arrivent à Montréal à compter du 21 mai! Les nouveaux Avions-Vacances d'Air France! C'est le temps de partir pour Paris, à bord d'un Boeing 747 régulier d'Air France, un tout nouveau concept pour vos vacances en Europe.**

AIR FRANCE Vacances

**Un avion nouveau et décontracté, une classe unique à bord**

À bord des nouveaux avions Air France-Vacances, c'est déjà les vacances! Finies les contraintes, les conventions! On vous remet au départ un sympathique coffret repas. Vous pourrez dîner et prendre votre petit déjeuner quand bon vous semble. Et les hôtesses, elles, ont plus de temps à vous consacrer. C'est la meilleure façon de se faire des amis entre deux continents.

**Les tarifs Air France-Vacances**

| Période d'application | Air France Vacances* (Disponibles merc., jeu.) | Super Apex ou CCF** |
|---|---|---|
| 01 avr./14 mai | — | $502 |
| 15 mai/20 mai | — | 569 |
| 21 mai/25 juin | $550 | 569 |
| 26 juin/02 août | 647 | 663 |
| 03 août/13 sept. | 550 | 569 |
| 14 sept./15 oct. | 485 | 502 |

Tous les tarifs sont sujets à approbation gouvernementale.

**Modalités de réservation**

| Conditions | Air France Vacances (Disponibles merc., jeu.) | super Apex ou CCF** |
|---|---|---|
| • Séjour (min.-max.) | 14-60 jours | 14-60 jours |
| • Délai de réservation | 14 jours | au moins 30 jours |
| • Paiement total | à la réservation | au moins 30 jours |
| • Changement de réservation avant le départ: | | |
| plus de 30 jours | supplément $50 | supplément $50 |
| moins de 30 jours | supplément $50 | impossible |
| • Frais d'annulation avant le départ: | | |
| plus de 30 jours | $50 | $50 |
| moins de 30 jours | $50 | $100 |

**Disponible sur autres vols Air France et sur vols Air Canada
*Tarifs identiques disponibles sur Air Canada

**Réservations uniquement par votre agence de voyages ou agence Air France. Information: 861-0901**

AIR FRANCE

VOYAGES TRAVELAIDE Ltée
Détenteur d'un permis du Québec
4454 St-Denis 845-8225
Plaza St-Hubert 273-7755
1010 Ste-Catherine ouest 861-7272
Galeries Normandie 331-9971

LES VOYAGES HONE
Le métro à notre porte Station McGill-Union
1460, av. Union, Montréal, 845-8221
Détenteur d'un permis du Québec

DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC
Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1255, rue Université suite 1220 Montréal H3B 3W9
"Qui dit voyages, dit Malavoy" 861-2485

AGENCE DE VOYAGES VIAU
Détenteur d'un permis du Québec
3428, rue SAINT-DENIS 842-1751
GALERIES D'ANJOU 353-7650
1218, rue UNION 866-9381
CARREFOUR LAVAL 688-6211
PLACE VERTU 332-4210
FAIRVIEW 694-2343
ST-BRUNO 653-1862
MAIL CHAMPLAIN 465-2414

# L'Americana Trail

**par Monique Nuytemans**

SUR un parcours de moins de 200 km, on peut, en un week-end prolongé en Nouvelle-Angleterre, retracer agréablement 350 ans de l'histoire américaine.

Cette route s'appelle l'*Americana Trail* et s'étend sur trois États: le Massachusetts, le Connecticut et le Rhode Island.

La «piste» — qui est en fait une autoroute — débute à Plymouth au Massachusetts, court jusqu'à Mystic au Connecticut en passant par Newport, New Bedford et Fall River. Elle rappelle l'arrivée des «Pilgrims» au début du XVIIe siècle et se termine avec des sous-marins du XXe siècle.

■

Itinéraire à la fois intéressant et peu bousculé pour un périple de quatre jours aux États-Unis.

Il en prend de six à huit heures pour faire Montréal-Boston en voiture. À moins qu'on ne choisisse de prendre l'avion, qui couvre la distance en 55 minutes, et de louer une voiture à partir de Boston.

Si l'on ne connaît pas encore Boston, il faudra s'y arrêter car cette ville possède un charme très particulier et des attractions uniques, dont le Quincy Market est la plus récente.

Si, par contre, les petites villes vous tentent plus que les grandes, mettez le cap en direction sud où New Bedford est une étape remarquable, cette ville ayant été, au XIXe siècle, la capitale mondiale de la chasse à la baleine. Toute la ville restaurée évoque ce glorieux passé.

La plage et les baignades vous attirent? Les îles charmantes de Nantucket et de Martha's Vineyard ne sont qu'à deux heures de mer de New Bedford. Les traversiers embarquent également les voitures.

À Fairhaven, située de l'autre côté de la rivière Acushnet en face de New Bedford, il faut arrêter pour y faire une promenade à pied.

Cette ville de seulement 60,000 habitants est très ancienne. Elle fut fondée en 1660 par John Cooke. C'est ici qu'était situé le chantier naval qui construisait les baleiniers.

Fairhaven eut la chance d'avoir un citoyen qui devint millionnaire en découvrant du pétrole au début du siècle. Henry Rogers dota sa ville natale de sensationnels édifices que l'on découvre au hasard de la promenade.

L'école moyenne se pare d'un somptueux style élizabétain, tandis que la bibliothèque est de Renaissance italienne, que plusieurs églises sont de style gothique et que des banques se vêtent de façades néo-classiques.

■

Un peu plus loin sur la route, un arrêt s'impose à Fall River. Ville très laide mais qui possède deux points saillants qui justifient la pause.

Le premier est Battleship Cove où sont amarrés un croiseur, un destroyer et un sous-marin. Ils ont tous trois servi dans la dernière guerre mondiale et sont aujourd'hui à la retraite dans la baie de Fall River où ils attirent un grand nombre de visiteurs.

Fall River possède un autre attrait fort apprécié des dames: les magasins de manufactures. La ville étant la capitale américaine du textile, on peut ici se procurer, au prix du gros, vêtements pour hommes, femmes et enfants, sacs à main et batteries de cuisine. Et pas besoin d'introduction spéciale. Tous y sont bienvenus.

■

Une prochaine étape, à la fois intéressante et esthétique, conduit à Newport. Ce petit port du Rhode Island fut pendant longtemps l'endroit de prédilection des millionnaires new-yorkais. En saison, les Vanderbilt, les Astor et les Bouvier s'y donnaient rendez-vous.

On les appelle les «manoirs» de Newport, et on a peine à concevoir que ces opulentes résidences n'étaient en fait que des chalets d'été.

Nombre de ces demeures ont été vendues et sont aujourd'hui ouvertes à la visite. Celle que l'on découvre avec le plus d'intérêt est Hammersmith Farm.

Autrefois propriété de Hugh Auchincloss, c'est ici que Jacqueline et Lee Bouvier passaient leurs vacances (leur mère s'étant remariée avec Hugh Auchincloss). C'est également ici que Jacqueline devint madame J.F. Kennedy et que plus tard Caroline et John-John vinrent y passer leurs étés chez leur grand-mère.

Lors de la réception nuptiale des Kennedy, qui eut lieu en 1955, la «ferme» se fit l'hôtesse de 1,500 invités. Et l'on raconte qu'il en prit plus de deux heures pour transporter le cortège de l'église à la ferme, éloignée d'à peine quelques kilomètres.

Depuis deux ans la propriété a été vendue à des actionnaires qui l'ont gardée intacte et qui en encouragent la visite ($3.00 par adulte - $1.50 par enfant).

Hamersmith Farm qui compte 28 chambres n'est pas d'un luxe époustouflant comme le sont les autres résidences de Newport. On y trouve au contraire une simplicité de bon aloi qui s'accorde bien avec les pâturages et la mer qui la bordent. Et c'est pourtant ici que de nombreux projets de loi furent signés quand John F. Kennedy y était en résidence.

■

Puis en route pour Plymouth au Massachusetts. C'est là, on s'en souvient, que débarquèrent les Pilgrims en 1620, en quête de leur liberté de culte. On s'intéressera à la réplique du SS Mayflower II ainsi que la Plymouth Plantation, la reconstitution historique de la vie fort simple des Pilgrims au Nouveau Monde.

Si l'horaire le permet on pourra descendre jusqu'à Mystic, au Connecticut, et même visiter Providence, l'élégante capitale du Rhode Island.

A Mystic on se promène sur les quais où de nombreuses boutiques, tavernes et restaurants font revivre le passé. Dans le port une cinquantaine d'embarcations anciennes, dont un baleinier. Après un déjeuner de fruits de mer on visitera l'aquarium qui contient 2,000 espèces de faune marine.

Tel est l'*Americana Trail*. Un excellent but d'excursion comprenant plusieurs points d'intérêt rapprochés, si bien qu'en un week-end prolongé on peut en découvrir plusieurs, sans devoir faire d'éreintantes heures de route.

*Hammersmith Farm, à Newport au Rhode Island, où les Kennedy célébrèrent leur mariage.*


**VOYAGE EN GRÈCE**

Avec **l'Agence de voyages DARMIS LTÉE**, c'est un vrai succès. Nous sommes les meilleurs spécialistes pour un voyage inoubliable en **Grèce.** Notre expérience se date depuis notre enfance... C'est une réalité. Nous organisons votre voyage selon votre désir et au meilleur prix. Notre bureau d'Athènes DARMIS TRAVEL est à vos côtés pour vous accueillir et vous assister durant toute la période de votre séjour.

**Tél.: 849-6555, 849-6777**

***Nous vous attendons!***

**Darmis Ltée** Agence de voyages

**72 Sherbrooke Ouest, Montréal**

**Détenteur d'un permis du Québec**

**HAÏTI**

**départ le 2 août 2 semaines $894.**

**Hôtel XARAGUA,** sur la plage, en demi-pension, comprenant avion, transferts et 4 excursions.

***Nouveau:***

**Provinces Maritimes**

**2 départs — 13 juillet et 17 août**

Circuits de 15 jours en autobus de luxe, à travers le Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'île du Prince-Édouard, entièrement accompagnés depuis Montréal.

**Prix par personne**

**$750.** en double
**$680.** en triple

Détenteur d'un permis du Québec

LES TOURS CHANTECLER inc.

*Voyez votre agent de voyages*

**europcar AIR-AUTO**

**"SPECIAL"**

**PLAN-FINANCE "ACHAT-RACHAT"**

Livraison aéroport de BRUXELLES

**CITROËN VISA SPÉCIAL**

**LEYLAND MINI 1000 AUTOMATIQUE**

COUPONS-CADEAUX ESSENCE $20

**— SPÉCIAL —**

**LIVRAISON PARIS:** Financé "Achat-Rachat"

**RENAULT R 5GTL** 2 postes et 4 portes

**RENAULT 18 GTL** 4 portes

**SIMCA HORIZON** 5 portes

1176 rue Drummond — 861-3906

Permis Québec 138-68252 -0280-

**europcar**


# *DE LISBONNE À MADÈRE*

Suite de la page 11

sache négrouche». Après plusieurs boutiques, j'étais en cale sèche bien plus qu'en calças because un gars m'a expliqué qu'on ne vendait pas de pantalons noirs au Portugal sauf en cas de deuil et alors là il faut commander ou aller dans les endroits spécialisés. Et c'est vrai. Les «calças negros» vous pouvez toujours les chercher. Il était près de 18 h lorsque j'ai décidé de quitter la Plaça Rossio pour mettre le cap sur mon hôtel aux abords de la Plaça du Marquèche de Pompal, tout en haut de l'avenida da Liberdade.

Mais juste avant d'arriver à destination je me rends compte que je n'ai plus mon passeport que j'avais glissé dans la poche arrière de mes jeans. Ça je n'aime pas cela. J'ai un avion à prendre demain matin à 7 h pour Athènes d'où je dois me rendre en Égypte et en Israël. Sans passeport, je suis cuit. Les boutiques commencent à fermer et je pars à l'épouvante vers la deuxième boutique où j'ai essayé des «calças» de je ne sais plus quelle couleur. J'ai le désespoir dans l'âme, je pourrais presque chanter du «fado» maison dans les rues de Lisboa et j'arrive à la boutique où le gars m'attend en riant avec mon passeport en mains. Il m'explique qu'il a déjà téléphoné à l'ambassade du Canada pour avertir que «o senhor Deshaies» est délesté de son passeport et qu'il ne pourra plus passer nulle part. Il me dit qu'il va aller retéléphoner chez son voisin qui a le téléphone pour raconter à notre ambassadeur qu'il n'a plus besoin de s'en faire pour moi comme s'il ne s'en balançait pas éperdument. Je veux refiler des escudos (prononcer échecoudouche)) à mon sauveteur mais il refuse, moi qui ne lui ai même pas acheté de «calças».

Ce n'est pas la première fois que je le dis mais en voilà un solide attrait touristique. Je dis «oui» au Portugal encore plus fort que jamais. Je dis «oui» à Madère et à ses fleurs que je regrette amèrement de ne pas connaître, je dis «oui» à l'Algarve, à ses plages, à ses sardines grillées et à ses vins verts; je dis «oui» à Nazaré, à Porto, à Sintra, à Setubal, je dis «oui» au fado, à Carlos de Parme, à Rodrigo et aux grosses chanteuses de la Plaça Alegria, je dis «oui» à Lisboa la calme, aux taxis verts et noirs et aux vendeurs de fraises fraîches et de billets de loterie. Pour les couvents, les musées, les visites guidées, les bons achats et les hôtels il y a plein de brochures.


**VOTRE SEJOUR MOINS CHER EN EUROPE**

**Pour vos vacances en EUROPE ou pour vos voyages d'affaires choisissez la solution la plus économique qui est**

**"L'AUTOMOBILE"**

D'autant qu'en réservant auprès de votre Agence de voyage avant votre départ et en demandant les Plans spéciaux

**AIR FRANCE — EUROP AUTO**

*vous bénéficiez d'un tarif préférentiel*

EUROP AUTO Distributeur EXCLUSIF

SIMCA TALBOT

FIAT

europcar

- **Plan achat rachat 21 jrs à 6 mois**
- **Plan achat rachat 21 jrs à 6 mois**
- **Location court terme**

Permis du Québec de 1980 No 12580759

**Aussi "Renault" — "Citroen" — "V.W."**

**L'EUROPE**

***LE TOURISME FRANÇAIS***

**— CIRCUITS CLASSIQUES 14 À 23 JOURS**

| | |
|---|---|
| • Angleterre/Belgique/Hollande | $1810 |
| • Tour de France | $1885 |
| • France/Italie/Suisse | $1995 |
| • Tour d'Europe | $2085 |
| • Allemagne/Autriche/Suisse | $2150 |
| • Espagne/Maroc/Portugal | $1745 |
| • Tchécoslovaquie/Autriche/Hongrie | $1815 |
| • Dalmatie/Yougoslavie | $1648 |
| • Paysages d'Italie | $1480 |

**Tarif transatlantique en sus**

**LA GRÈCE**

Athènes + Villégiature + City of Rhodes
2 semaines ***à compter de*** $ **998** U.S.

Athènes + Circuit classique + Croisière
2 semaines ***à compter de*** $**1,240** U.S.

Athènes + Circuit classique et météores + Villégiature + Croisière
3 semaines ***à compter de*** $**1,655** U.S.

Athènes + Circuit Grand Tour de Grèce + Croisière
3 semaines ***à compter de*** $**1,650** U.S.

Tarif aérien en sus.

**LE MAROC**

| | |
|---|---|
| Sud exotique et séjour à Agadic | 2 sem. $680 |
| Grand tour du Maroc | 2 sem. $890 |
| Villes impériales | 1 sem. $490 |

**GRAND TOUR DE TUNISIE**

Circuit 8 jours de Paris à Paris $789

Pension complète, départ les samedis de Paris.

**LES VOYAGES HONE INC.**

**1460, AV. UNION — TÉL.: 845-8221**

**Montréal H3A 2B8**

***le métro à notre porte — station McGill/Union***

**Bureau ouvert tous les jours de 8.30 à 18h. Le jeudi jusqu'à 21h.**

DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

**Voyagez bien à prix raisonnable !**

**EUROPE - CHARTERS - GROUPES:** France, Grande-Bretagne, Italie, Espagne, Portugal, Allemagne, Irlande, Israël, Égypte, Maroc.

**PARIS: $499** **LONDRES: $400.*** (prix de «standby»)

**EUROPE (aller simple):** Londres $200.* Paris $259.* Madrid $259.* Tel Aviv $489.* Athènes $399.* Rome $399.*

**MEXICO** (Avion-auto) $389. **Floride (avion) $189.** (avion-hôtel) $299.

Tous les prix sujets à changement et approbation du gouvernement. *Argent US Permis no. Q-14768840-0435

***Pour n'importe quelle destination, appelez-nous pour un bon prix et service.***

**Euro-American Voyages, 1253 McGill College, suite 744, Montréal, tél.: 878-1085 en tout temps.**

**Regardez autour de vous...**

Environnement Québec

**2000 acres de plaisir estival**

Cette année, profitez pleinement des plaisirs d'été. Gray Rocks vous offre 2000 acres de paysage laurentien, une belle plage sur le lac Ouimet et tout ce qu'il faut pour vous adonner à vos sports favoris. Vous aimerez votre séjour au Gray Rocks, que ce soit pour vous reposer ou vous divertir. L'ambiance y est chaleureuse, les chambres confortables, la cuisine raffinée, et notre salon-bar vous promet des soirées agréables.

**Semaines Super Vacances à partir de $178.50** comprenant 7 jours, 6 nuits et 18 repas. Demandez aussi nos tarifs spéciaux sur "Semaines Vacances-Familles". Vous profiterez d'un vaste programme d'activités sociales et récréatives pendant que vos enfants s'amuseront en toute sécurité avec nos moniteurs. De plus, une fois la semaine, vous serez conviés au traditionnel barbecue en plein air ainsi qu'au charmant cocktail de la maison.

**Semaines Super Tennis** avec l'École de Tennis Gray Rocks. 25 heures de leçons de groupes, selon la technique Dennis Van De Meer, l'un des meilleurs instructeurs de tennis au monde. Ceci est facultatif et s'adresse aux amateurs de tous calibres. 16 courts "hartru" sont à la disposition de tous pour pratiquer ou simplement s'amuser.

**Semaines SuperGolf** avec instructeurs professionnels. Parcours 18 trous de championnat, terrain de pratique, vert de pratique, Pavillon et Boutique du Pro.

Auberge GRAY ROCKS Inn

Pour renseignements et réservations, écrire ou téléphoner à: AUBERGE GRAY ROCKS, St-Jovite, Québec J0T 2H0 Tel. (819) 425-2771

***Dépliants et tarifs GRATUITS en composant SANS FRAIS: 1-800-567-6767***

SPÉCIAL! WEEK-END DE SPORT $ 47.50* à partir de

Incluant hébergement et dîner le samedi, petit déjeuner et déjeuner le dimanche, plus 20 bons. Valable pour 2 parties de golf 18 trous ou 2 heures d'équitation ou des activités variées reliées au tennis et aux sports nautiques ou une combinaison de tout cela.

*Prix par personne, deux personnes par chambre, plus frais de service. Pas de taxe.

**Vous pouvez encore vous offrir des vacances «Select»**
**Voyages exclusifs... entièrement escortés... guides francophones... Prix incluant l'AVION.**

**LA FRANCE QUE NOUS AIMONS et que vous aimerez!**

du 11 au 27 juillet PRIX: $1595.00 CA

Circuit typique, de Paris à Nice, logement en hôtels de caractère: châteaux, auberges, étapes gastronomiques. Petits déjeuners inclus et quelques dîners.

**ANGLETERRE-IRLANDE-ECOSSE — Notre circuit-vedette**

du 4 au 24 août PRIX: $1979.00 CA

Petit déjeuner à Londres et Dublin (5 jours)
Demi-pension durant le circuit (14 jours)

**AVENTURE SUD-AFRICAINE — Un monde dans un pays**

du 12 juillet au 6 août PRIX: $3046.00 CA

Grand circuit incluant safari, séjour à la plage, visite des principales villes. Petits déjeuners dans les grandes villes (11 jours), pension complète durant le circuit (14 jours).

**BULGARIE — Une excursion typique, très colorée**

du 4 au 20 juillet PRIX: $1800.00 CA

Tous frais inclus — pension complète

**LA ROUTE DES GRANDS COMPOSITEURS**

du 22 juin au 17 juillet PRIX: $2149.00 CA

Voyage organisé à l'occasion du Congrès «ISME» en Pologne et s'adressant à tout amateur de musique. 25 jours à travers la France, l'Allemagne, l'Autriche, la Pologne et le Belgique. Pension complète (20 jours) petits déjeuners à Paris et Vienne (5 jours)

**voyages SELECT ltée.** IATA

Détenteur d'un permis du Québec
*620 RUE CATHCART BUREAU 555*
Station métro McGill
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h
Jeudi de 9h à 20h

**Montréal H3B 1M1** **Tél.: (514) 866-3345 ou 4874**

# L'Association des consommateurs encore forcée de fermer ses bureaux cet été

**par Renée Rowan**

Faute de fonds, les cinq employées du bureau provincial de l'Association des consommateurs du Québec et la coordonnatrice sont temporairement mises à pied. Pour l'une d'elles, cette mesure entre en vigueur le 1er juin, tandis que pour les autres, cela prendra effet aux environs de la Saint-Jean.

Cela signifie la fermeture des bureaux de l'ACQ, rue Jarry, jusqu'après la fête du travail, sauf pour ce qui est du service téléphonique que l'on tentera de maintenir ouvert. Le service des plaintes sera suspendu, personne ne pouvant assurer l'étude des cas et le suivi; le centre de documentation sera fermé et il n'y aura personne pour répondre au courrier.

L'ACQ a fait une demande de subvention auprès du programme Jeunesse Canada au travail pour la préparation du guide des jouets qui paraît chaque automne. Si cette demande était acceptée, note la directrice du Centre et du siège social de l'ACQ, Mme Irène Lemerise, cela permettrait de maintenir le service téléphonique. Toutefois, la personne chargée de répondre au téléphone n'étant pas une technicienne en information, elle ne pourra s'occuper des plaintes.

«Il est bien regrettable que nous devions en arriver à cette mesure chaque été depuis cinq ou six ans, poursuit-elle, et que nous ayons à nous retrouver ainsi sur l'assurance-chômage en plus de priver le public d'un service auquel il a droit. Mais c'est la seule façon de parvenir à boucler notre budget et à assurer au public des services les autres mois de l'année.»

Il est également possible que d'autres centres, à travers la province, se retrouvent dans la même situation. L'ACQ n'a pas encore reçu sa subvention du gouvernement provincial pour le présent exercice et même si elle la recevait dans les prochaines semaines, cela ne pourrait permettre de garder le siège social et le centre de Montréal ouverts pour les mois d'été. Cette subvention, l'an dernier, a été de $75,000 pour toute la province et on ne s'attend pas à beaucoup plus pour 1980-81.

Au cours d'une rencontre avec la presse, hier, la présidente de l'Association, Mme Pauline Boileau, a souligné que cette situation lui apparaît d'autant moins acceptable que l'Office de la protection du consommateur semble compter de plus en plus sur les regroupements de consommateurs pour aider à la mise en application de la nouvelle loi sur la protection du consommateur, entrée en vigueur le 30 avril.

«On nous presse d'ouvrir de nouvelles sections et des centres, on nous incite à jouer un rôle de chien de garde, quand ce n'est d'inspecteur, mais on ne nous donne pas les moyens de le faire.» Le bénévolat a ses limites, d'autant que cela veut souvent dire des soirées et des fins de semaines consacrées à la défense des consommateurs et que les frais de déplacement ne sont pas remboursés.

Concernant la bataille entre opticiens et optométristes et à la suite de la conférence de presse donnée plus tôt cette semaine par le président de l'Ordre des opticiens d'ordonnance, Mme Boileau a réaffirmé la position de l'ACQ. Non seulement l'ACQ dénonce avec vigueur l'avis émis par le Collège des optométristes à ses membres de ne plus remettre les prescriptions à leurs patients, mais elle se demande de quel droit le Collège peut donner un tel ordre: «Comment peut-on ainsi brimer impunément les droits de patients déjà mal informés?»

L'ACQ ne conçoit pas qu'une corporation professionnelle dont le rôle est d'assurer la protection du public, utilise des pouvoirs qu'elle a reçus de l'Etat dans le domaine de l'examen de la vue pour priver un autre groupe de professionnels, les membres de l'Ordre des opticiens d'ordonnance, des pouvoirs que leur a conférés le gouvernement en matière de pose, d'ajustement, de vente de lentilles ophtalmiques et de monture.

# McDermott est réélu à la présidence du CTC

WINNIPEG (CP) — M. Dennis McDermott a été réélu hier à la présidence du Congrès du travail du Canada (CTC) pour un second mandat de deux ans.

Son seul adversaire à la présidence était M. Lon Roach, président d'une succursale torontoise de cols bleus du Syndicat canadien de la fonction publique.

M. McDermott, ex-directeur canadien des Travailleurs unis de l'automobile, a obtenu 1,890 voix, M. Roach 558 et 17 bulletins de vote ont été annulés.

M. Roach a expliqué sa candidature en disant qu'il ne voulait pas qu'un président soit élu par acclamation.

M. Donald Montgomery, depuis longtemps secrétaire-trésorier du CTC, a lui aussi été réélu par 1,665 voix contre 24 pour son rival, M. George Hewison.

Mme Shirley Carr et M. Julin Major ont été réélus à la vice-présidence.

La dernière journée du congrès a été marquée par l'intervention rageuse de la délégation des employés de la construction du Québec qui a juré qu'elle ferait tout son possible pour désaffilier ses 400,000 membres du syndicat national.

M. Jean Des Groseillers, représentant l'Association internationale des travailleurs du métal en feuille, a fait savoir aux délégués que le règlement du conflit de la construction au Québec avait été obtenu sans l'aide du CTC.

Plusieurs syndicats de la construction loyaux aux syndicats américains ont décidé de boycotter le congrès du CTC à Winnipeg, en faisant remarquer au CTC qu'il n'était pas intervenu pour protester contre la participation de la FTQ aux négociations sur la construction au Québec.

La FTQ, avec un permanent du CTC, a mis sur pied pour six syndicats qui s'étaient désaffiliés du Conseil provincial des métiers de la construction une espèce de comité de négociation parallèle.

La FTQ a de plus obtenu le mois dernier gain de cause devant les tribunaux qui ont interdit au Conseil des métiers de la construction de signer une entente affectant les 100,000 ouvriers de la construction du Québec sans l'approbation préalable de l'Association provinciale des entrepreneurs.

Cette injonction est venue à terme à la veille du règlement du contrat de travail, règlement qui a été entériné par les deux factions syndicales et les 30,000 ouvriers de la construction affiliés à un troisième syndicat, celui de la CSN.

M. Des Groseillers a plus tard déclaré que les syndicats de la construction reverraient toute la question de leur adhésion au CTC lors de leur congrès annuel qui se déroulera à Calgary en juillet.

# L'ODD qualifie d'hécatombe les décès de prévenus arrêtés par la police de la CUM

**par André Tardif**

Qualifiant d'hécatombe le décès de cinq prévenus, depuis le début de l'année, après leur arrestation par des policiers de la Communauté urbaine de Montréal, l'Office des droits des détenus (ODD), un comité de la Ligue des droits et libertés, réclame d'urgence des mesures pour mettre un terme à cette situation troublante.

M. Jean-Claude Bernheim, porte-parole de l'ODD, précise que trois des prévenus sont morts au quartier général du SPCUM, rue Bonsecours, où n'existe aucun personnel infirmier, et que le décès d'un quatrième, survenu à l'hôpital suite à son arrestation, n'a même pas été rapporté au bureau du coroner.

Les cinq hommes décédés sont: MM. René Lapointe, le 12 janvier dernier, Ernest Néro, le 15 janvier, Nahan Danny Tam, le 30 avril, tous trois à Bonsecours, Jean-Paul Cloutier, le 23 avril, et Gérard Lamarche, le 28 avril.

Après enquête du coroner, le décès de M. Lapointe a été attribué à un suicide sans responsabilité criminelle. L'enquête du coroner sur la mort de M. Néro aura lieu le 11 juin. Quant à MM. Lamarche, mort au poste 34, rue Rachel au coin de Christophe-Colomb, et Tam, la date des enquêtes n'a pas encore été déterminée.

Dans le cas de M. Lamarche, M. Bernheim affirme que ce décès n'a pas encore été rendu public, et il croit que d'autres prévenus sont peut-être morts sans que le décès n'ait été rendu officiel.

La mort de M. Cloutier surtout laisse l'ODD perplexe. Arrêté le 17 avril vers 15 h 15, suite à une présumée chute sur un trottoir de la rue Beaubien, il a été amené au poste 43 avant d'être transporté en ambulance à l'hôpital Jean-Talon vers 21 h, où il fut opéré d'urgence pour un hématome intracérébral.

M. Cloutier est mort à l'hôpital six jours plus tard, et une enquête aurait été ouverte au sein du SPCUM. Mais le dossier n'aurait toutefois pas encore été transmis au bureau du coroner.

L'ODD demande à M. Henri-Paul Vignola, directeur du SPCUM, s'il peut tolérer encore longtemps qu'une personne par mois, en moyenne, décède dans ses locaux ou suite à une arrestation. On réclame également le rétablissement d'un service infirmier au quartier général où, jusqu'au 1er mai 1979, sept infirmières travaillaient en permanence. Ce service a été aboli à cause de restrictions budgétaires.

«Ne croyez-vous pas que tout prévenu est un citoyen qui a droit à un traitement humain et à des soins médicaux de la part d'un service public, payé à même les taxes des contribuables?» demande M. Bernheim au directeur Vignola.

Dans l'immédiat, l'ODD suggère que toute personne arrêtée par un policier soit immédiatement présentée au CLSC le plus près du poste où elle doit être écrouée.

«Il s'agit là d'un mécanisme qui pourrait être rapidement mis sur pied, car les CLSC sont pour les gens du quartier, et il n'existe aucun problème pour les recevoir», commente M. Bernheim, qui demande enfin que le coroner en chef du district de Montréal soit saisi du dossier de la mort de M. Cloutier dans les plus brefs délais pour fins d'enquête.

# La grève chez Etco-Photo est terminée

La grève en cours chez Etco-Photo depuis le 13 janvier s'est terminée hier, les syndiqués ayant obtenu de spectaculaires augmentations de salaires.

Le nouveau contrat de travail d'une durée de 34 mois comprend trois hausses annuelles de salaires, de 20%, 12% et 13% successivement. Un mécanisme d'indexation ajustera les salaires à la fin de la troisième année, s'il y a lieu.

Ce relèvement des salaires fixe désormais le traitement à l'entrée à $202 pour une semaine de 37½ heures et le salaire maximum a été fixé à $438. L'obtention d'un congé de maternité payé aura de nombreux effets dans cette entreprise dont le personnel est en grande partie féminin.

L'entreprise reprendra ses activités à compter de lundi.

# Le juge ramène la pension alimentaire de $1,000 à $450

**par Bernard Morrier**

Un notaire qui, jusqu'à tout récemment, devait verser une pension alimentaire mensuelle de $1,000 à son ex-épouse habitant une luxueuse maison de Ville Mont-Royal, a vu hier cette obligation ramenée à $450 par mois, par le juge Paul Reeves, de la Cour supérieure.

Bien qu'il gagne environ $50,000 par année, le notaire a soutenu qu'il vivait avec ses trois enfants, qu'il n'avait aucun actif ni aucune épargne et qu'au cours de la dernière année, il avait dû emprunter $25,000 pour subvenir aux besoins de sa famille et payer la pension alimentaire à son ex-épouse.

Quant à cette dernière, elle vit seule dans la maison de 10 pièces, dont elle loue une chambre qui lui rapporte un revenu annuel de $1,900. Elle a 50 ans, est en très bonne santé et occupe ses journée à tricoter, regarder la télévision et s'occuper de ses 11 chats et poissons.

Le juge Reeves estime qu'il n'y a aucune raison pour laquelle madame ne pourrait pas, avec un peu d'imagination et d'effort, se trouver une occupation rémunératrice, même à temps partiel, qui lui rapporterait un certain revenu, soit de $5,000 à $7,000.

Par ailleurs, le juge note que celle-ci a une maison d'une valeur nette de $75,000 à $100,000, après déduction de l'hypothèque, qui serait susceptible de lui rapporter, au taux courant, un revenu de quelque $12,000 à $15,000 par année.

Bien que la suggestion lui en ait été faite à plusieurs reprises, l'ex-épouse refuse de vendre cette maison et il lui en coûte actuellement $9,500 annuellement pour l'habiter. «Il est clair, dit le juge, qu'une pareille dépense, au seul titre du logement, ne saurait être assumée par l'ex-époux. Si madame ne veut pas vendre la maison, c'est qu'elle veut bien la prendre à sa charge, car en la liquidant, elle aurait le moyen de conserver le capital, de se loger convenablement et de toucher un certain revenu».

Par la voie de son avocat, le notaire a fait valoir que si la Cour accordait une pension; elle ne devrait en accorder une que pour un temps limité, celui durant lequel l'ex-épouse verrait à liquider sa propriété et se trouver un emploi.

«Il semble que ce soit la bonne solution, dit le juge, et compte tenu du revenu brut actuel de l'ex-mari et du revenu potentiel de la dame, du train de vie des parties et autres circonstances, cette dernière serait justifiée de disposer pour tous ses besoins, d'un revenu annuel de l'ordre de $15,000 à $20,000 par année, qui pourrait provenir de la vente de la maison.

# Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

"Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 18 avril 1980 par lequel S.E.N.T.A. Ltée, a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, Québec en date du 24 avril 1980 sous le No. 3067143.
Banque de Montréal le 25 avril 1980."

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

PRENEZ AVIS que la compagnie LES FONDS P.E.P. INC. demandera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières la permission d'abandonner sa charte.
MONTRÉAL, ce 5e jour du mois de mai 1980.
GUY VALLÉE
Secrétaire de la compagnie

Le Holding Castor Ltée

AVIS est par les présentes donné que le 11 mars 1980, un permis a été émis à Le Holding Castor Ltée par le Ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, l'autorisant à faire affaires dans la province de Québec en vertu des dispositions de la Loi des sociétés de prêts et de placements.
Daté à Montréal, Québec
ce 25ème jour de mars 1980.
W.O. Stolzenberg,
Agent en chef

AVIS

Prenez avis que Léo Fillion s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer son permis Q-500122 Région 01, pour le transport des matières en vrac à M. Jean-Claude Dumais, Luceville, Cté Rimouski, P.Q.
Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les cinq (5) jours de la troisième publication dans ce journal à la Commission des Transports du Québec, 585 boulevard Charest-est, Québec.
1ère publication: 7 mai 1980
2ième publication: 8 mai 1980
3ième publication:

PRENEZ AVIS QUE, LAPLANTE & FILS ENR., (Messieurs Serge et André Laplante opérant sous les noms de:), de Plaisance, Cté Papineau, PQ, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer et maintenir le permis de location, M-302934 (24720-V), en faveur de TRANSPORT LAPLANTE & FILS INC., de Plaisance, Cté Papineau, PQ.
Ils demandent de se prévaloir de l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976).
Tout intéressé peut s'opposer en s'adressant à la Commission des Transports du Québec dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution de cet avis.
1e publication: 8 mai 1980
2e publication: 9 mai 1980
3e publication: 10 mai 1980
PAQUETTE/PERREAULT/RIVET ET ASS.
PAR: Louis Lavoie, Procureur
200, rue St-Jacques, ouest
Suite 900
Montréal, PQ H2Y 1M1

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**
**(Division des Divorces)**

NO: 500-12-095782-805
GREFFE DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTRÉAL
MONSIEUR FERNAND FRANCHE résidant et domicilié dans les Cité et District de Montréal
Requérant
C
LISE GRIMARD, présentement d'adresse inconnue.
Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée, LISE GRIMARD est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, ce 28 avril 1980
Mes LORD, LEFEBVRE & GOULET
1010 est, rue Ste-Catherine Suite 530 à Montréal
JK/22841
Me Janine Kean
Procureur du requérant

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 11 mars 1980 par lequel Laurentian Valve & Fitting (1976) Ltd. a transporté et cédé toutes ses dettes présentes et futures à la Banque de Montréal à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 20 mars, 1980 sous le numéro 3057389.

PRENEZ AVIS que Eastern Canada Flour Mills Ltd. — Les Meuneries de l'Est du Canada Ltée a l'intention de procéder à sa dissolution en vertu de l'article 204 de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes et qu'un certificat à cet effet, daté le 17 mars 1980, a été émis en vertu de ladite loi.
DESJARDINS DUCHARME DESJARDINS & BOURQUE
Montréal (Québec)

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un contrat validé le 2 mai 1980, par les termes duquel toutes dettes présentes et futures de Safety Trim Industries (Canada) Ltd. ont été cédées, transférées et assignées à International Mercantile Factors Ltd., a été enregistré le 2 mai 1980 au bureau du régistraire pour la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3069965.
Le 5 mai 1980
International Mercantile Factors Ltd.

AVIS LÉGAL

AVIS est par les présentes donné, selon l'article 31 de la Loi sur les Pouvoirs Spéciaux des Corporations (L.R.Q., 1977, Chapitre P-16) que la garantie, créée par un acte de fiducie passé devant Me Laurent Décarie, notaire, entre ALLIED CIGAR CORPORATION et TRUST GENERAL DU CANADA, à titre de fiduciaire, portant la date officielle du 1er novembre 1978 et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2937143, est devenue exécutoire à la suite du défaut de ladite Compagnie en vertu dudit acte de fiducie.
TRUST GENERAL DU CANADA
ès qualité de fiduciaire
Pour les détenteurs d'obligations
de ALLIED CIGAR CORPORATION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR PROVINCIALE**

NO: 500-02-018216-809
BERNARD BEAUSOLEIL
Demandeur
-vs-
JEAN-PIERRE GAZAILLE
Défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie défenderesse, Jean-Pierre Gazaille, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication. Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis à la partie défenderesse a été laissée au greffe de la Cour provinciale de Montréal à son intention.
LAVAL, ce 29ème jour du mois d'avril 1980
Mes Trudeau, Leduc, Duranceau & Lavoie
1200 ouest, boulevard St-Martin
suite 400
Laval, Québec
H7S 2E4

Prenez avis que la requérante, Gobeil Transport Inc., détentrice du permis Q-300744 (19696-V), s'adresse à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation d'effectuer le service suivant:
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — FARDIER — CONTRAT —
De l'ancienne mine Poirier située à Joutel, au site de la Mine Selbaie, dans le canton Brouillan, Abitibi-ouest, pour le transport de réservoirs d'acier et à cause de leur dimension, nature, pesanteur nécessitent l'équipement spécial de type fardier muni d'un mécanisme hydrolique permettant l'élévation du voyage lorsque requis par les différents obstacles du parcours, le tout pour le compte de la Mine Selbaie.
La durée du permis spécial sera d'un mois à compter du 2 juin ou de la date à laquelle la décision sera rendue.
Tout intéressé peut dans les cinq jours de la troisième parution de cet avis, contester cette demande, en s'adressant à la c.t.q. au 585 boul. Charest, est, à Québec.
1ère publication: 8 mai 1980
2ème publication: 9 mai 1980
3ème publication: 10 mai 1980
PAQUETTE & ASSOCIES
PAR: ME FRANÇOIS PERREAULT
200 St-Jacques, ouest
suite 900
Montréal, Québec
H2Y 1M1

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 avril, 1980 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Centre de Radiateurs Pascal Gagnon Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 25ième jour de avril 1980, sous le numéro 3067677.
Ce 29ième jour de avril, 1980.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

FALCON & ASSOCIATES LIMITED
AVIS D'ABANDON DE CHARTE

AVIS est donné que FALCON & ASSOCIATES LIMITED présentera une requête au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières pour la permission d'abandonner sa charte.
Montréal, le 15 février 1980
La secrétaire,
Joan Schofield

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

PRENEZ AVIS que la compagnie VALEURS MOBILIÈRES PLACE D'ARMES INC. demandera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières la permission d'abandonner sa charte.
MONTRÉAL, ce 5e jour du mois de mai 1980.
GUY VALLÉE
Secrétaire de la compagnie

AVIS

Les Transports Lac-au-Saumon Inc., demande à la Commission des Transports du Québec un permis de transport saisonnier, pour voyage spéciaux, en vertu de l'article 2.72.7 A2 pour transporter les personnes des clubs d'Age D'Or, des clubs d'activités sociaux, sportifs et culturels, à partir des paroisses du comté de Matapédia à destination de tout point dans la province de Québec où se déroule leurs activités et retour.
Tout intéressé à ladite demande peut porter opposition dans les cinq jours de la troisième publication dans ce journal à la Commission des Transports du Québec, 585 boulevard Charest-est, Québec.
1ière publication: 7 mai 1980
2ième publication: 8 mai 1980
3ième publication: 9 mai 1980

Prenez avis que le requérant-vendeur, GEORGE MILLS, et le requérant-acquéreur, MICHAEL CLARK, s'adresseront à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer au requérant-acquéreur le permis portant le numéro M-301440, le tout conformément à l'article 41 de la Loi des Transports et à l'article 2.59.1 du règlement no. 2 (1976).
Les requérants demandent de plus, conformément à l'article 2.58.1 du règlement no. 2 (1976) que la décision prenne effet à la date où elle sera rendue.
Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
BÉLANGER, LECLERC
Procureurs des requérants
1ère parution 8 mai 1980
2ème parution 9 mai 1980
3ème parution 10 mai 1980

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**
**(Division des Divorces)**

NO: 500-12-094833-807
GREFFE DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTRÉAL
MICHEL BERTRAND,
Requérant
-vs-
ELIANE VIVACE,
Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée, ELIANE VIVACE, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 6 mai 1980
Ronald Chassé, P.A.
THIBAULT, GENDRON, MOREAU & SOUMEILLANT
400 est, rue Jarry,
Montréal, P.Q.
381-2504

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 avril, 1980 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Radexco Ltée. a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 25ième jour de avril, 1980, sous le numéro 3067678.
Ce 29ième jour de avril, 1980.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 20 mars, 1980 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toes detes, présenes ou futures, payables à Modco Hardware Inc. - Quincaillerie Modco Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 2ième jour de avril 1980, sous le numéro 3061741.
Ce 2ième jour de mai, 1980
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 février 1980 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à ROBERT SHAPIRO, CONRAD SHAPIRO, JOHN HAYES, faisant affaire comme associés sous la raison sociale de Beejay Stables Reg'd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Montréal, le 11e jour de avril 1980, sous le numéro 3063908.
Ce 2e jour de mai, 1980
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

PRENEZ AVIS QUE, ROGER MORNEAU, de Lévis, PQ, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer et maintenir le permis de camionnage en vrac Q-505739 D-001, région 03, en faveur de LES ENTREPRISES GEORGES RACINE INC., du 955, avenue de Bourgogne, Ste-Foy, PQ.
Ils demandent de se prévaloir de l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976).
Tout intéressé peut s'opposer en s'adressant à la Commission des Transports du Québec dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution de cet avis.
1e publication: 8 mai 1980
2e publication: 9 mai 1980
3e publication: 10 mai 1980
PAQUETTE/PERREAULT/RIVET ET ASSOCIES
200, rue St-Jacques, Ouest, #900
Montréal, Québec
H2Y 1M1
PAR: LOUIS LAVOIE/PROCUREUR

Prenez avis que le requérant cédant Serge Perreault, St-Alphonse, Cté de Joliette, P.Q. s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé à transférer au requérant cessionnaire René St-Georges 86 Rang Ste-Julie, St-Jean-de-Matha, P.Q. son permis portant le numéro M-506356 D-002 qu'il détient de la Commission des Transports du Québec pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06.
Vos requérants demandent de plus l'application de l'article 2.58.1 du Règlement 2 afin que ladite décision à être rendue puisse être exécutoire immédiatement.
Toute personne désirant porter opposition à la présente demande doit le faire dans les 5 jours de la troisième publication de cet avis à la Commission des Transports du Québec au 505 rue Sherbrooke est, Montréal, P.Q.
Première parution: 7 mai 1980
Deuxième parution: 8 mai 1980
Troisième parution: 9 mai 1980
Me Marc M. Delage, Procureur
St-Hilaire De Blois et Associés
220 Grande Allée est, suite 850
Québec, P.Q.

PRENEZ AVIS QUE Clément Ricard & Fils Inc., 3325 rue Girard, à Trois-Rivières, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour demander l'émission d'un permis spécial visant à l'autoriser à donner le service de transport suivant: TRANSPORT RESTREINT — SERVICE LOCAL — CONTRAT — Trois-Rivières et tout endroit situé dans un rayon de cinq (5) milles de ladite Ville.
TRANSPORT RESTREINT — RAYON — CONTRAT — de Trois-Rivières à tout point situé dans un rayon de 30 milles dudit endroit et retour.
Dans les deux cas, pour le transport de matériel pour le compte de l'Hydro-Québec.
Tout intéressé peut faire opposition à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585 est, Boulevard Charest, Québec, dans les cinq (5) jours qui suivent la troisième publication.
Chartier, Ménard & Doyon
Procureurs de la requérante,
197 rue Bonaventure,
Trois-Rivières.
1ère publication: le 8 mai 1980
2ième publication: le 9 mai 1980
3ième publication: le 10 mai 1980

"Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 23 avril 1980 par lequel N.D.G. Meat Market Ltd., a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, Québec en date du 24 avril 1980 sous le No. 3067142."
Banque de Montréal le 25 avril 1980.

AVIS

AVIS est donné que la compagnie SYSTÈMES INTÉRIEURS MARC LABRIE ET FILS INC., dont le siège social est situé à Montréal-Nord a demandé sa dissolution selon la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes.
MONTRÉAL, le 18 avril 1980
SCIASCIA & MESSINA
procureurs de la compagnie

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 mars 1980 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à JERRY FRIEDMAN & LOUIS FRIEDMAN faisant affaire sous la raison sociale REMBOURRAGE AMERICAIN ENRG. AMERICAN UPHOLSTERING REG'D. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 1er jour de Avril 1980, sous le numéro 3061308.
Ce 2ième jour de mai, 1980
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS LÉGAL

AVIS est par les présentes donné, selon l'article 31 de la Loi sur les Pouvoirs Spéciaux des Corporations (L.R.Q., 1977, chapitre P-16) que la garantie, créée par un acte de fiducie passé devant Me Laurent Décarie, notaire, entre BANNER SALES CORPORATION et TRUST GENERAL DU CANADA, à titre de fiduciaire, portant la date officielle du 1er novembre 1978 et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 234898, est devenue exécutoire à la suite du défaut de ladite Compagnie en vertu dudit acte de fiducie.
TRUST GENERAL DU CANADA
ès qualité de fiduciaire
Pour les détenteurs d'obligations
de BANNER SALES CORPORATION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**

NO: 700-04-00494-796
DAME THÉRÈSE OWENS résidant et domiciliée au 133 rue Principale, Grenville, district de Terrebonne, Province de Québec.
partie demanderesse
-vs-
RUSSELL ALBERT OWENS, autrefois domicilié dans le district de Hauterive, et maintenant d'adresse inconnue.
partie défenderesse
Il est ordonné à Russell Albert Owens de comparaître au greffe de cette Cour dans un délai de 30 jours suivant la publication de la présente ordonnance. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greffe à l'intention du défendeur Russell Albert Owens.
Saint-Jérôme, ce 10 avril 1980
Lucie Péloquin
Protonotaire adjoint, C.S.T.
Me Michel J.J. Chartrand
415 Principale, Lachute
Québec. J8H 1Y1
Procureur de la demanderesse

VILLE DE MONTRÉAL
VENTE PAR HUISSIER

AVIS est par les présentes donné que LUNDI le DOUZIÈME jour de MAI 1980 les biens et effets des personnes ci-après nommées et désignées, actuellement sous saisie pour non-paiement de la taxe de l'eau et de services et la taxe d'affaires, seront vendus par encan public aux heure et endroit ci-après mentionnés, savoir: CAUSE NO 60-01587
NOM: Côte St-Luc Health Spa Ltd.
Lieu de la vente: 6640, Chemin Côte St-Luc
Heure de la vente: 11 h 00.
DESCRIPTION
Équipement de studio de santé, etc.
CONDITIONS
Argent comptant
Victor Gagnon
Huissier de la Cour municipale
Hôtel de Ville
Montréal, le 9 mai 1980
RENSEIGNEMENTS: 872-3178

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 1er avril, 1980 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à S.L. Graphics Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 25ième jour de avril 1980, sous le numéro 3067676.
Ce 29ième jour de avril, 1980.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 mars, 1979 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES SYSTÈMES DIDACTIQUES EQUITECH LTÉE EQUITECH TRAINING SYSTEMS LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 10 jour de avril 1979, sous le numéro 2963578.
Ce 2 jour de mai, 1980
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 20 décembre, 1978 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES RENDEZ-VOUS DES COUREURS LTÉE. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 11 jour de janvier 1979, sous le numéro 2941469.
Ce 2 jour de mai, 1980
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

**AVIS DE CHANGEMENT DE NOM**

AVIS est donné par les présentes que John Thomas Horsford, opérateur de locomotive, domicilié et résidant au 9079 de la rue Beauport, à Ville LaSalle, Province de Québec, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil de la province de Québec, afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de John Thomas Kenny.
Montréal, le 25 avril 1980
Le procureur du requérant
Abraham Cohen

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 17 mars 1977 par lequel Hazemag (Canada) Ltd. a transporté et cédé toutes ses dettes présentes et futures à la Banque de Montréal à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 29 mars, 1977 sous le numéro 2768204.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 24 août, 1977 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à PREMIER METAL HOUSINGS LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 26 jour de août 1977, sous le numéro 2810258.
Ce 2 jour de mai, 1980.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est donné que Antohin Ouimet, 1970 Labelle, App. 9, Longueuil, détenteur du permis M-506688-01, région 10, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de: Joseph Savaria, 3039 Raudot, Ville Émard, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution.
Première parution: 7 mai 1980
Deuxième parution: 8 mai 1980
Troisième parution: 9 mai 1980

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM

AVIS est par les présentes donné que Madame ROSE-MARIE KORYTKO, assistante comptable de banque, résidant et domiciliée au numéro 6699 Côte St-Luc, app. 5, Côte St-Luc, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom de ROSE-MARIE KORYTKO en celui de ROSEMARIE ABEL.
MONTRÉAL, ce 5 mai 1980
Me HOWARD GRIEF
Procureur de la requérante

Province de Québec, District de Richelieu, COUR SUPÉRIEURE, NO: 765-05-000011-80. LUC CADORETTE, demandeur -vs- LES ENTREPRISES NOVY LTÉE., défenderesse. Le 20 mai 1980, à 11 heures à la place d'affaires de la défenderesse au no 266 rue Ste-Anne, en la cité de Varennes, district de Richelieu, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: VENTE EN BLOC de matériel et d'équipement pour travailler le cuir. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier 288-8988, Montréal, ce 7 mai 1980.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-018205-797. BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, demanderesse — vs — AUX CAPRICES DES ROIS LTÉE, défenderesse. Le 20 mai 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 289 rue Sherbrooke ouest en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 congélateurs 23' Moffats, moules à pâtes, 1 machine à café expresso, 1 machine à moudre le café et équipement de charcuterie. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE-PAUL DUCHARME, huissier (288-0211). Montréal, 8 mai 1980.

Transports Canada / Transport Canada

TRANSPORTS CANADA, AIR
MONCTON (N.-B.)

**APPEL D'OFFRES**

DES SOUMISSIONS CACHETÉES ET IDENTIFIÉES en vue de l'étape un et à l'égard du projet ci-dessous pourront être envoyées au surintendant régional, Services commerciaux et biens des aéroports, Transports Canada, 1081, rue Main, C.P. 42, Moncton (N.-B.), E1C 8K6, et ce jusqu'à 15 h (

# L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

## TORONTO

### Chute des pétroles

Forte baisse des cours hier à la Bourse de Toronto pour la quatrième séance d'affilée. L'indice composé cède encore 12.53 points à 1828.41. Dix des 14 secteurs du marché ont fléchi, les pétroles subissant les plus lourdes pertes, soit une baisse de 97.36 à 3995.67. L'immobilier monte de 73.15 à 3980.27.

Au total les pertes enterrent les gains par 260 contre 185 et 207 valeurs sont stables. Le volume s'inscrit à 3.91 millions d'actions et la valeur chiffre $63.55 millions.

Gulf perd 1 3-4 à 28 1-2, Dome Pete 1 1-2 à 67 3-4, Bow Valley 1 à 43, Shell 3-4 à 29 1-8 et Alberta Gas Trunk A 5-8 à 27 1-8.

Daon prend 3-8 à 6 1-8, Noranda 1-4 à 22 7-8, Federal Industries A 1-4 à 7, Bell 1-4 à 20 1-8 et Banque Impériale 1-8 à 25 1-8.

Dans le secteur minier, Denison perd 1 5-8 à 38, Placer Development 3-4 à 44 3-4 et Hudson Bay Mining 1-8 à 24.

Parmi les pétroles, Total Pete perd 1 1-8 à 24 1-4, Coseka 3-8 à 16 5-8 et Cdn Natural Resources 1-8 à 16 7-8. Ranger Oil prend 1-2 à 28 et Peyto 3-8 à 23 3-8.

**Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE**

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| A.G.F.M | 357 | 375 | 375 | 375 | +10 |
| AbtiPrce | 11075 | $18¼ | 18 | 18 | — ⅛ |
| Abitbi7½p | z50 | $42¼ | 42¼ | 42¼ | |
| Acklands | 500 | $14 | 14 | 14 | — ¼ |
| Acklnd 2p | 400 | $14 | 14 | 14 | |
| ActionTrd | 13400 | 19 | 15 | 19 | + 2 |
| AdanacM | 850 | 390 | 380 | 380 | —20 |
| AgnicoE | 2400 | $10⅜ | 10⅛ | 10¼ | — ⅛ |
| AgraIndA | 1900 | 475 | 475 | 475 | + 5 |
| Albany | 21200 | 249 | 235 | 235 | |
| AltEnergy | 36297 | $18⅜ | 18⅛ | 18¼ | — ⅜ |
| AltaGasA | 48036 | $27⅜ | 27 | 27⅛ | — ⅜ |
| Alta G E p | 500 | $22½ | 22½ | 22½ | +1¾ |
| Alta G F | 645 | $26½ | 26⅜ | 26½ | + ¼ |
| AltaG7.76 | 200 | $26⅝ | 26½ | 26½ | |
| AltaG7.60 | 400 | $22⅝ | 22½ | 22⅝ | + ⅜ |
| AltaG6⅜ | 3300 | $38¼ | 37½ | 37½ | — 1 |
| AltaG6½ | 10735 | $26¼ | 25½ | 25½ | — ⅜ |
| AltaNat | 122 | $102 | 100 | 100 | — 2 |
| Alcan | 31400 | $28⅛ | 27¼ | 27½ | — ¼ |
| AlgomaSt | 400 | $29 | 28⅝ | 28⅝ | — ⅜ |
| AStel p | 300 | $25 | 24⅞ | 25 | + ⅛ |
| Alum3rd p | 100 | $26 | 26 | 26 | |
| AmLarder | 1000 | 75 | 75 | 75 | — 1 |
| Amcan | 200 | 400 | 400 | 400 | +30 |
| Am Eagle | 7300 | $5⅝ | 5⅛ | 5⅛ | — ½ |
| AmLeduc | 4500 | 96 | 95 | 95 | |
| AndresWA | 1310 | $12 | 11¾ | 12 | + 1 |
| AndresWB | 400 | $11¼ | 11 | 11 | + 1 |
| Ang CT 4½ | z25 | $22¾ | 22¾ | 22¾ | |
| Ang CT 265 | 100 | $27½ | 27½ | 27½ | + 2 |
| Ang D Gld | 4000 | 390 | 385 | 390 | |
| AngUDev | 500 | 310 | 310 | 310 | +10 |
| Aquitaine | 14330 | $53½ | 52 | 52 | — 1 |
| Arbor C | 4100 | 125 | 120 | 120 | + 5 |
| Argosy | 2000 | 47 | 47 | 47 | — 1 |
| ArgusBpr | z70 | $28 | 27¾ | 27¾ | |
| Asamera | 4180 | $21½ | 20⅞ | 21¼ | — ¼ |
| Asbestos | 2825 | $35 | 33 | 33 | — 3 |
| AsocPorc | 500 | 280 | 280 | 280 | + 5 |
| AtcoA | 800 | $20 | 19½ | 19½ | — ¾ |
| AtlasYk | 500 | 75 | 75 | 75 | —10 |
| BP Can | 5826 | $40 | 39 | 39 | —1½ |
| BanisterC | 100 | $16¼ | 16¼ | 16¼ | |
| BankBC | 4620 | $30½ | 30½ | 30½ | — ½ |
| BankMtl | 34192 | $24¼ | 24 | 24¼ | + ¼ |
| BankNS | 16486 | 27 | 26 | 26⅞ | + ⅛ |
| Bankeno | 800 | $6⅝ | 6½ | 6½ | — ⅛ |
| Barbecon | 2100 | $27 | 26¾ | 27 | + ⅛ |
| Barex | 2500 | 25 | 25 | 25 | + 1 |
| Bary Expl | 8500 | 181 | 175 | 180 | +15 |
| Basic Res | 14000 | $11⅞ | 11¼ | 11⅞ | + ¾ |
| Bathrstrp | z25 | $10½ | 10½ | 10½ | |
| Becker Bp | 400 | $8 | 7¾ | 7¾ | — ¼ |
| Belding | z50 | 300 | 300 | 300 | |
| BellCanad | 78904 | $20¼ | 19⅞ | 20⅛ | + ¼ |
| BellApr | z19 | $58½ | 56⅝ | 58½ | |
| BellBpr | z25 | $59½ | 59½ | 59½ | |
| BellCpr | 3600 | $25½ | 24½ | 25 | + ½ |
| Bell 2.28 | 200 | $30½ | 29⅞ | 30½ | + 1 |
| Bell 1.80 | 6840 | $20¼ | 20 | 20 | |
| Bell 1.96 | 2190 | $24 | 23⅞ | 24 | + ½ |
| Bell 2.05 | 53910 | $23¼ | 22⅞ | 23 | — ¼ |
| BethCop | 112 | $21⅛ | 21⅛ | 21⅛ | — ⅛ |
| BighartOG | 1150 | $7½ | 7⅜ | 7⅜ | — ⅛ |
| BiHawk | 1700 | 45 | 45 | 45 | |
| BlackPhot | 100 | $12½ | 12½ | 12½ | |
| Bonza O | 15610 | $10⅛ | 9¾ | 10⅛ | |
| BonanzaW | 818 | 490 | 485 | 485 | —10 |
| BorderC | 100 | 405 | 405 | 405 | + 5 |
| BowValy | 30215 | $44½ | 42¼ | 43 | — 1 |
| Bow-mpr | 100 | $45 | 45 | 45 | + 2 |
| BralorRes | 975 | $28¼ | 28 | 28 | — ⅜ |
| Brascan A | 2700 | $24⅞ | 24⅜ | 24⅞ | — ⅛ |
| Brenda M | 600 | $27¾ | 27½ | 27½ | |
| Brinco | 3303 | $8⅛ | 7¾ | 8 | |
| Brincop | 4196 | $5½ | 5 | 5 | |
| BCFP | 2075 | $11½ | 11¼ | 11½ | + ⅛ |
| BCFPpr | 150 | $31¾ | 31¾ | 31¾ | + ¼ |
| BCRIC | 25980 | $6¾ | 6⅛ | 6⅛ | — ⅛ |
| BC Phone | 3879 | $16 | 16 | 16 | |
| BCPh4¾p | 100 | $50 | 50 | 50 | + 3 |
| BCPh4¾p | z25 | $49¾ | 49¾ | 49¾ | |
| BCPh1956 | 450 | $54 | 52 | 54 | + 4 |
| BCPh4.84 | 920 | $14 | 13⅝ | 14 | |
| BCPh5.15 | 450 | $59 | 55 | 59 | + 7 |
| BCPh5¼p | 285 | $65 | 63 | 65 | + 5 |
| BCPh6pr | 100 | $62 | 62 | 62 | + 1 |
| BCPh6.80 | 100 | $17¾ | 17¾ | 17¾ | |
| BCP 2.32 p | 500 | $32½ | 32½ | 32½ | — ½ |
| BroulReef | 3000 | 100 | 98 | 98 | — 2 |
| Brunswk | 8409 | $9⅞ | 9⅜ | 9½ | — ⅛ |
| BuddCan | 1000 | $6⅞ | 6⅞ | 6⅞ | — ⅛ |
| CZAbtiPric | 1500 | $18¼ | 18⅛ | 18⅛ | |
| CAlta Gas T | 9950 | $27⅝ | 27 | 27⅜ | — ⅜ |
| CAlta G T J | 2000 | $38⅛ | 38 | 38 | — ½ |
| CAlcan | 6475 | $28 | 27½ | 27½ | — ½ |
| CAldona | 277 | 128 | 128 | 128 | +8 |
| CAlgomaA | 300 | $25 | 25 | 25 | + ¾ |
| CAquitaine | 4000 | $53¼ | 52¼ | 52¾ | — ¼ |
| CAsbestos | 300 | $34½ | 34½ | 34½ | —1¼ |
| CBP Can | 2900 | $39¾ | 39 | 39 | —1¾ |
| CBakertalc | 8533 | 81 | 75 | 81 | +1 |
| CBankMtl | 45550 | $24¼ | 23⅞ | 24¼ | + ¼ |
| CBankNS | 2700 | $27 | 26 | 26⅞ | + ⅜ |
| CBqueNat | 8015 | $10⅜ | 10⅛ | 10⅜ | + ⅜ |
| CBqEpargne | 100 | $18½ | 18½ | 18½ | + ½ |
| CBateman | 29000 | 26 | 25 | 25 | — ½ |
| CBellCanad | 37826 | $20⅛ | 19¾ | 20⅛ | + ¼ |
| CBell pr G | 500 | $24⅛ | 24 | 24⅛ | +1¼ |
| CBell Pr H | 900 | $23¼ | 23 | 23 | — ¼ |
| CBelchas | 1000 | 70 | 70 | 70 | —5 |
| CBombinc | 662 | $11¾ | 11¼ | 11¾ | + ⅛ |
| CBorealis Ex | 100 | 490 | 490 | 490 | |
| CBrcanA | 168 | $24⅞ | 24⅞ | 24⅞ | — ⅛ |
| CBruneau | 7500 | 46 | 43 | 45 | |
| CCAE A | 384 | $15 | 14¾ | 14¾ | — ½ |
| CCIL | 142 | $25 | 25 | 25 | |
| CCadillacEx | 4700 | 410 | 375 | 400 | —10 |
| CCalpwA | 5530 | $16¾ | 16⅜ | 16¾ | + ⅜ |
| CCdaCem | 130 | $11½ | 11½ | 11½ | — ¼ |
| CDevlpB | 60 | $132 | 132 | 132 | +2 |
| CImpBank | 25320 | $25 | 24⅝ | 25 | + ⅛ |
| CPInv | 2261 | $38½ | 36⅛ | 38¼ | — ¼ |
| CPLtd | 8354 | $36½ | 35¾ | 35¾ | — ¼ |
| CdnTire A | 100 | $23¾ | 23¾ | 23¾ | — ⅛ |
| CUtilE | 9200 | $26⅞ | 26⅞ | 26⅞ | — ⅜ |
| CarlOk | 1612 | $7⅜ | 7¼ | 7¼ | — ⅛ |
| Celanese | 2900 | $6¼ | 6 | 6⅛ | — ⅛ |
| CentDyn | 1600 | 40 | 40 | 40 | |
| Chrysler | 800 | $7⅞ | 7⅞ | 7⅞ | |
| Cominco | 1225 | $51½ | 50¾ | 50¾ | —2¼ |
| CominccoA | 1700 | $25 | 25 | 25 | |
| CBathA | 725 | $14⅜ | 14⅛ | 14¼ | — ¼ |
| Cons I Res | 36575 | 250 | 225 | 240 | +15 |
| CSum | 500 | 20 | 20 | 20 | |
| DomePete | 12385 | $69¼ | 67¾ | 67⅞ | —1 |

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| DomeA | 20075 | $20⅞ | 20⅞ | 20⅞ | — ⅛ |
| DBrdge | 900 | $15¼ | 15¼ | 15¼ | |
| Domtex | 200 | $12½ | 12½ | 12½ | |
| Domlimc | 100 | $17 | 17 | 17 | —2 |
| Domtar | 15971 | $22¾ | 22¼ | 22½ | — ⅜ |
| Dumgmi | 2200 | 415 | 380 | 380 | —20 |
| Dumont | 16000 | 67 | 65 | 67 | +2 |
| DuPontA | 1000 | $27⅞ | 27⅞ | 27⅞ | —3⅜ |
| DynMn | 2900 | 83 | 82 | 82 | —3 |
| FCAInter | 7114 | 285 | 280 | 280 | |
| FalNck | 100 | $87 | 87 | 87 | —13 |
| Fulcr6p | 1000 | $10¼ | 10¼ | 10¼ | |
| GazMetr | 1575 | $6¾ | 6½ | 6¾ | + ¼ |
| Genstar | 600 | $25¼ | 25¼ | 25¼ | |
| Goldex | 1000 | 140 | 140 | 140 | |
| GmaLee | 800 | 225 | 220 | 225 | —5 |
| GrCoast | 500 | 67 | 67 | 67 | +2 |
| GulfCan | 24535 | $30¾ | 28⅜ | 28⅜ | —1¾ |
| Hawker | 5021 | 17 | 17 | 17 | + ½ |
| H Bay Co | 126 | $24½ | 24½ | 24½ | — ½ |
| HBOilGas | 10402 | $27⅞ | 27 | 27 | —1 |
| HuskyOil | 2700 | $92¾ | 92½ | 92½ | —1 |
| IAC | 6872 | $11 | 11 | 11 | |
| IUInt | 34362 | $16½ | 15⅜ | 16½ | + ⅜ |
| Imp O A | 10380 | $39⅞ | 39½ | 39½ | — ½ |
| Inco | 11040 | $23¾ | 23 | 23 | |
| IPLA | 4181 | $16¾ | 16½ | 16⅝ | + ⅜ |
| Ivaco | 100 | $15¾ | 15¾ | 15¾ | |
| JamexExpl | 1000 | 105 | 105 | 105 | +5 |
| JmxxlRt | 6000 | $20 | 15 | 20 | +5 |
| Kiena | 1000 | $10¾ | 10¾ | 10¾ | + ¼ |
| Ladubor | 5212 | 155 | 152 | 153 | +1 |
| Logistec | 100 | 470 | 470 | 470 | +20 |
| LynxExp | 6500 | 79 | 75 | 79 | —1 |
| MB Ltd | 1075 | $24⅛ | 24⅛ | 24⅛ | — ¼ |
| MassFer | 1803 | $8¾ | 8¾ | 8¾ | |
| MasF B | 100 | $18¼ | 18¼ | 18¼ | — ½ |
| Massval | 14000 | 31 | 30 | 30 | —1½ |
| Mercantil | 22627 | $19½ | 19 | 19½ | + ½ |
| MolsonA | 349 | $27¼ | 27¼ | 27¼ | + ⅛ |
| Moore | 2500 | $35 | 34¾ | 34⅞ | |
| Muscoch | 5000 | 155 | 155 | 155 | —3 |
| NewfldA | 236 | $21½ | 21⅛ | 21½ | + ½ |
| Noranda | 10304 | $23¼ | 22⅝ | 22⅞ | + ⅛ |
| Norcen | 1204 | $31½ | 31¼ | 31½ | |
| NA Rare | 1500 | 22½ | 22 | 22½ | — ½ |
| NorTel | 415 | $38⅞ | 38⅞ | 38⅞ | — ⅜ |
| Nuinsco | 2500 | 155 | 153 | 153 | —7 |
| Pancan | 1000 | $70 | 70 | 70 | +2 |
| Phoenix | 1000 | $5⅝ | 5⅜ | 5⅜ | — ⅜ |
| PowrCrp | 6200 | $14⅛ | 14 | 14⅛ | |
| ProtoEx | 2000 | 170 | 170 | 170 | —20 |
| Provigo | 1200 | $29 | 29 | 29 | — ¼ |
| ProvEx | 2000 | 135 | 135 | 135 | |
| PubStrge | 100 | $19½ | 19½ | 19½ | + ¾ |
| QueCoblt | 8000 | 71 | 71 | 71 | —4 |
| QueExpl | 6800 | 169 | 157 | 157 | —7 |
| QueTel | 503 | $20¾ | 20¼ | 20¾ | + ¼ |
| Queenstn | 3135 | 290 | 286 | 286 | —4 |
| Rothman | 400 | $21 | 21 | 21 | |
| RoyBk | 27030 | $44 | 42¾ | 43⅝ | + ¾ |
| R Trco A | 12769 | $14¾ | 14¼ | 14⅜ | + ¼ |
| ScottsC | 1000 | $5¾ | 5¾ | 5¾ | +575 |
| Seagram | 550 | $61¾ | 61½ | 61½ | — ¾ |
| SheliCan | 8395 | $29⅞ | 28½ | 29⅛ | —1⅜ |
| SlStack | 33400 | $10¾ | 9⅛ | 9⅝ | + ½ |
| SteloA | 5055 | $26¾ | 26¼ | 26⅜ | — ¼ |
| TiwIndA | 240 | $14⅜ | 14⅜ | 14⅜ | — ⅛ |
| Talisman | 9400 | 240 | 237 | 240 | +10 |
| TeleMetB | 400 | $18 | 18 | 18 | |
| Texasgulf | 159 | $38¾ | 38¾ | 38¾ | —2 |
| Tor Dm Bk | 4940 | $27⅛ | 26⅞ | 27¼ | + ⅜ |
| Tot Pet A | 1600 | $25 | 24¼ | 24¼ | — 1 |
| Tot Pet pr | 100 | $45½ | 45½ | 45½ | — ¼ |
| Tot Pet wt | 300 | $14½ | 14½ | 14½ | —1¼ |
| Tr Can PL | 1100 | $22¾ | 22¼ | 22¾ | — ¼ |
| TrimacA | 500 | $21⅜ | 21⅜ | 21⅜ | — ⅛ |
| Tr G C | 1320 | $14½ | 14 | 14½ | + ½ |
| Turbowts | 100 | $16½ | 16½ | 16½ | + ¼ |
| UnCarbid | 1060 | $31 | 31 | 31 | —1½ |
| Union G A | 650 | $11⅜ | 11¼ | 11¼ | + ⅛ |
| UntdAsbes | 2600 | $5⅜ | 5½ | 5¾ | + ⅜ |
| Viking Res | 1000 | 28 | 28 | 28 | +2 |
| Wabasso | 1000 | $15 | 14 | 14 | —1⅜ |
| WikrC | 665 | $27¼ | 26¾ | 26¾ | — ¾ |
| WcoastTran | 300 | $13 | 13 | 13 | + ¼ |
| Ziebart | 2700 | 165 | 165 | 165 | +15 |

**Trust Units**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| BM—RTun | 1300 | $10¼ | 10¼ | 10¼ | |

## MONTRÉAL

### Baisse des cours

Une baisse a été constatée à la Bourse de Montréal, hier, et l'indice composé termine en recul de 4.43 à 313.97. Le volume comprend 695,950 actions et 1,200 contrats d'option.

Les industrielles reculent de 7.54 à 335.29, les services publics de 0.13 à 237.53 et les papeteries de 1.50 à 164.66. Les banques montent de 5.56 à 320.24.

Les baisses l'emportent sur les hausses par 62 contre 48 et 35 valeurs sont stables.

Gulf Oil nouvelle perd 1 3-4 à 28 5-8, Dome Petroleum 1-8 à 20 7-8 et Imperial Oil A 1-2 à 39 1-2. Par contre, Banque de Montréal gagne 1-4 à 24 1-4, Bell 1-4 à 20 1-8, Banque royale 3-4 à 43 5-8 et IU International 7-8 à 16 1-2.

Dans la spéculation, Silver Stack gagne 1-2 à 9 5-8. Parmi les pétroles, Texas Gulf perd 2 à 38 3-4, Gulf nouvelle 1 3-4 à 28 5-8, Shell 1 3-8 à 29 1-8, Total 1 1-2 à 24 1-4, Hudson Bay Oil nouvelle 1 à 27, Husky 1 à 91 1-2 et Dome 1 à 67 7-8.

**Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE**

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| ZAbtiPric | 1500 | $18¼ | 18⅛ | 18⅛ | |
| AltaGasT | 9950 | $27⅝ | 27 | 27⅜ | — ⅜ |
| AltaGTJ | 2000 | $38⅛ | 38 | 38 | — ½ |
| Alcan | 6475 | $28 | 27½ | 27½ | — ½ |
| Aldona | 277 | 128 | 128 | 128 | +8 |
| AlgomaA | 300 | $25 | 25 | 25 | + ¾ |
| Aquitaine | 4000 | $53¼ | 52¼ | 52¾ | — ¼ |
| Asbestos | 300 | $34½ | 34½ | 34½ | —1¼ |
| BPCan | 2900 | $39¾ | 39 | 39 | —1¾ |
| Bakertalc | 8533 | 81 | 75 | 81 | +1 |
| BankMtl | 45550 | $24¼ | 23⅞ | 24¼ | + ¼ |
| BankNS | 2700 | $27 | 26 | 26⅞ | + ⅜ |
| BqueNat | 8015 | $10⅜ | 10⅛ | 10⅜ | + ⅜ |
| BqEpargne | 100 | $18½ | 18½ | 18½ | + ½ |
| Bateman | 29000 | 26 | 25 | 25 | — ½ |
| BellCanad | 37826 | $20⅛ | 19¾ | 20⅛ | + ¼ |
| BellApr | z19 | $58½ | 56⅝ | 58½ | |
| BellBpr | z25 | $59½ | 59½ | 59½ | |
| BellCpr | 3600 | $25½ | 24½ | 25 | + ½ |
| Bell 2.28 | 200 | $30½ | 29⅞ | 30½ | + 1 |
| Bell 1.80 | 6840 | $20¼ | 20 | 20 | |
| Bell 1.96 | 2190 | $24 | 23⅞ | 24 | + ½ |
| Bell 2.05 | 53910 | $23¼ | 22⅞ | 23 | — ¼ |
| BethCop | 112 | $21⅛ | 21⅛ | 21⅛ | — ⅛ |
| BighartOG | 1150 | $7½ | 7⅜ | 7⅜ | — ¼ |
| BiHawk | 1700 | 45 | 45 | 45 | |
| BlackPhot | 100 | $12½ | 12½ | 12½ | |
| BonanzaW | 818 | 490 | 485 | 485 | —10 |
| BorderC | 100 | 405 | 405 | 405 | + 5 |
| BowValy | 30215 | $44¼ | 42¼ | 43 | — 1 |
| Bow-mpr | 100 | $45 | 45 | 45 | + 2 |
| BralorRes | 975 | $28¼ | 28 | 28 | — ⅜ |
| BrascanA | 2700 | $24⅞ | 24⅜ | 24⅞ | — ⅛ |
| BrendaM | 600 | $27¾ | 27½ | 27½ | |
| Brinco | 3303 | $8⅛ | 7¾ | 8 | |
| Brincop | 4196 | $5½ | 5 | 5 | |
| BCFP | 2075 | $11½ | 11¼ | 11½ | + ⅛ |
| BCFPpr | 150 | $31¾ | 31¾ | 31¾ | + ¼ |
| BCRIC | 25980 | $6¾ | 6⅛ | 6⅛ | — ⅛ |
| CAlgomaSt | 400 | $29 | 28⅝ | 28⅝ | — ⅜ |
| CAStel p | 300 | $25 | 24⅞ | 25 | + ⅛ |
| CAlum3rd p | 100 | $26 | 26 | 26 | |
| CAmLarder | 1000 | 75 | 75 | 75 | — 1 |
| CAmcan | 200 | 400 | 400 | 400 | +30 |
| CAm Eagle | 7300 | $5⅝ | 5⅛ | 5⅛ | — ½ |
| CAmLeduc | 4500 | 96 | 95 | 95 | |
| CAndresWA | 1310 | $12 | 11¼ | 12 | + 1 |
| CAndresWB | 400 | $11¼ | 11 | 11 | + 1 |
| CAng CT 4½ | z25 | $22¾ | 22¾ | 22¾ | |
| CAng CT 265 | 100 | $27½ | 27½ | 27½ | + 2 |
| CAng D Gld | 4000 | 390 | 385 | 390 | |
| CAngUDev | 500 | 310 | 310 | 310 | +10 |
| CAquitaine | 14330 | $53½ | 52 | 52 | — 1 |
| CArbor C | 4100 | 125 | 120 | 120 | + 5 |
| CArgosy | 2000 | 47 | 47 | 47 | — 1 |
| CArgusBpr | z70 | $28 | 27¾ | 27¾ | |
| CAsamera | 4180 | $21½ | 20⅞ | 21¼ | — ¼ |
| CAsbestos | 2825 | $35 | 33 | 33 | — 3 |
| CAsocPorc | 500 | 280 | 280 | 280 | + 5 |
| CAtcoA | 800 | $20 | 19½ | 19½ | — ¾ |
| CAtlasYk | 500 | 75 | 75 | 75 | —10 |
| CBP Can | 5826 | $40 | 39 | 39 | —1½ |
| CBanisterC | 100 | $16¼ | 16¼ | 16¼ | |
| CBankBC | 4620 | $30½ | 30½ | 30½ | — ½ |
| CBankMtl | 34192 | $24¼ | 24 | 24¼ | + ¼ |
| CBankNS | 16486 | 27 | 26 | 26⅞ | + ⅛ |
| CBankeno | 800 | $6⅝ | 6½ | 6½ | — ⅛ |
| CBarbecon | 2100 | $27 | 26¾ | 27 | + ⅛ |
| CBarex | 2500 | 25 | 25 | 25 | + 1 |
| CBary Expl | 8500 | 181 | 175 | 180 | +15 |
| CBasic Res | 14000 | $11⅞ | 11¼ | 11⅞ | + ¾ |
| CBathrstrp | z25 | $10½ | 10½ | 10½ | |
| CBecker Bp | 400 | $8 | 7¾ | 7¾ | — ¼ |
| CBelding | z50 | 300 | 300 | 300 | |
| CBellCanad | 78904 | $20¼ | 19⅞ | 20⅛ | + ¼ |
| CBellApr | z19 | $58½ | 56⅝ | 58½ | |
| CBellBpr | z25 | $59½ | 59½ | 59½ | |
| CBellCpr | 3600 | $25½ | 24½ | 25 | + ½ |
| CBell 2.28 | 200 | $30½ | 29⅞ | 30½ | + 1 |
| CBell 1.80 | 6840 | $20¼ | 20 | 20 | |
| CBell 1.96 | 2190 | $24 | 23⅞ | 24 | + ½ |
| CBell 2.05 | 53910 | $23¼ | 22⅞ | 23 | — ¼ |
| CBethCop | 112 | $21⅛ | 21⅛ | 21⅛ | — ⅛ |
| CBighartOG | 1150 | $7½ | 7⅜ | 7⅜ | — ¼ |
| CBiHawk | 1700 | 45 | 45 | 45 | |
| CBlackPhot | 100 | $12½ | 12½ | 12½ | |
| CBonza O | 15610 | $10⅛ | 9¾ | 10⅛ | |
| CBonanzaW | 818 | 490 | 485 | 485 | —10 |
| CBorderC | 100 | 405 | 405 | 405 | + 5 |
| CBowValy | 30215 | $44¼ | 42¼ | 43 | — 1 |
| CBow-mpr | 100 | $45 | 45 | 45 | + 2 |
| CBralorRes | 975 | $28¼ | 28 | 28 | — ⅜ |
| CBrascanA | 2700 | $24⅞ | 24⅜ | 24⅞ | — ⅛ |
| CBrenda M | 600 | $27¾ | 27½ | 27½ | |
| CBrinco | 3303 | $8⅛ | 7¾ | 8 | |
| CBrincop | 4196 | $5½ | 5 | 5 | |
| CBCFP | 2075 | $11½ | 11¼ | 11½ | + ⅛ |
| CBCFPpr | 150 | $31¾ | 31¾ | 31¾ | + ¼ |
| CBCRIC | 25980 | $6¾ | 6⅛ | 6⅛ | — ⅛ |
| CBC Phone | 3879 | $16 | 16 | 16 | |
| CBCPh4¾p | 100 | $50 | 50 | 50 | + 3 |
| CBCPh4¾p | z25 | $49¾ | 49¾ | 49¾ | |
| CBCPh1956 | 450 | $54 | 52 | 54 | + 4 |
| CBCPh4.84 | 920 | $14 | 13⅝ | 14 | |
| CBCPh5.15 | 450 | $59 | 55 | 59 | + 7 |
| CBCPh5¼p | 285 | $65 | 63 | 65 | + 5 |
| CBCPh6pr | 100 | $62 | 62 | 62 | + 1 |
| CBCPh6.80 | 100 | $17¾ | 17¾ | 17¾ | |
| CBCP 2.32 p | 500 | $32½ | 32½ | 32½ | — ½ |
| CBroulReef | 3000 | 100 | 98 | 98 | — 2 |
| CBrunswk | 8409 | $9⅞ | 9⅜ | 9½ | — ⅛ |
| CBuddCan | 1000 | $6⅞ | 6⅞ | 6⅞ | — ⅛ |
| CCYachts | 700 | 310 | 310 | 310 | —10 |
| CCAE | 1200 | $15 | 14¾ | 15 | — ¼ |
| CCIL | 512 | $25⅛ | 25⅛ | 25⅛ | |
| CCME Res | 6800 | 310 | 290 | 290 | —20 |
| CCadFrv | 1675 | $19 | 18¼ | 18⅜ | + ⅜ |
| CCad Frv A | 3157 | $8¾ | 8¾ | 8¾ | |
| CCal Pow A | 17644 | $16¾ | 16⅛ | 16¾ | + ⅜ |
| CCalP10p | z35 | $101 | 101 | 101 | |
| CCalP9.80 | z40 | $102 | 100 | 102 | |
| CCalP2.36 | 875 | $26 | 26 | 26 | |
| CCalP8¾ | z50 | $96 | 96 | 96 | |
| CCalvert | 17300 | 253 | 250 | 253 | + 3 |
| CCamflo | 5850 | $17¾ | 17½ | 17⅝ | — ⅛ |
| CCampRL | 1360 | $36¼ | 35½ | 35½ | — ⅜ |
| CCanCem | 1400 | $11¾ | 11½ | 11½ | — ¼ |
| CCDC | 1276 | $12 | 11½ | 11½ | — ¼ |
| CCDCprB | 262 | $132 | 131 | 132 | + 1 |
| CCanMalt | 200 | $30 | 30 | 30 | |
| CCNorWest | 6842 | $17⅞ | 17½ | 17⅝ | — ⅛ |
| CCPackrs | z50 | $30⅛ | 30⅛ | 30⅛ | |
| CCanPerm | 2450 | $18¼ | 18 | 18 | — ¼ |
| CCPerm6¾ | 600 | $22 | 22 | 22 | |
| CCS Pete | 2100 | $16⅛ | 15⅝ | 15⅝ | — ½ |
| CCdn Trust | 1794 | $24 | 24 | 24 | + ⅛ |
| CCTrust7¼ | 550 | $19 | 18⅞ | 19 | + ½ |
| CCTrust7¾ | z30 | $20 | 20 | 20 | |
| CCablesyA | 8452 | $14½ | 14¼ | 14⅜ | + ⅛ |
| CCablesyB | 3400 | $14½ | 14 | 14⅜ | + ⅛ |
| CCdnCel | 2700 | $14¾ | 14¾ | 14¾ | |
| CCManA | 100 | $21¼ | 21¼ | 21¼ | |
| CCurtis | 800 | 110 | 110 | 110 | + 5 |
| CFoundpr | 200 | $11½ | 11½ | 11½ | — ⅛ |
| CHydropr | z20 | $10¼ | 10¼ | 10¼ | |
| CIBkCom | 50754 | $25⅛ | 24½ | 25⅛ | + ⅛ |
| CLencour | 6350 | 140 | 130 | 140 | |
| CMarconi | 500 | $17½ | 17⅛ | 17⅛ | + ⅛ |
| CNat R | 12508 | $17⅛ | 16¾ | 16⅞ | — ⅛ |
| CNat8.50 | 100 | $36½ | 36½ | 36½ | + ½ |
| COcdental | 1650 | $12⅞ | 12¼ | 12¼ | — ½ |
| CPInve | 11319 | $38⅜ | 38⅛ | 38¼ | — ¼ |
| CPLtd | 33796 | $38¼ | 35⅜ | 35⅝ | — ½ |
| CPLA p | 650 | $8¾ | 8½ | 8½ | — ¼ |
| CReserve | 318 | $19¼ | 19¼ | 19¼ | — ¼ |
| CdnTire | z18 | $23¼ | 23¼ | 23¼ | |
| CdnTireA | 1890 | $23⅞ | 23½ | 23⅝ | — ⅛ |
| CUilities | 37870 | $21½ | 21 | 21½ | + ¾ |
| CUtil5pr | z5 | $51¼ | 51¼ | 51¼ | |
| CUtil6pr | 300 | $67 | 64 | 67 | +5¾ |
| CU 10¼ | 2150 | $26⅞ | 26⅜ | 26⅜ | |
| CWNG4pr | 170 | $8 | 8 | 8 | |
| CWN5½p | 150 | $11½ | 11½ | 11½ | + ⅜ |
| CWN6pr | 100 | $8¾ | 8⅝ | 8¾ | |
| CWN9½p | 700 | $8¾ | 8⅝ | 8¾ | |
| CEldona | 15200 | 202 | 190 | 198 | — 9 |
| CDelhi Pac | 6000 | 97 | 95 | 95 | — 3 |
| CDenison | 9765 | $39 | 37½ | 38 | —1⅝ |
| CDicknsn | 2350 | $11¼ | 11⅛ | 11¼ | + ¼ |
| CDigtech | 1400 | $6¾ | 6½ | 6⅝ | + ¼ |
| CDiscovry | 2462 | 205 | 201 | 203 | — 7 |
| CDomanI | 2150 | $8 | 7¾ | 8 | + ⅛ |
| CDomeMine | 1925 | $75 | 71½ | 71½ | —2½ |
| CDomePete | 62950 | $69½ | 67½ | 67¾ | —1½ |
| CDPeteAp | 850 | $21¼ | 20½ | 21¼ | + ⅛ |
| CDBridge | 7083 | $15¼ | 14¾ | 14¾ | — ½ |
| CDExplor | 3500 | 70 | 67 | 70 | |
| CDofascoA | 2705 | $32 | 31½ | 31½ | |
| CDScotishp | 400 | $24½ | 24½ | 24½ | |
| CDomStore | 200 | $17 | 17 | 17 | |
| CD Textile | 3265 | $12½ | 12¼ | 12½ | |
| CDomtar | 16025 | $22⅞ | 22¼ | 22⅜ | — ½ |
| CDomtarpr | z25 | $10½ | 10½ | 10½ | |
| CDr Mc C A | 800 | $11 | 11 | 11 | — ¼ |
| CDundeePal | 2000 | 130 | 130 | 130 | |
| CDunraie | 700 | 116 | 113 | 113 | — 7 |
| CDuPontA | z80 | $27⅜ | 27¼ | 27⅜ | |
| CDynamar | 4521 | 455 | 440 | 440 | —10 |
| CEstMlrtic | z29 | 242 | 242 | 242 | |
| CEastSul | 1650 | 345 | 340 | 340 | —10 |
| CEconInv | 100 | $23 | 23 | 23 | |
| CEgoRes | 9300 | 190 | 185 | 185 | — 1 |
| CElhm A | 1600 | 485 | 485 | 485 | + 5 |
| CElksStors | 2400 | 325 | 325 | 325 | —15 |
| CEmco | 800 | $11 | 10¾ | 11 | |
| CEmcow | 2500 | 250 | 245 | 245 | — 5 |
| CExtd A | 700 | $8⅜ | 8⅜ | 8⅜ | — ⅛ |
| CFalconC | 4350 | $9½ | 9⅛ | 9⅜ | — ⅛ |
| CFlbrg Nik | 5534 | $87 | 85 | 85¼ | —1¼ |
| CFedIndA | 85125 | $7 | 6¾ | 7 | + ¼ |
| CFedPion | z20 | $36 | 36 | 36 | |
| CFed T w | z50 | 28 | 28 | 28 | |
| CFidelityTr | 5738 | 480 | 470 | 475 | + 5 |
| CFidelityTrp | 325 | $13¾ | 13¾ | 13¾ | |
| CFinningT | 310 | $21 | 21 | 21 | + 1 |
| CFCalgary | 2240 | 275 | 260 | 260 | —10 |
| CFCityFin | 500 | $13 | 12⅝ | 12⅝ | + ⅛ |
| CFCityTrC | 800 | $7¾ | 7¾ | 7¾ | |
| CFMar | 1200 | 187 | 185 | 185 | +10 |
| CFoodex p | 250 | $7 | 7 | 7 | |
| CFordCnda | z94 | $45 | 45 | 45 | |
| CFSeaApr | 200 | $7½ | 7½ | 7½ | + ⅛ |
| CFrancana | 876 | $13⅞ | 13½ | 13½ | — ½ |
| CG&HSteel | 500 | 160 | 160 | 160 | |
| CGMRes | 12350 | $6⅛ | 5⅞ | 6 | — ⅛ |
| CGalveston | 300 | 255 | 250 | 250 | — 5 |
| CGazMetr | 1347 | $6⅝ | 6⅜ | 6⅝ | + ⅛ |
| CGenBaker | 750 | $9¼ | 8⅞ | 8⅞ | — ⅜ |
| CGDistrbw | 2500 |

*Réduction de plus d'un point du taux d'escompte*

# Le taux préférentiel varie entre 15.50% et 15.75%

Le taux d'escompte de la Banque du Canada a connu hier sa chute la plus brutale en quatre semaines de désescalade. D'un coup, il est passé de 15.40 à 14.17%, déclenchant parmi les banques à charte une nouvelle ronde de réductions des taux préférentiels, qui tomberont à 15.50 ou 15.75%, selon le cas, à partir de lundi prochain.

L'ampleur de ce fléchissement n'a cependant pas nui à la cote du dollar canadien. Celui-ci a en effet clôturé à 84.96 cents US hier après-midi à New York, sa meilleure cote depuis une semaine. À midi, la devise canadienne languissait pourtant à 84.08 cents US.

Les baisses de taux d'intérêt se sont déroulées hier selon le scénario désormais classique, depuis quatre jeudi. La Banque du Canada a fait savoir que le rendement moyen sur les bons du Trésor à 91 jours émis hier (pour une valeur de $675 millions) était de 13.92%, contre 15.15% la semaine dernière. Le taux d'escompte de la Banque du Canada est maintenant fixé, comme on sait, à un quart de un pour cent au-dessus du rendement moyen enregistré par les bons à 91 jours lors de la mise en vente hebdomadaire.

Moins de deux heures après l'annonce de la Banque du Canada, la plupart des banques à charte faisaient connaître leur nouveau taux préférentiel. Ce taux est celui que les banques appliquent à leurs meilleurs clients, et sert de point de référence pour l'ensemble des autres taux.

La plupart des banques ont a retranché 0.75% de leur taux préférentiel, qui s'inscrira à 15.75% à partir de lundi. Ces banques sont les suivantes: Royale, Commerce, Nouvelle-Écosse, Nationale.

La Banque de Montréal, qui faisait cavalier seul depuis quelques semaines avec un taux préférentiel inférieur de 0.25% à celui du peloton principal, se retrouve cette semaine en compagnie de deux autres banques avec un taux de 15.50%. Pour en arriver là, la Banque Toronto-Dominion et la Banque Mercantile ont dû faire sauter un pourcentage entier, puisque leur taux était auparavant à 16.50%, comme celui de la majorité des autres institutions financières.

Cette dernière ronde de réductions prouve que la Banque du Canada a eu raison de faire flotter son taux d'escompte, a commenté hier le ministre fédérale des Finances, M. Allan MacEachen.

Mais les porte-parole de l'opposition demeurent sceptiques. Pour M. John Crosbie, critique financier du Parti conservateur, la chute des taux d'intérêt n'est qu'une manifestation de la récession qui frappe actuellement les États-Unis et affecte probablement le Canada dans un avenir rapproché. «Le mieux qu'on puisse dire est que nous sommes dans une situation très incertaine et préoccupante», estime-t-il.

Mercredi, le ministère québécois des Finances avait émis pour $15 millions de bons du Trésor du Québec à 91 jours, dont le rendement moyen avait été de 14.20%. L'émission hebdomadaire de bons du gouvernement québécois a lieu un jour avant celle du fédéral.

La Banque du Canada avait décidé le 10 mars dernier de laisser flotter son taux d'escompte, en raison d'une hausse sans précédent du taux d'intérêt préférentiel aux États-Unis qui avait fini par atteindre 20% le 2 avril.

Le taux préférentiel canadien avait aussi augmenté, mais à un rythme plus lent, et il avait fini par atteindre 17.5% le 2 avril. Le «Prime rate» américain a baissé entre 17 et 18.5%, hier, alors que la semaine dernière il était à 13.5 ou 19%.

Le taux préférentiel canadien est généralement de un quart à un demi-point plus élevé qu'aux États-Unis, afin d'attirer les devises étrangères pour combler le déficit des comptes courants, lequel s'élève à $5 milliards, et qui constitue notre dette à l'égard de tous les pays étrangers.

Mais cette relation avait été rompue cette année lorsque les taux américains atteignirent 2.25% de plus qu'au Canada. L'écart s'est rétréci et, actuellement, il est de l'ordre de 0.5 à 2%.

*Le géant américain acculé à la faillite*

# Le cabinet Trudeau rejette le plan d'aide à Chrysler

**par Michel Vastel**

OTTAWA — Le Cabinet fédéral a rejeté à la dernière minute hier le plan de sauvetage de Chrysler du Canada présenté par le ministre de l'Industrie, M. Herb Gray.

Quant au gouvernement de l'Ontario, il se confirmait hier qu'il se retire du dossier, jugeant que Chrysler ne donne pas assez de garanties sur les emplois pour mériter son aide.

Chrysler Corp cherche désespérément à obtenir de $200 à $250 millions d'Ottawa et de Queens Park pour compléter une ligne de crédit de $1.4 milliard qu'elle doit réunir avant d'obtenir toute aide du gouvernement américain.

Le Bureau fédéral américain du Crédit, qui devait rendre sa décision lundi dernier, l'a déjà retardée à plusieurs reprises. Les délais successifs permettent cependant aux opposants de Chrysler, nombreux au Congrès et au Sénat américain de s'organiser et plus le temps passe, plus la survie même de Chrysler est en cause.

La compagnie américaine a révélé avant hier que son déficit pour le Premier Trimestre de 1980 atteignait le chiffre record de $449. millions. Ce déficit vient s'ajouter à une autre perte de plus de $ 1 milliard en 1979.

La santé de Chrysler Corp semble maintenant tellement fragile qu'elle pourrait bien devoir se résigner à laisser tomber ce qui reste de son empire d'autrefois, sa filiale canadienne dont les 14,500 emplois étaient tous concentrés à Windsor. Chrysler du Canada a déjà mis à pied 5,000 ouvriers et il est maintenant impossible qu'elle puisse espérer revenir au même niveau d'emploi, la compagnie-mère américaine ayant décidé d'acheter ses moteurs 4-cylindres en Europe ou au Japon plutôt que de les faire construire dans son usine de Windsor. Les 3,000 employés de cette usine — consacrée à la fabrication de moteurs V-8 — ne retrouveront jamais leur emploi.

Après avoir négocié un retour aux 14,500 emplois de 1978 avec Chrysler, le ministre de l'Industrie en est rendu à demander que les mises à pied au Canada ne soient pas plus importantes, en proportion, que chez la compagnie-mère de Détroit. Même cette garantie, Chrysler Corp n'est prête à la donner.

Le gouvernement s'accroche à Chrysler parce que cette région a donné rien de moins que trois ministres au Cabinet de M. Trudeau. Le responsable du dossier, M. Herb Gray, ne peut plus aujourd'hui espérer que sauver la face mais ses collègues du Cabinet lui ont même refusé cette consolation hier matin. Au lendemain de son assermentation, M. Gray s'était vu confier la tâche de négocier avec Chrysler la reconstruction de deux usines, des investissements de $ 1.4 milliard et le retour à au moins 14,500 emplois de Chrysler Canada à Windsor.

Aujourd'hui, on ne parle plus que d'une seule usine, d'environ 10,000 emplois et d'investissements de moins de $1 milliard. C'est pour cette raison que les ministres ont décidé de ne pas donner le feu vert à une garantie de près de $200 millions que M. Gray était, pour sa part, prêt à accorder.

Le Cabinet semble en effet inquiet de créer un précédent, d'autant plus que ce sont les trois constructeurs américains qui éprouvent des difficultés actuellement. Il y a eu, en tout, 34,000 mises à pied temporaires ou permanentes dans l'industrie automobile de l'Ontario depuis le début de l'année 1979.

L'opposition au sauvetage de Chrysler du Canada ne grandit pas seulement à l'intérieur du Cabinet mais aussi dans les rangs des conservateurs. Le critique en matière d'industrie, M. Michael Wilson, a lui-même demandé à M. Gray de laisser carrément tomber Chrysler du Canada pour consacrer les fonds disponibles à d'autres projets d'investissement plus viables à long terme.

Après avoir annulé, pour une troisième fois, sa déclaration aux Communes et la conférence de presse qui devait s'en suivre, le ministre de l'industrie a refusé hier de se commettre davantage. Il se contente d'affirmer que les pourparlers continuent toujours. Mais le Bureau fédéral américain du crédit a fixé à aujourd'hui la date limite pour sa décision quant à Chrysler Corp. S'il devait abandonner la compagnie américaine, à cause de l'échec des négociations au Canada, on assisterait alors à une faillite retentissante.

À la suite de la publication des résultats financiers, les responsables de Chrysler ont déclaré que sans une aide fédérale, la société, qui emploie 88,000 personnes, devra se déclarer en faillite.

L'appel au secours de Chrysler intervient alors que la commission gouvernementale chargée de l'aide à la firme, présidée par le secrétaire au Trésor, William Miller, se réunit une fois de plus aujourd'hui pour décider si Chrysler a rempli les conditions posées par le Congrès pour avoir accès à l'aide fédérale.

Chrysler attend depuis des semaines le «feu vert» de la commission pour pouvoir emprunter la première tranche des prêts garantis par le gouvernement, pouvant atteindre $1.5 milliard, ce qui assurera sa survie à court terme.

En décembre dernier le Congrès avait posé, comme condition à l'octroi des prêts garantis, que Chrysler rassemble de son côté $2 milliards de financement.

La commission devra donc décider aujourd'hui si le gouvernement va laisser le géant de l'automobile tomber en faillite, au moment où les États-Unis sont entrés dans une récession et à quelques mois des élections présidentielles.

Les pertes de Chrysler au premier trimestre s'ajoutent à celles subies en 1979, qui s'étaient élevées à $1.1 milliard, les plus fortes de l'histoire de l'industrie aux États-Unis.

Cette hémorragie des fonds résulte de la baisse persistante des ventes. Spécialiste de la grosse voiture, Chrysler n'a pas réussi à se reconvertir à temps dans la production des petites voitures à traction avant, économes d'essence, que demandent les Américains d'aujourd'hui.

Au premier trimestre, le chiffre d'affaires de Chrysler a encore diminué de 30% par rapport à la même période de l'an dernier, s'élevant à $2.3 milliards.

# L'OPEP accepte le principe d'un ajustement trimestriel

TAIF, (AFP) — L'OPEP a accepté, hier, le principe d'un ajustement trimestriel du prix plancher du pétrole, mais trois pays, l'Iran, l'Algérie et la Libye, se sont opposés au mécanisme approuvé par les dix autres membres.

Une majorité des pays de l'OPEP a approuvé, lors de la conférence extraordinaire de deux jours à Taif, le système préconisé par le comité ministériel de stratégie à long terme de l'Organisation et visant à apporter une certaine stabilité au prix du pétrole brut.

D'autres réunions de l'OPEP seront nécessaires dans les mois à venir pour tenter d'aplanir les difficultés soulevées par l'opposition de l'Algérie, l'Iran et la Libye, et parvenir à un accord d'ici le sommet de Bagdad de l'Organisation prévu pour le début novembre.

D'autre part, les pays de l'OPEP se sont engagés à ne pas vendre davantage de pétrole aux pays privés du brut iranien. Les onze pays de l'OPEP présents n'ont pas l'intention de se substituer à l'Iran sur le marché international du pétrole brut.

Cependant, l'Arabie saoudite maintiendra jusqu'à la fin du mois de juin son actuel niveau de production de 9.5 millions de barils/jour, soit un million au dessus du niveau normal du royaume.

La conférence extraordinaire de l'OPEP a également recommandé que le prix du gaz naturel soit aligné sur le prix du pétrole brut sur la base du BTU (British Thermal Unit) — unité de base reconnue par les producteurs de gaz.

Ainsi les membres de l'OPEP ont accepté toutes les propositions du comité de stratégie à long terme.

Mais les ministres de l'Algérie, de l'Iran et de Libye ont précisé que le système de fixation des prix proposés ne constituait pas une garantie suffisante pour la progression du pouvoir d'achat du baril de pétrole.

Le système préconisé par le rapport de stratégie à long terme de l'OPEP prévoit d'ajuster les prix du pétrole chaque trimestre en tenant compte de trois éléments:

■ L'impact de l'inflation sur le commerce international, basé sur les indices des prix de détail et des prix des exportations des pays occidentaux membres de l'OCDE.

■ Les fluctuations des neuf monnaies composant le «panier» adopté par l'OPEP et appelé «Genève 1» plus le dollar. Les monnaies concernées sont les devises de la Belgique, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, du Japon, des Pays-Bas, de la Suède, de la Grande-Bretagne et de la Suisse.

■ Le taux de croissance des pays de l'OCDE.

Selon des sources proches de la conférence, l'Algérie, l'Iran et la Libye considèrent que la formule d'indexation des prix du pétrole devrait retenir plutôt l'indice des prix des produits importés par l'OPEP, plutôt que celui des produits exportés par les pays occidentaux.

D'autre part, ils estiment qu'il faut tenir compte non seulement de la croissance des pays occidentaux pour ajuster le prix du baril de pétrole, mais aussi de la croissance des pays de l'OPEP et du tiers monde.

Le mécanisme d'indexation trimestrielle automatique d'un prix plancher du pétrole constituait la principale proposition du plan de stratégie à long terme de l'OPEP. Les autres propositions adoptées, elles, à l'unanimité par les treize pays présents à Taif concernent les relations avec les pays industriels et le soutien aux pays du tiers monde.

# McDonnell en quête d'un site québécois

Quatre représentants de McDonnell Douglas passeront deux jours à Montréal la semaine prochaine afin de discuter avec des fonctionnaires provinciaux des sites possibles d'une usine de haute technologie que la compagnie américaine a promis d'implanter au Québec dans le cadre de son contrat de $3 milliards pour la construction des nouveaux avions F-18 des Forces canadiennes.

Il s'agira d'un «centre d'usinage à contrôle numérique», indique un communiqué diffusé hier par la firme de Saint-Louis, au Missouri. «Utilisant un outillage d'usinage perfectionné, dit à quintuple rotation, cet équipement à contrôle numérique permettra de produire des parties grandement détaillées, comme des structures de cadres d'appareils d'aluminium, d'acier et de titane.»

Pour le moment, le programme de retombées économiques du F-18 prévoit l'implantation d'une seule autre usine au Québec. La Compagnie Générale Electrique s'est engagée à construire une usine de lames et ailettes de compresseur de moteur dans les Cantons de l'Est. Elle prévoit par ailleurs agrandir son usine de Saint-André.

Mercredi, McDonnell Douglas a officiellement invité six entreprises canadiennes, dont Canadair, à soumissionner pour quatre contrats relatifs à la fabrication de pièces du fuselage de l'avion.

Selon McDonnell Douglas, la valeur des contrats et le nombre d'emplois qui en découlera seront déterminés par les soumissionnaires, mais la production et les emplois devraient durer jusque dans le courant des années 1990.

# Walwyn Stodgel achète Mead et Camus

Au moyen d'un échange d'actions, la firme Walwyn, Stodgel, Cochran, Murray a acquis récemment le contrôle de la maison montréalaise, Mead & Cie et de sa filiale, Raymond Camus Inc.

Fondée à Montréal en 1924, la maison Mead était l'une des dernières maisons de courtage contrôlées par des Québécois de langue anglaise. L'an dernier, elle faisait l'acquisition de Raymond Camus Inc. pour se donner une fenêtre sur le marché francophone.

Mead & Cie possède des bureaux à Toronto, Calgary et Vancouver au Canada de même qu'à Londres, en Grande-Bretagne. Les bureaux canadiens porteront désormais les couleurs de Walwyn, Stodgel alors que les succursales québécoises et britanniques continueront d'être connues sous le nom de Mead.

Walwyn. Stodgel est une grande firme torontoise qui possède 19 bureaux dans plusieurs villes canadiennes; son capital dépasse les $10 millions. Elle compte huit analystes. L'avoir de Mead serait d'environ $3.5 millions.

La fusion des deux entreprises permettra à Walwyn, Stodgel de compter un effectif de 500 employés dans 24 bureaux au Canada et en Europe.

Ce regroupement est le premier dans l'industrie des valeurs mobilières en 1980. Alors que les années 1977 et 1978 furent exceptionnelles en fusions de toutes sortes, on a vu moins de regroupements l'an dernier alors que les courtiers réalisèrent des gains élevés. L'activité fébrile des marchés boursiers explique la prospérité nouvelle de ce secteur.

# Gaz Métro: hausse de 20% des profits au premier trimestre

Le bénéfice net de Gaz Métropolitain pendant le premier trimestre de 1980 a été de $8,726,000, comparativement à $7,434,000 pendant la même période l'année précédente.

Selon un communiqué de la compagnie, le bénéfice net par action pour ce premier trimestre a été fortement influencé par l'émission de 4 millions d'actions ordinaires en juillet 1979 représentant la première phase du projet de québécisation de la compagnie, combinée à la nature saisonnière de l'exploitation.

«Cette situation se corrigera, poursuit le communiqué, à mesure que les résultats financiers de l'année en cours représenteront une plus grande proportion de l'exercice financier.» Le bénéfice net par action au cours des douze derniers mois terminés le 31 mars est passé de $0.50 en 1979 à $0.63 en 1980.

Les ventes totales de gaz naturel ont augmenté de 11% pendant les trois premiers mois de l'année. L'accélération de la cadence des conversions des appareils à mazout au gaz naturel dans le secteur industriel a contribué en grande partie à cette augmentation. Par ailleurs, pendant la même période, les clients industriels ont montré une tendance très nette à augmenter leur volume de consommation.

La compagnie a déposé le 27 février dernier auprès de la Régie de l'électricité et du gaz une requête pour l'obtention de revenus additionnels de $4.8 millions et un taux de rendement de 11% sur sa base de tarification.

Avant hier, Norcen a annoncé qu'au cours du trimestre clos le 31 mars 1980, ses profits ont augmenté de 45%, passant de $26,178,000 il y a un an à $38,115,000. Le bénéfice par action ordinaire a augmenté de $1.14 à $1.46. Les ventes et autres revenus se sont élevés de 17%, passant de $277,799,000 à $324,503,000.

Les chiffres indiqués ci-dessus ne comprennent pas les revenus extraordinaires de 1979, qui s'élevaient à $1,305,000 (6 cents par action), provenant d'une réduction des impôts sur le revenu, applicable pour cause de pertes antérieures d'une filiale.

**STEINBERG INC.**

**Avis de Dividende**

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de VINGT-CINQ cents (25¢) l'action sur les actions ordinaires et de classe "A", en circulation, de la compagnie a été déclaré, payable le 2ième jour de juin 1980, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 19ième jour de mai 1980.

*Par ordre du*
*Conseil d'Administration*

**Le Secrétaire,**
**DIANE MARCELIN LAURIN**
Montréal, le 22 février 1980.

**REED**
Les papiers Reed Ltée

**AVIS DE DIVIDENDE**

AVIS est par la présente donné que des dividendes sur le capital-actions de la compagnie, payable le 1er juillet 1980, aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 6 juin 1980, ont été déclarés comme suit.

**Actions privilégiées de catégorie A**
$0.25 par action
**Actions privilégiées de catégorie B**
$0.25 par action

PAR ORDRE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Vice-Président aux Finances et
Secrétaire
B.W. JAMIESON
Toronto, Ontario
Le 21 avril 1980

1880-1980 ca QUÉBEC

**ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC**
Corporation professionnelle d'exercice exclusif
régie par le Code des professions
680, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec H3A 2S3
Téléphone: (514) 288-3256

**ARTHUR ANDERSEN & CIE**
Comptables Agréés,
800 Boul. Dorchester ouest,
Montréal, H3B 1X9
Bureaux à Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver. Société affiliée - Gagné, Vaillancourt & Associés

**BERNIER & BISSON**
Comptables Agréés
Georges Bernier, C.A.
Marcel Bisson, C.A.
60, St-Jacques, Suite 601
Montréal — 845-0209

**CHARETTE, FORTIER, HAWEY & CIE TOUCHE ROSS & CIE**
1 Place Ville-Marie
Montréal - H3B 2A2
861-8531
Montréal Québec Hull
Partie intégrante de Touche Ross & Co. avec bureaux à Sydney, Halifax, St. John, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Mississauga, Cornwall, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, New Westminster, Vancouver, Victoria, Kelowna, Langley, St. John's, Bermuda, Nassau, Bahama Islands, Grand Cayman.

**CLARKSON, GORDON**
Comptables Agréés
Associés-résidents
Montréal - Québec
A. Benedetti, C.A. — C.C. Bismuth, C.A.
C.W. Bissegger, C.A. — T.R. Burpee, C.A.
M. Camirand, C.A. — H.M. Caron, C.A.
L.J. Carrière, C.A. — M.G. Chamberland, C.A.
J.P. Delisle, C.A. — M.M. Domanski, C.A.
G. Fréchette, C.A. — S.R. Gagné, C.A.
R. Germain, C.A. — G. Gingras, C.A.
J.P. Graveline, C.A. — A. Lanthier, C.A.
R.E. Lavoie, C.A. — G. Limoges, C.A.
R.J. Messier, C.A. — J.D. Morrison, C.A.
R.K. Palmer, C.A. — R. Pearl, C.A.
W.J. Smith, C.A. — G.S. Wells, C.A.
Bureaux à
St-Jean (T.-N.), Halifax, Saint-Jean (N.-B.), Québec, Montréal, Ottawa, Scarborough, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

**CLOUTIER, COUREY, FONTAINE & ASSOCIÉS**
2, Place Laval
bureau 300
LAVAL, Qué. H7N 5N6
382-4010 • 668-6400

**COURTOIS, ZIRI & ASSOCIÉS**
Comptables agréés
397 o. rue Laurier
Mtl. P.Q. H2V 2K3 — 273-1535

**ERNST & WHINNEY**
Comptables Agréés
Sept-Iles, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Abbotsford, Langley, Vancouver, Victoria, Halifax et dans les principales villes du monde
1200, avenue McGill College
Suite 1100
Montréal, Québec, H3B 4G7
871-8901

**DUNWOODY & COMPAGNIE**
Comptables Agréés
1440, rue Ste-Catherine ouest
Suite 810 — 861-9081
Montréal, Québec H3G 1R8
Bureaux dans les principales villes du Canada et cabinets associés à travers le monde

**GAUVIN, DUMAIS ET ASSOCIÉS**
Comptables Agréés
R. Gauvin — B. Dumais
R. Forget — C. Boyer
G. Villeneuve — J.R. Charette
M. Duquette — P. Saint-Julien
A. Gareau — L. Maheu
561 boul. Crémazie est
Montréal, H2M 1L8 — 384-1430
38 boul. St-Viateur
Rigaud, J0P 1P0 — 458-7526

**GRIGNON, DE PALMA, POIRIER & ASSOCIÉS**
Société Nationale
CAMPBELL SHARP
Comptables Agréés
3730 est, boul. Crémazie
Montréal, Québec, H2A 1B4
376-5010
500 Place d'Armes, Suite 1700
Montréal, Québec, H2Y 2J1
845-7211

**HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS**
Comptables Agréés
276 ouest, St-Jacques suite 600
Montréal H2Y 1N3
845-9253
Bureaux: Montréal
Repentigny
Iles de la Madeleine

**KENDALL, TRUDEL & CIE**
Comptables Agréés
666 ouest, rue Sherbrooke
Suite 1400 — 288-0988

**LALIBERTÉ, LANCTÔT, MORIN & ASSOCIÉS**
affilié à
COOPERS & LYBRAND
630, boul. Dorchester ouest
Montréal H3B 1W6
(514) 871-9792

**LAVALLÉE, BÉDARD & CIE**
Comptables Agréés
Pierre Bédard, c.a.
Michel Champoux, c.a.
19 ouest, Le Royer — Suite 300
Montréal H2Y 1W4
844-1153

**MAHEU, NOISEUX, ROY & ASSOCIÉS**
Comptables agréés
2 Complexe Desjardins, bureau 2600
C.P. 153, montréal H5B 1E8
Tél.: (514) 281-1555
Télex 055-60917
Bureaux à Ottawa, Montréal, Laval, Hull, Hawkesbury
Québec, Lévis et Moncton
Société Nationale Collins Barrow
Bureaux à Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Montréal, Québec, Halifax et autres villes
Représentation dans les grands centres financiers internationaux

**MacGILLIVRAY & BRUNEAU**
Comptables Agréés - Chartered Accountants
1155 Dorchester ouest
Montréal, P.Q. H3B 3T9
(514) 871-8630
National
MacGILLIVRAY & CO.
Bureaux dans les principales villes au Canada et partout dans le monde

**MALLETTE, BENOIT BOULANGER, RONDEAU & ASSOCIÉS**
C.P. 95
1, Complexe Desjardins
MONTRÉAL (Québec)
H5B 1B2
(514) 281-1850
Montréal, Québec, Sherbrooke, Rimouski, Magog, Saint-Jérôme, Richmond, Sainte-Agathe-des-Monts, Montmagny, Port-Cartier
Société Nationale
WARD MALLETTE
Représentation internationale dans 45 pays
BINDER DIJKER OTTE & CO.

**MESSIER, BOURGEOIS & CIE**
Comptables agréés
50, Place Crémazie,
Suite 1410
Montréal - H2P 2T9
384-7430

**NORMANDIN BARRIÈRE & ASSOCIÉS**
**DELOITTE HASKINS & SELLS**
comptables agréés
225 ouest, rue Notre-Dame 844-4442
1 Place Ville-Marie 861-8512
635 ouest, boul. Dorchester 861-8361
Deloitte Haskins & Sells est établi dans 32 centres de Victoria à Halifax et fait partie d'une association internationale qui s'étend à 61 pays.

**PETRIE, RAYMOND & CIE. Proulx, D'Orsonnens & Cie**
Comptables Agréés
1320 Boul. Graham
Suite 100
Mont-Royal, H3P 3C8
Tél.: 735-4647

**PRICE WATERHOUSE & CIE**
Comptables Agréés
1200 McGill College
Montréal, Qué. H3B 2G4 — 879-9050
Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria

**RAYMOND, CHABOT MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS**
Comptables Agréés
Montréal, Québec, Ottawa
Thetford Mines, Hull, Buckingham
17ème étage, Tour de la Bourse
Montréal, Québec, H4Z 1G9
(514) 878-2691

**RICHTER, USHER & VINEBERG**
Comptables agréés
Montréal - Toronto
Associés - Résidents à Montréal
Cecil Vineberg, C.A. — Howard Gilmour, C.A.
Marvin Corber, C.A. — Barry Gamen, C.A.
Arnold M. Shostak, C.A. — David A. Vineberg, C.A.
Gerald S. Goldberg, C.A. — Allan Wiener, C.A.
Irwin H. Kramer, C.A. — John J. Swidler, C.A.
J. Yves Tougas, C.A. — Richard S. Vineberg, C.A.
Sidney M. Kaushansky, C.A. — Philip Mahler, C.A.
Donald Prinsky, C.A. — Patrick K.H. So, C.A.
1 Westmount Square
Montréal, Québec H3Z 2Z9
931-2511

**ROBERT SAINT-DENIS & CIE**
Comptables Agréés
7000, Avenue du Parc,
Suite 301
Montréal H3N 1X1 — 274-2797

**SAMSON, BÉLAIR & ASSOCIÉS**
Comptables Agréés
Québec - Montréal - Ottawa - Toronto - Calgary - Vancouver - Rimouski - Trois-Rivières - Sherbrooke - Saint-Hyacinthe - Kitchener - Sept-Iles - Matane - Coaticook - Fort Lauderdale (U.S.A.)
Suite 3100, Tour de la Bourse
Montréal, Qué. H4Z 1H8
(514) 861-5741

Poissant, Richard et Associés
affilié à
**THORNE, RIDDELL**
Comptables Agréés
630 ouest, Boul. Dorchester
Suite 2500
Montréal, Québec H3B 1W2
Téléphone (514) 866-7351
A l'échelle internationale
McLintock Main Lafrentz

**VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS**
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joval, C.A.
Louis Baril, C.A.
Farid A. Chali, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
H4G 1N3
55A, Blainville Est,
Ste-Thérèse J7E 1L4
769-3871 — 435-4691

**ZITTRER, SIBLIN, STEIN, LEVINE & CIE**
Comptables Agréés
MONTRÉAL - TORONTO
Jack E. Zittrer, C.A. — Herbert E. Siblin, C.A.
Samuel S. Stein, C.A. — Boris G. Levine, C.A.
Marvin B. Goldsmith, C.A. — David A. Stein, C.A.
Arnold J. Echenberg, C.A. — Steven A. Yaphe, C.A.
Morton S. Spector, C.A. — Barry A. Trissenbaum, C.A.
Gerald A. Slan, C.A. — Jeffrey L. Payne, C.A.
Norman Dalchman, C.A. — Brahm D. Levine, C.A.
Morrie L. Fogelbaum, C.A. — Lawrence M. Chandler, C.A.
Alan M. Liverman, C.A. — Jack Altman, C.A.
Robert H. Zittrer, C.A.
4115 Sherbrooke ouest
Westmount, Qué. — 933-1112
H3Z 1K9

# ARTS ET SPECTACLES

## LA BOÎTE À ÉCHOS

L'Atelier du jeu scénique et l'Atelier de musique contemporaine de la faculté de Musique de l'U de M en collaboration avec l'École nationale de théâtre présentent les 8 et 9 mai à 20 h 30 l'opéra *Kopernikus* du compositeur québécois Claude Vivier sous la direction musicale de Lorraine Vaillancourt. La direction scénique a été confiée à Marthe Forget, les décors à Jacinthe Vézina et les costumes à Meredith Caron. *Kopernikus* sera présenté au Monument National, 1182 Saint-Laurent coin Dorchester. L'entrée est libre.

■

M. Thomas Déri, directeur général du Salon du livre de Montréal et Mme Diane Dorris, secrétaire générale, ont annoncé que les membres de la corporation du Salon du livre de Montréal ont été nommés. Il s'agit de M. Roger Duhamel, président, M. André Bastien, vice-président, M. Guy St-Jean, trésorier, M. Pierre Renaud, secrétaire, M. Yvon-André Lacroix, conseiller, M. Victor Martin, conseiller, M. Louis Caron, M. André Constantin, Mme Lucie Julien, M. Philippe Falardeau, M. René Leclerc, Mme Henriette Major, M. Gilles Paquette, Mme Andréa Proulx, M. Ralph Rhyman, M. Pierre Tisseyre.

■

La chaîne de Radio-Québec aura, le mois prochain, une émission quotidienne d'une heure, intitulée: «Fleurs de macadam». Ce titre est aussi celui d'une chanson de Jean-Pierre Ferland, composée il y a plus de dix ans. Ferland a d'ailleurs été choisi comme co-animateur avec Marie-Hélène Poirier, de cette émission qui prendra l'affiche du lundi au vendredi, en début de soirée.

C'est là la participation principale de Radio-Québec aux Floralies Internationales qui, pour la première fois, se tiennent en Amérique du Nord, à Montréal.

■

L'écrivain français Guy Breton, à qui l'on doit *Les histoires d'amour de l'histoire de France* (en 10 volumes) rencontre ces jours-ci à Montréal les scénaristes qui adapteront son oeuvre à la télévision. Ces «histoires» sur les dessous amoureux des personnages de l'histoire de France ont été traduites en six langues; elles atteignent présentement les 7 millions d'exemplaires vendus.

La série télévisée sera tournée en studio à Montréal, de septembre à décembre 1980 et pourra être projetée en 1981, en treize épisodes d'une heure produits par Les Films de la Nouvelle-France, avec la participation financière de la SDICC.

Avec Louis Pauwels, Guy Breton vient de signer, chez Albin Michel, un quatrième tome des *Histoires extraordinaires* où sont relatés des faits étranges, parfois invraisemblables, que des hommes de science commencent toutefois à considérer: cas de voyance, de réincarnation, de contact avec les défunts, etc.

M. Guy Breton sera présent à midi aujourd'hui, dans une librairie du Complexe Desjardins, pour y rencontrer le public et dédicacer ses volumes.

■

Les Petits chanteurs à la Croix d'érable du Collège Stanislas de Montréal donnera son concert annuel lundi soir 12 mai à 20 h à l'auditorium du collège, 780 boul. Dollard à Outremont. Billets à l'entrée, 273-9521.

■

La Maison André-Benjamin-Papineau, maison historique de Chomedey, tient à nouveau cette année un concours de reconstitution de costumes d'époque. Un défilé qui se tiendra le 3 juin prochain à l'arrière de la Maison Papineau présentera les costumes originaux qui auront été ainsi confectionnés. Renseignements, 681-6323 ou 663-9010.

■

Dans le cadre de l'exposition *L'estampe au Québec 1970-1980* plusieurs artistes reconnus au Québec en sérigraphie, lithographie ou gravure sur bois viennent travailler dans le Studio du Musée d'art contemporain afin de sensibiliser le public aux différentes techniques de la gravure. Ces démonstrations ont lieu les mardis et mercredis de 10 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30 et les week-ends de 14 h à 16 h. Feront montre de leur art, Chantal Dupont, Robert Wolfe, Fernand Bergeron, Louis Pelletier, Francine Beauvais et Francine Simonin.

■

Le 14 mai 1980 à 19 h, Radio-Canada 100,7/FM présente dans sa série L'atelier des inédits, *Blues clair — le temps de vivre en son temps* de Patrick Straram le Bison ravi.

Le secrétariat d'Etat a versé une subvention de $35,000 au Musée des Beaux-Arts de Montréal afin de lui permettre de se porter acquéreur, en vertu de la Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels, d'une oeuvre maîtresse du peintre canadien Paul-Émile Borduas, jusqu'ici conservée en France. C'est ce qu'a annoncé aujourd'hui le Secrétaire d'État, M. Francis Fox.

Pendant des années, on a cru que le tableau, intitulé «Abstraction verte» et daté de 1941, était disparu, jusqu'à ce qu'on découvre récemment qu'il se trouvait en la possession d'un marchand de tableaux parisien.

Le retour au Canada de ce tableau est rendu possible par la promulgation, en septembre 1977, de la Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels. Au cours de l'année financière 1979-1980, 29 subventions totalisant environ $475,000 ont été versées à divers établissements et administrations du pays afin de leur permettre d'acheter des biens culturels particulièrement importants sous l'angle du patrimoine national.

Parmi les établissements qui ont reçu des subventions, mentionnons le Military Engineer Museum de Chilliwack (Colombie-Britannique), la bibliothèque de l'Université de la Colombie-Britannique, le Glenbow-Alberta Institute, le Musée national de l'homme, la Galerie nationale du Canada, les Archives publiques du Canada, le Musée des Beaux-Arts de l'Ontario, le Musée royal de l'Ontario, le Musée d'art de Joliette, le Musée McCord de Montréal, la Beaverbrook Art Gallery de Fredericton (Nouveau-Brunswick), le Musée de la Nouvelle-Écosse et le Centre des arts de la Confédération de Charlottetown (Ile du Prince-Edouard).

Ces subventions ont permis le retour ou la conservation au Canada d'éléments importants du patrimoine national, notamment dans les domaines suivants: ethnographie, art militaire, beaux-arts, arts décoratifs, photographie et archives.


JE SUIS L'ASSASSIN DE VOTRE FEMME
GÉRARD DEPARDIEU · BERNARD BLIER · JEAN CARMET

GENEVIÈVE PAGE
2e SEMAINE!
Le PARISIEN 3
486 STE CATHERINE O 866 3856
12.50, 2.30, 4.15, 6.00, 7.45, 9.30, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.20.

LES PASSIONNEES

RIVOLI: 1.15, 4.35, 8.00.
LAVAL: SAM. & DIM.: 12.50, 4.15, 7.45. SEM. 6.00, 7.45.
RIVOLI 1 | LAVAL 2
ST-DENIS ET BELANGER 277-3125 CENTRE LAVAL 688-7776

INSPIRE LA GRANDEUR DE L'AMOUR ET LA SOIF DE LA LIBERTÉ...
BREF, UN HYMNE DE LA VIE...

JONATHAN Sem.: 7:30. Sam.: 7:30. Dim.: 3:55 - 7:30.
HAROLD Sem.: 9:15. Sam.: 5:45 - 9:15. Dim.: 2:10 - 5:45 - 9:15.
Cinéma 7e art 722-0302
3180 rue BELANGER

Un film tout à fait rare par son intelligence, son humour et l'interprétation exceptionnelle de Patrick Dewaere. Télé Sept Jours.
Corneau sait nous tenir en haleine. Le Monde.
Le meilleur film d'Alain Corneau et le meilleur rôle de Patrick Dewaere. Télérama.
Série noire occupe une place unique dans le cinéma français. L'Humanité.
Dewaere sensationnel. France-Soir.
Superbe! Le film le plus original de l'année. Journal du Dimanche.
Touchant et admirable. Une merveille. L'Express.

les grands enfants
un film de paul tana
Critiques:
1- «Ça fait longtemps que j'ai vu au cinéma un film québécois aussi sympathique et léger...»
Franco Nuovo, Le Journal de Montréal
2- «... Gilbert Sicotte s'impose de plus en plus comme un des meilleurs comédiens du cinéma québécois.»
Richard Gay, Le Devoir
Ouimetoscope
1204 EST SAINTE CATHERINE 525-8600

Un grand cri de révolte contre toutes les vacheries du monde.
18 ANS Adultes
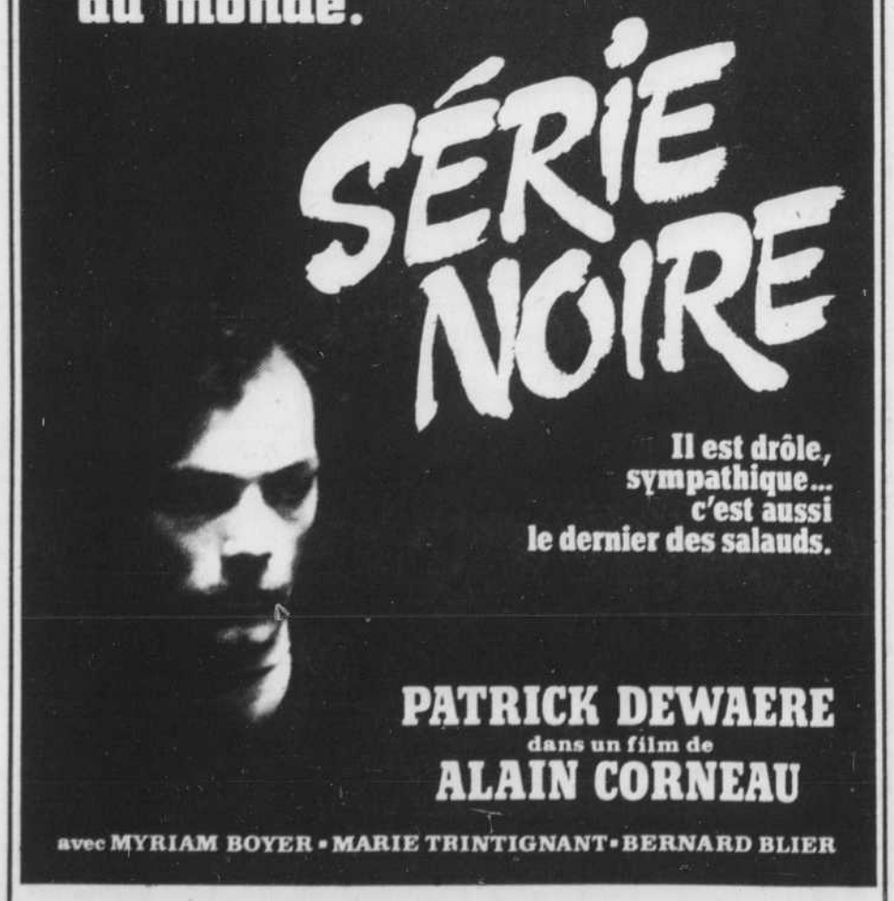

Il est drôle, sympathique... c'est aussi le dernier des salauds.
PATRICK DEWAERE
dans un film de
ALAIN CORNEAU
avec MYRIAM BOYER • MARIE TRINTIGNANT • BERNARD BLIER
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
Lun. à Sam.: 7.20 - 9.30.
Dimanche: 1.00 - 3.10 - 5.15 - 7.20 - 9.30.


## TÉLÉVISION

### 2 CBFT

8.55 Ouverture et horaire
9.00 En mouvement
9.15 Les 100 tours de Centour
9.30 Animagerie
9.45 Les contes de la rive
10.00 Passe-partout
10.30 Magazine-express:
"Soins dentaires" avec le Dr Armando Simard, chirurgien-dentiste. "Soins à domicile" avec Pearl Berg, directeur adjoint provincial à la Croix-Rouge.
11.00 Moi aussi, je parle français
La série explore, à travers la richesse, la quantité et la diversité des propos et des images, de cette grande communauté d'êtres qu'est la francophonie mondiale. "La Belgique".
11.30 Gaspard et les fantômes:
Dessins animés.
12.00 Cinéastes de la faune:
"Contrées sauvages et XXème siècle". Naturaliste et sculpteur, Tom Sterling est aussi un grand observateur de la nature sauvage.
12.30 Les coqueluches:
Diane Pichette.
13.30 Le téléjournal
13.35 Femme d'aujourd'hui
14.30 Les ateliers
15.30 Les animaux chez eux:
"Kangourous et Koalas".
16.00 Bobino
16.30 Les héritiers:
Documentaire réalisé par Paul Saltzman.
17.00 Ardéchois, coeur fidèle
17.55 Période gratuite: référendum
18.00 Ce soir
19.00 À cause de mon oncle
Téléroman de Jacques Gagnon.
19.30 Génies en herbe
Jeu-questionnaire.
20.00 À coeur battant
Feuilleton réalisé par Daniel Bertolino.
20.30 Hors série:
"La couronne du diable". D'après l'oeuvre de Ken Taylor, avec Brian Cox, Charles Kay et Paul Greenwood.
21.30 L'enjeu
Interviews, tables rondes et sondages nous apportant des renseignements utiles concernant la question référendaire.
22.30 Le téléjournal
23.05 L'opinion
23.10 Téléjournal régional
23.15 Nouvelles du sport
23.20 Vendredi du référendum
Cette émission réunira une douzaine de personnes de Hull et de l'Ouest de la province, qui nous exposeront le point de vue de ces régions sur l'évolution de la campagne, ses rapports avec les problèmes à court et à long terme de telle région, et par la suite sur la nature des choix qui pourraient se faire le 20.
24.20 Cinéma:
"Monsieur Verdoux" (Américain 1947). Drame réalisé et interprété par Charlie Chaplin, avec Martha Raye et Marilyn Nach... ■

### 10 CFTM

6.55 Horaire
7.00 Les p'tits bonshommes
7.30 Fanfan Dédé
8.00 Gronico et Cie
8.30 Le 10 vous informe
8.35 Bonjour le monde
Avec Michel Jasmin.
10.00 Votre amie Suzanne:
"De belles choses", "La famille et ses droits".
11.15 Saturnin, le petit canard
11.30 Les p'tits bonshommes
12.15 Le dix vous informe
12.30 Ciné-quiz:
"Les survivants de la forêt perdue" (Américain 1976). Drame réalisé par Lawrence Shiller, avec Edward Asner, Sally Struthers, Milton Selzer, Hagan Beggs et Claudine Melgrave.
14.30 Janette veut savoir:
"Que signifient les rêves?"
15.30 Les services à la communauté
16.00 Les satellipopettes
16.30 Ma sorcière bien-aimée
17.00 Patrouille du cosmos
18.00 Le 10 vous informe
18.30 Les Tannants
19.30 Féminin pluriel
Textes de Robert Lavoie.
20.00 Référendum:
Avec Jacques Morency. "Table ronde avec René Lévesque". Inv.: Claude Bruneau du Nouvelliste de Trois-Rivières, Bertrand Tremblay du Quotidien de Chicoutimi, Jean Vignault de la Tribune de Sherbrooke, Pierre Tremblay du Droit d'Ottawa, Normand Girard du Journal de Montréal et Marc Laurendeau de la Presse.
21.00 Toute la ville en parle
21.30 Bonsoir le monde:
Avec Michel Jasmin.
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Sports au 10
23.10 La couleur du temps
23.25 Programme double:
"Une fille nommée Apache" (Italien 1976) Western réalisé par George McBoots, avec Al Oliver, Yara Kewa, Rick Boyd, Corrado Olmi et Mario Maranzana.
1.00 Programme double
"Guru" (Américano-Indien 1968). Étude psychologique réalisée par James Ivory, avec Michael York, Saeed Jaffrey, Uptal Dutt et Rita Tushingham... ■
2.30 Dernière édition

### 17 RADIO-QUÉBEC

10.00 Le marché aux images
Films documentaires
11.00 Readalong. Trade offers
Émission du ministère de l'Éducation destinée à favoriser l'apprentissage de la langue anglaise chez les jeunes.
11.30 Parlez-moi
Avec l'ami Sol, les jeunes anglophones apprennent le français.
13.30 Mon ami Pierrot
13.45 Les 100 tours de Centour
14.00 Passe-Partout:
Une émission divertissante pour les petits de trois à six ans.
14.30 Le marché aux images
Films documentaires
15.30 Chacun son tour
La vie des Québécois dans différentes régions de la province.
16.00 Babillart
Un magazine culturel qui fait le bilan de l'activité artistique au Québec et qui nous fait connaître artistes et créateurs de chez nous.
16.30 Le temps des incertitudes:
"Élévation et chute de l'argent". Un document qui fait l'historique de l'argent à travers les temps.
17.30 Manger comme du monde
18.00 Les amis de mes amis:
Série d'émissions qui fait partager la vie quotidienne de quelques enfants à travers le monde. "Les enfants du Pélonèse".
18.30 Mouvement de la nature:
Un documentaire qui nous fait découvrir le monde animal et son milieu.
19.00 Un village, un pays:
"Dardany, Suisse".
20.00 Des arts et des hommes:
"Charieria". Une visite au Mexique au cours de laquelle nous assistons à la "Charieria", ce rodéo mexicain d'un genre tout particulier.
20.30 Cinq milliards d'hommes:
Série qui se penche sur les grands problèmes que vivent les grandes sociétés.
21.00 Les livres et nous
Un rendez-vous avec le monde de l'écriture québécoise.
21.30 Henry Moore a 80 ans.
La vie et l'oeuvre du sculpteur britannique Henry Moore, qui s'est avéré l'un des artistes les plus inventifs de son époque.

### 99 TVFQ (Câble)

9.30 Pour les jeunes: "Hebdo jeune"
10.15 Feuilleton:
"Bergeval et fils".
10.30 Société d'aujourd'hui:
Santé, Famille et société: séquence consacrée au Mont-de-Piété. Mode-beauté.
11.30 Midi-Première
Jean-Pierre Darras et Mireille Mathieu.
12.00 À la découverte de...
"Maurice Henry... ou la vie rêvée". Nous allons faire plus ample connaissance avec un des grands humoristes de notre temps.
13.00 Au théâtre ce soir
1ère partie: "Les deux timides" de Eugène Labiche, avec Jean Le Poulain, Francis Perrin et Patrick Bourgeois. 2ème partie: "L'art forain". Pourquoi la fête foraine? Francis Fehr nous propose à cette occasion, un petit film dans lequel il évoque nos traditions et les confronte aux réalités sociales et urbaines actuelles.
15.00 Des chiffres et des lettres
15.20 Passez donc chez moi
15.40 Actualités régionales:
L'Est de la France.
17.00 Pour les jeunes: "Hebdo jeune".
17.45 Feuilleton:
"Bergeval et fils".
18.00 Société d'aujourd'hui:
"Solitude". Ce reportage nous apporte des images de trois vies différentes qui ont en commun le courage et la solitude.
19.00 Midi-Première
Inv.: Eric Chardin.
19.30 À la découverte de...
"Pour un art populaire". Inv.: Pierre Avezard qui a élaboré un étonnant manège d'automates, Gérard Lattier, conteur et peintre original et Charles Pequeur, la vie de Blanche-Neige reconstituée dans son jardin.
20.30 Au théâtre ce soir
"La gueule du loup". Comédie de Marc-Gilbert Sauvajon, avec Claudine Coster, Yves Vincent, Maurice Jacquemont et René Camoin. Mise en scène: René Clermont.
22.30 Des chiffres et des lettres
24.00 Actualités régionales:
L'Est de la France.

### 6 CBMT

9.00 A Thought for Today
9.05 CBC 6 Good Morning
9.15 A friendly Giant
9.30 Quebec School telecasts
10.00 Canadian schools
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame street
11.58 Weather Report
12.00 From Now On
12.28 Senior Citizens Billboard
12.38 Wicks
13.00 Today from the Pacific
14.00 The edge of night
14.30 Take 30
15.00 The Bob McLean show
16.00 Beyond reason
16.30 All in the Family
17.00 The Beachcombers
17.30 The Mary Tyler Moore Show
18.00 The City at Six
19.00 Happy Days
19.25 Freetime referendum broadcast
19.30 The two ronnies
20.00 Archie Bunker's place
20.30 Front page challenge
21.00 Entre nous:
Quebec at the hour of decision
22.00 Dallas
23.00 The National
23.32 The City tonight
23.50 On the evidence
24.50 Station closing

### 12 CFCF

5.59 Sign On
6.00 University of the Air
6.30 Morning exercices
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking
10.00 Ed Allen
10.30 Definition
11.00 The Community
11.30 Rocket Robin Hood
12.00 The Flintstones
12.30 Street Talk:
"Should child abuse be treated as assault?"
13.00 McGowan and Co.
13.30 The Allan Hamel Show
14.30 Another World
16.00 The Mad Dash
16.30 Family Feud
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 McGowan and Co.
19.30 Grand old country
20.00 The Dukes of Hazzard
21.00 The Love Boat
22.58 Loto-Québec
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 Twelve Midnight Movie:
"Rover" (Aventures 1969) avec Anthony Quinn et Rita Hayworth
2.00 "Buster and Billie" (Drame 1974) avec Jan Michael Vincent, Pamela Sue Martin et Joan Goodfellow.

## CINÉMA

**ARLEQUIN,** 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) — Série l'argent: "Comment vivre avec un dollar dévalué" avec Serge Martin, 20 h 30.
**ATWATER I,** Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Kramer vs Kramer" 17 h 55, 19 h 10, 21 h 15.
**ATWATER II,** Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Folkes" 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
**ATWATER III,** Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Coal miner's daughter" 16 h 45, 19 h 00, 21 h 10.
**AVENUE,** 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Best boy" 19 h 00, 21 h 00.
**BEAVER,** 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "The psychiatrist" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. — "Split beaver girls" 13 h 40, 16 h 30, 19 h 20, 22 h 10.
**BERRI,** 1280 St-Denis (288-2115) — "Le triangle des Bermudes" 12 h 50, 16 h 20, 20 h 00. "Le commando des tigres noirs" 14 h 35, 18 h 15, 21 h 55.
**BIJOU,** 5030 Papineau (526-9131) — "L'assistant fait des ravages" 12 h 30, 15 h 05, 17 h 45, 20 h 20. "Un harem très spécial" 14 h 00, 16 h 25, 19 h 15, 21 h 50.
**BONAVENTURE I,** 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Black marble" 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.
**BONAVENTURE II,** "The changeling" 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.
**BROSSARD I,** Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Cordélia" 19 h 20, 21 h 30.
**BROSSARD II,** "Les Borsalini" 19 h 50. "Le commando des tigres noirs" 21 h 20.
**BROSSARD III,** "Kramer contre Kramer" 19 h 15, 21 h 15.
**CHAMPLAIN 1,** 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Kramer contre Kramer" 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
**CHAMPLAIN II:** "C'est l'apocalypse" 18 h 15, 21 h 00.
**CHÂTEAU I,** 6956 St-Denis (271-1103) — "Ces adorables victoriennes" 13 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30. "L'enfer pour Miss Jones" 14 h 30, 17 h 00, 19 h 30, 22 h 00.
**CHÂTEAU II,** "Frissons" 13 h 30, 16 h 45, 20 h 00. "Rage" 15 h 05, 18 h 20, 21 h 35.
**CINÉMA DE MONTRÉAL,** 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — "Justice pour tous" 13 h 15, 17 h 35, 21 h 50. "L'express de minuit" 15 h 25, 19 h 45.
**CINÉMA DE MONTRÉAL II,** "Alice chez les satyres" 12 h 30, 15 h 20, 18 h 10, 20 h 50. "Cavale érotique" 13 h 45, 16 h 35, 19 h 25, 22 h 05.
**CINÉMA RIALTO,** 5723 ave. du Parc "Les voleurs de jobs" (de Tahani Rached) 20 h 00.
**CINÉMA 7e ART,** 3180 est, Bélanger (722-0302) — "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30. "Harold et Maude" 21 h 15.
**CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE,** 1700 St-Denis (844-8734) — "L'homme à la caméra" (de Dziga Vertov, URSS 1929) 19 h 30. "Les ordres" (de Michel Brault, Québec 1973) 21 h 30.
**CLAREMONT,** 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Amityville horror" 19 h 05, 21 h 10.
**COMMODORE,** 5780 ouest, boul. Gouin (334-8560) — "Hambourg ville du plaisir" 18 h 50. "Demoiselles à péages" 20 h 05. "Les heures brûlantes du plaisir" 21 h 35.
**COMPLEXE DESJARDINS I,** Complexe Desjardins (288-3141) — "Norma Rae" 12 h 30, 15 h 10, 17 h 50, 20 h 30.
**COMPLEXE DESJARDINS II,** "Le démon du midi" 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15.
**COMPLEXE DESJARDINS III,** "Apprentissage à l'école" 12 h 05, 14 h 30, 16 h 55, 19 h 20, 21 h 45. "Elles font tout" 13 h 25, 15 h 50, 18 h 15, 20 h 40.
**COMPLEXE DESJARDINS IV,** "Les bons débarras" 12 h 45, 14 h 55, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20.
**CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE,** 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — "Ligabue" (de Salvatore Nocita, Italie, 1977) 19 h 00. "In the still of the night" (de Tadeusz Chmielewski, Pologne 1978) 21 h 15.
**CÔTE-DES-NEIGES I,** 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Black marble" 19 h 10, 21 h 10.
**CÔTE-DES-NEIGES II,** "Apocalypse now" 18 h 25, 21 h 10.
**CRÉMAZIE,** 8610 St-Denis (388-4210) — "C'est l'apocalypse" 20 h 00.
**DAUPHIN I,** 2936 est, Beaubien (721-6060) — "Série noire" 19 h 20, 21 h 30.
**DAUPHIN II,** "Cordélia" 19 h 20, 21 h 30.
**DORVAL I,** 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Cruising" 19 h 15, 21 h 10.
**DORVAL II,** "The serial" 19 h 10, 21 h 05.
**DORVAL III,** "Amityville horror" 19 h 05, 21 h 15.
**DÉCARIE SQUARE I,** Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "All that Jazz" 19 h 00, 21 h 15.
**DÉCARIE SQUARE II,** "Kramer vs Kramer" 19 h 00, 21 h 00.
**ÉLYSÉE I,** 35 Milton (842-6053) — "Un second souffle" 19 h 30, 21 h 30.
**ÉLYSÉE II,** "La femme flic" 19 h 15, 21 h 30.
**GREENFIELD I,** 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Ces adorables victoriennes" 18 h 00, 20 h 30. "L'enfer pour Miss Jones" 19 h 30, 21 h 55.
**GREENFIELD II,** "La trappe aux filles" 18 h 00. "Salut les pourris" 19 h 35.
**GREENFIELD III,** "Rage" 18 h 10. "Frissons" 19 h 45.
**GUY,** 1435 Guy (931-2912) — "The psychiatrist" 12 h 20, 15 h 05, 17 h 50, 20 h 35. "Doctor and his women" 13 h 50, 16 h 35, 19 h 20, 22 h 00.
**JEAN-TALON,** 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Superman" 19 h 00. "Tendre combat" 21 h 30.
**KENT** 6100 ouest Sherbrooke (469-9707) — "The tin drum", 18 h 25, 21 h 05.
**LA CITÉ I,** 3575 Avenue du Parc (844-2629) — "Amitybille horror" 18 h 55, 21 h 05.
**LA CITÉ II,** "The serial" 19 h 30, 21 h 15.
**LA CITÉ III,** "The rose" 18 h 15, 20 h 45.
**LA SCALA,** 6430 Papineau (721-5107) — "Les chaînes du sang" 19 h 15, "Elle" 21 h 20.
**LAVAL I,** 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "L'enfer pour Miss Jones" 19 h 10. 10. "Ces adorables victoriennes" 20 h 10.
**LAVAL II,** "Les passionnées" 18 h 00. "L'initiatrice" 19 h 45.
**LAVAL III,** "Jeux d'amour au collège de filles" 18 h 35. "Les passions de Monique" 20 h10.
**LAVAL IV,** "La trappe aux filles" 18 h 00. "Salut les pourris" 19 h 35.
**LAVAL V,** "Rage" 18 h 10. "Frissons" 19 h 50.
**LAVAL-ODÉON I,** Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) "Kramer contre Kramer" 19 h 15, 21 h 15.
**LAVAL-ODÉON II,** "Ciao, les mecs" 19 h 00. "Le commando des tigres noirs" 20 h 50.
**LOEW'S I,** 954 ouest, Ste-Catherine (861-7473) — "Godsend" 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.
**LOEW'S II,** "Foxes" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
**LOEW'S III,** "Little Darlings" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
**LOEW'S IV,** "Heart Beat" 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 15.
**LOEW'S V,** "When Time Ran Out" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
**MASCOUCHE I,** 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A. Mascouche (474-4141) — "Nos plus belles années" 19 h 35. "Kramer contre Kramer" 21 h 40.
**MASCOUCHE II,** "Mon nom est Bulldozer" 19 h 30. "Les oies sauvages" 21 h 30.
**MERCIER,** 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Capricorne I" 19 h 15. "Elle" 21 h 25.
**MONKLAND,** 5504 Monkland (484-3579) — "Naughty Victorians" 12 h 20, 14 h 50, 17 h 35, 20 h 20. "Devil in Miss Jones" 13 h 50, 16 h 35, 19 h 20, 22 h 05.
**MONTENACH I,** 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "L'homme en colère" 19 h 00. "On a volé la cuisse à Jupiter" 20 h 50.
**MONTENACH II,** "Hôtel Kleinhoff" 19 h 15. "Justine" 21 h 00.
**OUIMETOSCOPE I,** 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "Bananas" (de Woody Allen, USA, 1971) 19 h 30, 21 h 30.
**OUIMETOSCOPE II,** "Les grands enfants" de Paul Tana, 19 h 00, 21 h 00.
**OUTREMONT,** 1248 ouest Bernard (277-4145) — "Le seigneur des anneaux" 19 h 00. "Rust never sleeps" 21 h 30.
**PALACE,** 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "King Frat" 12 h 30, 15 h 35, 18 h 35, 21 h 35. "American Nitro" 14 h 10, 17 h 10, 20 h 10.
**PARADIS I,** 8215 Hochelaga (354-3110) — "Moonraker" 19 h 20. "Le champion" 21 h 30.
**PARADIS II,** "Les oies sauvages" 19 h 30. "Mon nom est Bulldozer" 22 h 00.
**PARADIS III,** "Nous maigrirons ensemble" 19 h 30. "Mourir à tue-tête" 21 h 15.
**PARALLÈLE,** 3682 St-Laurent (843-4725) — "Lenny Bruce performance film" (de John Magnusson, 1967) 19 h 30. "Lenny Bruce without tears" (de Fred Baker, 1972) 21 h 00.
**PARISIEN I,** 480 ouest Ste-Catherine (866-3856) — "Le tambour" 13 h 00, 15 h 30, 18 h 15, 21 h 00.
**PARISIEN II,** — "Cage aux folles" 13 h 10, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 50.
**PARISIEN III,** — "Buffet froid" 12 h 50, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.
**PARISIEN IV,** — "La fille" 13 h 30, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 15, 21 h 10.
**PARISIEN V,** — "Et la tendresse, bordel?" 12 h 20, 14 h 05, 16 h 00, 17 h 50, 19 h 45, 21 h 25.
**PLACE DU CANADA,** Place du Canada (861-4595) — "All that jazz" 19 h 00, 21 h 10.
**PLACE VILLE-MARIE I,** 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Being there" 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 35.
**PLACE VILLE-MARIE II,** "Gilda live" 12 h 50, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 05.
**PUSSYCAT,** 4015 St-Laurent (845-5215) — "Emmanuelle Queen of Sados" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Spirit of 70 sex" 13 h 40, 16 h 30, 19 h 20, 22 h 00.
**RIVOLI I,** 6906 St-Denis (277-3125) — "L'initiatrice" 13 h 15, 16 h 35, 20 h 00. "Les passionnées" 14 h 50, 18 h 10, 21 h 35.
**RIVOLI II,** — "La colline des bottes" 13 h 00, 16 h 20, 19 h 45. "La colère du vent" 14 h 40, 18 h 00, 21 h 25.
**SAINT-DENIS II,** 1590 St-Denis (845-3222) — "Mon nom est Bulldozer" 12 h 30, 16 h 40, 20 h 55. "La poursuite infernale" 14 h 50, 19 h 00.
**SAINT-DENIS III,** 1590 St-Denis (845-3222) — "Le mariage de Maria Braun" 12 h 05, 14 h 20, 16 h 35, 18 h 20, 21 h 05.
**SNOWDON,** 5225 Décarie (482-1322) — "Being there" 18 h 30, 21 h 00.
**VAN HORNE,** 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Players" 19 h 05. "Starting over" 21 h 20.
**VERDUN,** 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Le triangle des Bermudes" 18 h 15, 21 h 50. "Le commando des tigres noirs" 20 h 00.
**VERSAILLES I,** 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Ces adorables victoriennes" 18 h 05, 20 h 35. "L'enfer pour Miss Jones" 19 h 35, 22 h 05.
**VERSAILLES II,** — "Donna Flor et ses deux maris" 19 h 00. "La fille" 21 h 00.
**VERSAILLES III,** — "Jeux d'amour au collège de filles" 18 h 50. "Amants ardents" 20 h 20.
**VIAU,** 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "La poursuite infernale" 19 h 15. "Mon nom est Bulldozer" 21 h 05.
**VILLERAY,** 8042 St-Denis (388-5577) — "Kramer contre Kramer" 19 h 15, 21 h 15.
**WESTMOUNT SQUARE,** 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "A small circle of friends" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
**YORK,** 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "The black stallion" 12 h 25, 14 h 35, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15.

**CINÉ-PARCS**
Les ciné-parcs sont ouverts tous les soirs dès 19 h 30.
**CINÉ-PARC BOUCHERVILLE I,** Trans-Canadienne, sortie 95 (655-5515) — "Kramer contre Kramer"; "Le privé de ces dames".
**CINÉ-PARC BOUCHERVILLE II,** — "Tendre combat"; "Superman".
**CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY,** Châteauguay (691-1310) — "C'est l'apocalypse"; "Tueur d'élite".
**CINÉ-PARC DOLLARD I,** 75 Brunswick, Dollard-des-Ormeaux (684-8442) — "Amityville horror"; "Mean dog blues".
**CINÉ-PARC DOLLARD II,** — "Every which way but loose", "Hooper".
**CINÉ-PARC LAVAL I,** Autoroute des Laurentides, sortie 14 (622-5555) — "C'est l'apocalypse"; "Tueur d'élite".
**CINÉ-PARC LAVAL II,** — "Le commando des tigres noirs"; "Istambul, mission impossible".
**CINÉ-PARC LAVAL III,** — "Elle"; "Capricorne I".
**CINÉ-PARC LAVAL IV,** — "Kramer contre Kramer"; "Guerre et passion."
**CINÉ-PARC ODÉON I,** Trans-Canadienne, sortie 98 (523-9751) — "C'est l'apocalypse", "Tueur d'élite".
**CINÉ-PARC ODÉON II,** — "Le commando des tigres noirs"; "Istambul mission impossible".
**CINÉ-PARC ST-JÉRÔME,** Autoroute des Laurentides, sortie 44 ouest (861-0659) — "Tendre combat"; "Superman".
**CINÉ-PARC ST-MATHIEU,** route 15 vers Plattsburgh, sortie 38 (659-3445) — "Tendre combat"; "Superman".
**CINÉ-PARC VAUDREUIL I,** Trans-Canadienne, vers Toronto, sortie 2 (455-5154) — "Le commando des tigres noirs"; "Le triangle des Bermudes".
**CINÉ-PARC VAUDREUIL II,** "Kramer contre Kramer"; "Guerre et passion".

## SUR SCÈNE

**ATELIER CONTINU,** 1200 est Laurier — "Le cabaret éphémère" par la Pouêt Band, du jeu. au dim.: 21 h 00.
**CAFÉ MOLIÈRE,** 1200 St-Hubert (844-7000) — "Damnée Manon, sacrée Sandra" de Michel Tremblay, avec Sylvie Germain et Andrée Doucet. Mise en scène de Danielle Fichaud, du merc. au lun.: 20 h 30.
**CAFÉ NELLIGAN,** 550 est Dorchester (288-9535) — "Une goutte d'eau sur la glace" de Suzanne Aubry avec Jeannine Dubé et Geneviève Notebaert.
**CAFÉ-THÉÂTRE "LES FLE

# Les Who, ou la force de l'âge...

**par Nathalie Petrowski**

Tandis que les vitres de l'entrée du Forum éclataient comme des obus, faisant dix blessés, des dégâts matériels et cinq arrestations, et qu'une centaine de jeunes énervés se conduisaient comme de vrais animaux, les Who qui n'étaient pas revenus à Montréal depuis six ans entraient discrètement sur scène. Entamant *Substitute*, les derniers survivants des groupes de la première génération, l'air quasi-juvénile malgré la proche quarantaine, témoignaient de l'éternelle jeunesse de la culture rock. Dans un grand fracas de guitares accompagné des sauts périlleux de Peter Townshend, l'âme du groupe, l'ardeur des Who ne s'est pas étiolée au travers de ces vingt années de service sur la voie rapide et risquée de la postérité. Interprétant des vieux succès comme *My generation* et *Can't explain* avec la fraîcheur et la vigueur de jeunes débutants, les Who déploient une énergie fébrile et nerveuse qu'ils entretiennent toute la soirée.

Malgré la force de frappe du monument musical qu'ils érigent à la chanson populaire, malgré l'unité organique du groupe, le spectacle des Who repose principalement sur la présence intense et presque désespérée de Peter Townshend et du chanteur Roger Daltrey. Les expériences pénibles des dernières années (la mort du légendaire batteur Keith Moon remplacé par un habile technicien du nom de Kenny Jones et l'incident de Cincinatti qui a fait neuf victimes l'an dernier) semblent avoir cimenté leur union jadis menacée. Bougeant avec la grâce fluide et féline d'experts patineurs, Townshend et Daltrey ont une façon tellement plus humaine, chaleureuse et civilisée d'aborder le rock qu'ils font paraître bien pâles tous les musiciens simiesques et robotiques de la dernière crue. Avec pour tout bagage, un vécu souvent éprouvé et qui les a investis de sagesse, les Who sont aujourd'hui plus que jamais, ouverts et disponibles à la musique qu'ils font, comme si après avoir fait le tour, ils avaient constaté que c'est tout ce qui leur restait.

Pendant deux heures, ils manifestent un acharnement extrême, combattant la lassitude, l'usure et la fatigue à chaque seconde en allant puiser au fond d'eux-mêmes, la précieuse et rare urgence viscérale dont le rock a besoin pour survivre. Dans une mise en scène reposant surtout sur leurs ballets théâtraux avec un éclairage rotatif des plus ingénieux qui s'élève comme un phare dans la nuit de l'arène, les Who réussissent encore à dire quelque chose et à évoquer avec âme, la puissante imagerie du rock. Dissipant les antiques préjugés d'une jeunesse trop vite passée ils confirment que contrairement à la danse ou le hockey, le rock peut s'exercer passé quarante ans. Que ce soit avec *My generation, Who are you, Won't get fooled again* ou encore dans cette touchante chanson où Townshend crie qu'il ne veut pas mourir («pas parce que j'ai peur mais parce que je veux vivre») ils réaffirment leur engagement social et politique d'artistes avec d'autant plus de conviction qu'on sait à quel point cet engagement a été menacé. Sortis non pas vainqueurs mais tout simplement vivants de la guerre, ils méritent toute notre admiration pour avoir si bien joué avec l'éphémère.

Manifestant un acharnement extrême, les Who puisent au fond d'eux-mêmes la précieuse et rare urgence viscérale dont le rock a besoin pour survivre. (Photo Jacques Grenier)

# «Fantastica» ouvre aujourd'hui le 33e Festival de Cannes

PARIS (AFP) — «Fantastica», co-production franco-canadienne participant à la compétition, ouvrira, aujourd'hui le 33e Festival cinématographique international de Cannes. Il sortira le même jour à Paris. Réalisé par Gilles Carle, ce film musical associe l'écologie aux variétés. Une troupe ambulante, «Fantastica», qui a pour vedette une superbe chanteuse, Lorca, s'installe dans une petite ville du nord de l'Amérique. Là, entre deux spectacles, elle est confrontée aux problèmes posés aux habitants par l'installation d'une usine dans la campagne immédiate.

Poète, philosophe, amoureux de la nature, un sexagénaire, Euclide, se voit menacé d'expropriation pour cause d'utilité publique. Refusant ce postulat, il commence par tenir bon. Mais lorsque les bulldozers entrent en action, il préfère renoncer. Et c'est Lorca qui, épousant sa cause, soulèvera la population et mènera le combat, un combat sans espoir.

Compagne du jeune directeur de la troupe, Paul, Lorca a éprouvé pour Euclide un sentiment d'admiration, de tendresse, voisin de l'amour, auquel il a eu la sagesse de résister. Lorsque la troupe repartira, la chanteuse se sentira moins déçue qu'enrichie d'une expérience profitable.

Lewis Furey campe Paul, le directeur de «Fantastica», compositeur à la ville comme à l'écran, puisqu'il est l'auteur de la musique et des chansons du film. Le personnage touchant d'Euclide est interprété avec beaucoup de sensibilité et d'émotion par Serge Reggiani.

Enfin Lorca a toute la beauté et l'éclat de Carole Laure dont la voix chaude bénéficie de l'amplification apportée par une puissante stéréophonie. Nul doute que l'actrice canadienne soit très applaudie, ce soir, lorsqu'elle apparaîtra sur les marches du Palais du Festival.

Par ailleurs, «semaine de la critique», «Quinzaine des réalisateurs», «Perspectives», «Un certain regard» sont autant de sigles peu compréhensibles qui désignent les sections parallèles nées autour de la Sélection officielle du Festival de Cannes et qui concourent d'une manière ou d'une autre à sa réputation.

— La première de ces sections est la «Semaine de la critique», née en 1962, avec l'approbation de M. Robert Favre le Bret qui préside depuis sa création en 1948 aux destinées du festival.

Chaque année, sept premiers ou seconds films sont sélectionnés par une équipe de critiques français et étrangers. «La semaine» s'enorgueillit d'avoir fait connaître Bertolucci, Barbet Schroeder, R. Bakshi, Daniel Schmidt. Cette année, sont particulièrement attendus «Histoire d'Adrien» de Jean-Pierre Denis, film français en langue occitane, et «Acteurs provinciaux» d'Agnieszka Holland (Pologne).

18 ANS Adultes

200,000 frustrés
1,500,000 tendres
1,300,000 romantiques
1,200,000 machos
400,000 obsédés
300,000 féministes

ont déjà hurlé de rire avec le triomphe de l'année:

DIDIER TARRE présente

et la tendresse?... bordel!

Un film de Patrick SCHULMANN

avec Jean Luc BIDEAU, Evelyne DRESS, Bernard GIRAUDEAU, Anne-Marie PHILIPE

Le PARISIEN 5
486 STE CATHERINE O 866-3856

12.20, 2.05, 4.00, 5.50, 7.45, 9.35.
SAMEDI, DERNIER PROGRAMME à 11.25.

UN FILM DE TAHANI RACHED

LES VOLEURS DE JOB

LES IMMIGRANT(E)S AU QUÉBEC

AU CINÉMA RIALTO
5723 Avenue du Parc (coin Bernard)
les 7 et 8 mai: Version Française 20H00
le 9 mai: Version Anglaise $2.50

LE GRAND GAGNANT!

Oscar du Meilleur Film Etranger
Palme d'Or – Festival de Cannes
"LE TAMBOUR"

14 ANS

le Tambour

un film de Volker Schlondorff d'après le roman de Gunter Grass

Le PARISIEN 1
486 STE CATHERINE O 866-3856

1.00, 3.30, 6.15, 9.00, Samedi, dernier programme 11.40.

Sur toile 80

Vente aux enchères

mettant en vedette des oeuvres d'artistes de renommée internationale dont Arthur Lismer, R.C.A., René Richard, Armand Tatossian, R.C.A., Henri Masson, C.G.P., Marc-Aurèle Fortin, R.C.A., Lorne Bouchard, R.C.A., William Winter, R.C.A., John Little, R.C.A.

DATE: le dimanche 11 mai 1980
HEURE: Vente aux enchères — 19 heures 30. Exposition et pré-offre — de 15 heures à 19 heures, La Promenade
ENDROIT: Salle de bal Montréal Hôtel Bonaventure 1, Place Bonaventure

COMMISSAIRE-PRISEUR: Tom Masterman

TOUS LES PROFITS SERONT REMIS À LA SOCIÉTÉ DE RECHERCHE SUR LE CANCER INC.

Participez à la Journée des familles du Musée des beaux-arts de Montréal

le samedi 10 mai 1980
entre 11 et 17 heures

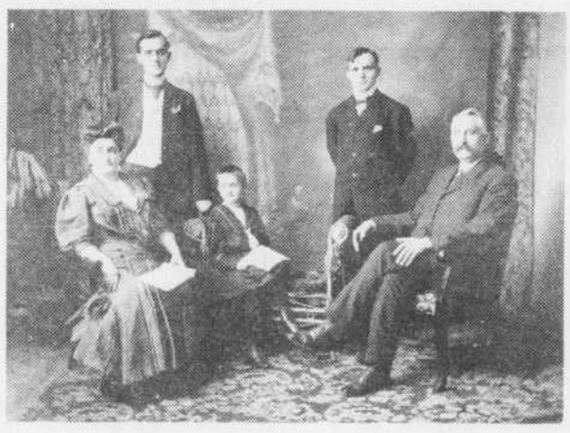

- exposez vos anciennes photos de famille
- participez aux ateliers de création pour enfants
- jouez au jeu de découverte du portrait
- créez votre autoportrait
- emmenez vos enfants accrocher leurs dessins ou peintures de familles
- suivez à midi une visite guidée informelle donnée par un enfant
- participez à la présentation théâtrale *Un jeu d'enfants* à 14 heures

Explorez en famille le monde de l'art!

Devenez un Ami du Musée
Musée des beaux-arts de Montréal
1379 ouest, rue Sherbrooke

Entrée libre le 10 mai
285-1600

CRÊPERIE - GAUFRERIE BRETONNE RESTAURANT

LA BOLÉE

fête son 4ème anniversaire!

JEUDI 8 MAI

À cette occasion, Betty vous offrira le punch au Grand Marnier etc.

Également, le soir, crêpes flambées au GRAND MARNIER grâce à la participation de la compagnie DANDURAND.

*En venant à la Bolée, vous attraperez la gaufromanie!*

*Recommandé par Gault-Millau*

825 est, Laurier (métro Laurier)
274-9179
*Cartes de crédit acceptées*

14 ANS

Un triomphe pour Marcello Mastroianni et la belle Nastassia Kinski

Nastassia est ravissante et pleine de verve
TIME MAGAZINE

Un film Delicieux
MONTREAL LE MIDI

Un film sexy – Nastassia Kinski est eblouissante – abra cadabra, une etoile est nee

La revue Playboy a consacre 10 pages à Nastassia Kinski – la decouverte sensationnelle de Polanski

lafille

Avec MARCELLO MASTROIANNI et NASTASSIA KINSKI

Realise par Alberto Lattuada • Producteur Giovanni Bertolucci

Une selection Vivafilm

AUSSI: 2e Film au Versailles.

PARISIEN: 1.30, 3.20, 5.20, 7.15, 9.15, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.15, VERSAILLES: SAM. DIM. 1.00, 5.00, 7.00, SEM. DÈS 7.00 P.M.

Le PARISIEN 4
486 STE CATHERINE O 866-3856

LAVAL 4
CENTRE LAVAL 688-7776

NORMA RAE

POUR TOUS

UNE FEMME QUI CONQUIERT SA LIBERTE

SALLY FIELD
BEAU BRIDGES
RON LEIBMAN

2 OSCARS incluant la meilleure actrice SALLY FIELD

- 17:50 - 20:30
12:30 - 15:10

desjardins 1
BASILAIRE 1 288-3141

Un film de Rainer Werner Fassbinder

"LE MARIAGE DE MARIA BRAUN"

avec Hanna Schygulla

2e sem.

14 ANS

st-denis 3
1590 RUE ST-DENIS 845-3222

les Bons Débarras

3e MOIS

14 ANS

un film de FRANCIS MANKIEWICZ

scenario et dialogues de REJEAN DUCHARME

desjardins 4
BASILAIRE 1 288-3141

12:45 - 14:55 - 17:00
- 19:10 - 21:20

LES CINÉMAS FRANCE FILM

UN HOMME, UNE FEMME, L'AVENTURE, L'EVASION ET L'ILLUSION D'UNE JEUNESSE PERDUE

PIERRE MONDY
MICHELINE PRESLE
SYLVIE COSTE

DEMONS DE MIDI

POUR TOUS

un film de CHRISTIAN PAUREILHE

12:35 14:45 16:55
- 19:05 - 21:15

desjardins 2
BASILAIRE 1 288-3141

UNE HISTOIRE ESSENTIELLE. 18 ANS Adultes — Le Figaro

UN FILM DOMINÉ PAR L'ÉMOTION. — Cinéma

ROBERT STACK

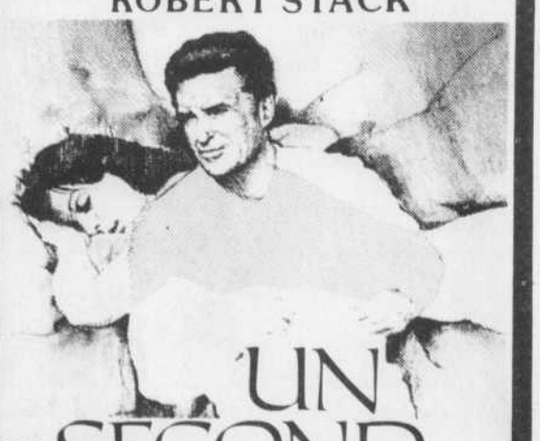

GILLES BERIAULT présente

UN SECOND SOUFFLE

ANICEE ALVINA SOPHIE DESMARETS

UN FILM DE GERARD BLAIN

SOUFFLE Sem.: 7:30 - 9:30. Sam.: 5:30 - 7:30 - 9:30. Dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30.

elysée 1
15 MILTON 842 6053
(Angle rue Sherbrooke & rue St-Laurent)

Dénonce la forme de criminalité la plus odieuse; LA PROSTITUTION ENFANTINE

14 ANS

la femme flic

MIOU-MIOU dans un film de YVES BOISSET

4e SEMAINE

FLIC Sem.: 7:15 - 9:30. Sam.: 5:15 - 7:30 - 9:40. Dim.: 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40.

elysée 2

**ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES**
**286-1202**
**844-3361** (pour tout autre service)
- Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun
- Minimum: 2 parutions

NOUS ACCEPTONS PAR TÉLÉPHONE

**ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR**
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

NOUS ACCEPTONS PAR TÉLÉPHONE

**ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES**
**286-1202**
**844-3361** (pour tout autre service)
- Chaque parution coûte $8.80 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en page 19

**HEURES DE TOMBÉE:**
**10:30 heures,** le jour précédent la première publication. Pour l'édition du lundi, il faut nous aviser avant
**15:30 heures,** le vendredi.
**Pour les annulations et les corrections les mêmes heures s'appliquent.**
11-5-80

### AIDES DOMESTIQUES

AIDE DE FAMILLE. Famille américaine demeurant à Toronto, cherche jeune femme francophone, à partir du début de septembre pour garder enfant et faire un peu de ménage. Quelques connaissances d'anglais souhaitables. Salaire: $65./sem. Chambre privée. Envoyer résumé et photo à M. Peter Mills, 3605, Commerce Court West, Toronto, Ontario, M5L 1G1 12-5-80

### AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841. J.N.O.

TABLES de TRAVAIL anciennes, $125. chacune. Petit pupitre et chaise, en chêne, $150. Ameublement de chambre à coucher en teck, comprenant: bureau triple, commode, miroir, tête de lit 39"", table de nuit, $600. Divan Provincial de velours, framboise, coussins/duvet, $750. 733-3616. 10-5-80

Ensemble de chambre très moderne, de fabrication européenne, comprenant: lit simple, bibliothèque et bureau de travail avec dessus en cuir. Appeler après 6 hres, 332-2174 12-5-80

SOFA 3 places, 1 fauteuil; style méditerranéen; usagé. Très belle qualité. Soir: 672-5368. 12-5-80

TABLE de salle à manger, 6' x 10' x 3½', console, miroir 5' x 8', contemporain exclusif. Acajou et chêne. Prix à discuter. Bar en arborite/noyer avec 5 chaises, 1 fauteuil de salon turquoise. 672-3436. 12-5-80

### ANTIQUITÉS

ACHETONS antiquités de toutes sortes (argent comptant) — bibelots — bronze — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morrier 668-3879. J.N.O.

TABLE à traverse en pin, huche à panneaux soulevés, 4 chaises et berçante québécoises, moules à sucre, pharmacie. Jour: 747-4701 poste 215, soir: 482-0755 12-5-80

LIT A BALDAQUIN, authentique, 1860, en érable massif. Prix ferme: $1,200. Commode + lave-main en pin jaune, rouet. 435-1555. 12-5-80

### ANTIQUITÉS

TABLE À ABATTANTS, milieu du XVIIIe siècle, et 5 chaises québécoises, motifs faits à la main, dont une berceuse. $950. 769-0189, 684-3002, après 6:30 h. p.m. 10-5-80

À 30 minutes de Montréal, ENCAN TOUS LES DIMANCHES à 1 h. p.m. Marché Antique du Québec (depuis 1975), 358 rue Principale, St-Thomas d'Aquin. Tél.: 1-796-5955. Montréal: 843-5477. Route 20, transcanadienne, sortie 130 nord, (St-Thomas d'Aquin). Bienvenue aux antiquaires et amateurs de vieilles choses, etc... 15-5-80

### APPARTEMENTS À LOUER

**COIN ST-DENIS & MONT-ROYAL**
5 pièces, chauffé, intercom, concierge, métro, tranquille, 1er juillet, $250.
**288-3353**
**Après 6h00, 387-0656**
20-5-80

CÔTES DES NEIGES (SECTEUR), grands 2½, 3½, propres, équipés, chauffés; juillet. De $180. à $255. 739-2913. 16-5-80

BOUL. ST-JOSEPH près Papineau, 3 pièces, 1er étage, balcon, juillet $200. / semi sous-sol mai $190. / grands, propres. 739-2913. 23-5-80

ÎLE DES SOEURS, appartement 4½, 200 de Gaspé, vue sur la ville et le fleuve. 2 salles de bains. Chauffé. Disponible le 1er juillet 1980. Pour toutes informations, communiquer avec P. Lesage, 768-4333. 10-5-80

ÉDOUARD-MONTPETIT, face au boisé de l'Université, 4½, blanc, luxueuse cuisine refaite, lave-vaisselle, $340.00. 382-8500. 26-5-80

3½, rue de Chambly au nord de Sherbrooke, très tranquille, 521-5636 12-5-80

3445 DRUMMOND, luxueux 5½, 3 chambres à coucher; 2 salles de bain; appareils ménagers et climatiseur fournis; piscine, sauna, salle de lavage. Pas d'animaux, pas de stationnement. Disponible immédiatement. $700/mois. 430-7598. 12-5-80

CÔTE-DES-NEIGES. 3280 Goyer, grands 3½, 4½, immeuble rénové. Poêle-réfrigérateur, tapis mur à mur, buanderie, concierge. 733-7313. 12-5-80

CÔTE-DES-NEIGES 3955 St-Kevin à proximité de l'hôpital "Jewish General", nouveaux 1½, 3½, équipés, électricité payée, garage, ascenseur. 672-6174, 731-6083. 13-5-80

Angle CARRÉ ST-LOUIS et LAVAL, 2½ chauffé, poêle-réfrigérateur. Libre 1er juillet. $175.00. Références requises. 738-8872. 12-5-80

BOULEVARD ST-JOSEPH, grand 4½ éclairé, boiseries, vaisselier, cuisine et salle de bain rénovées. Chauffage électrique. $225./mois. Libre le 1er juin. 521-7131, après 5 hrs. 12-5-80

### APPARTEMENTS À LOUER

**PLACE DEGUIRE**
**ST-LAURENT**
**NOUVEL EDIFICE**
**1½, 3½, 4½**
**incluant taxe d'eau et électricité!**
- climatisation
- tapis mur à mur
- cuisinière et réfrigérateur
- système anti-vol
- piscine et sauna
- terrasse paysagée sur le toit

**visites de 11h à 21h**
**fin de semaine de 11h à 18h**
**365, boulevard Deguire angle Jules Poitras, près de la gare du CN à Côte Vertu.**
10-5-80
**336-5226**

N.D.G., WILSON/SHERBROOKE, bas de duplex, 6½, foyer, boiseries, chauffage non-inclus. Disponible le 1er juillet 80. $425. 288-5903 entre 1h. et 6h. p.m. 12-5-80

OUTREMONT, haut/duplex, 5½ coquet, ensoleillé, poêle/gaz, réfrigérateur fournis; chauffage, eau chaude, électricité inclus. $375. Pas de 220. Personnes tranquilles, idéal pour couple. 273-8037. 12-5-80

### ARTICLES À VENDRE

BICYCLETTE pour dame, "RALLY SPRITE", 5 vitesses, 1 an d'usage, en bonne condition, équipée, couleur rouge. $80.00. 672-6639. 12-5-80

COUTELLERIE BIRKS, sterling, style Louis XV, pour 14, 84 morceaux. $7,000. 739-9448. 12-5-80

MÉTIER à tisser "Fanny" 60 pouces de Leclerc. Échange pour métier à tisser 45 pouces "Fanny". 651-9007. 12-5-80

BOLIDE SOLEX, très bien entretenu, de couleur bleu à vendre. Prix très raisonnable. Demander Liliane au 270-2694 ou 273-6533. 12-5-80

### AUTOS/MOTOS

FIAT STRADA, de luxe, 1979, 10,000 km, balance de garantie. Au Pavillon de l'Auto, 7665 Lacordaire. 259-6981. 10-5-80

MUSTANG, 1979, 8 cylindres, 4 vitesses, pneus Michelin 5,000 k., radio AM-FM; prix: $6,000. 342-0410, 342-0335. 10-5-80

VOLARE, FAMILIALE, 1977, 31,000 milles, 6 cylindres, 4 vitesses manuelles, Michelin. Très bon état. $3,000. 331-0212. 12-5-80

### BATEAUX À VENDRE

BATEAU de 35 pieds, coque fabriquée à Trois-Pistoles, 3 cabines construites par Lepage Craft, construction en cèdre de Colombie et bois de teck, moteur Diesel Ford, 100 forces. Bon prix, appelez à 671-0364. 12-5-80

### BUREAUX À LOUER

**Espaces disponibles pour MÉDECINS & DENTISTES**
Au nord de Joliette, centre touristique de la région, immeuble récent, possibilité d'expansion. Excellentes conditions.
*Appelez à frais virés*
**Marthe Richard**
**1-514-886-3879**
10-5-80

ESPACES DE BUREAU À LOUER, près du métro, en haut d'une caisse populaire. 1,100 p.c. ou 2,200 p.c. 8162 St-Hubert. 270-7221. 12-5-80

À 2 pas du métro Laurier sur boulevard St-Joseph, bureaux ou petite clinique médicale. 1er et sous-sol. 737-7386. 20-5-80

DÉCARIE 7881, pour occupation immédiate. Tous les services inclus, 750 — 3150 pieds carrés. Excellents espaces pour bureaux. Contactez Mme Bramo, 739-7704. 12-5-80

### CHALETS À LOUER

DOMAINE STE-AGATHE, vacances, repos, luxueux Bavarois, cheminée pierre, meubles Thibault. Saison, semaine, week-end (+ location été, piscine chauffée). Dépliants: 256-6825 (819) 326-5836. 13-5-80

ST-DONAT, bord du lac Ouareau, grand chalet, idéal pour famille avec enfants, saison $2,200. Tél. Montréal 637-1114, 634-2558, St-Donat 1-819-424-5102. 12-5-80

GRAND, confortable, au bord du lac Laurel, 60 milles de Montréal. Privé. Personnes soigneuses seulement. Références. 15 juin — 3 août, $1,350. Tél.: 681-4545. 10-5-80

### CHALETS À LOUER

CANTONS DE L'EST, lac Orford, bord de l'eau, près des pentes de ski, 3 chambres à coucher, grande salle de séjour, grande salle de jeux et dortoir au grenier, pour période de 14 mois du 1er juillet 80 au 30 août 81, $450. par mois non-chauffé. 272-2508 après 5h et 1 514-297-2261 12-5-80

GASPÉSIE, au bord de la mer, maison à louer à la semaine, entièrement meublé, 4 chambres à coucher, tout confort. 663-8712. 14-5-80

MAISON CENTENAIRE restaurée, meublée antiquités, 3 chambres, foyer, grand terrain, proximité parc Mont-Orford; Équitation, golf, natation, voile, concerts, randonnées pédestres. 4 mois / $2,000.00. (819) 843-6288. 12-5-80

ST-SAUVEUR, 56 Alary, chalet suisse, face au Mont Habitant. Foyer, tout fourni. Libre 10 mai au 2 juin. Aubaine: $75./semaine 331-1389 1-227-5278 12-5-80

### CHAMBRES À LOUER

OUTREMONT, chambre dans maison résidentielle, tout compris: $150. 271-1186 ou 271-6381. 12-5-80

BERNARD - OUTREMONT, chambre à louer pour personne qui travaille. 272-0619 12-5-80

### COURS

**Mathématiques**
**Cours de rattrapage Secondaire-Collégial**
*Appeler au*
**271-2141** 10-5-80

COURS DE rattrapage, français et mathématiques. Niveau primaire et secondaire. 738-1209. 21-5-80

POUR APPRENDRE L'ART DU VITRAIL, s'inscrire au Studio du Verre, 406 est, Notre-Dame, coin Bonsecours, Vieux Montréal. 842-6957. J.N.O.

DIFFICULTÉS scolaires de toutes sortes! Besoin d'aide, appelez 273-0312 21-5-80

ATELIERS D'ASTROLOGIE TRADITIONNELLE pour tous niveaux, y compris débutants. 487-4073. 10-5-80

### DEMANDES D'EMPLOI

Ferais tous genres de travaux de dactylographie, à partir de dictaphone ou autre. Excellente connaissance du français. Travail à la maison. Québec et les environs. 418-878-3710. 10-5-80

### DÉMÉNAGEMENTS

Disponible en tout temps pour petits et gros déménagements, spécialité cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, assurances complètes. 725-1372. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. 327-6026. J.N.O.

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

### DIVERS/SERVICES

FORMULES CONÇUES POUR la préparation de votre curriculum vitae, prix $5.60 (incluant frais de poste et manutention). Présentation professionnelle. Veuillez commander chez G.P. Distributor Inc., 1930 Locas, Laval, Qué. H7L 1Y7. 14-5-80.

LUTÈCE REMBOURREUR, spécialité dans la réparation de meubles antiques. Fait aussi le moderne. Travail d'artisan. Ouvrage garanti. Paul Chotard, propriétaire. Jour: 843-5409. Soir: 325-2633. 10-5-80

### ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX À VENDRE

A VENDRE table conférence et 12 chaises, $2,725. Pupitre de travail et bahut de rangement $575. Appelez 288-1215. 10-5-80

BUREAU EXÉCUTIF et bahut en bois de rose, 3 fauteuils en velours. Valeur, $9,000.00, sacrifierait pour $3,500.00. Appeler R. Giguère, 288-0211. 12-5-80

### INSTRUMENTS DE MUSIQUE

DÉSIRONS ACHETER orgue à tuyaux, 15 jeux et +, ainsi qu'un ensemble de carillons, peu importe l'état de cet instrument. 620-0458. 13-5-80

### LOGEMENTS À LOUER

**PARC LAFONTAINE**
3½, tout payé, cuisinière/réfrigérateur, $240.
Bachelor 2½, sous-sol, de la Roche & Mont-Royal, tout payé, $150.
**286-1204**
13-5-80

AHUNTSIC, luxueux 5½, haut de duplex, 250 est, boulevard Gouin, chauffé, électricité payée, cuisinière/réfrigérateur, laveuse/sécheuse, tentures et tapis mur à mur. $700./mois. Sur rendez-vous seulement: 384-5533 ou 382-5668. 12-5-80

VAN HORNE près de Wilderton, 4½ spacieux, frigo/cuisinière, très propre. $265. 521-1704, 523-3784. 8-5-80

### LOGEMENTS À LOUER

C.D.N. près de l'Université de Montréal, 5½, sous-sol, meublé, libre 1er juin. $275. Après 18 hrs: 486-5069. 10-5-80

VIEUX-LONGUEUIL, boulevard de Normandie, bachelor 2½, sous-sol, éclairé, chauffé, meublé ou non. Tél. après 6h00, 677-1529. 10-5-80

OUTREMONT, 7½ et 4½, chauffés, eau chaude, libre 1er juillet, $495. et $215. 271-1186 ou 271-6381. 12-5-80

C.D.N., avenue PLANTAGENET, près de l'Université de Montréal, 7½ chauffé, haut de duplex, détaché, ensoleillé, cuisine rénovée, garage. Libre immédiatement. 733-5655 13-5-80

C.D.N. Snowdon, haut de duplex, 5½, 2 chambres à coucher, une chambre balcon, chauffé et eau chaude fournis. $300. 739-9538. 12-5-80

C.D.N. 4031 Lacombe, haut de duplex, 8 pièces, 2 salles de bain, chauffé, eau chaude, près de l'Université. $550. par mois. Renseignements après 5h 341-6671. 15-5-80

HAUT de duplex, 7½ à louer, $600. par mois à Outremont, 276-7454. 12-5-80

OUTREMONT, grand 6½, bas de duplex près de tous services, très ensoleillé, 2 chambres, tapis mur à mur, cuisinière et lave-vaisselle inclus, chauffage électrique, garage, $465. Après 6h00, 272-0771. 12-5-80

PRÈS DE RADIO-CANADA, 4½, fournaise fournie. $115.00, 353-9469. 12-5-80

### LOGEMENT DEMANDÉ

PROFESSIONNEL désire logement meublé, Montréal ou environs, juillet à décembre. 321-8429. 13-5-80

### MAISONS À LOUER

MAISON UNIFAMILIALE coquette et ensoleillée, 3 chambres à coucher, 2½ salles de bains, une salle de jeu, un salon avec foyer naturel, un grand jardin clôturé avec grande terrasse. Laveuse/sécheuse, lave-vaisselle, rue tranquille près des parcs, écoles et université, idéal pour famille avec jeunes enfants. 1 août '80 au 30 août '81 (congé sabbatique). $850. par mois non-chauffé. Meublée de préférence, 272-2508 après 5 h 00. 12-5-80

MAISON MEUBLÉE ou semi-meublée, à louer à Westmount. $1,500./mois ou à convenir. Libre dès le 1er juillet. Sur la rue Sherbrooke, très près du parc, de la piscine et de la bibliothèque de Westmount. Maison très confortable avec 5 chambres à coucher, patio et stationnement. Bail de 2 ans, minimum. Tél.: 931-7891 12-5-80

### OCCASIONS D'AFFAIRES

506 Duluth, près St-Denis, café-terrasse à louer, $375. par mois, balance commerciale et stock neuf, $17,000. comptant. Appelez de 1h à 8h, 843-8985, 524-5217. 12-5-80

### OEUVRES / OBJETS D'ART

2 tableaux d'ALBERT ROUSSEAU, 12" x 16", prix à discuter. 769-0189, et 684-3002, après 6 h 30 p.m. 10-5-80

TABLEAUX: Rousseau, Dufour, Gingras, Perron, Toupin, Guinta, Gagnon, Bruni, Cusam, Pfeiffer et autres. Aussi, meubles en pin, à pointes de diamant, armoires, tables, coffres et le reste. Restauration de meubles. Rageot, c.p. 157, St-Germain 1-(819)- 395-4515 10-5-80

### OFFRES D'EMPLOIS

**SECRÉTAIRE JURIDIQUE**
Au moins deux ans d'expérience. Sténo-dactylo bilingue. Bureau situé Place du Canada.
**878-9381**
13-5-80

**REPRÉSENTANT(E)**
Avec expérience en milieu libraire ou scolaire. Expédiez curriculum vitae à:
**Dossier C-338, C.P. 117, Brossard, J4Z 3J1**
12-5-80

### OFFRES D'EMPLOIS

Le BOTTIN du CONSOMMATEUR ITALIEN (annuaire italien), cherche des représentants(es) à temps plein ou partiel. Communiquer avec M. Galati: 725-3703, 256-8310. 14-5-80

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

**LONGUEUIL — BELLERIVE**

Superbe maison canadienne sur terrain boisé. À 10 mn du métro. Boiseries chêne, 4 c.c., 2 foyers, sous-sol fini. Près de tous les services. Prix demandé $120.000. - Pour visite le samedi ou sur r.d.v.
**674-0051**
12-5-80

### OFFRES D'EMPLOIS

**VIEUX-MONTRÉAL**
**TENUE DE LIVRES — COMPTES RECEVABLES**
**Travail:**
— Consiste à assurer la coordination, la direction et la surveillance des activités de la section des comptes recevables.
— Doit tenir à jour les dossiers relatifs à la perception des comptes en souffrance, et en assurer un délai de perception raisonnale.
— Devra également tenir à jour tous les livres comptables usuels.
**Exigences:**
— Très bonne connaissance français et de l'anglais parlé et écrit.
— Usage connu de la dactylo.
— Posséder à la fois entregent et fermeté.
— Connaissance approfondie de la tenue de livres.
***Les personnes intéressées sont priées de communiquer entre 14h00 et 17h00 au:***
**286-1204** J.N.O.

**Secrétaire - réceptionniste**
**Dictaphoniste bilingue. Bureau situé au 2020 Université.**
**873-5601**
12-5-80

ORGANISME national situé à Ottawa recherche un(e) secrétaire de direction/chef de bureau. En plus d'assumer les fonctions pertinentes à l'administration générale et au secrétariat, le(a) candidat(e) devra coordonner la réunion du conseil national et de comtés. Rédiger les procès verbaux, embaucher et superviser le personnel de soutien, voir à la correspondance et à la planification relative aux déplacements du directeur et de son adjoint. Une excellente maîtrise du français et de l'anglais parlé et écrit ainsi qu'une aptitude à communiquer sont essentielles à ce poste. Salaire et avantages compétitifs. Adresser votre résumé à: Centraide/United Way Canada, 915 — 112 Kent, Ottawa, K1P 5P2 14-5-80

SECRÉTAIRE, 3 jours par semaine pour bureau d'avocats rue Sherbrooke, station de métro McGill, sténo bilingue. C. Martin. 282-0025 10-5-80

### PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

A-1 absolument confidentiel $1,200 à $600,000., 1ère, 2ième. Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106 jour ou soir. J.N.O.

ABAISSEMENT, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

REPENTIGNY, luxueux bungalow 60 x 60, 8 grandes pièces, chambre maîtres avec foyer et boudoir plus 2 chambres à coucher, 2½ salles de bains, tapis mur à mur, grand salon et salle à manger avec foyer, air climatisé central, armoires cuisine en chêne. Garage double, piscine chauffée, terrain boisé, $160,000. R. Lamothe 642-7330 ou 581-8222. Immeubles Janine Michaud courtier. 20-5-80

AUBAINE, MONTRÉAL-NORD, duplex, résidence du contracteur, très moderne. Chauffage électrique, foyer, bureau, garage, entrepôt, patio. Idéal pour homme d'affaires. $77,000.00; négociable ou À LOUER. 381-3443. Après 6 hres: 326-6898. 14-5-80

### OFFRES D'EMPLOIS

**MÉCANICIEN**
Avec carte A ou B, demandé pour ligne de finition de panneaux 4' x 8'. Connaissance des circuits électriques et bilinguisme de préférence.
***Votre demande, par écrit à:***
**Dossier C-339, C.P. 117**
**Brossard, Québec**
**J4Z 3J1**
12-5-80

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

**Montréal Trust**

**BORD DE LA RIVIÈRE**
Face à l'Île-Aux-Noix, architecture moderne, salon 20' x 30', foyer, hyp. 12¾%, prix $75,000.00. **C. Dépelteau 354-9944, 353-8770.**

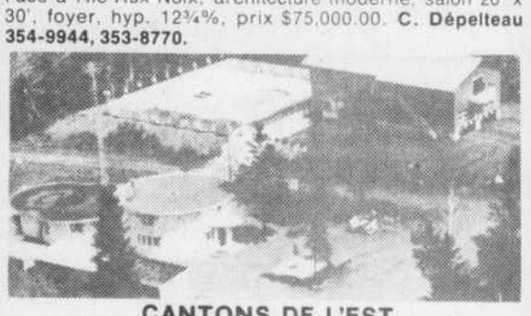

**CANTONS DE L'EST**
Domaine boisé de 50 acres à 1 hre de Montréal, cottage accomod. 25 pers., bâtisse de services, piscine, serre, site isolé, $175,000.00. **C. Dépelteau 354-9944, 353-8770.**

**POINTE-AUX-TREMBLES**
Bord de l'eau, spacieux cottage, 11 pces, excellente condition, terrain 20,000 p.c., piscine, $95,000.00. **C. Dépelteau 354-9944, 353-8770.**

**BOUCHERVILLE**
Magnifique cottage canadien tout brique, garage, site exceptionnel, idéal pour professionnel qui voudrait avoir son bureau adjacent à la maison. **Denise Verrette 655-3253, 353-8770.**
10-5-80

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

## LES MOTS CROISÉS

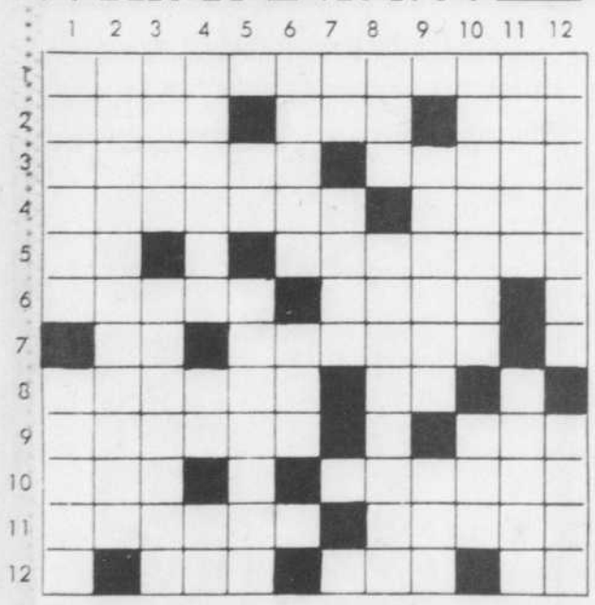

**Horizontalement**
1—Relatif à la télépathie.
2—Un nombre. — Pluie. — Utilisa.
3—Aimer avec passion. — Depuis les poignets jusqu'à l'extrémité des doigts.
4—Ville d'Espagne. — Escarpement rocheux bordant une combe de chaque côté.
5—Lac Ontario. — Prière de l'Église catholique pour les morts.
6—Réduire en miettes en froissant entre les doigts. — Du soir au matin.
7—Dans. — Têtu.
8—Fait un stoppage. — Sélénium.
9—Pariez. — Arme de jet portative.
10—Habitation. — Marquer de raies.
11—Divinité féminine. — Celui qui professe des opinions extrêmes.
12—Chemin de ville. — Volonté. — Dans.

**Verticalement**
1—Appareil végétatif des végétaux inférieurs. — Instrument chirurgical.
2—Détermination de la composition d'un gaz par emploi de l'eudiomètre.
3—Le roi des animaux. — Submerger un terrain par un débordement d'eaux.
4—Grosse pièce de construction à l'avant de la quille d'un navire. — Lettre grecque (16ième). — Connu.
5—Erbium. — Pense de nouveau.
6—Changer l'air. — Organe de l'odorat.
7—À toi. — A une odeur de.
8—Interjection. — Magistrat romain.
9—Qualité de ce qui est aigu. — Plante herbacée annuelle.
10—Nom des citoyens qui résidaient à Rome. — Adresse.
11—Lichen filamenteux. — Né du même père et de la même mère.
12—Inventeur du film photographique. — Audace.

**Solution d'hier**

## LE BRIDGE

### Quelle pensée profonde!

**par Charles-A. Durand**

♠ ♥ ♦ ♣

Donneur: Sud
Vulnérables: Nord-Sud

Nord
♠ 8 6 3
♥ V 7 6 5
♦ D 10 4
♣ A D 8

Ouest
♠ A R D 4
♥ 10 9 4
♦ 6 2
♣ V 9 3 2

Est
♠ V 9 7 5 2
♥ D 8 2
♦ 9 3
♣ R 7 6

Sud
♠ 10
♥ A R 3
♦ A R V 8 7 5
♣ 10 5 4

**Les enchères:**

| Sud | Ouest | Nord | Est |
|---|---|---|---|
| 1 ♦ | passe | 1 ♥ | passe |
| 3 ♦ | passe | 4 ♦ | passe |
| 5 ♦ | passe | passe | passe |

L'entame: le Roi de pique par Ouest.

Le contrat est très hasardeux et présente 4 perdantes. Cette donne démontre bien comment le joueur avisé doit raisonner et tenter l'impossible pour découvrir le plan et la technique de jeu permettant l'élimination de 2 de ces perdantes afin de réaliser le nombre de levées nécessaires à la réussite de ses enchères. C'est une donne très intéressante mettant en évidence les stratèges les plus fréquemment employés par les experts dans le jeu de la plupart des mains: ils sont souvent l'élimination et le renvoi de la main afin de provoquer un retour avantageux, ou encore la promotion de levées maîtresses afin d'éliminer des perdantes et le minutage du jeu des cartes afin de forcer l'adversaire à donner simultanément une coupe et un écart ou encore à offrir gratuitement une impasse.

Tous les éléments à employer pour faire agir ces stratégies se trouvent ici réunis dans les deux mains du déclarant.

L'entame du Roi de pique faite par Ouest est suivie de la Dame que Sud coupe. Un atout est joué vers la Dame du mort et son dernier pique est coupé; c'est l'élimination d'une couleur. Une deuxième ronde d'atout est faite vers le 10 du mort. Les atouts adverses sont ainsi enlevés. En face de ses problèmes, le déclarant doit rigoureusement minuter le jeu des couleurs. C'est ainsi qu'il doit tenter d'affranchir un coeur avant d'essayer l'impasse en trèfle. Il joue l'As et le Roi de coeur et donne un troisième coeur aux adversaires, la Dame tombe et le Valet du mort est affranchi. Ce Valet prendra soin d'une première perdante.

C'est le moment où Est est en main avec la Dame de coeur. Si celui-ci joue pique le déclarant écartera de sa main un trèfle perdant et coupera avec le dernier atout du mort; le Valet de coeur affranchi servira à écarter la deuxième perdante en trèfle du déclarant et le contrat sera accompli.

Si au lieu de jouer un pique, Est joue le trèfle il donnera une impasse gratuite vers le mort. Ainsi, 2 trèfles seront gagnés, le coeur sera joué et 11 levées seront remportées pour l'obtention du contrat. Des mains semblables sont souvent citées comme sujet d'étude.

## DÉCÈS

**BERNIER, Gilles Père** — À Granby, à la suite d'une longue maladie, à l'âge de 42 ans, est décédé le Père Gilles Bernier, membre de la Communauté missionnaire du Verbe Divin, fils de Richard Bernier et de Noëlla Desmarais. Outre son père et sa mère et les membres de la Communauté, il laisse ses frères et soeurs: M.Mme Harold Lapalme (Huguette), M.Mme Roger Bernier, M.Mme Léo Dansereau (Pauline), M.Mme Jean-Claude Labonté (Suzanne), M.Mme Réal Bernier, M.Mme Jean-Gil Côté (Denise), M.Mme Raymond Bernier, M.Mme Jacques Fontaine (Ginette), M.Mme Paul Plante (Johanne) ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins, cousines, neveux et nièces. Exposé à la Résidence funéraire J.A. Lesieur Inc., 855 rue Principale, Granby. Une Eucharistie sera célébrée vendredi à 20 heures en la chapelle du Séminaire du Verbe Divin de Granby au 1021 rue Cowey, Granby. Les funérailles présidées par son Excellence Mgr. Sanschagrin auront lieu en l'église de St-Valérien, le samedi 10 mai à 14 heures. Le corps du Père Bernier sera exposé en la Chapelle Ardente, samedi à partir de 11 heures.

**HÉBERT, Eugénie.** — À Montréal, le 7 mai 1980 à l'âge de 88 ans, est décédée, Mme veuve Elphège Hébert née Eugénie Chaussé, mère de Cécile (Mme Hercule Asselin), Léo (Père Franciscain), Jeannette (Mme Guy Barry), Maurice, André (époux de Rita Corbin), Gilles (époux de Aline Cyr), grand-mère de plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu le samedi 10 mai. Le convoi funèbre partira du salon Urgel Bourgie no 2251 rue Jean-Talon est pour se rendre à l'église St-Barthélemy où le service sera célébré à 10:00 heures. Et de là au cimetière Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MONGEAU, Jacques.** — À Montréal, le 7 mai 1980 à l'âge de 63 ans, est décédé, M. Jacques Mongeau gérant-fondateur de la Caisse Populaire St-Zotique de Montréal, époux de Paulette Frenette. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille Louise, son gendre François Georgen, sa fille Francine Mongeau-Duplessis, directrice des cours de perfectionnement féminin, son gendre André Duplessis, ses 2 petites-filles: Josée et Isabelle Duplessis, ses frères et belles-soeurs: Elias (Gertrude Perreault), Fernand (Hortense Pilon), Bernard (Mary Foley), Gabriel (Jacqueline Riopelle), et Mme veuve Antoine Mongeau ainsi que de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu le samedi 10 mai. Le convoi funèbre partira du salon Urgel Bourgie no 4505 rue Notre-Dame ouest, pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré à 10:00 heures. Et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

### NÉCROLOGIE
**Soeur Estelle Cormier**

À Ste-Anne-des-Monts, le 6 mai 1980, à l'âge de 62 ans et 8 mois, est décédée Soeur Estelle Cormier, Soeur de St-Paul-de-Chartres. Née le 13 août 1917, à Charlo (Nouveau-Brunswick), elle entra en communauté le 1er mai 1941. Elle fut nommée Econome Provinciale de la communauté en janvier 1960 et démissionna de ce poste pour raison de maladie en février 1980. Les funérailles auront lieu le vendredi 9 mai en l'église de Ste-Anne-des-Monts à 16:30 heures et l'inhumation au cimetière de la communauté à Ste-Anne-des-Monts également. Une messe sera célébré à l'église Notre-Dame-des-Neiges, le samedi 17 mai à 16 heures. Les amis sont chaleureusement invités à participer à cette célébration.

# Voyage Unik et Suntours remboursent un client déçu

**par Bernard Morrier**

A l'issue d'une cause débattue récemment devant la Cour des petites créances, le juge Michael Cuddihy a condamné l'Agence de voyage Unik et la firme Suntours Limitée à rembourser une somme de $246 à un voyageur déçu d'un voyage en Haïti, au début de 1979.

En novembre 1978, M. Nguyan Quang Quy avait acheté de l'agence Unik deux voyages Sunflight pour Haïti, au Domaine Idéal. Selon le dépliant publicitaire, le prix du voyage comprenait, en plus de l'envolée régulière d'Air Canada et les repas pendant le vol, le transport entre l'aéroport François Duvalier et l'hôtel, y compris la manutention des bagages, des chambres avec salle de bain privée, baignoire ou douche, un plan de repas selon l'hôtel choisi, et une autre au Cap-Haïtien, avec retour, s'il y avait lieu.

Le prix comprenait enfin les deux éléments devenus classiques par ce genre de voyage à forfait, soit le sac de plage et les services personnalisés du représentant local de Sunflight.

Rendus sur place, M. Quy et son épouse durent désenchanter, puisqu'ils ont dû débourser $96 pour des excursions à Jasmel et au Cap-Haïtien. Par ailleurs, à leur hôtel, pas de baignoire, ni d'eau chaude, tandis que les parasols, le tennis et le voilier ne se retrouvaient pas dans les services promis par l'agence et Suntours.

Ayant mis en preuve une lettre de deux autres voyageurs déçus, on y lit: «Il n'y a aucun jeux dans l'hôtel tel que promis par votre agence (sauf bien sûr les «jeux de fesses» qui sont très bien pourvus ici.»).

Ce qui amène le juge Cuddihy à dire dans son jugement que, non seulement, au Domaine Idéal, y avait-il de l'eau courante mais des «femmes courantes» aussi.

Pour tous ces désagréments, M. Guy réclamait $234, soit 25% du total des deux billets acquis par lui et son épouse et $50 pour les petits déjeuners qui, selon lui, étaient inadéquats.

Étude faite, le juge Cuddihy estime que M. Guy a droit au remboursement du prix des excursions à Jacmel et Cap-Haïtiens, soit $96, et il fixe également à $150 la valeur des services payés en trop et l'indemnité pour désagréments.

Quant au montant de $50 réclamé pour les petits déjeuners, la Cour en vient à la conclusion que cet aspect de la réclamation n'a pas été justifié, étant donné les conditions généralement reconnues quant au coût de l'alimentation dans un certain nombre des îles des Antilles.

Dans cette affaire, le propriétaire de l'Agence Unik, M. Dénis Giroux, a soutenu qu'il ne devait pas être tenu responsable de l'organisation de l'hôtel où le couple a été logé, attendu que cette responsabilité reposait sur Suntours.

Le juge Cuddihy a rétorqué que l'agent de voyage, vendeur de voyage à forfait, ne peut pas ignorer à notre époque les méthodes d'exploitations commerciales des grossistes avec lesquels il fait affaire, tels Suntours.

Voilà pourquoi l'Agence Unik et Suntours sont condamnés solidairement à rembourser à M. Guy $246, plus les frais judiciaires de $10.

Une marche; de marche en marche!
Participaction
Marchez dès aujourd'hui

## Carrières et Professions
Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Le Conseil scolaire du district numéro 26 invite les personnes intéressées à poser leur candidature au poste suivant:

### Enseignant de musique
**(Enseignant itinérant devant enseigner la musique aux classes élémentaires du programme d'immersion)**
Le ou la candidat(e) doit être bilingue et détenir un Brevet d'enseignement et Certificat IV.
*Toute personne intéressée doit faire parvenir sa demande au plus tard le 15 mai 1980, à:*

**Dr. John F. T. Hildebrand**
**Surintendant**
**District Scolaire no 26**
**Case postale 10**
**Fredericton (N.-B.)**
**E3B 4Y4**

### Médecins demandés
— Clientèle assurée
— Travail à domicile et en clinique.
Candidatures traitées confidentiellement.
**Endroit:** Sherbrooke.
*Écrire sans délai à:*

**25 rue Wellington nord**
**suite 310**
**Sherbrooke, P.Q. J1H 5B1**
**Tél.: 1-(819) 566-4333**

**LE COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DE ST-BONIFACE, MANITOBA**
recherche un (e)

### Professeur bilingue de sténographie (shorthand) et de procédés de bureau (office procedures)

**Salaire:** selon les qualifications et l'expérience telles qu'indiquées dans la convention collective.

***Communiquer immédiatement avec:***

**Laval Cloutier**
**Directeur du Collège Communautaire**
**200 avenue de la Cathédrale**
**St-Boniface, Manitoba R2H 0H7**

**ou téléphoner le jour: 1(204) 233-0210**
**le soir: 1(204) 253-4176**

Entrevues possibles les 17, 19 ou 20 mai.

### PRÉPOSÉ(E) AU CRÉDIT ET À L'ADMINISTRATION

Sous l'autorité du directeur du crédit et de la comptabilité, le candidat sera responsable des dossiers de crédit et devra effectuer différentes tâches administratives.

**Exigences:**
— Un minimum de douze années de scolarité;
— Connaissance de l'anglais;
— Posséder de l'expérience dans le crédit et l'administration.

**Salaire:** selon les qualifications et l'expérience.

*Faire parvenir curriculum vitae à:*

**DOSSIER 3266**
**Le Devoir**
**C.P. 6033, Montréal H3C 3C9**

**COLLÈGE NORTHERN DES ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE**
**Campus de Kirkland Lake**
Sollicite les services d'un

### PROFESSEUR BILINGUE de COMPTABILITÉ
**et autres sujets associés**

**EXIGENCES:**
Diplôme post-secondaire, ou membre des sociétés R.I.A. ou C.G.A.
Expérience en enseignement serait un atout.
La connaissance des deux langues officielles serait un avantage.
**ENTRÉE EN FONCTION:**
1980 08 05
**CONDITIONS DE TRAVAIL ET SALAIRE:**
Selon la convention collective des enseignants (C.A.A.T.)
**ÉGALITÉ DE CHANCE D'EMPLOI**
*Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant 1980 05 30, au:*

**Collège Northern des arts appliqués et de technologie,**
**140 Government Road, East,**
**Kirkland Lake, Ontario**
**P2N 3L8**
**CONCOURS: # 80-35**

CENTRE HOSPITALIER RESTIGOUCHE HOSPITAL CENTER

### TRAVAILLEUR SOCIAL III
**CENTRE HOSPITALIER RESTIGOUCHE CAMPBELLTON**

***Le présent concours s'adresse également aux hommes et aux femmes.***

**FONCTIONS:** Le candidat choisi sera chargé de l'administration des Services sociaux et de la surveillance des travailleurs sociaux au Centre hospitalier Restigouche. Il devra aussi planifier les services, assurer la liaison entre l'hôpital et les services communautaires et diriger des séances de thérapie individuelle ainsi que des séances de thérapie de groupe. Le titulaire de ce poste participera aux travaux des comités d'administration de l'hôpital et d'intérêt professionnel.

**QUALITÉS REQUISES:** Diplôme universitaire au niveau de la maîtrise en travail social et une grande expérience dans ce domaine ou l'équivalent. Une bonne connaissance des deux langues officielles est essentielle.

**TRAITEMENT:** $19,068 à $23,196 par année.
Numéro du concours CHRHC 80-003

*Les demandes doivent nous parvenir* ***au plus tard*** *le 20 mai 1980.*

**ADRESSER SA DEMANDE AU:**

**Directeur du Personnel**
**Centre hospitalier Restigouche Inc.**
**C.P. 10**
**Campbellton, Nouveau-Brunswick**
**E3N 3G2**

**NOTER:** Une formule de demande d'emploi devrait être remplie pour chaque concours.

La Société d'Aménagement de l'Outaouais

### GESTION DU PERSONNEL

Sous l'autorité du Directeur des finances et de l'administration, le(la) candidat(e) assume la gestion des activités suivantes:
— Négociation et application de conventions collectives;
— Recrutement et sélection du personnel;
— Notation et formation;
— Classification des emplois;
— Classements d'employés;
— Administration des affaires courantes concernant la gestion du personnel.

**EXIGENCES**
— Détenir un diplôme universitaire en administration, en relations industrielles ou une autre discipline appropriée;
— Posséder quelque 5 années d'expérience pertinente à la fonction;
— Posséder les qualités personnelles suivantes: — maîtrise de la langue française (parlée et écrite), sens de la responsabilité et de l'équité, initiative et aptitudes à la communication.

**TRAITEMENT:**
Selon les barèmes de rémunération de la Fonction publique du Québec.

*Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur offre par écrit, accompagnée de leur curriculum vitae et d'une photocopie de l'original de leurs attestations d'études, au plus tard le 23 mai 1980, au:*

**Secrétaire de la Société**
**d'aménagement de l'Outaouais**
**768, boulevard St-Joseph**
**Case postale 1666 Hull (Québec)**
**J8X 3Y5**
**Concours no: 53-03**

Société d'aménagement de l'Outaouais
Gouvernement du Québec

Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Canada / Public Service Canada

### CHERCHEUR (GEOCHRONOLOGIE)
(310-106-017)

**Traitement: jusqu'à $42 283 (selon l'expérience)**
**Nº de référence: 31-2080-1**
**Ministère de l'énergie des mines et des ressources**
**La Commission Geologique du Canada**
**Ottawa (Ontario)**

**Fonctions**
La Commission géologique du Canada est à la recherche d'un chercheur principal pour combler un poste à la Division du précambrien. Le candidat doit posséder un doctorat en géologie (ou un diplôme de niveau inférieur pourvu que le candidat fasse état d'expérience en recherche et que sa productivité équivale à celle d'un détenteur de doctorat). Le candidat choisi entreprendra des études en géochronologie en mettant l'accent sur la géochronologie du Précambrien, à titre d'apport aux connaissances géologiques du Canada. Le candidat sera en charge d'un laboratoire de géochronologie doté actuellement d'un équipement permettant d'étudier les systèmes d'isotopes U-Pb, Rb-Sr et K-Ar. Le candidat devra collaborer avec des géologues, sur le terrain comme au bureau, à des travaux de cartographie régionale sur le terrain afin d'apporter une solution aux problèmes géochronologiques repérés au moyen de la cartographic de la roche en place et de synthèses géologiques régionales.

**Conditions de candidature**
Les candidats doivent avoir déjà entrepris des études de géochronologie et aussi faire état d'expérience dans la gestion d'un laboratoire de géochronologie.

**Exigences linguistiques**
La connaissance de l'anglais est essentielle.

"De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante;
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below".

Le poste est également annoncé par concours restreint (80-EMR-CCID-GS-70-03553).

**Comment se porter candidat**
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
**Mlle. Joan Girling**
**Commission de la Fonction publique du Canada**
**Bureau de dotation de la région de la capitale nationale**
**16e étage tour Ouest, L'Esplanade Laurier**
**Ottawa (Ontario) K1A 0M7**
**Date limite: le 16 juin 1980**
*Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.*

## ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
**286-1202**
**844-3361** (pour tout autre service)
- 55' par ligne agate
- Chaque parution coûte $8.80 le pouce et ½
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en page 18

**PROPRIÉTÉ À VENDRE**

### VILLE MONT-ROYAL

Duplex impeccable, couloir central, foyer naturel, cuisine, coin repas et buanderie. 4 chambres à coucher, 3 salles de bains. Salle de jeu avec foyer. À l'étage, logement de 7 pièces, 2 salles de bains complètes. Garage double, beau jardin privé. Nouvelle exclusivité $225,000. Mme Lola G. Aucoin 342-9300 ou 731-6817.

Cottage détaché construit selon plan individuel. Salle à manger lambrissée, foyer naturel, mezzanine, 3 + 1 chambres à coucher, cuisine moderne, salle de jeu, véranda, jardin. Exclusivité, très bonne hypothèque. Mme Paule D. Charest 737-6431 ou 731-6817.

Split level détaché très bien situé - grande entrée, cuisine rénovée, 4 chambres à coucher, 2½ salles de bain, "Den" avec foyer naturel, salle de jeu, garage double. Exclusivité, Mme Margo Timmins-Mudry 731-5209 ou 731-6817.

Exclusivité à $88,000. - avec environ $37,000. d'hypothèque à 10¼% - cottage plus ancien de 4 chambres à coucher. Grand salon avec foyer, salle à manger séparée, cuisine moderne, jardin avec patio très privé. Mme Jocelyne G. Lambert 737-5645 ou 731-6817.

Face à un parc, ce bungalow de 5 pièces avec foyer au salon, salle à manger, bonne cuisine avec véranda, 2 chambres à coucher, garage. Idéal pour couple à la retraite. Joli jardin. MLS. Mme Louise Longtin 342-9393 ou 731-6817.

**FRANK A. NORMAN & CIE LTÉE**
*Courtier licencié*
**731-6817** 10-5-80

**PROPRIÉTÉS À VENDRE**

CARRÉ ST-LOUIS, avenue LAVAL, vieux duplex, 4 étages, détails architecturaux intéressants, 12 grandes chambres ensoleillé, foyer, cuisine rénovée, jardin en arrière. $60,000. 933-5886. 12-5-80

ST-BRUNO: Grand cottage pierre brique 1973, 9 pièces, salle familiale niveau, foyer 1½ toilette, piscine clôturée, garage niveau, secteur paisible. $74,900. 653-1576, 653-2701. TRUST ROYAL COURTIERS. 10-5-80

ST-BRUNO: Occupation juillet, bungalow cinq pièces, trois chambres, sous-sol isolé styrofoam. Près des écoles. Beau terrain, clôturé. Appelez Thornton 653-2496. MONTRÉAL TRUST, COURTIERS. 10-5-80

ST-BRUNO: $54,700. Propriété exceptionnelle, bungalow brique, 2 chambres, magnifique terrain boisé, 16,565 p.c. sur lac, à 3 minutes des transports, écoles, "shopping". Hypothèque $35,000. à 12% Pauline Martel 653-2496, 653-3257. MONTRÉAL TRUST, COURTIERS. 10-5-80

ANJOU, cottage construction 1979, près de commodités, résidence luxueuse, impeccable, comptant $20,000. S. Brouillard 352-3713 353-8770. Montréal Trust courtier. 10-5-80

BOUCHERVILLE, la maison sous les arbres, montagnard pierre et brique, 8 pièces, salle à manger, 2 salles de bain, armoires et rampes en chêne, sous-sol fini, foyer naturel en pierre, piscine creusée chauffée, patio, terrain paysager de 12,500 p.c., cabanons, près centre d'achat et autobus, taxes basses, endroit recherché, occasion à ne pas manquer, $85,000. Particulier, jour: 849-9111, soir: 655-4722. 15-5-80

ST-DENIS sur RICHELIEU, propriété riveraine construite sur spécifications, matériaux de première qualité. 25,500 p.c. de terrain. Taxes: $504. Faut voir! Excellent pour amateur de bateau. Camille Lacoursière, 653-2496, 653-9970. MONTRÉAL TRUST, courtier. 10-5-80

STE—JULIE: Bungalow semi-détaché, hypothèque 12¼% avec un très petit comptant, grandeur: 30' x 36! Neuf. À voir. R. Langlois 653-4277, 679-1110 Fiducie du Québec, courtier. 10-5-80

VILLE ST-LAURENT, cottage détaché récemment rénové, 3 chambres, grande cuisine, sous-sol fini, garage, terrain paysager, libre 1er juin. Balance d'hypothèque à 11½%, prix ferme $69,500. 688-1537. 12-5-80

**PROPRIÉTÉS À VENDRE**

**ÎLE DES SOEURS**
**GRAND COTTAGE JUMELÉ,** rue Berlioz, à partir de $68,500. + le coût des installations d'aqueduc, égouts, pavage, trottoir, éclairage de la rue; donc, réduction des taxes annuelles, $7,000.00. **Roger Soudre, 326-8102, 352-1076, en fin de semaine; de 11h. à 16h., 768-1502.**
**TRUST NATIONAL, courtier**
10-5-80

### FARNHAM-EST
À 50 milles à l'est de Montréal, domaine de 75 acres, avec maison centenaire, rénovée. Écurie, grange, érablière équipée, piscine. Bon investissement. Informations: **Marie-Paule Lizotte, 1-263-4455, 1-263-4988.**
**IMMEUBLES BROMIS INC.**
10-5-80

CHARLEVOIX, St-Irénée, maison d'époque, grande valeur, exceptionnelle par son style, son intérieur, son site, terrain à proximité du fleuve. Soir: (418) 635-2859. 16-5-80

MONTEBELLO, P.Q. sur le magnifique lac Commandant, située dans une réserve privée de chasse et pêche, propriété unique, 2,100 p.c. de plancher, incluant un chalet pour les invités. Ameublement, bateau, quai, beaucoup d'extras. Complètement privé. Prix: $95,000. Inf. 1-613-226-5005. 10-5-80

QUARTIER ST-LOUIS, propriété à vendre (devant être rénovée), 3 logements. Téléphonez entre 9h00 et midi, (514) 471-3816. Pas d'agent. 12-5-80

QUTREMONT, cottage détaché, grande cuisine moderne, nouveaux appareils ménagers, tuiles de céramique, "powder room" au rez-de-chaussée, foyer, 4 chambres à coucher, sous-sol fini au complet, tapis mur à mur. Pas d'agents: 341-6474. 10-5-80

OUTREMONT, particulier, prix réduit. Cottage détaché, 5 chambres, foyer, solarium, boudoir, 2½ salles de bains, salle de jeux, boiseries, garage, etc. Hypothèque 11%. 279-3210. 10-5-80

STE-ROSE, LAVAL, maison pierre et cèdre, 1973, 45 x 30, 8 pièces, grand terrain paysager, chauffage électrique. Hypothèque 10¼%, échue en 1983. Louée jusqu'en juin 1981. Prix de vente $59,900.00. Informations et rendez-vous: Marcel Paquette, (514) 625-2155, après 5 heures. 10-5-80

**PROPRIÉTÉS À VENDRE**

**WESTMOUNT**
**Résidence détachée en pierre**
**Nouvelle exclusivité**

Résidence extraordinaire, de grand style, avec vue superbe, bien que située au niveau intermédiaire de la montagne. Vaste hall d'entrée en marbre, salon de 27' de longueur, grande salle à manger, "den" avec foyer naturel, terrasse. Cuisine avec salle à déjeuner attenante, suite principale avec cabinet de toilette et 2 salles de bain complètes, 6 autres chambres à coucher, 5½ salles de bain. Immense jardin avec possibilité de piscine. Terrain de plus de 14,000 p.c. Veuillez communiquer avec **Mme Pauline Bates 932-2224, 731-6817 ou:**
**Frank A. Norman & Cie Ltée**
*Courtier Licencié*
**731-6817**
10-5-80

ST-DENIS: Maison pièces sur pièces avec potentiel de restauration rare. Dans le village sur grand terrain. Les traces d'hier dans les murs, les bâtiments, la cour! Pour connaisseur! $36,000. Huguette St-Germain, 584-3456, 467-1120 MONTRÉAL TRUST COURTIER. 10-5-80

LANORAIE, 30 milles Montréal, résidence de luxe face au fleuve, rénovée 1975, décoration en cours de parachèvement, piscine chauffée, terrain 95,000 p.c. avec garage séparé pour bateau et automobile. Téléphonez au propriétaire. 1-514-887-7202. 12-5-80

LAURENTIDES

STE-MARGUERITE du lac MASSON — Attrayante propriété avec petit lac privé, située à 4 milles du village. Chalet suisse meublé et chauffé à l'électricité, foyer au salon, 3 chambres à coucher, salle de bains. MLS, $145,000.00.
CHANTECLERC — STE-ADÈLE — Magnifique propriété habitable à l'année, salon avec plafond cathédrale, gros foyer en pierre, salle à manger séparée, 4 chambres à coucher, salle de jeu avec 2 chambres, foyer; partiellement meublée avec moquettes partout. Cuisine avec équipement moderne. Garage double. Piscine chauffée Dauphin. Disponible immédiatement. MLS, $140,000.00
STE-ADÈLE — De style canadien, habitable à l'année, chalet à l'électricité, 2 foyers, salle à manger séparée, cuisine moderne équipée, 3 chambres à coucher, 1½ salle de bain, partiellement meublé. Bien situé, près des sports d'hiver et d'été. $69,500.00.
STE-MARGUERITE STATION — Résidence en pierre, couverte de vignes, salon avec foyer, salle à manger, cuisine moderne. À l'étage, 2 chambres à coucher, salle de bain + appartement avec entrée séparée, cuisinette et salle de bain. Garage double. Terrain de 100,000 p.c. $67,500.00.
STE-ADÈLE — Maison familiale demandant des réparations à l'intérieur, c'est pourquoi le prix demandé est sous la valeur du marché. Grand salon avec foyer, salle à manger séparée, 4 chambres à coucher, 1½ salle de bain, vue et droit de passage au lac. MLS, $55,000.00.
STE-MARGUERITE STATION — Belle maison en bois rond, habitable à l'année. Située sur le terrain de golf Alpine. Salon avec foyer, salle à manger séparée. Cuisine moderne équipée, 3 à 4 chambres à coucher, 2 salles de bain. Véranda renfermée et chauffée. Co-exclusif, $89,500.00
Pour de plus amples renseignements sur ces propriétés, veuillez communiquer avec Madame E.A. Millar, 731-6817 ou à frais virés, 1-(819)-322-2932. FRANK A. NORMAND & Cie Ltée, courtier licencié, 731-6817. 10-5-80

LAVAL SUR LE LAC. Magnifique cottage de 9 pièces, terrain 136 x 180, piscine intérieure, foyer, plusieurs extras. Idéal pour professionnel. $118,000. M.L.S. Luc Séguin, 667-3333, 384-6607. DesRosiers Courtier. 10-5-80

**PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE**

### PRÈS DE BERTHIERVILLE
Domaine 65,000' car., paysagé, court de tennis privé, piscine creusée, rivière. Très belle canadienne pierres des champs & stuc, 7 pièces, foyer, moquettes aux 3 niveaux, 2 salles de bain, bar, etc. Vente privée. $85,000.00.
**(514) 836-3974**
10-5-80

CANTONS DE L'EST, ferme 75 acres, érablière, maison meublée centenaire, rénovée, très belle, chauffage électrique, foyer, piscine creusée, maisonnette pour serviteur, bâtiment, remise, 2 chevaux de selle, équipement, $50,000 comptant. Margot Bolduc, 645-1136, 353-8770, Montréal Trust courtier. 10-5-80

VERMONT, près de Jay Peak, chalet meublé, moderne, disponible pour les mois d'été, l'été au complet, ou pour 1 an, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, foyer, sauna, site enchanteur, ruisseau. Idéal pour la marche en campagne. Mtl: 931-3217 - Vermont, fin de semaine 802-326-4493. 12-5-80

ST-JOSEPH-DE-MEKINAC, grande maison bois, solage neuf, à proximité de montagnes, rivières, lacs. Libre immédiatement. 1-819-536-5388. 12-5-80

**SOCIÉTÉ-LOISIRS**

### ÊTRE DEUX...
**Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux**
Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit.
**282-0058**
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi
**RENDEZ-VOUS**
**1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal (Métro Peel)**
J.N.O.

**SOCIÉTÉ-LOISIRS**

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues sur rendez-vous. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2h à 7h. 524-3852. J.N.O.

**TERRES/TERRAINS**

MONT ORFORD, vue panoramique; coucher de soleil, ruisseau, près ski. $0.12 à $0.15 le p.c. Conditions faciles. Frais virés: 1-514-297-3163. J.N.O.

ST-BASILE, ST-HUBERT: Terrain avec services, près des services publics, secteur établi, prix raisonnable. R. Langlois 653-4277, 679-1110. Fiducie du Québec, courtier. 10-5-80

STUKELY SUD: Magnifiques terrain boisés, site enchanteur, aménagés lacs, chemin sortie autoroute Cantons de l'Est. R. Langois, 653-4277, 679-1110. Fiducie du Québec, courtier. 10-5-80

VAL MORIN, 2 milles du centre de ski Sun Valley. Cherche 4 personnes intéressées à une co-propriété - domaine de 100 acres avec lac naturel privé. 1-(819)-322-5854. 12-5-80

**VOYAGES**

CHARTER, CCF, meilleurs prix: Europe, Floride, Mexique, EURO-AMERICAIN 878-1085. J.N.O.

# Opéré au cerveau, Racine demeure dans le coma

Le boxeur Ralph Racine est toujours dans le coma à la suite d'une intervention chirurgicale au cours de laquelle les médecins lui ont prélevé un caillot de sang au cerveau. L'opération a eu lieu à quatre heures jeudi matin à l'hôpital Maisonneuve, soit quelques heures seulement après sa défaite par KO technique au 12e round contre Gaétan Hart, qui a victorieusement défendu son titre de champion des poids légers au centre sportif Paul-Sauvé. Mme Mary Racine, la mère du boxeur, a indiqué que son fils était dans un état stable mais toujours dans le coma.

Racine a quitté l'arène sur une civière, plusieurs minutes après que l'arbitre Guy Jutras eut mis fin au combat, largement dominé par Gaétan Hart. Celui-ci a en outre bombardé son rival de plusieurs coups pendant près de 30 secondes à la 12e reprise sans que Racine puisse offrir une quelconque résistance. L'arbitre a interrompu le match à 1:43 du 12e round.

«Il était dans le coma et ils ont dit qu'ils devaient l'opérer pour enlever un caillot au cerveau, a expliqué Mme Racine. Le neurochirurgien, le docteur Mathieu, a dit que Ralph était dans un état stable. Il a ajouté qu'il n'aurait pas tenté l'opération si Ralph n'avait pas eu de chance de s'en sortir.»

Les médecins et le personnel de l'hôpital ont refusé de donner d'autres précisions sur l'état de Racine.

Mme Racine, en larmes, a dit que son mari Florent avait assisté à quelques combats de son fils dernièrement mais qu'elle s'était abstenue depuis la défaite de Ralph contre Hart il y a deux ans. Elle a indiqué que son mari retournera à Niagara Falls si la condition de son fils s'améliore mais qu'elle avait l'intention de demeurer à l'hôpital encore quelque temps.

Johnny Sudac, l'entraîneur de Racine, était très ébranlé par la tournure des événements. «Sa vie est dans les mains de Dieu, a-t-il dit. Je sais une chose toutefois. Jamais je lui permettrai de remonter dans l'arène. Il avait un caillot de sang et il a été opéré à 4 h. L'opération a duré deux heures et les médecins ignorent pour l'instant ce qu'il adviendra», a-t-il ajouté.

Sudac et Racine font équipe depuis huit ans déjà. Sous sa gouverne, Racine a conservé un palmarès de 29-8-1 chez les professionnels, et il espérait livrer un combat de championnat du monde contre Wilmer Kenty de Detroit, qui était présent au combat.

Hart, qui peut désormais viser le titre mondial, s'est précipité à l'hôpital peu après le combat afin de partager la douleur des parents et amis de son malheureux adversaire. La victoire du boxeur âgé de 26 ans a été évidemment assombrie par la tragédie qui a suivi le match.

«Promettez-moi qu'il ne boxera plus jamais,» a supplié Hart.

«Ce n'est pas de ta faute mon gars, lui a-t-on répondu. Cela aurait pu t'arriver. C'est la boxe.»

Hart a été ébranlé dès le premier assaut par trois coups de Racine portés sous la ceinture. Il a cependant pris l'initiative de la rencontre, qu'il a contrôlé de la troisième à la septième reprise. Racine a porté de bons coups en huitième mais Hart a repris le commandement en neuvième.

Le champion a accueilli Racine de plusieurs droites au corps et à la tête le long des câbles en onzième. Racine est tombé au tapis lorsqu'il a glissé et il s'est ensuite relevé péniblement pour s'accrocher à Hart jusqu'à la fin de la reprise. Les deux boxeurs se sont enfin portés à l'attaque au douzième round qui s'est terminé par un KOT.

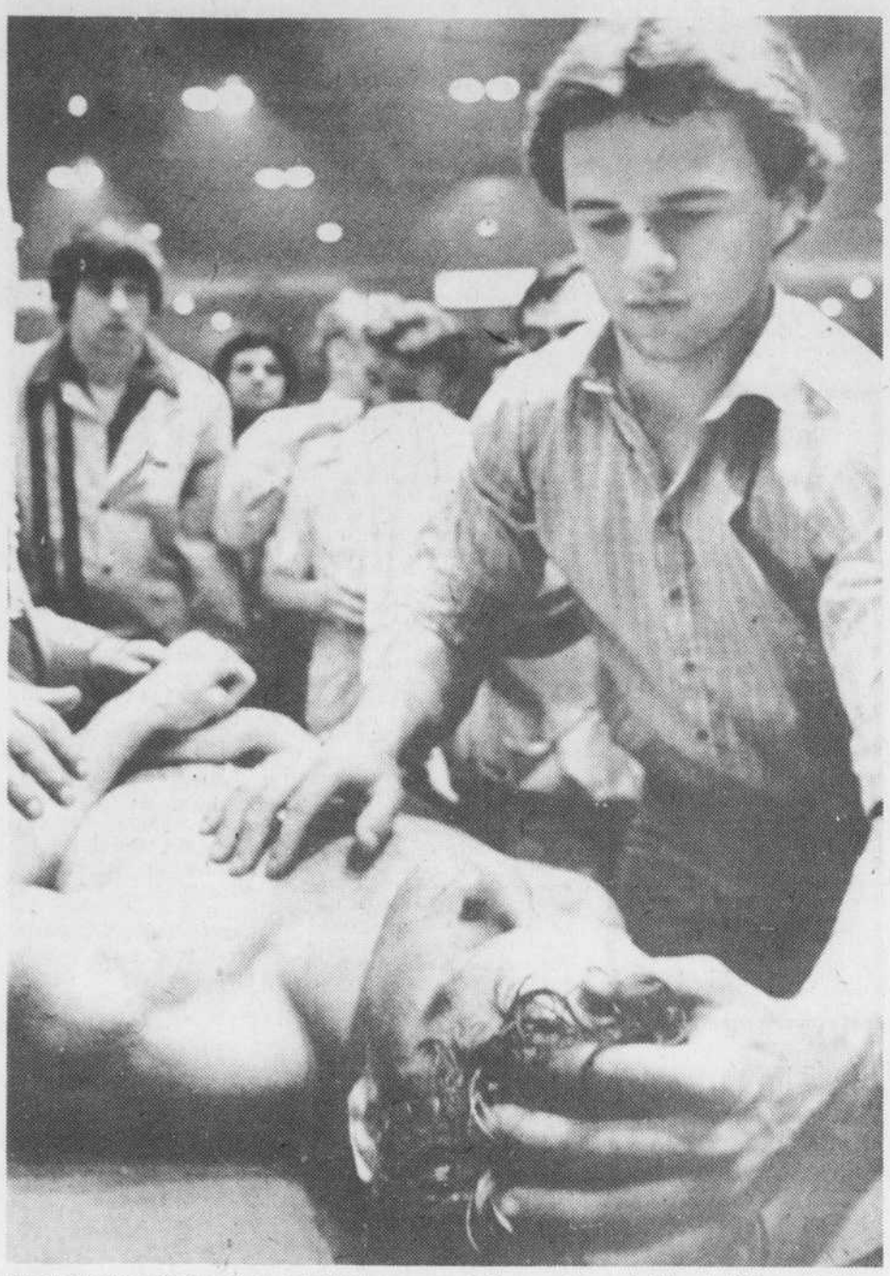

Ralph Racine, inconscient, est placé sur une civière après avoir été mis KO par Gaétan Hart, mercredi au centre Paul-Sauvé. Racine est toujours dans le coma à l'hôpital Maisonneuve, où les médecins lui ont enlevé un caillot de sang au cerveau. (Photolaser CP)

*Se refusant à laisser tomber les joueurs*

# Ruel garde son poste d'entraîneur

**par François Lemenu**

Le Canadien de Montréal sera de nouveau dirigé par Claude Ruel l'an prochain. La nouvelle a été annoncée hier par le directeur-gérant Irving Grundman, qui a souligné le travail extraordinaire de Ruel au cours de la deuxième moitié de la saison.

La décision de Ruel était attendue depuis quelque temps déjà même si le principal intéressé savait dès les séries éliminatoires qu'il serait de retour.

«Ces quatre mois et demi comme entraîneur du Canadien ont été les plus beaux de ma carrière d'instructeur, a expliqué Ruel, hier. Les joueurs que j'ai eus le plaisir de diriger forment un groupe extraordinaire, et je ne pouvais pas les laisser tomber après l'effort qu'ils ont fourni. Ils ont travaillé sans relâche durant des mois, donnant chaque jour le maximum. Dans ces conditions je devais revenir.»

Ruel a hésité à revenir l'an prochain pour deux raisons principales. Il voulait d'abord s'assurer auprès de son médecin que le travail exigeant d'entraîneur ne risquerait pas de lui faire perdre son oeil. Épuisé au cours des dernières semaines de la campagne, Ruel a craint un moment pour sa vue qui avait légèrement baissé.

«Le médecin m'a dit que je pourrais toujours perdre l'usage de mon oeil mais qu'il ne fallait pas s'alarmer sans raison. Je continuerai donc mon travail mais je subirai des examens tous les deux mois et non plus une seule fois par année.»

Ruel a succédé à Bernard Geoffrion le 4 décembre dernier dans des circonstances assez difficiles alors que l'équipe, complètement désorientée, accusait les défaites à un rythme alarmant. Ruel avait alors décidé de mener seul la barque du Canadien plutôt que de s'adjoindre un assistant. Cette fois, Ruel a obtenu de Grundman l'assurance qu'il aura un adjoint la saison prochaine.

«Mon choix n'est pas encore arrêté, dit-il. Mais je veux qu'il soit un homme de hockey qui saura apporter des idées et contribuer réellement aux succès de l'équipe. Il faudrait en fait qu'il soit suffisamment bon pour être lui-même entraîneur.»

Quelques noms ont déjà été mentionnés. Le capitaine du Canadien, Serge Savard, est l'un de ceux-là. Mais encore faudra-t-il qu'il prenne sa retraite à l'âge relativement jeune de 34 ans. Il y a aussi Bert Templeton avec les Voyageurs de la Nouvelle-Écosse.

Ruel a indiqué que des changements seront apportés la saison prochaine, sans toutefois préciser davantage. Des noms peuvent être avancés cependant. Le défenseur Guy Lapointe a subi les foudres de l'entraîneur cette année et les deux hommes ne se sont guère parlé depuis. Gilles Lupien un autre défenseur, a peut-être joué son dernier match dans l'uniforme tricolore, Ruel lui ayant préféré le jeune Gaston Gingras en fin de saison. Et il y a bien sûr Danny Geoffrion. Mais son cas est plus compliqué.

Cela dit, Ruel entrevoit la prochaine campagne avec beaucoup d'optimisme, en dépit de l'élimination du Canadien par les North Stars du Minnesota dès les quarts-de-finale. Il rappelle avec raison que l'équipe a obtenu 65 points à ses 40 dernières parties et que seules la tenue exceptionnelle du gardien Gilles Meloche et l'absence de joueurs (Lafleur et Larouche) expliquent la défaite du Tricolore.

«Nous méritions au moins d'atteindre la demi-finale, dit-il sans amertune aucune. Nous avons de bons jeunes joueurs qui devraient encore s'améliorer si nous les suivons attentivement. Et cette année, je pourrai me préparer dès le début du camp d'entraînement.»

Ruel ne promet pas une coupe Stanley mais il assure que l'équipe jouera avec le même dynamisme que cette saison. C'est déjà beaucoup.

**ÉCHOS** — Les Penguins de Pittsburgh ne renouvelleront pas le contrat de l'entraîneur Johnny Wilson. Cette saison, les Penguins ont terminé au 13e rang avant d'être éliminée par les Bruins de Boston dès les huitièmes-de-finale... L'acteur Glen Ford a renoncé à faire l'acquisition des Flames d'Atlanta, ce qui laisserait le champ libre aux frères Seaman de Calgary. Ceux-ci ont d'ailleurs rencontré cette semaine le propriétaire des Flames, Tom Cousins, et un accord pourrait intervenir très bientôt.

*Les Sabres remportent une deuxième victoire*

# Les Flyers éliminent les Stars

Les Flyers de Philadelphie ont mis fin à l'excellente saison des North Stars du Minnesota en les battant hier soir au compte de 7 à 3. Pendant ce temps, à Buffalo, les Sabres ont vaincu les Islanders 2 à 0 et ont ainsi conservé leurs chances d'accéder à la finale de la Coupe Stanley.

À Philadelphie, Bill Barber a compté deux buts et égalé un record des éliminatoires, neuf buts dans une série, pour mettre les Flyers sur le chemin de la victoire.

Les North Stars ont ouvert le pointage dès le début du match mais Barber a vite répliqué pour les Flyers qui n'ont jamais perdu l'initiative par la suite.

Les Flyers ont pris les devants à 6:26 de la première période avec le deuxième but de Barber qui donnait une avance de 2-1 aux Flyers pendant une infériorité numérique.

Barber a aussi égalé le record de Derek Sanderson qui avait marqué trois buts en infériorité numérique dans les séries 1969. Barber a marqué ces trois buts contre Minnesota en établissant un record pour une série.

Les Flyers, qui ont emporté la coupe Stanley en 1974 et 1975, en sont à leur première finale depuis 1976, alors que le Canadien avait balayé la série 4-0.

Les Stars avaient ouvert le pointage après 44 secondes de jeu quand Craig Hartsburgh a marqué. Rick MacLeish a répliqué, également pendant un avantage numérique, à 2:23.

Après le premier but de Barber, Reggie Leach a porté la marge à 3-1 avec le premier de ses deux buts à 12:16. Al MacAdam a réduit la marge à 3-2 lors du premier but des Stars en 30 avantages numériques.

Toutefois, Bob Dailey a porté le compte à 4-2 avant la fin de la période. Leach a marqué son 2e but au début du 2e engagement, puis Barber a marqué de nouveau.

Bob Flockhart a réduit le compte à 6-3 à 14:43, mais Bobby Clark a complété le total du match à 16:19.

À Buffalo, John Van Boxmeer et Richard Dunn ont marqué chacun un but sur des jeux de puissance pour permettre aux Sabres de vaincre les Islanders au compte de 2 à 0. C'était le deuxième blanchissage de Bob Sauvé dans les séries.

Les Sabres ont ainsi réduit l'avance des Islanders dans la série 3 à 2. La prochaine partie aura lieu samedi à Uniondale. Si les Sabres qui ont perdu les trois premiers matchs réussissaient à égaler la série, le match suivant aurait lieu mardi prochain à Buffalo.

Sauvé a repoussé 22 tirs. Il était devant la cage des Sabres pour un deuxième match de suite, brisant ainsi le système de rotation des gardiens de Scotty Bowman. Pour les Islanders, c'était le retour de Glen Resch qui n'avait pas joué depuis le deuxième match de la série contre les Kings de Los Angeles.

Encore une fois, Van Boxmeer et Lindy Ruff ont été utilisés à l'avant par Bowman, surtout à cause de l'état de santé de Rick Seiling, blessé à une épaule lors de la rencontre précédente. Seiling a participé à la partie, mais le centre Derek Smith a été tenu à l'écart du jeu, soignant une blessure à l'aine.

Les Sabres ont frappé avec la vitesse de l'éclair. Après seulement 1:52 minute de jeu au premier vingt, ils menaient déjà 1-0 grâce au but de Van Boxmeer sur un jeu de puissance, alors que John Tonnelli était au banc des pénalités.

**Flyers 7, North Stars 3**

**Première période**

1—MINNESOTA: Hartsburg (3) Sharpley 0:44
2—PHILADELPHIE: MacLeish (6) Dailey, Linseman 2:23
3—PHILADELPHIE: Barber (10) Bridgman 6:26
4—PHILADELPHIE: Leach (7) Hill, Barber 12:16
5—MINNESOTA: MacAdam (7) Maxwell, Young 17:11
6—PHILADELPHIE: Dailey (3) Dupont Clarke 19:28

Pénalités—Barrett, Min, 2:15; Barnes, Phi, 6:16; Andersson, Min, 11:51; Dailey, Phi, 12:43; Shmyr, Min, 15:23; Propp, Phi, 15:23; Bridgman, Phi, 16:37; Barrett, Min, 18:29; Barber, Phi, 18:29.

**Deuxième période**

7—PHILADELPHIE: Leach (8) Clarke 3:33
8—PHILADELPHIE: Barber (11) Busniuk, MacLeish 6:02
9—MINNESOTA: Flockhart (1) Maxwell 14:43
10—PHILADELPHIE: Clarke (4) Busniuk, Watson 16:19

Pénalités—Linseman, Phi, 9:55; Sharpley, Min, 15:40; Barber, Phi, 15:54; Flockhart, Min, 18:55; Holmgren, Phi mineure double 18:55.

**Troisième période**

Aucun but.

Pénalités—Wilson, Phi, 10:38; Kelly, Phi, 15:12.

**Tirs au but**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| MINNESOTA | 9 | 12 | 4 | —25 |
| PHILADELPHIE | 11 | 13 | 4 | —28 |

Gardiens—Minnesota, Edwards; Meloche, Philadelphie, Myre. A—17,077.

**Sabres 2, Islanders 0**

**Première période**

1—BUFFALO: Van Boxmeer (3) Martin, Gare 1:52

Pénalités: Tonelli, NYI, 1:18; Langevin NYI 3:22; Lane NYI, majeure 5:05; Ruff Buf majeure 5:02; Ramsey Buf 7:01; Dudley Buf majeure 12:22; Langevin NYI majeure 12:22; Mongrain, Buf 14:45.

**Deuxième période**

2—BUFFALO: Dunn (2) Seiling, Van Boxmeer 14:45

Pénalités: Gare Buf 5:56; Lane NYI 5:56; Gare Buf 11:16; Gillies NYI 11:16; Potvin NYI 11:16; Langevin NYI 14:28.

**Troisième période**

Aucun but.

Pénalités: Playfair Buf 1:16; Nystrom NYI 7:38; Perreault Buf 17:17.

**Tirs au but**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Islanders NY | 10 | 5 | 7 | —22 |
| Buffalo | 6 | 5 | 4 | —15 |

Gardiens: Islanders NY, Resch; Buffalo, Sauvé. Assistance: 16,443.

# Les Alouettes échangent Tony Proudfoot aux Lions

Les Alouettes de Montréal ont échangé hier le demi défensif Tony Proudfoot aux Lions de la Colombie-Britannique, en retour d'un autre demi défensif canadien, Doug Carlson.

A la suite de cette transaction, il ne fait maintenant plus aucun doute que les Alouettes utiliseront quatre demi défensifs américains lors de la prochaine saison. En effet, les deux demis de coin seront vraisemblablement des Américains, et un de ceux-ci sera sûrement le vétéran Dickie Harris. L'autre poste de demi de coin sera disputé au camp d'entraînement entre quelques nouveaux joueurs américains.

Comme maraudeur, Randy Rhino sera de retour après la grave blessure qu'il a subie l'année dernière, tandis que Jim Burrow occupera probablement un des deux postes de demi de sûreté.

Le seul autre poste disponible au champ arrière défensif des Alouettes sera donc celui pour lequel Proudfoot et Larry Uteck se sont faits une chaude lutte l'année dernière.

Uteck, Carlson ou encore Steve Gelley occuperont sans aucun doute ce poste de cinquième demi défensif et celui de substitut chez les demis défensifs. Un d'entre eux sera donc congédié ou échangé.

«Avec le retour de Rhino et l'excellence des performances de Gelley et Uteck, en 1979, la présence de Proudfoot dans notre alignement n'était plus nécessaire, a dit l'entraîneur-chef des Alouettes, Joe Scannella. Proudfoot a donné ses meilleures années aux Alouettes et il a toujours été un joueur respecté de ses coéquipiers.»

Agé de 30 ans, Proudfoot s'est joint aux Alouettes en 1971 après avoir gradué de l'Université du Nouveau-Brunswick. Natif de Winnipeg, Proudfoot a réussi huit interceptions et recouvré quatre échappés avec les Alouettes.

Quant à Carlson, 28 ans, il est avec les Lions depuis qu'il a été congédié par les Stampeders de Calgary en 1975. Il a inscrit cinq interceptions depuis le début de sa carrière dans la Ligue canadienne.

# Ron LeFlore

*Du pénitencier aux majeures*

**par François Lemenu**

Il y a près de sept ans, Ron LeFlore quittait la prison d'état du sud du Michigan à Jackson pour entreprendre une carrière au baseball qui l'a conduit de Clinton, une ville des ligues mineures de niveau A, aux Expos de Montréal, de la Ligue nationale. Pourtant rien ne le destinait aux ligues majeures, et encore moins au rang de vedette.

Issu d'un milieu très modeste d'un quartier noir de Détroit, toxicomane, emprisonné durant près de quatre ans à l'âge de 19 ans sous une accusation d'agression et de tentative de vol à main armée, LeFlore, qui n'avait jamais joué au baseball avant d'être incarcéré, a néanmoins réussi, à force de volonté et de courage, à sauter le mur de la délinquance et du crime pour finalement s'intégrer à la société et devenir un citoyen qui, par son exemple, prouve qu'il est possible de gagner sa vie même avec deux prises contre soi.

C'est le message qu'il a voulu transmettre hier au Stade olympique à l'occasion d'une conférence de presse présentant la traduction de son livre *Breaking Away*, traduit par Denis Desharnais et publié par les éditions Domino sous le titre de *Ron LeFlore du pénitencier aux ligues majeures*. Aux États-Unis, le livre, écrit en collaboration avec le journaliste Jim Hawkins et publié en 1978, a déjà été vendu à plus de 600,000 exemplaires. Une traduction de l'ouvrage en japonais est maintenant en chantier et il est possible que le livre soit également traduit en espagnol. De plus, l'histoire parfois troublante de LeFlore a fait l'objet d'un film, qui a également connu un certain succès.

«Ces années passées en prison sont une partie importante de ma vie que je ne peux ni renier ni oublier, explique LeFlore. Je préfère assumer totalement mon passé, sans rien cacher, afin que d'autres jeunes puissent profiter de mon expérience malheureuse et éviter ainsi de commettre des bêtises.

«J'ai eu la chance de m'en sortir grâce au baseball mais tous les jeunes délinquants n'auront pas nécessairement cette chance. C'est pourquoi il est important de prévenir. Je ne prétends pas que ce livre changera le cours de la vie de centaines d'adolescents. Il peut cependant faire comprendre aux autorités les difficultés que rencontrent des jeunes qui vivent dans des quartiers défavorisés. Les choses ont d'ailleurs changé depuis 10 ans. Aujourd'hui, des programme sont mis sur pied pour venir en aide aux jeunes. À l'époque, il n'y avait rien et je le déplore. Cela dit, il n'est pas certain que j'aurais participé à ces programmes d'aide. J'ai toujours voulu faire à ma tête, ce qui m'a souvent causé beaucoup de problèmes».

À la prison de Jackson, un établissement à sécurité maximale, LeFlore rappelle qu'il a été mis en quarantaine pendant trois mois pour avoir refusé de cueillir des pommes de terre dans un champ comme l'y commandaient les autorités pénitenciaires. Il a toutefois compris par la suite qu'il serait préférable de se plier aux exigences des autorités afin de ne pas prolonger son séjour à l'ombre. LeFlore aurait pu en effet passer 15 ans en prison s'il n'avait pas été libéré pour bonne conduite.

LeFlore reconnaît que la réalité dépasse aujourd'hui ses rêves de jeunesse. Il voulait être riche et connu. C'est fait. Il possède une personnalité assez forte et il ne craint pas la publicité. Au contraire, il la recherche au point de préférer la compagnie des journalistes(!) à celle de ses coéquipiers, que ce soit dans le hall d'un hôtel ou d'une aérogare.

LeFlore n'est pas nécessairement le joueur le plus populaire au sein de l'équipe. D'ailleurs aucun membre des Expos n'était présent hier à l'exception du président John McHale et de son adjoint Danny Menendez. Il est vrai que les joueurs avaient congé hier après une interminable série disputée sous la pluie contre les Astros de Houston. LeFlore est au demeurant un être assez indépendant, ce qui peut parfois irriter ses coéquipiers, les noirs notamment. Mais passons.

De son passage en prison, LeFlore retient surtout le sentiment de peur qui l'a habité durant ces quatre années. «Ma crainte était de me faire descendre, dit-il. Pas parce que d'autres prisonniers m'en voulaient. J'ai vite appris qu'il faut se mêler de ses oignons en prison et qu'il ne faut jamais intervenir dans des disputes. Je craignais simplement qu'on me prenne pour un autre prisonnier. Comme nous portons tous le même uniforme, il est facile de confondre un prisonnier. Cette peur viscérale m'a quitté seulement le jour où j'ai franchi la porte de la prison pour ne plus y revenir.»

LeFlore note au passage que plusieurs joueurs des majeures lui demandent de leur raconter son histoire, ce qu'il accepte généralement. Le public ne peut évidemment obtenir le récit directement de la bouche du héros, mais il peut en connaître autant que les joueurs des majeures en lisant *Ron LeFlore du pénitencier aux ligues majeures*. Le livre compte 126 pages et se vend $7.95.

## BASEBALL

**Ligue Américaine**

**Mercredi**

Cleveland 2, Oakland 1
Baltimore 8, Minnesota 6
New York 4, Milwaukee 1
Kansas City 12, Chicago 5
Boston 7, Texas 4
Toronto 7, Californie 3
Seattle 7, Detroit 6

**Hier**

Milwaukee 9, Baltimore 1
Chicago 8, Kansas City 2
Toronto en Californie
Detroit à Seattle

**Aujourd'hui**

Kansas City, Leonard (1-3) à Boston, Stanley (2-2), 19 h 30
Minnesota, Koosman (2-2) à New York, Guidry (1-0), 20 h
Baltimore, Stone (2-3) à Milwaukee, Slaton (1-1), 20 h
Chicago, Dotson (3-1) à Texas, Jenkins (2-2), 20 h 35
Detroit, Wilcox (2-2) en Californie, Kison (1-4), 22 h 30
Toronto, Clancy (1-1) à Oakland, Langford (2-1), 22 h 30
Cleveland, Spillner (1-1) à Seattle, Bannister (2-1), 22 h 35

**Les meneurs**

(Parties d'hier non comprises)

| | pb | cs | moy. |
|---|---|---|---|
| Staub, Tex. | 51 | 21 | .412 |
| Wathan, KC | 56 | 23 | .411 |
| Summers, Det. | 71 | 28 | .394 |
| Molinaro, Chi | 54 | 20 | .370 |
| Oglivie, Mil. | 76 | 28 | .368 |
| Cooper, Mil. | 75 | 27 | .360 |
| Fisk, Bos. | 70 | 25 | .357 |
| Perez, Bos. | 98 | 35 | .357 |
| Trammell, Det. | 70 | 25 | .357 |
| Molitor, Mil | 84 | 30 | .357 |
| Bell, Tex. | 98 | 35 | .357 |

**Circuits:** Velez,Tor 8; Jackson, NY, Rudi, Cal., 7.

**Points produits:** Velez, tor, Bell, Tex, 23.

**Lanceurs:** John, NY, Honeycutt, Sea, 5-0, Norris, Oak, 4-0.

**LIGUE AMÉRICAINE**

**Section Est**

| | g | p | moy. | diff. |
|---|---|---|---|---|
| TORONTO | 14 | 9 | .609 | — |
| NEW YORK | 14 | 9 | .609 | — |
| BOSTON | 13 | 13 | .500 | 2½ |
| MILWAUKEE | 11 | 11 | .500 | 2½ |
| BALTIMORE | 11 | 14 | .440 | 4 |
| CLEVELAND | 9 | 14 | .391 | 5 |
| DETROIT | 9 | 15 | .375 | 5½ |

**Section Ouest**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| OAKLAND | 16 | 11 | .597 | — |
| CHICAGO | 15 | 11 | .577 | ½ |
| TEXAS | 13 | 11 | .542 | 1½ |
| KANSAS CITY | 12 | 13 | .500 | 2½ |
| SEATTLE | 13 | 14 | .481 | 3 |
| CALIFORNIE | 11 | 13 | .458 | 3½ |
| MINNESOTA | 11 | 15 | .423 | 4½ |

## BASEBALL

**Ligue Nationale**

**Mercredi**

Montréal 3, Houston 0
St-Louis 12, San Francisco 2
Chicago 7, San Diego 4
Pittsburgh 7, Los Angeles 6
Cincinnati 3, New York 2
Atlanta à Philadelphie, remis

**Hier**

San Diego 9, Chicago 5

**Aujourd'hui**

New York, Swan (1-2) à Montréal, Rogers (2-3), 13 h 35
San Francisco, Halicki (0-0) à Chicago, Lamp (2-2) 14 h 30
Houston, Forsch (4-0) à Atlanta, McWilliams (1-2), 19 h 35
Philadelphie, Lerch (0-3) à Cincinnati, Leibrandt (2-2), 20 h 05
Los Angeles, Sutcliffe (0-1) à St-Louis, Thomas (0-0), 20 h 35
Pittsburgh, Rooker (2-2) à San Diego, Curtis (2-2), 22 h

**Les meneurs**

(Partie d'hier non comprise)

| | pb | cs | moy. |
|---|---|---|---|
| Weitz, St-L | 84 | 35 | .417 |
| Buckner, Chi | 80 | 29 | .363 |
| Hendrick, St-L | 88 | 31 | .352 |
| Smith, LA | 94 | 33 | .351 |
| Cedeno, Hou | 76 | 26 | .342 |
| Martin, Chi | 82 | 28 | .341 |
| Cruz, Hou | 91 | 31 | .341 |
| Garner, Pit | 77 | 26 | .338 |
| Hernandez, St-L | 96 | 32 | .333 |
| Stargell, Pit | 52 | 17 | .327 |

**Circuits:** Schmidt, Phil. 8; Luzinski, Phil.

**Points produits:** Cruz, Hou, Garvey, LA, 23.

**Lanceurs:** Bibby, Pit, Tekulve, Pit, Forsch, St-L, 4-0.

**LIGUE NATIONALE**

**Section Est**

| | g | p | moy. | diff. |
|---|---|---|---|---|
| PITTSBURGH | 15 | 7 | .682 | — |
| CHICAGO | 12 | 10 | .545 | 3 |
| PHILADELPHIE | 11 | 10 | .524 | 3½ |
| ST. LOUIS | 12 | 12 | .500 | 4 |
| MONTRÉAL | 10 | 14 | .417 | 6 |
| NEW YORK | 8 | 16 | .333 | 8 |

**Section Ouest**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| HOUSTON | 17 | 8 | .680 | — |
| CINCINNATI | 17 | 10 | .630 | 1 |
| LOS ANGELES | 14 | 11 | .560 | 3 |
| SAN DIEGO | 13 | 13 | .500 | 4½ |
| ATLANTA | 8 | 15 | .348 | 8 |
| SAN FRANCISCO | 8 | 19 | .296 | 10 |

## HOCKEY

**Coupe Stanley**

**Hier**

Philadelphie 7, Minnesota 3
Buffalo 2, Islanders NY 0

**Samedi**

Buffalo à Islanders NY, 20 h 05

**Mardi**

Islanders NY à Buffalo, 20 h 05, si nécessaire

**Les meneurs**

(Parties d'hier non comprises)

| | b | p | pts |
|---|---|---|---|
| Trottier, Isl | 8 | 12 | 20 |
| Perreault, Buf | 8 | 11 | 19 |
| MacAdam, Min | 6 | 9 | 15 |
| Nystrom, Isl | 6 | 8 | 14 |
| McNab, Bos | 8 | 6 | 14 |
| Payne, Min | 7 | 7 | 14 |
| B. Smith, Min | 1 | 13 | 14 |
| Bourne, Isl | 9 | 4 | 13 |
| Barber, Phil | 9 | 4 | 13 |
| Linseman, Phil | 3 | 10 | 13 |

**Coupe Memorial**

**Mercredi**

Peterborough 4, Regina 3

**Hier**

Régina 11, Cornwall 2

**Ce soir**

Cornwall c. Peterborough

**Dimanche**

Finale à Regina

**COUPE STANLEY**

**Demi-finales 4-de-7**

**Série M**

| | pj | g | p | bp | bc | pts |
|---|---|---|---|---|---|---|
| PHILADELPHIE | 5 | 4 | 1 | 27 | 14 | 8 |
| MINNESOTA | 5 | 1 | 4 | 14 | 27 | 2 |

**Série N**

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| ISLANDERS NY | 5 | 3 | 2 | 17 | 15 | 6 |
| BUFFALO | 5 | 2 | 3 | 15 | 17 | 4 |

**COUPE MÉMORIAL**

**Tournoi à la ronde**

| | pj | g | p | bp | bc | pts |
|---|---|---|---|---|---|---|
| PETERBOROUGH | 3 | 3 | 0 | 17 | 12 | 6 |
| CORNWALL | 3 | 1 | 2 | 14 | 22 | 2 |
| REGINA | 4 | 1 | 3 | 21 | 16 | 2 |

**CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES**

DAVID, BOULVA CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

les architectes
LONGPRÉ MARCHAND
Montréal - 842-1401

MADELEINE ARBOUR
BERNARD MORISSET
DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTÉRIEURS
878-3846
266 est, St-Paul, Vieux Montréal

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

VERMETTE, DUNTON, CIACCIA, RUSKO, De WEVER & SAINTONGE
Avocats
Suite 2104, Tour de la Bourse
800, Square Victoria
Montréal, Canada H4Z 1H1
Téléphone: (514) 866-6743
Clermont Vermette, c.r. Jaime W. Dunton
John Ciaccia, M.A.N. M.P.J. Rusko, c.r.
Marc De Wever Jean-Pierre Saintonge
Michel Caron Marc Charbonneau
Robert Caron
Emilien Brais, c.r. — conseil